

BULLETIN

DE

l'ÉCOLE

FRANÇAISE

l'École Française

D'EXTRÊME-ORIENT

NEUVIÈME ANNÉE



PARIS

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1909

SOMMAIRE

I. —	NOTES D'ÉPIGRAPHIE. XII, NOUVELLES INSCRIPTIONS DE PŌ KLAUŃ GARAI, par M. L. FINOT.	205
II. —	NOTES DE BIBLIOGRAPHIE CHINOISE. III, L'ŒUVRE DE LOU SIN-YUAN (I), par M. P. PELLIOT.	211
III. —	ÉTUDES SUR LE DRAME LYRIQUE JAPONAIS (I), par M. N. PERI.	251
IV. —	NOTIONS DE GRAMMAIRE LO-LO (DIALECTE A-HI), par M. A. LIÉTARD.	285
V. —	MONOGRAPHIE DE LA SEMI-VOYELLE LABIALE EN ANNAMITE ET EN SINO-ANNAMITE (Suite), par M. L. CADIÈRE.	315

NOTES ET MÉLANGES.

H. PARMENTIER. —	Découverte d'un nouveau dépôt dans le temple de Pō Nagar de Nha-trang.	347
C. LUNET DE LAJONQUIÈRE. —	Rapport sommaire sur une mission archéologique au Cambodge, au Siam, dans la presqu'île malaise et dans l'Inde (1907-1908).	351

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indochine

H. Maître. —	Les régions mot du Sud indo-chinois. Le plateau du Darlac (Cl. E. MAÏTRE). — De Chabert et E. Gallois. Atlas général de l'Indochine française (Ed. CHASSIGNEUX).	360
--------------	--	-----

II. — Chine.

J. J. M. de Groot. —	The religious System of China. I. V. (Ed. HUBER).	376
A. Forke. —	Lun-heng, part. I (Ed. HUBER). — Ed. Chavannes. Un faux archéologique chinois. Lettre de M. A. Vissière (P. PELLEROT).	377

III. — Japon.

G. Bourgeois. —	Langue japonaise. Caractères idéographiques. Dictionnaire et méthode d'étude (N. PERI).	387
-----------------	---	-----

IV. — Généralités et divers

J. Esquirol et G. Williatte. —	Essai de dictionnaire dion. français (Ed. HUBER).	399
--------------------------------	---	-----

V. — Notes bibliographiques

CHRONIQUE

INDOCHINE FRANÇAISE.

Ecole française d'Extrême Orient.	402
— Annam.	405
— Cambodge.	413

CHINE

JAPON

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.



NOTES D'ÉPIGRAPHIE

Par M. LOUIS FINOT,

*Ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient.
Chargé de cours au Collège de France.*

XII

NOUVELLES INSCRIPTIONS DE PŌ KLAUŃ GARAI

Nous avons publié précédemment dans notre étude sur Pāṇḍuraṅga (n° vi) une inscription gravée sur un rocher devant la façade du temple de Pō Klauf Garai et découverte en 1901 par M. Parmentier. Deux nouvelles inscriptions rupestres ont été depuis peu (1908) trouvées dans les environs de ce temple, sur le premier et le second mamelon du groupe de collines qu'on rencontre en venant de Phanrang.

La première éminence, haute d'une vingtaine de mètres, présente non loin du sommet une roche de 1^m 60 de hauteur, dont deux faces, formant un angle droit tourné vers le Nord, sont inscrites. A (face N. E.) porte 7 lignes en beaux caractères de 0^m 04 de corps, occupant une surface de 2^m 65 de large sur 1^m 30 de haut. B (face N. O.) porte 5 lignes occupant une surface de 2 mètres sur 0^m 80.

Sur le second mamelon, situé à l'Ouest du premier, se trouve une roche irrégulière, haute de 2 mètres environ. A la partie supérieure, une plaque horizontale a reçu 3 lignes, la plus longue de 1^m 70; la hauteur totale est de 0^m 35; le corps des caractères a 0^m 03 de haut. Sur deux parois verticales formant un angle obtus et tournées au Sud et au Sud-Est, se déroule de l'une à l'autre une inscription de 6 lignes, occupant une surface de 2^m 80 de long sur 0^m 70 de haut; les caractères ont également 0^m 03.

Le texte de toutes ces inscriptions est bien conservé. Il se rapporte au même fait que l'inscription n° vi, c'est-à-dire à une victoire remportée sur les insurgés de Pāṇḍuraṅga par l'armée du roi Parameçvaravarman. Il nous permet de fixer avec une entière certitude la date de ce dernier document pour laquelle nous hésitions entre 872 et 972 çaka : c'est cette dernière qui est la vraie; le mot *ātman* a, dans ce document, le sens de « corps » et la valeur 9, à cause des neuf orifices du corps. Par une singulière coïncidence, tandis que le texte sanskrit des deux inscriptions nouvelles donne en termes symboliques très clairs la date

de 972, le texte cham de chacune d'elles porte en chiffres celle de 792 : comme il ne paraît pas rappeler des événements anciens, on ne peut voir là que l'inter-version de deux chiffres.



Il résulte de la comparaison de ces trois documents les faits suivants. En 972 *çaka* (1050 A. D.), Pāṇḍuraṅga s'étant révolté, le roi Parameçvaravarman vint en personne pour rétablir l'ordre, accompagné de deux généraux, qui tous deux étaient ses neveux : l'un portait le titre de Çrī Yuvarāja, l'autre, fils de sa sœur cadette, celui de Çrī Devarāja. Chacun d'eux éleva un monument commémoratif de la victoire : sur le premier mamelon, le roi érigea une colonne de victoire (*jayastambha*) ; sur le second, Çrī Devarāja érigea un līnga de pierre ; et sur le troisième, où fut plus tard construit le temple de Pō Klauṅ Garai, Çrī Yuvarāja édifia un autre līnga. Chacune de ces fondations fut constatée par une inscription sur roc. Celle de Çrī Yuvarāja est déjà connue ; nous publions aujourd'hui celles de Parameçvaravarman et de Çrī Devarāja.

Il est inutile de faire remarquer une fois de plus les incertitudes auxquelles donne lieu l'interprétation des inscriptions en langue vulgaire : le sens général n'en est point douteux, mais nous sommes bien loin de vouloir garantir les détails de notre traduction. Nous devons à M. A. Cabaton quelques suggestions utiles.

• • •

PREMIER MAMELON

A

svasti ||
 çrīmāṅ chrī Parameçvaro narapatir nānākalaikālayo
 dharme(2)ddho valaviryyakirttiparamaḥ san sarvvabhaumaḥ kṛtī |
 jītvā pāpakapāṇḍuraṅganṅaṅān hastādrirandhre çake
 senā(3)sāṅkhyakṛtau çilācayam imaṅ saṅthāpayām āsa vai (4) ||

sidah urān Pāṇḍuraṅga niy kintu sadākāla mūrkhā dā ya jhāk (4) buddhi pāpa-
 karma mān ha artha nan urān Pāṇḍuraṅga nei kā lo vvāra clān adhama kān
 pu pō tana rayā nagara Campa dadān dadān rāja marai tra | na vai (5) yān po
 ku Çrī Parameçvaravarmmadeva ya tu vuḥ yān po ku Parameçvara sakala kā
 putau jeṅ pu pō drei tathāpi la urān Pāṇḍuraṅga nei nau pāpaka(6)mma pavaṅun

(1) Mètre Çārdūlavikrīḍita.

drei dāk ha dā ya paputau ra kām di nagara nei rei nan pi jeñ yāñ po ku Çrī Parameçvaravarmmadeva ra vā vala udyāna marai paliñyak nagara nei ka rei (7) nan ra vrei vala nau tūy mak urāñ Pāñḍuraṅga nei di dadān vivarasthāna hutān ya vyūha ñan di dadān çikhara parvvata huluv glai ya jlauñ aviḥ.

B

tra vala di nan ñu tamā mak di dalaṃ guhā di huk hāñ di dalaṃ luvāñ vatuv ñu mak tmuv a(2)vista upak ka klāḥ sa drei eḥ (?) nan di çakarāja 792 (*sic*) hurei salapan vañun vulān pāk vṛhaspati vvō|ra (*sic*) (3) nan ra ndok vatuv sa drei sa vauḥ di dadān tu vuḥ vala ya marai nan aviḥ bharuv ra mvūk pajeñ jayastambha pyeḥ ka vā ci(4)hna ājñā yāñ po ku Çrī Parameçvaravarmmadeva ga nei nan vela yaḥ madā jayastambha ājñā nei vlo mān urāñ Pāñḍuraṅga nei eḥ (?) (5) knā si clōñ adhama trā knā silādhāra (1) tupak di pu pō tana rayā nagara Campa sadākāla mōn niç(c)aya ||

Traduction

A

Bonheur ! Le fortuné roi Çrī Parameçvara, réceptacle unique de tous les talents, enflammé pour le devoir, éminent en force, en énergie et en gloire, dominateur universel, habile, ayant vaincu les troupes des pervers habitants de Pāñḍuraṅga, en çaka *ouvertures, montagnes, mains* (972), à l'issue du combat [livré par] son armée, a érigé cet amas de pierres.

Les hommes de Pāñḍuraṅga furent toujours stupides, de mauvais esprit et malfaisants, [par exemple] en ce point : les hommes de Pāñḍuraṅga, à plusieurs reprises, se révoltèrent (2) contre les divers rois de Campa, jusqu'à S. M. Çrī Parameçvaravarmmadeva, qui donna au dieu Parameçvara tous les seigneurs (3) [du pays]. Néanmoins les hommes de Pāñḍuraṅga se livrèrent à des actes coupables : ils élevèrent (4) des hommes l'un après l'autre et les proclamèrent rois dans ce pays. Alors S. M. Çrī Parameçvaravarmmadeva conduisit des troupes à la conquête de ce pays et fit poursuivre et prendre par ces troupes les hommes de Pāñḍuraṅga dans les cavernes, les forêts, les groupes [de population], sur le sommet des montagnes, à l'orée des bois..... tous.

(1) La deuxième lettre ne peut guère être que *lā*, malgré sa forme un peu insolite.

(2) Le mot *clōñ* étant plusieurs fois associé au mot *adhama*, a probablement le même sens : « se révolter ».

(3) En admettant que *kā* soit un préfixe ayant pour fonction, comme en javanais, de former des noms abstraits, on pourrait lire *kāputau* et traduire : « Il donna au dieu Parameçvara toutes les seigneuries en qualité de *pu pō drei*. » Dans tous les cas il semble que le pays de Pāñḍuraṅga ait été placé sous la suzeraineté d'un grand couvent protégé par le roi.

(4) Cf. malais *banun*, « se lever ».

B

Et l'armée entra les saisir dans les grottes, dans les anfractuosités des berges, dans les trous des rochers ; elle les prit sans qu'un seul échappât. En çakarāja 792 (*sic*), le 8^e jour de la lune croissante du 4^e mois, un jeudi, on fit déposer en divers endroits des pierres, une par personne, et on les donna toutes à l'armée qui était venue, et on érigea un *jayastambha* (colonne de victoire), pour rester ⁽¹⁾ comme le signe de l'autorité de S. M. Çrī Parameçvaravarmadeva, ici même ⁽²⁾. Et lorsque ce *jayastambha* d'autorité fut achevé ⁽³⁾, alors les hommes de Pāṇḍuraṅga qui s'étaient révoltés [devinrent] vertueux et loyaux ⁽⁴⁾ envers le roi de Campa, toujours, définitivement.

SECOND MAMELON

A (*Face supérieure horizontale*)

॥ ☉ ॥ svasti ॥
 pakṣādrinavabhir bbhukte çake līṅgam atiṣṭhipat |
 nāmnā Çrī (2) Devarājo sau kṣatriyo guṇakovidah ॥
 sa jayati jitaçatrūvargga ājāvajitabhujavikra(3)ma Indrasūnutalyah |
 prthuyāça-upaviṣṭakamburāṣṭro daçaḍiçabhayakre ca Camparājapālī ॥ ⁽⁵⁾

B (*Face verticale*)

॥ svasti ॥
 rājas Çrī Parameçvarasya mahataḥ putronujāyā jayī
 tyāgī çilaḡuṇānāvitas sutanumānsasvāpateyo mahān |
 çuddhendudutyativadyaço bhī(2)r aniçam pradyotitāço raṇe
 dāne çūrataro rarāja satataḡ Çrīdevarājodbhutam ॥ ⁽⁶⁾
 kuçaçailaguhāyukte çakakāle çilātmakam |
 līṅgam svalpa(3)m api svastham sthāpitan tena kīrttaye ॥

(1) *Pyehi* = *pyōh*, « laisser, conserver ».

(2) *Ga nei* = *ga ni*, « de ce côté-ci, ici ».

(3) *Vlo* = *blauh*, « achevé ».

(4) Si la lecture *silādharā* est juste, on peut l'interpréter par *çilādharā*, « vertueux » :
lūpak, « droit ».

(5) Mètre Puṣpīāgrā.

(6) Mètre Çārdūlavikrīḍita.

di çakarāja 792 (*sic*) kāla pu pō pulyaṅ Ćrī Devarāja mahāsenāpatī ya kumvan yā(ñ) po ku Ćrī Parameçvaravarmmadeva (4) nan marai mak nagara Pāṅḍuraṅga niy saū yāñ po ku Ćrī Parameçvaravarmmadeva riy | nan ra ndok vatuv di vala pagā du nan sa driy sa vauḥ di dadān tu vuḥ avista pi cai (5) ra mamvuk vacā(?) tuy sākhyā vala nan mān kintu hetu du nan kevala tadgatamānasabattī yāñ po ku Ćrī Parameçvara sadākāla mān si jē du nan padap vatuv nan pajē Ćivaliṅga niy sa yāñ prayo(6)janak raṅakīrtti di loka niy tra prayojana siy madā pakān ārtma (*sic*) du nan di paraloka du diy tra ||

Traduction

A

Bonheur ! Le çaka étant possédé par *neuf*, les *montagnes* et les *ails* (972), un liṅga fut érigé par le kṣatriya nommé Ćrī Devarāja, connaisseur du mérite.

Victoire à lui qui a vaincu les troupes des ennemis, dont le bras est plus prompt encore que vaillant, égal au fils d'Indra, dont la gloire a pénétré le royaume de Kambu (le Cambodge), redoutable aux dix points cardinaux, protecteur du roi de Campa !

B

Bonheur ! Le fils de la sœur cadette du grand roi Ćrī Parameçvara, victorieux, désintéressé, doué de vertus et de talents, de chair mince et de grand patrimoine (1), dont la gloire éclatante comme une lune pure illumine sans cesse les régions de l'espace, valeureux dans le combat et dans la charité, Ćrī Devarāja a toujours brillé merveilleusement.

L'ère çaka étant unie aux *ouvertures*, aux *montagnes* et aux *seins* (972), il a érigé pour la gloire un liṅga de pierre petit mais solide.

En 792 (*sic*) du roi des Çakas, le pulyaṅ Ćrī Devarāja mahāsenāpati, neveu de S. M. Ćrī Parameçvaravarmmadeva, vint prendre cette ville de Pāṅḍuraṅga pour (?) S. M. Ćrī Parameçvaravarmmadeva. Et il fit placer des pierres dans diverses enceintes fortifiées, une par homme. Et il les donna toutes à entasser... suivant le nombre de l'armée ; pour cette raison tous furent attachés (2) pour jamais à Ćrī Parameçvaravarmmadeva. Alors ces hommes disposèrent ces pierres et élevèrent un Ćivaliṅga, pour servir à leur gloire militaire en ce monde et pour être... de leur âme dans l'autre monde.

(1) A prendre les mots littéralement, il faudrait traduire : « mince de chair et de patrimoine, grand ». Mais comme les princes n'avaient pas coutume de se vanter de leur pauvreté, il est probable que la grammaire s'est ici pliée aux besoins du mètre et que *sulanumānsavāpateyo mahān* = *sulanumāṃso mahāvāpateyaḥ*.

(2) *Tadgatamānasabattī* = *vṛtti* (?).

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE CHINOISE

Par M. Paul PELLIOU,

Professeur à l'École française d'Extrême-Orient.

III

L'ŒUVRE DE LOU SIN-YUAN

Le *Bulletin* a annoncé l'an passé Pachat, par le banquier japonais 岩崎 Iwasaki, de la bibliothèque laissée par l'érudite chinois 陸心源 Lou Sin-yuan (1). Lou Sin-yuan n'était déjà pas un inconnu pour nos lecteurs. A diverses reprises, il a été question ici même des œuvres qu'il avait éditées ou écrites (2). Mais il mérite mieux que ces mentions incidentes. De tout temps, le Tchō-kiang, le Kiang-sou et le Ngan-houei ont été riches en livres et en amateurs de livres. La bibliothèque de la famille 范 Fan à Ning-po a joui jusqu'au milieu du XIX^e siècle d'une grande célébrité (3). Lorsque K'ien-long fit réunir le *Sseu k'ou ts'iuan chou*, aucune province ne présenta au trône autant d'ouvrages rares que le Tchō-kiang (4). La famille Fan à elle seule envoya plusieurs centaines de manus-

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, VIII, 600.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 525, n. 2; III, 521, n. 1.

(3) Le catalogue de cette bibliothèque, avec un certain nombre de documents annexes, a été publié en 1808 par les soins de 阮元 Jouan Yuan sous le titre de 天一閣書目 *T'ien yi ko chou mou*. Il résulte d'une lettre du Rev. Macgowan, publiée dans le *J. N.-Ch. Br. R. As. Soc.* de 1859 (pp. 170-175) que la bibliothèque de la famille Fan fut ouverte une fois en présence de Sir John Bowring. La lettre de Macgowan donne au catalogue de la bibliothèque le titre de 天一閣碑目 *T'ien yi ko pei mou*, mais c'est là une erreur : le *T'ien yi ko pei mou* est seulement le catalogue des inscriptions conservées dans la famille Fan ; ce catalogue, dont 錢大昕 Ts'ien Ta-hin écrivit la préface en 1787, est joint à l'édition du *T'ien yi ko chou mou* publiée par Jouan Yuan. On verra dans cette lettre comment les propriétaires de la bibliothèque essayèrent de faire passer aux yeux de Bowring pour l'œuvre d'artistes chinois les planches des batailles de K'ien-long gravées à Paris sous la direction de Cochin. Les préliminaires du *T'ien yi ko chou mou* contiennent d'ailleurs d'intéressants renseignements sur ces 16 planches, comme sur les 12 planches analogues, mais d'exécution chinoise, qui illustrent la conquête du 金川 Kin-tch'ouan par 阿桂 A-kouei.

(4) En dehors du *T'ien-yi-ko* de la famille Fan, alors possédé par 范懋柱 Fan Meou-tchou, les plus célèbres bibliothèques du Tchō-kiang, sous les Ming, étaient le 傳是樓 Tch'ouan-che-leou de la famille 徐 Siu à 崑山 Kouen-chan, le 述古堂 Chou-kou-t'ang de la famille 錢 Ts'ien à 常熟 Tch'ang-chou, le 天籟閣 T'ien-lai-ko de la famille 項 Hiang

crits ou d'éditions rares, et quand l'empereur les lui fit retourner après copie, il témoigna sa satisfaction par le don d'un exemplaire du *T'ou chou tsi tch'eng*. Dans ces trois provinces également, K'ien-long fit placer, à la disposition des érudits, trois des sept copies du *Sseu k'ou ts'iuan chou*; deux sont définitivement dispersées, mais la troisième, celle du 文瀾閣 Wen-lau-ko près de Hang-tcheou, a été reconstituée après la rébellion Tai-p'ing et on peut toujours la consulter (1). Actuellement encore, la bibliothèque de la famille 瞿 K'iu au Tchō-kiang est une des plus riches de Chine (2); mais elle le cédait en importance à celle de Lou Sin-yuan.

à 嘉興 Kia-hing, le 世學樓 Che-hio-leou de la famille 鈕 Nieou et le 澹生堂 Tan-cheng-t'ang de la famille 祁 K'i; sous les Ts'ing, le 倦圃 Kiuan-pou de la famille 曹 Ts'ao, le 曝書亭 Pou-chou-t'ing de la famille 朱 Tchou et le 小山堂 Siao-chan-t'ang de la famille 趙 Tchao. Mais ces bibliothèques étaient déjà dispersées sous K'ien-long, presque toutes en totalité, et les deux dernières partiellement. De six collections plus récentes sortirent de grandes richesses; ces collections constituaient le 知不足齋 Tche-pou-tsou-tchai de 鮑士恭 Pao Che-kong, le 瓶花齋 P'ing-houa-tchai de 吳玉壘 Wou Yu-tch'e, le 開萬樓 K'ai-wan-leou (?) de 汪啓淑 Wang K'i-chou, le 振綺堂 Tchen-k'i-t'ang (?) de 汪汝璪 Wang Jou-li et le 壽松堂 Cheou-song-t'ang de 孫仰曾 Souen Yang-ts'eng, tous les cinq à Hang-tcheou, plus le 二老閣 Eul-lao-ko de 鄭大節 Tcheng Ta-tsie, à 慈谿 Ts'eu-k'i. Pour la famille Fan, la liste des 600 et quelques ouvrages qu'elle présenta à l'empereur est donnée dans les préliminaires du *T'ien yi ko chou mou*. L'ensemble des œuvres transmises par le Tchō-kiang s'éleva à près de 4600 œuvres, dont 2000 seulement furent retenues par les bibliographes impériaux comme dignes d'être copiées; la provenance de l'original est toujours indiquée dans les notices du *Sseu k'ou*..., immédiatement après le titre. Quant aux ouvrages qui ne furent pas copiés, un certain nombre seulement furent l'objet de notices dans a section 存目 *ts'ouen-mou* du *Sseu k'ou*... On en trouvera au contraire la liste complète, par bibliothèques d'origine, dans le 三次共進書目 *San ts'ö kong tsin chou mou*, dont il n'existe peut-être pas d'édition, mais qui est représenté dans la bibliothèque de l'Ecole française par un exemplaire manuscrit en 1 volume. Enfin, des notices critiques sur tous les livres présentés au trône par le Tchō-kiang furent rédigées par 沈初 Chen Tch'ou sous la direction nominale de 鐘音 Tchong-yin, 富勒渾 Fou-lo-houen, 熊學鵬 Hiong Hio-p'eng, 三寶 San-pao et 王杰 Wang Kie. L'ouvrage porte le titre de 浙江採集遺書總錄 *Tchō kiang ts'ai tsi yi chou tsong lou*; il est divisé en 10 sections (une section supplémentaire, 閩集 *jouen-tsi*, est annoncée par la table, mais n'a jamais paru), et est précédé de préfaces de 1774 par San-pao, 王亶望 Wang Tan-wang et 徐恕 Siu Chou. Il ne fait pas toujours double emploi avec le *Sseu k'ou*... C'est ainsi qu'on lit (section 丁, f° 70 v°) une notice sur un 使規 *Che kouei* imprimé, en 2 liasses, par 張洪 Tchang Hong; ce doit être là une recension plus étendue de la relation d'ambassade en Birmanie que M. Huber a traduite dans le *Bulletin (B. E. F. E.-O., IV, 429-452)*, mais je ne crois pas qu'on en trouve trace dans le *Sseu k'ou*.

(1) Des renseignements incomplets m'avaient fait croire naguère à la destruction du Wen-lan-ko; il faut donc corriger dans le sens indiqué ici ce que j'ai dit dans *B. E. F. E.-O., VI, 416*. C'est le Wen-lan-ko qui est désigné, dans la lettre de Macgowan que j'ai citée plus haut, sous le nom inexact de « Wan-lau Koh ».

(2) Cette bibliothèque fut réunie par la famille K'iu en quatre générations. Le catalogue, intitulé 鐵琴銅檢樓藏書目錄 *Tie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, fut préparé par 瞿鏞 K'iu Yong vers le milieu du XIX^e siècle, et comprend 24 ch.; mais il n'a

Lou Sin-yuan est également né au Tchō-kiang, dans la sous-préfecture de 歸安 Kouei-ngan. Bien qu'il ait fait une carrière mandarinale honorable, ce n'est pas par là qu'il a atteint la notoriété; il ne s'éleva jamais plus haut que *tao-l'ai* au Kouang-tong et au Fou-kien (1). Mais, dans les loisirs de ses fonctions officielles, Lou Sin-yuan rechercha pendant soixante ans les anciens manuscrits et les éditions archaïques des textes chinois. Au début du XIX^e siècle, 顧廣圻 Kou Kouang-k'i avait célébré avec enthousiasme, dans son 百宋一廬賦 *Po song yi tch'an fou*, les cent éditions de l'époque des Song qu'avait réunies son ami 黃丕烈 Houang P'ei-lie. Lou Sin-yuan parvint à doubler ce nombre: aussi le catalogue de ses livres rares, publié en 1882, porte-t-il le titre de 兩宋樓藏書志 *Pi song leou ts'ang chou tche*. C'est au milieu de ces richesses que Lou Sin-yuan reçut, il y a trois ou quatre ans, un édit impérial le félicitant à l'occasion du 60^e anniversaire de son succès aux examens de licence. Il mourut peu après, et, comme il arrive souvent, son fils n'hérita pas de ses goûts. Les livres furent vendus au plus offrant. C'est ainsi qu'une collection à peu près unique, et dont la Chine eût dû s'assurer la possession à tout prix, a pu passer au Japon; elle y sera en bonnes mains.

Toutefois Lou Sin-yuan avait, de son vivant, publié une partie des textes rares qu'il possédait: ce sont ces textes qui constituent le 十萬卷樓叢書 *Che wan kuan leou ts'ong chou*. Les œuvres écrites par Lou Sin-yuan lui-même sont réunies principalement en une collection non moins considérable, le 潛園總集 *Ts'ien yuan tsong tsi* (2). Quelques autres œuvres, comme le 歸安縣

paru que beaucoup plus tard, avec une préface de 1858 par 宋翔鳳 Song Siang-fong et des postfaces de 1879 par 張瑛 Tehang Ying et de 1898 par 瞿啓甲 K'iu K'i-kia. C'est, après le catalogue de la bibliothèque de Lou Sin-yuan, le meilleur catalogue d'une bibliothèque chinoise contemporaine qui soit venu à ma connaissance; j'aurai souvent à le citer au cours du présent article.

(1) Lou Sin-yuan avait pour 陸剛甫 Kang-fou et pour hao 存齋 Ts'ouen-tchai; aussi plusieurs des œuvres qu'on verra figurer plus loin dans le *Ts'ien yuan tsong tsi* portent-elles en tête des chapitres une autre indication: « n° 1 (ou 2, ou 3, etc.) du 存齋雜纂 *Ts'ouen tchai tsa tsouan* », c'est-à-dire des œuvres de Lou Sin-yuan. De 1881 à 1886, Lou Sin-yuan porte les titres suivants: 誥授榮祿大夫三品頂戴前分巡廣東高廉兵備道加四級. En 1887, il faut remplacer *kouang-long ping-peï-lao* par 廣東南韶連兵備道兼管水利太平關監督. Quelque temps après, Lou Sin-yuan est nommé intendant de la gabelle au Fou-kien, et en 1895 ses titres sont: 誥授榮祿大夫三品頂戴前廣東南韶連兵備道調補高廉道權福建鹽運使司鹽法道加四級.

(2) Cette collection ne doit pas être confondue avec le 潛園集錄 *Ts'ien yuan tsi lou* publié en 1822 par 屠倬 T'ou Tcho. Je n'ai pas vu l'ouvrage de T'ou Tcho; les indications données à son sujet par le 東京圖書館和漢書分類目錄後編 *Tōkyō toshokwan wakansho bunrui mokuroku kōhen* (éd. de 1885, p. 261) et le 內閣文庫圖書目錄 *Naikaku bunko tosho mokuroku* (漢書門, éd. de 1890, II, 719) ne concordent pas. Le *Naikaku bunko tosho mokuroku* (*ibid.*, II, 764) mentionne en outre un 潛園集 *Ts'ien yuan tsi*, en 1 ch., par 曾沂 Tseng Yi, des Ts'ing.

志 *Kouei ngan hien tche* ou le 千覽亭古埤圖釋 *Ts'ien pi l'ing kou tchouan l'ou che* ont paru en dehors de cette collection (1). Enfin, il doit rester des ouvrages de Lou Sin-yuan qui n'ont pas été publiés, ou du moins que je n'ai jamais rencontrés : tels le 儀顧堂二集 *Yi kou l'ang eul tsi* et le 儀顧堂三跋 *Yi kou l'ang san pa*, auxquels il renvoie lui-même plusieurs fois (2). Le but du présent travail est de montrer la grande importance, pour les études sinologiques, du *Che wan kiuan leou ts'ong chou* et du *Ts'ien yuan tsong tsi*.

*
*
*

I. CHE WAN KIUAN LEOU TS'ONG CHOU.

Cette collection a été publiée xylographiquement chez l'auteur en trois séries, de chacune quatre *l'ao* ; la première série (nos 1-16) est de 1877-1879 ; la 2^e (nos 17-36) est de 1882 ; la 3^e (nos 37-50) est de 1892. Voici la liste des ouvrages incorporés au *ts'ong-chou* :

1° 尙書注 *CHANG CHOU TCHOU* ou 書經注 *CHOU KING TCHOU*, « Commentaire du *Chou king* », en 12 ch., par 金履祥 *Kin Li-siang*, des Song. — Sur cet écrivain connu, cf. Giles, *Biographical Dictionary*, n° 381. L'œuvre de jeunesse publiée ici n'a été connue ni des bibliographes de K'ien-long, ni de Jouan Yuan. Un exemplaire manuscrit comprenant seulement les ch. 7-12 était décrit au 愛日精廬藏書志 *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche* de 張金吾 *Tchang Kin-wou* (ch. 2, ff. 4-5) (3). L'exemplaire reproduit ici a été obtenu par Lou Sin-yuan en 1871 ; au XVIII^e siècle, il avait appartenu à 秦蕙田 *Ts'in Houei-t'ien* (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 390).

2° 通鑑釋文 *T'ONG KIEN CHE WEN*, en 30 ch., par 史紹 *Che Tchao*, des Song. — Reproduction d'une édition des Song. Le titre complet est 資治通鑑釋文 *Tseu tche l'ong kien che wen*. En tête, il y a une préface de 1160, par 馮時行 *Fong Che-hing*. Sur *Che Tchao*, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1704, mais en reportant les dates de *Che Tchao* vers 1100-1160 ; on ne peut pas préciser davantage. Ce commentaire de l'œuvre de *Sseu-ma Kouang* est l'un des trois qui ont précédé l'œuvre classique de 胡三省 *Hou San-sing* (4). L'ouvrage était

(1) On trouvera plus loin quelques renseignements sur ces deux ouvrages.

(2) Cf. *K'iun chou kiao pou*, ch. 50, f° 1 r° ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 57, f° 4 r° ; *Jang li kouan kouo yen lou*, ch. 1, f° 17.

(3) Un autre exemplaire semblable est décrit dans le *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 2, f° 12.

(4) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 47, ff. 15-16. Les bibliographes de K'ien-long n'ont consacré de notice spéciale à aucun de ces trois commentaires, dont ils n'ont peut-être pas eu d'exemplaire entre les mains. Aussi n'en parlent-ils qu'à propos de l'ouvrage en 12 ch. que *Hou San-sing* consacra à montrer les erreurs de ces commentaires, et qui est intitulé *資治通鑑釋文辨誤 Tseu tche l'ong kien che wen pien wou*. Sur ce dernier ouvrage, cf.

devenu très rare. L'exemplaire reproduit par Lou Sin-yuan avait fait partie de la bibliothèque de Houang P'ei-lie (1).

3° 陸宣公奏議注 LOU SIUAN KONG TSEOU YI TCHOU ou 註陸宣公奏議 TCHOU LOU SIUAN KONG TSEOU YI, 15 ch. — Ce sont là les célèbres rapports au trône de 陸贄 Lou Tche, des T'ang (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1406), qu'on connaissait en tant qu'ils sont reproduits dans la collection des œuvres de Lou Tche (2). Mais il s'agit ici d'une recension des rapports seuls, en 15 ch., accompagnée d'un commentaire écrit en 1132 par 郎曄 Lang Ye. Cette recension est restée inconnue des bibliographes de K'ien-long, mais Jouan Yuan l'a signalée au ch. 5 de son 四庫未收書目提要 *Sseu k'ou wei cheou chou mou pi yao*. Elle est reproduite par Lou Sin-yuan d'après un exemplaire d'une édition de 1354 (3).

encore *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 9, f° 6 v° ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 20, f° 13 v° ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 9, f° 8 ; *Naikaku...*, 1, 499.

(1) L'ouvrage n'est pas mentionné dans le 士禮居藏書題跋記 *Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki* de Houang P'ei-lie, mais il en est effectivement question dans le *Po song yi tch'an fou* de Kou Kouang-k'i. Cf. aussi *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 9, ff. 3-5 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 20, ff. 9-10 ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 9, f° 7.

(2) Aussi ces rapports ne figurent-ils pas dans la section correspondante du *Sseu kou...*, et n'en est-il question que dans les chapitres consacrés aux « collections littéraires ». La collection des œuvres de Lou Tche, en 22 ch., porte souvent le titre de 翰苑集 *Han yuan tsi* ; elle est l'objet d'une notice assez importante dans le *Sseu k'ou...*, ch. 150, ff. 7-8. En réalité, ce prétendu *Han yuan tsi* est aujourd'hui incomplet, et ses 22 ch. ne comprennent que les rapports au trône.

(3) La bibliographie ancienne des œuvres de Lou Tche est assez compliquée. On en trouvera les principaux éléments dans les notices du *Sseu kou...* et de Jouan Yuan, et dans les ouvrages suivants : *K'in ting l'ien lou lin lang chou mou heou pien*, ch. 1, ff. 14-15 ; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 29, ff. 8-10 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 25, f° 3 ; 平津館鑒藏書籍記 *P'ing tsin kouan kien ts'ang chou tsi ki*, ch. 1, f° 7 v° et section 補遺 *pou-yi*, f° 4 ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 9, f° 51 r° ; *Naikaku...*, 1, 236 ; 經籍訪古志 *King tsi fang kou tche*, ch. 6, ff. 16-17. Parmi les éditions signalées dans le *Naikaku...*, l'une, datant des Ming, serait divisée en 15 ch. comme la recension de Lang Ye, et aurait des annotations de 謝枋得 *Sie Fang-tō* des Song ; les deux autres sont japonaises et comportent respectivement 12 et 14 ch. ; celle en 14 ch., imprimée avec des caractères mobiles, a été revue par 母里豹 *Bori Hyō* (?). Enfin 石川安貞 *Ishikawa Yasusada* (ou 石川香山 *Ishikawa Kōzan*) a publié en 1790 un 陸宣公全集釋義 *Rikusenkō zenshū shakugi* (*Lou siuan kong ts'uan tsi che yi*), en 24 ch. (cf. 大日本人名辭書 *Dai-Nihon jimmei jisho*, 4^e éd., p. 121 ; 漢籍解題 *Kanseki kaidai*, p. 580). L'édition signalée dans le *King tsi fang kou tche* est une édition coréenne, parue en 1465-1487, de la recension en 22 ch. ; c'est sans doute celle dont M. Courant avait trouvé l'indication dans le *Kō sa tchoal yo* (cf. *Bibliogr. coréenne*, n° 3085). L'édition du *Lou siuan kong tseou yi* annotée par *Sie Fang-tō* et que possède la bibliothèque du palais à Tōkyō soulève un problème assez bizarre et que je ne suis pas actuellement en état de résoudre. *Sie Fang-tō* est un écrivain connu du XIII^e siècle (cf. *Song che*,

4° 史職之方 *CHE TSAI TCHE FANG*, 2 ch., par 史堪 *Che K'an* (H. 載之 *Tsai-tche*), des Song. — On ne sait rien de l'auteur, sinon qu'il était du Sseu-tch'ouan. Le livre est un recueil de prescriptions médicales, qui est mentionné dans le 直齋書錄解題 *T'che tchai chou lou kiai l'i* de 陳振孫 *Tch'en Tchen-souen* (ch. 13, f° 11^{re} de l'édition du *Wou-ying-tien*). *Lou Sin-yuan* a réédité l'ouvrage d'après un exemplaire imprimé sous les Song du Nord.⁽¹⁾

5° 陰証畧例 *YIN TCHENG LIO LI*, 1 ch., par 王好古 *Wang Hao-kou*, des Yuan. — C'est une œuvre médicale. Trois autres œuvres médicales du même auteur sont décrites par les bibliographes de K'ien-long, et à leur suite par *Wylie* (*Notes on Chinese literature*, éd. de 1867, p. 79); l'une, que *Wylie* dit seulement avoir été écrite « previous to 1241 », est en réalité de 1237; une autre, qu'il rapporte à 1308, est peut-être, si on corrige 至大 *tche-la* en 至元 *tche-yuan*, de 1264. Quant au *Yin tcheng lio li*, il a été écrit de 1232 à 1236; aucun bibliographe moderne, sauf 錢曾 *Ts'ien Ts'eng*, ne l'avait signalé; il est édité ici d'après un ancien manuscrit qui a fait partie de plusieurs bibliothèques célèbres⁽²⁾.

ch. 425, ff. 8-9; *Giles, Biogr. Dict.*, n° 750, où il faut lire 君直 *Kiun-tche* au lieu de 君實 *Kiun-che*). On connaît une encyclopédie 翰苑新書 *Han yuan sin chou*, qui existe aujourd'hui en deux états, mais dont la recension la plus ancienne et la plus développée remonte certainement aux Song du Sud. Or certains exemplaires portent que le *Han yuan sin chou* est l'œuvre de *Sie Fang-tô*. Les bibliographes de K'ien-long ont montré que cette attribution ne repose sur rien, mais n'ont pas vu ce qui avait pu l'accréditer. Comme les œuvres de *Lou Tche* portaient souvent le titre de *Han yuan tsi*, et que *Sie Fang-tô* en avait écrit un commentaire, je pense que c'est par une confusion entre le *Han yuan tsi* et le *Han yuan sin chou* que cette dernière œuvre a été également mise au compte de *Sie Fang-tô*. Sur le *Han yuan sin chou*, cf. *Sseu k'ou...*, ch. 135, ff. 54-55; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 61, ff. 17-18; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 17, f° 14; *King tsi fang kou tche*, ch. 5, ff. 10-11; *Naikaku...*, 1, 366.

(1) Cf. sur cet ouvrage: *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 45, ff. 15-15; *Yi kou l'ang siu pa*, ch. 9, f° 12; *Sseu k'ou wei cheou chou mou l'i yao*, ch. 3; *P'ing tsin kouan kien ts'ang chou tsi ki*, sect. *pou-yi*, f° 18^r; *Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki*, ch. 3, ff. 21-25; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 14, f° 22; *King tsi fang kou tche*, sect. *pou-yi*, f° 58; *Naikaku...*, 11, 540.

(2) La notice de *Ts'ien Ts'eng* se trouve dans le 讀書敏求記 *Tou chou min k'ieou ki*, éd. du 海山仙館叢書 *Hai chan sien kouan ts'ong chou*, ch. 3, f° 61. Le titre y est écrit 海藏老人陰証畧例 *Hai tsang lao jen yin tcheng lio li*, et c'est aussi le titre complet du manuscrit de *Lou Sin-yuan*, comme on le voit par la notice donnée dans le *Pi song leou ts'ang chou tche* (ch. 47, ff. 11-12); dans les deux exemplaires, l'ouvrage débute par une préface de l'auteur et par une autre de 麻草 *Ma Ko*. Le *Yin tcheng lio li* a été incorporé partiellement au 濟生拔粹方 *Tsi cheng pa souei fang* de 杜思敬 *Tou Sseu-king*, en 19 ch., dont l'auteur a écrit la préface en 1315; cet ouvrage n'a pas été connu des bibliographes de K'ien-long, mais on trouvera des renseignements à son sujet dans le *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 47, ff. 22-25, et dans le *King tsi fang kou tche*, sect. *pou-yi*, f° 75^v. Sur *Wang Hao-kou*, cf. encore *Bretschneider*, dans *J. N.-Ch. Br. R. As. Soc.*, xvi, 48; *Sseu k'ou...*, ch. 104, ff. 8-11; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 14, f° 29^v; *King tsi fang kou tche*, sect. *pou-yi*, ff. 72-75.

6° 本草衍義 PEN TS'AO YEN YI, 20 ch., par 寇宗奭 K'ou Tsong-che, des Song (1). — C'est l'ouvrage qui était indiqué comme n'ayant que 3 ch. dans le *Botanicon Sinicum* (*J. N.-Ch. Br. R. A. Soc.*, xvi, 48, n° 27). Il a été achevé en 1116 (Bretschneider disait 1115). Les bibliographies des Song le mentionnent (2). Le *Pen ts'ao yen yi* consiste en une série de remarques destinées principalement à rectifier et compléter la grande *Materia medica*, telle qu'elle venait d'être fixée sous le titre de 政和重修經史證類備用本草 *Tcheng houo tch'ong sieou king che tcheng lei pei yong pen ts'ao*. L'ouvrage était introuvable; toutefois la majeure partie en avait été jointe dès l'époque des Kin à l'édition de la *Materia medica* publiée par 張存惠 Tchang Ts'ouen-houei, et qui a été reproduite depuis lors à diverses reprises. Lou Sin-yuan s'est servi de l'édition publiée en 1119 par 寇約 K'ou Yo, neveu de K'ou Tsong-che, ou plutôt d'une édition du XIII^e siècle qui était un *fac-simile* de celle de 1119. Il faut ajouter qu'un 圖經集註衍義本草 *T'ouking tsi tchou yen yipents'ao* en 42 ch., qui est l'œuvre de K'ou Tsong-che revue par 許洪 Hiu Hong des Song, est incorporé au *Canon taoïste* (cf. 道藏經目錄詳註 *Tao tsang king mou lou siang tchou* de 李杰 Li Kie, ch. 3, f° 19); mais les lettrés ne sont pas allés l'y chercher. Rappelons enfin qu'en dehors de l'ouvrage de K'ou Tsong-che, un autre texte très important de *Materia medica* a été rendu accessible assez récemment et est resté inconnu de Bretschneider: ce sont 10 chapitres du 新修本草 *Sin sieou pen ts'ao* de 李勣 Li Tsi, des T'ang (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 340).

7° 師友雜誌 CHE YEOU TSA TCHE, 1 ch., par 呂本中 Lu Pen-tchong, des Song. — Lu Pen-tchong (H. 居仁 Kiu-jen) appartient à une des familles de lettrés les plus en vue sous les Song; il est le père de l'écrivain 呂祖謙 Lu Tsou-k'ien (sur lequel cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1457). Le *Song che* contient (ch. 376) une biographie de Lu Pen-tchong. Le *Che yeou tsa tche* a été connu des bibliographes des Song, mais non de ceux de K'ien-long; c'est un recueil de notes et d'anecdotes sur Lu Pen-tchong lui-même et ses amis. Il y avait eu une édition sous les Song, et peut-être l'ancien manuscrit utilisé par Lou Sin-yuan en dérive-t-il (3).

(1) Cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 45, ff. 12-13; *Yi kou l'ang siu pa*, ch. 9, f° 13; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 14, f° 18; *P'ing tsin kouan kien ts'ang chou tsi ki*, ch. 1, f° 6 r°; 東湖叢記 *Tong hou ts'ong ki*, ch. 5, f° 5; Courant, *Bibliographie coréenne*, n° 5196; *King tsi fang kou tche*, sect. *pou-yi*, ff. 16-17; *Naikaku...*, 1, 121.

(2) Cf. *Tche tchai chou lou kiai l'i*, ch. 13, ff. 4-5; 郡齋讀書志 *Kiun tchai tou chou tche* de 晁公武 Tch'ao Kong-wou, éd. du texte de 瞿 K'iu parue en 1880, ch. 15, f° 14; mais Tch'en Tchen-souen donne 10 ch. au lieu de 20, et Tch'ao Kong-wou écrit 本草廣義 *Pen ts'ao kouang yi* au lieu de *Pen ts'ao yen yi*.

(3) Pour cet ouvrage et le suivant, cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 57, f° 15 v°. où 薇 est à lire 微 *wei*.

8° 紫微雜說 TSEU WEI TSA CHOU, 1 ch., par le même. — Edité d'après le même manuscrit que le précédent. Ce sont des remarques sur l'antiquité. L'ouvrage est décrit au *Catalogue impérial* (1).

9° 可書 K'o CHOU, par 張知甫 Tchang Tche-fou, des Song (Tche-fou est un hao, mais on ignore le ming de l'auteur). — Cet ouvrage a été incorporé au *Sseu k'ou ts'iuan chou*, mais uniquement grâce aux extraits conservés par le *Yong lo ta tien*; ce sont ces extraits qui ont été édités ensuite dans le *守山閣叢書 Cheou chan ko ts'ong chou*. Le manuscrit édité par Lou Sin-yuan comprend soixante articles nouveaux. Le *K'o chou*, recueil de notes sur des événements contemporains, a été certainement composé vers le milieu du XI^e siècle (2).

10° 東原錄 TONG YUAN LOU, 1 ch., par 龔鼎臣 Kong Ting-tch'en, des Song. — Wylie, à la suite des bibliographes de K'ien-long, a déjà mentionné cet ouvrage assez court, qui remonte au XI^e siècle, et se compose de notes sur les classiques et l'antiquité (*Notes on Chinese literature*, p. 131). Lou Sin-yuan en donne une édition meilleure d'après un ancien manuscrit (3).

11° 地理葬書集註 TI LI TSANG CHOU TSI TCHOU, ou seulement TSANG CHOU TSI TCHOU, 9 ch., par 鄭諱 Tcheng Mi, des Yuan (4). — Le *Tsang chou*, traité de géomancie funéraire, est bien connu. On en met souvent la rédaction primitive sur le compte de 郭璞 Kouo P'o; c'est une attribution tout à fait gratuite. Une première refonte est en tout cas l'œuvre de 蔡元定 Ts'ai Yuan-ting; puis, en 1341-1367, une nouvelle recension fut publiée par 吳澄 Wou Tch'eng, le commentateur bien connu de Lao-tseu et Tchouang-tseu (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2316). C'est cette recension de Wou Tch'eng qui a été incorporée au *Sseu k'ou ts'iuan chou*, avec un commentaire anonyme que les bibliographes de K'ien-long tendaient à attribuer à 劉則章 Lieou Tsö-tchang. Mais dès l'apparition de l'œuvre de Wou Tch'eng, Tcheng Mi en avait fait un commentaire qui fut imprimé immédiatement, et c'est un des exemplaires de cette édition qui est reproduit par Lou Sin-yuan. On y trouve en appendice un court *葬書問對 Tsang chou wen touei* et une postface de 1353 par 趙沅 Tchao Fang. Dans une préface, Lou Sin-yuan manifeste son parfait scepticisme vis-à-vis de la géomancie et en particulier vis-à-vis du *Tsang chou*, dont les croyants ont fait un *葬經 Tsang king* (5).

(1) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 121, ff. 12-13.

(2) L'ouvrage est souvent indiqué sous le titre de 張氏可書 *Tchang che k'o chou*. Cf. à son sujet *Sseu k'ou...*, ch. 141, ff. 20-21; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 63, f° 14 v°.

(3) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 120, ff. 12-13; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 57, f° 5 r°; *Naikaku...*, 1, 188.

(4) La table mise en tête du *ts'ong-chou* écrit faussement 鄭諱 Tcheng Che.

(5) Cf. aussi *Sseu k'ou...*, ch. 109, ff. 1-4; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 51, ff. 4-5; *Pi song leou ts'ang chou siu tche*, ch. 4, ff. 22-23; *Tou chou min k'ieou ki*, ch. 3, f° 45; *Che li kiu ts'ang chou i pa ki*, ch. 3, f° 29; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 15, f° 10; *Naikaku...*, 11, 281.

12° 醫經正本書 *YI KING TCHENG PEN CHOU*, 1 ch., par 程迥 *Tch'eng K'iong*, des Song. — La préface de l'auteur est datée de 1176. *Tch'eng K'iong* se livre à des attaques assez vives contre les médecins de son temps, leurs livres et leurs théories. L'ouvrage ne figure pas au *Catalogue impérial*, mais il est indiqué par les bibliographes des Song (cf. *Tche tchai chou lou kiai t'i*, ch. 13, f° 3 v°) (1).

13° 人倫大統賦 *JEN LOUEN TA T'ONG FOU*, 2 ch., par 張行簡 *Tchang Hing-kien*, des Kin. — *Tchang Hing-kien*, reçu docteur en 1179, fut ministre ; sa biographie se trouve au ch. 106 du *Kin che*. Le *Jen louen ta t'ong fou* n'y est pas mentionné, mais l'attribution est garantie par ce fait que le commentaire joint à l'œuvre, écrit dès 1313 par 薛延年 *Sie Yen-nien*, nomme formellement *Tchang Hing-kien* comme l'auteur. L'édition donnée ici par *Lou Sin-yuan* suit la recension établie pour le *Sseu k'ou ts'iuan chou* par les bibliographes de K'ien-long en réunissant les extraits cités par le *Yong lo ta tien* (2). Cet ouvrage sur les « relations sociales » est d'un assez mince intérêt, mais le commentaire cite pas mal de textes aujourd'hui perdus.

14° 乙巳占 *YI SSEU TCHAN*, par 李淳風 *Li Tch'ouen-fong*, des T'ang (voir la biographie de l'auteur au ch. 79 du *Kieou t'ang chou*). — *Li Tch'ouen-fong* était un célèbre mathématicien, mort vers 670 ; des commentaires d'anciens ouvrages scientifiques lui sont encore attribués (cf. *Wylie, Notes*, pp. 16, 86, 91, 92, 93). Le *Yi sseu tchan* est un assez gros traité d'astrologie ; son nom vient d'un phénomène astronomique qui se produisit en l'année 乙巳 *yi-sseu* (645) de la période *tcheng-kouan*. L'ouvrage est indiqué au *Sin t'ang chou* comme ayant 12 ch., mais le *Kieou t'ang chou* (ch. 47, f° 5 r°), le *Song che* (ch. 206, f° 5 v°), le *Tche tchai chou lou kiai t'i*, (ch. 12, f° 17 v°), *Ma Touan-lin* et le 玉海 *Yu hai* n'en indiquent que 10 (3). Ni les bibliographes de K'ien-long, ni *Jouan Yuan* n'ont connu le *Yi sseu tchan* (4). *Lou Sin-yuan* le publie

(1) Cf. aussi *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 46, ff. 9-10 ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 14, ff. 24-25.

(2) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 109, ff. 39-40 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 51, ff. 13-14 ; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 23, ff. 12-13.

(3) Le *Yi sseu tchan* est aussi mentionné, mais sans que le nombre des ch. soit indiqué, dans la biographie de *Li Tch'ouen-fong* insérée au *Kieou t'ang chou*.

(4) Toutefois, les auteurs du *Sseu k'ou...* ont connu un 乙巳占畧例 *Yi sseu tchan lio li* en 15 ch., œuvre apocryphe, faussement attribuée à *Li Tch'ouen-fong* et qu'ils ont reléguée dans la section *ts'ouen-mou* (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 110, ff. 21-22), à côté d'un 玉曆通政經 *Yu li l'ong tcheng king* également mis sous le nom de *Li Tch'ouen-fong* et également apocryphe. Enfin ils ont signalé la mention, dans le *Song che* (ch. 206, f° 6 v°), d'un 乙巳指占圖經 *Yi sseu tche tchan l'ou king* en 5 ch., aujourd'hui perdu. Le *Yi sseu tchan lio li* est déjà mentionné, sous le titre de *Yi sseu lio li*, dans le *Tou chou min k'ieou ki* (ch. 3, f° 35 r°), dans le 述古堂藏書目 *Chou kou l'ang ts'ang chou mou* (éd. du *Yue ya l'ang ts'ong chou*, ch. 3, f° 7 r°) et dans le 絳雲樓書目 *Kiang yun leou chou mou* (éd. du *Yue ya l'ang ts'ong chou*, ch. 2, f° 20 v°).

ici d'après un manuscrit qui suit la division en 10 chapitres et semble remonter à un manuscrit établi pour l'empereur en 1129 (1).

15° 太上老子道德經集解 T'AI CHANG LAO TSEU TAO TÖ KING TSI KIAI OU TAO TÖ KING TSI KIAI, 2 ch., par 董思靖 Tong Sseu-tsing, des Song (2). — Aucun bibliographe n'a signalé ce commentaire du *Tao tö king*; on ne sait rien non plus sur l'auteur, mais il résulte de la préface que Tong Sseu-tsing devait être du Fou-kien, et qu'il a publié son livre en 1246. Lou Sin-yuan reproduit ici une édition préparée par 劉若淵 Lieou Jo-yuan, à la fin des Yuan ou tout au début des Ming. Tong Sseu-tsing cite un certain nombre d'ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. Tels sont du moins les renseignements que donne Lou Sin-yuan dans une préface qu'il a jointe à sa réédition; mais nous pouvons les compléter. Sans le mépris des lettrés pour les écritures taoïques et bouddhiques, Lou Sin-yuan eût rencontré dans le *Canon taoïste* des informations sur Tong Sseu-tsing. D'abord, on y trouve, en 4 ch., le *道德真經集解 Tao tö tchen king tsi kiai* de Tong Sseu-tsing (cf. *Tao tsang king mou lou siang tchou* de Li Kie, ch. 3, f° 10 r°), qui est probablement l'ouvrage même publié par Lou Sin-yuan. De plus, un autre ouvrage, le *太上洞玄靈寶自然九天生神玉章經解義 T'ai chang tong hiuan ling pao tseu jan kieou l'ien cheng chen yu tchang king kiai yi*, en 4 ch., y est attribué à Tong Sseu-tsing, taoïste du 天慶觀 T'ien-k'ing-kouan (*Tao tsang king mou lou siang tchou*, ch. 2, f° 8 r°), et par là est établie avec certitude l'origine foukienoïse du commentaire de Lao-tseu, que Lou Sin-yuan ne pouvait donner que comme une hypothèse.

16° 夷堅志 Yi KIEN TCHE, 甲集 *kia-tsi* en 20 ch.; 乙集 *yi-tsi*, en 20 ch.; 丙集 *ping-tsi*, en 20 ch.; 丁集 *ting-tsi*, en 20 ch., par 洪邁 Hong Mai, des Song. — Hong Mai est un écrivain très connu du XI^e siècle (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 894); on cite encore constamment son *容齋隨筆 Jong tchai souei pi*. Les diverses séries du *Yi kien tche* formaient primitivement un total de 420 ch.; c'était un recueil considérable de notes prises au jour le jour. Les bibliographes de K'ien-long n'avaient connu que 50 ch. de l'œuvre originale, et il est d'ailleurs fort difficile de se les procurer. Les éditions courantes, en 50 ch. ou même en 20, sont des extraits faits dès l'époque des Song en rangeant par

(1) La division en 12 ch. n'est indiquée à ma connaissance, en dehors du *Sin l'ang chou*, que par le *Kiang yun leou chou mou*, ch. 2, f° 19 v°. Le *Chou kou l'ang ts'ang chou mou*, qui, au ch. 3, f° 7 r°, mentionne le *Yi sseu tchan* en 10 ch., indique un peu plus loin (ch. 3, f° 8 v°) un *Yi sseu tchan* en 1 ch. Pour la bibliographie du *Yi sseu tchan*, on trouvera encore des indications dans le *崇文總目 Tch'ong wen tsong mou* (éd. du *Yue ya l'ang ts'ong chou*, ch. 4, f° 7 v°), le *遂初堂書目 Souei tch'ou l'ang chou mou* (éd. du *Hai chan sien kouan ts'ong ch'ou*, f° 30 v°); le titre y est écrit 乙巳占端錄 *Yi sseu tchan jouei lou*, le *Tou chou min k'ieou ki* (ch. 3, ff. 34-35), le *Pi song leou ts'ang chou tche* (ch. 51, ff. 1-2), le *Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki* (ch. 3, f° 28), et le *T'ie K'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 15, f° 10).

(2) La table des matières du *ts'ong-chou* porte, par erreur, Yuan au lieu de Song,

catégories des passages de l'œuvre entière. Jouan Yuan connut 80 ch. nouveaux de la rédaction première, et ce sont ces 80 ch., conservés par un exemplaire fragmentaire imprimé sous les Song, que Lou Sin-yuan a édités Cf. aussi *B. E. F. E.-O.*, III, 321 (1).

17° 明本排字九經直音 MING PEN P'AI TSEU KIEOU KING TCHE YIN, 2 ch. — Cet ouvrage n'est pas mentionné par les bibliographies des Song, et apparaît pour la première fois dans le *文淵閣書目 Wen yuan ko chou mou* des Ming (ch. 3, f° 7^{ro} de l'édition du *Tou houa tchai ts'ong chou*). L'exemplaire décrit par les bibliographes de K'ien-long avait été imprimé au 梅隱書堂 Mei-yin-chou-t'ang en 1287; Lou Sin-yuan de son côté en a acquis un autre, d'une édition de 麻沙 Ma-sa parue également sous les Yuan. Ce sont des remarques sur la prononciation des caractères des classiques; ces prononciations sont exprimées au moyen des quatre tons et par des caractères homophones, mais sans 反切 *fan-ts'ie*. Le *ming-pen* du titre fait allusion à la ville de 明州 Ming-tcheou. On ignorait le nom de l'auteur, mais Lou Sin-yuan montre que ce doit être 係奕 Souen Yi (H. 季昭 K'i-tchao), qui écrivait vers l'an 1200 (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 121, f° 24^{ro}). Il y a dans la bibliothèque du palais à Tôkyô un exemplaire d'une édition qui aurait été publiée en 1357; cf. *Naikaku...*, II, 404.

18° 周秦刻石釋音 TCHEOU TS'IN K'Ō CHE CHE YIN, 1 ch., par 吾邱衍 Wou-k'ieou Yen, des Yuan. — La préface de l'auteur est de 1308. Pour d'autres œuvres de Wou-k'ieou Yen, cf. Wylie, *Notes*, pp. 34, 112; *B. E. F. E.-O.*, II, 136. Le court traité publié ici par Lou Sin-yuan est une refonte d'un ouvrage de même titre publié en 1174-1189 par 楊文昇 Yang Wen-ping. Wou-k'ieou Yen y étudie les tambours de pierre des Tcheou (石鼓), les imprécations contre Tch'ou (詛楚), l'inscription du T'ai chan et celle du mont Yi (澤山); il rejette celle de la terrasse de 瑯琊 Lang-ya. Le *Tcheou ts'in k'o che che yin* a été décrit par les bibliographes de K'ien-long.

19° 切韻指掌圖 TS'IE YUN TCHE TCHANG T'OU, par 司馬光 Sseu-ma Kouang, des Song, 1 ch., avec un index (檢圖例 *kien-l'ou-li*) par 邵光祖 Chao Kouang-tsou, des Yuan (2). — Tous les sinologues connaissent les tables phonétiques par lesquelles s'ouvre le *K'ang hi tseu tien*. Or la première rédaction de ces tables remonte au célèbre historien et homme d'état Sseu-ma Kouang, qui les prépara à la suite d'un ordre impérial de 1067. Malheureusement, le travail de

(1) Cf. aussi *Song che*, ch. 206, f° 2^v; *Yi kou l'ang l'i pa*, ch. 9, f° 18^v-19^v; *Yi kou l'ang siu pa*, ch. 11, f° 15. Le *Soueï che kouang ki*, qui doit avoir été écrit entre 1225 et 1250, cite très souvent le *Yi kien tche*, mais toujours pour des passages faisant partie des quatre sections que Lou Sin-yuan a republiées. Il semble donc que, dès la fin des Song, l'ouvrage complet de Hong Mai était devenu rare. Ce sont aussi des recensions des sections *kia-tsi*, *yi-tsi* et *ping-tsi* qui sont signalées dans le *經籍訪古志 King tsi fang kou tche*, ch. 5, ff. 15-16.

(2) La table du *ts'ong-chou* écrit Song; c'est une inadvertance.

Sseu-ma Kouang, d'une grande importance pour l'histoire de la phonétique chinoise, était depuis longtemps inaccessible. Les bibliographes de K'ien-long déclarent que les éditions indépendantes en sont depuis longtemps perdues, et n'ont pu se servir que du texte reproduit dans le *Yong lo ta tien*. Dans la première moitié du XIX^e siècle, 錢儀吉 Ts'ien Yi-ki se proposait d'incorporer à son 經苑 *King yuan* le *Ts'ie yun tche tchang p'ou*, en 2 ch. [il faut sans doute lire 1 ch.], plus 1 ch. d'index; mais quand, en 1851, 錢尊煌 Ts'ien Tsouen-houang publia enfin le *King yuan* préparé par son père, le traité phonétique de Sseu-ma Kouang n'y figura pas. La seule réédition moderne paraît donc être celle de Lou Sin-yuan. Elle s'appuie non pas sur le *Yong lo ta tien* qui fut ici la seule source des bibliographes de K'ien-long, mais sur une édition indépendante remontant à l'époque mongole. Ajoutons que Lou Sin-yuan s'était procuré un exemplaire manuscrit reproduisant strictement une édition encore plus ancienne, publiée en 1230 par un descendant de Sseu-ma Kouang; elle est décrite au *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 16, f^o 16 v^o. On trouvera enfin d'autres renseignements sur les deux exemplaires possédés par Lou Sin-yuan au ch. 12, ff. 17-18, de son 儀顧堂集 *Yi kou t'ang tsi*.

20^e 許國公奏議 HIU KOUO KONG TSEOU YI, en 4 ch., par 吳潛 Wou Ts'ien, des Song. — Sur cet ouvrage, cf. le *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 25, f^o 20 v^o, et le *Yi kou t'ang tsi*, ch. 13, ff. 1-2. La biographie de l'homme d'état Wou Ts'ien se trouve au ch. 418 de l'*Histoire des Song*. Il y est fait mention de plusieurs rapports au trône dont aucun ne se trouve dans le recueil d'écrits de Wou Ts'ien incorporé au *Sseu k'ou ts'iuan chou* sous le titre de 履齋遺集 *Lu tchai yi tsi*. A ce même recueil manquent également des poésies conservées dans le 四明續志 *Sseu ming siu tche*. L'ouvrage retrouvé et publié pour la première fois par Lou Sin-yuan est un recueil des rapports présentés au trône par Wou Ts'ien, classés par ordre de date; le manuscrit en a été établi postérieurement aux Song par un descendant de l'auteur. Ces rapports s'échelonnent sur les années 1231-1260. L'ouvrage est également décrit dans le *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 9, f^o 33 r^o).

21^e 紹陶錄 CHAO T'AO LOU, en 2 ch., par 王質 Wang Tche, des Song. — Wang Tche vivait au XI^e siècle; une courte notice lui est consacrée dans le ch. 269 de l'*Histoire des Song*. Le titre de son opuscule est parfois écrit 雲韜堂紹陶錄 *Yun t'ao t'ang chao t'ao lou*. Il ne semble pas que l'ouvrage ait été édité; les bibliographes de K'ien-long ne l'ont pas connu. Lou Sin-yuan en possédait deux manuscrits qu'il décrit sommairement dans son *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 26, f^o 14 v^o. Le *Chao t'ao lou* consiste en quelques notices biographiques et un certain nombre de poésies. Cf aussi *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 10, f^o 4 r^o).

22^e 漢丞相諸葛忠武侯傳 HAN TCH'ENG SIANG TCHOU KO TCHONG WOU HEOU TCHOUAN, ou seulement TCHOU KO TCHONG WOU HEOU TCHOUAN, 1 ch., par 張弼 Tchang Che, des Song. — On sait quelle a été au cours de l'histoire

chinoise la fortune grandissante de Tchou-ko Leang, portée à son maximum par le roman *San kouo tche yen yi*. Les historiens des Song, Sseu-ma Kouang et Tchou Hi, estimaient que l'auteur du *San kouo tche* véritable, Tch'en Cheou, n'avait pas rendu une justice suffisante au héros : par partialité pour les Wei, Tch'en Cheou aurait représenté le général des Han comme plus capable de faire de la musique que de sauver l'État. La biographie écrite par Tchang Che est écrite dans ce même esprit de réaction contre Tch'en Cheou ; il faudra voir si les historiens-philosophes des Song n'ont pas là encore truqué l'ancienne histoire chinoise comme ils ont altéré l'ancienne philosophie. Quoi qu'il en soit, cette biographie de Tchou-ko Leang était fort rare. Restée inconnue des bibliographes de K'ien-long, elle avait été au début du XIX^e siècle l'objet d'une notice de Jouan Yuan. Lou Sin-yuan la publie ici d'après un ancien manuscrit qui copiait une édition des Song (1).

23° 保越錄 PAO YUE LOU, 1 ch., par 徐勉之 Siu Mien-tche, des Yuan (2). — Cet ouvrage, décrit par les bibliographes de K'ien-long (*Sseu k'ou...*, ch. 58, f° 36), a déjà été signalé par Wylie (*Notes*, p. 29). Il raconte le siège infructueux de Chao-hing tenté en 1359 par une armée du futur fondateur des Ming. Beaucoup de méfaits des assiégeants y sont relatés, entre autres la violation des sépultures des Song, qui naturellement ont été passés sous silence dans les *che-lou* des Ming, et ensuite dans le *Ming che*. Le *Pao yue lou* est en somme analogue à ces récits d'épisodes de la conquête mandchoue qui ont été édités ou réédités en grand nombre dans ces dernières années et dont un bon spécimen a été traduit dans le *Bulletin* (t. VII, pp. 297-312) sous le titre de *Journal d'un bourgeois de Yang-tcheou*. Le texte du *Pao yue lou*, tel qu'il fut connu des bibliographes de K'ien-long, avait été quelque peu remanié sous les Ming et ne portait pas de nom d'auteur. Lou Sin-yuan a eu à sa disposition le texte provenant du *Sseu k'ou ts'iuan chou* (en une copie faite sur l'exemplaire dit du Wen-lan-ko), et en outre un ancien exemplaire manuscrit, comportant la préface écrite en 1359 par l'auteur : c'est ce second exemplaire qu'il a suivi (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 27, f° 30 ro).

24° 北戶錄 PEI HOU LOU, 3 ch., par 段公路 Touan Kong-lou, des T'ang. — Cet ouvrage est bien connu pour être incorporé au *古今說海 Kou kin chouo hai*, d'où il a passé dans le *Chouo feou* accru et dans plusieurs autres *ts'ong-chou* (*Siu po tch'ouan hio hai*, *Hio hai lai pien*, etc.) Le titre est une allusion à une phrase de Sseu-ma Ts'ien, où les pays au Sud du tropique sont qualifiés de *pei-hou*, « portes [tournées vers] le Nord » (cf. Chavannes, *Mém. histor.*, II, 136, 148). Dans le *Pei hou lou*, écrit vers 875, il est en effet surtout question de produits du Kouang-tong et de l'Annam. Touan Kong-lou cite un grand

(1) Cf. *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*, ch. 5 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 26, ff. 23-24.

(2) La table du *ts'ong-chou* porte par erreur Siu Mien au lieu de Siu Mien-tche.

nombre d'ouvrages aujourd'hui perdus, et le dépouillement de son livre importe à l'étude des connaissances que les Chinois avaient alors sur les peuples et les produits étrangers. Mais toutes les éditions modernes étaient exécrables. Heureusement Lou Sin-yuan put acquérir un exemplaire manuscrit qui, sous les Ming, appartenait au Ki-kou-ko et qui reproduisait une édition des Song du Sud ; on y trouve pour la première fois le texte complet de Touan Kong-lou, avec un commentaire par 崔龜圖 Ts'ouei Kouei-t'ou. Il s'en faut cependant que cette édition soit parfaite. Lou Sin-yuan a corrigé beaucoup de fautes de son manuscrit, et les détaille en 6 pages de notes critiques (校勘記) ; mais il y aurait encore beaucoup à dire. Ainsi au ch. 2, fo 10 vo, une citation est annoncée par 書云 *chou yun* ; il est évident — car il ne s'agit pas du *Chou king* — qu'un caractère au moins manque avant *chou* pour compléter le titre de l'ouvrage. Dans cette citation, qui porte sur le Navasānghārāma de Bactres, il est non moins clair qu'il faut corriger 縛唱 Fou-tch'ang en 縛喝 Fou-ho, qui est précisément l'orthographe de Hiuan-tsang. Ailleurs, au ch. 1, fo 14 vo, un paragraphe du commentaire débute par 公路嘗見 *Kong lou tch'ang kien* : c'est certainement là un passage écrit par Touan Kong-lou lui-même, et qui a été faussement attribué à Ts'ouei Kouei-t'ou (1).

25^o 歲時廣記 SOUEI CHE KOUANG KI, 42 ch. (dont 1 d'introduction et 1 de supplément, non numérotés), par 陳元靚 Tch'en Yuan-tsing, des Song. — Parmi les ouvrages concernant les fêtes annuelles et les cérémonies ou croyances qui s'y rattachent, il ne nous en est pas parvenu de plus ancien que le *Souei che kouang ki*. Encore les bibliographes de K'ien-long n'en ont-ils connu que les quatre premiers chapitres (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 67, fo 1 vo ; Wylie, *Notes*, p. 34). Pour la première fois dans les temps modernes, Lou Sin-yuan édite l'ouvrage complet d'après un ancien manuscrit (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 29, fo 1 vo ; *Yi kou l'ang tsi*, ch. 13, fo 8) ; toutefois il y manque le ch. 6 (2). Ce n'est pas ici le lieu d'étudier en détail le *Souei che kouang ki* ; mais il est bon de signaler qu'il donne sur les coutumes populaires aux diverses saisons un grand nombre de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs :

(1) Enfin peut-être cette édition même des Song du Sud n'était-elle pas sans quelques lacunes. Du moins une rapide lecture ne m'y a-t-elle pas fait retrouver un passage que cite le *Souei che kouang ki*, ch. 23, fo 15, sur l'oiseau 布穀 *pou-kou*. Le *Pei hou lou* est parfois appelé 北戶雜錄 *Pei hou tsa lou*. Le *Song che*, ch. 205, f 8 v°, l'attribue à 陸希聖 Lou Hi-cheng, en même temps qu'il cite (ch. 205, f 9 v°) un *Pei hou tsa lou* de Touan Kong-lou en 1 ch. Il s'agit en réalité d'un même ouvrage, et l'erreur provient de ce qu'en tête du *Pei hou lou*, il y a une préface par Lou Hi-cheng. Pour la bibliographie du *Pei hou lou*, cf. encore *Sseu k'ou...*, ch. 70, ff. 26-27 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 34, f 1 vo ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 11, f 19 ; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 17, f 4 v°.

(2) Peut-être sera-t-il possible de combler quelque jour cette lacune. Le *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 11, ff. 1-2) décrit en effet un manuscrit du *Souei che kouang ki* où il manque le ch. 5, mais qui contient encore la majeure partie du ch. 6.

ainsi les ch. 29 et 30 sont tout entiers consacrés à ces fêtes d'*avalambana* qui marquaient le 中元 *tchong-yuan*, c'est-à-dire le 15 du septième mois. Un très grand nombre des ouvrages cités sont aujourd'hui perdus ou incomplets : à ce point de vue, l'ouvrage importe grandement à quiconque veut faire de la critique de textes. On trouvera là par exemple de nombreuses citations du 漢武帝內傳 *Han wou ti nei tchouan* (cf. Wylie, *Notes*, p. 153 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 64, f° 10 v°) ; or les éditions existantes du *Han wou ti nei tchouan* ne donnent guère que la moitié du texte qu'on connaissait sous les Song. Quelques passages sont tirés d'ouvrages en *sou-houa*, et par suite comptent parmi les plus anciens documents en chinois vulgaire. Plusieurs citations du 燕北雜記 *Yen pei tsa ki* de 武珪 *Wou Kouei* conservent, en transcription chinoise et en traduction, les noms indigènes de fêtes que célébraient les K'i-tan, et prêteront certainement à d'importantes remarques sur une langue dont on n'a retrouvé jusqu'ici aucun monument (1). On rencontre aussi une citation d'un 使遼錄 *Che leao lou* (2) et une d'un 使燕錄 *Che yen lou* (3), qui ne subsistent plus, au moins intégralement. Quelques passages concernent Koutchar (ch. 7, ff. 16, 17 ; ch. 23, f° 20 ; ch. additionnel, f° 8), Tourfan (ch. 15, f° 18 r° et v°), le Nan-tchao (ch. 7, f° 18 r°), Khotan (ch. 22, f° 7 v°). Notons aussi d'intéressantes versions des légendes concernant Tchang K'ien, Kouo Tseu-yi (début du ch. 27). Bref, nous avons dans cet ouvrage, en une édition très sûre, une mine d'informations nouvelles (4).

(1) Cf. ch. 7, f° 18 ; ch. 25, f° 21 ; ch. 30, f° 10 ; ch. 33, f° 13 ; ch. 36, f° 11 ; ch. 37, f° 7 ; ch. 38, f° 14 ; ch. 39, f° 13. Le *Yen pei tsa ki* ou 燕北雜錄 *Yen pei tsa lou* doit dater de 1061 ; cf. *Tche tchai chou lou kiai l'i*, ch. 5, ff. 7-8 ; 玉海 *Yu hai*, ch. 16, f° 13. Les citations qu'en donne le *Souei che kouang ki* concordent en général avec les fragments anonymes insérés sous la rubrique 歲時雜記 *Souei che tsa ki* dans le 契丹國志 *K'i tan kouo tche* (ch. 27), et qui doivent être par suite des fragments du *Yen pei tsa ki*. Il n'y aurait donc pas à rapprocher ces fragments du *Souei che tsa ki* en 2 ch. publié sous les Song par 呂希哲 *Lu Hi-tchō* (cf. *Tche tchai chou lou kiai l'i*, ch. 6, f° 23 r°). On trouvera une autre citation du *Yen pei tsa ki* dans le 敬齋古今艱 *King tchai kou kin l'ou* publié sous les Yuan par 李冶 *Li Ye* (ch. 4, f° 27 de l'éd. du *Wou-ying-tien*).

(2) Il doit s'agir du 張浮休使遼錄 *Tchang feou hieou che leao lou* de 張舜民 *Tchang Chouen-min*, en 2 ch., qui date de 1094 et est décrit dans le *Kiun tchai tou chou tche* (éd. de 1880, ch. 7, f° 4 r°). Cet ouvrage est en partie reproduit dans le ch. 25 du *K'i tan kouo tche* sous le titre de 張舜民使北記 *Tchang chouen min che pei ki*.

(3) Je suppose que c'est là le *Che yen lou* écrit par 余燦 *Yu Hong* à la suite de son ambassade chez les Kin en 1211 ; il est mentionné dans le *Tche tchai chou lou kiai l'i*, ch. 7, f° 14 v°.

(4) Au ch. 60, ff. 16-17 de son *Pi song leou ts'ang chou tche*, *Lou Sin-yuan* décrit une autre œuvre, jusqu'ici inconnue, de Tch'en Yuan-ting : c'est le 事林廣記 *Che lin kouang ki*, en 12 ch., représenté par un exemplaire d'une édition gravée au début du xve siècle. L'ouvrage avait d'ailleurs subi des modifications sous les Yuan ou au début des Ming : c'est ainsi qu'il donne une liste de noms de famille en caractères mongols, c'est-à-dire sans doute en caractères *phag's-pa*. On sait que le 荊川稗編 *King tch'ouan pai pien* nous a conservé tout le 百家姓 *Po kia sing* en *phag's-pa* ; peut-être y a-t-il eu emprunt de l'un à l'autre.

26° 註解傷寒發微論 TCHOU KIAI CHANG HAN FA WEI LOUEN, 2 ch., par 許叔微 Hiu Chou-wei, des Song. — Hiu Chou-wei vivait dans la première moitié du XII^e siècle ; il fut célèbre comme médecin. Les bibliographes de K'ien-long n'ont connu de lui que son 類證普濟本事方 *Lei tcheng p'ou tsi pen che fang*, en 10 ch. (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 103, f° 39 v°) ; mais un certain nombre d'autres titres sont indiqués dans le *Tche tchai chou lou kiai l'i* (ch. 13, f° 10 v°). Le *Tchou kiai chang han fa wei louen* est un traité inspiré du 傷寒論 *Chang han louen* composé vers l'an 200 par le célèbre médecin 張機 Tchang Ki (H. 仲景 Tchong-king), et qui subsiste encore (cf. *Tche tchai chou lou kiai l'i*, ch. 13, f° 2 ; *Sseu k'ou...*, ch. 113, ff. 8-11). Lou Sin-yuan publie le *Tchou kiai chang han fa wei louen* d'après un exemplaire d'une édition des Yuan. Cf. aussi *Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki*, ch. 3, ff. 20-21 ; *King tsi fang kou tche*, section *pou-yi*, ff. 36-37 ; *Naikaku...*, II, 560 ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 14, f° 23.

27° 註解傷寒百證歌 TCHOU KIAI CHANG HAN PO TCHENG KO, 5 ch., par Hiu Chou-wei, des Song. — Ces cent leçons médicales, en vers de sept syllabes, sont rééditées par Lou Sin-yuan d'après une édition des Yuan, où elles font suite à l'ouvrage précédent ; elles sont accompagnées d'un commentaire. L'ouvrage est aussi incorporé au 述古叢鈔 *Chou kou ts'ong tch'ao*. Cf. *Yi kou tang siu pa*, ch. 9, f° 10 ; et les mêmes sources que pour l'ouvrage précédent.

28° 廣川書跋 KOUANG TCH'OUAN HOUA PA, 6 ch., par 董道 Tong Yeou, des Song. — Le 廣川書跋 *Kouang tch'ouan chou pa* de Tong Yeou, en 10 ch., était facilement accessible, surtout pour avoir été gravé sous les Ming par Mao Tsin, qui l'avait incorporé au 津逮秘書 *Tsin tai pi chou*. Mais il n'en était pas de même du *Kouang tch'ouan houa pa*. Les bibliographes de K'ien-long n'en connaissaient pas d'édition (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 112, f° 33-34), et l'ouvrage n'a été incorporé au *Sseu k'ou ts'ouan chou* qu'en se servant d'une copie manuscrite du XIV^e siècle, à laquelle il manquait la fin du ch. 6. Mais Ki Yun et les autres érudits qui travaillaient pour l'empereur K'ien-long étaient sur ce point mal informés : le *Kouang tch'ouan houa pa* avait été édité sous Kia-tsing (1522-1566) par 楊慎 Yang Chen, et son édition avait été ultérieurement reproduite dans le 畫苑 *Houa guan* de 王世貞 Wang Che-tcheng⁽¹⁾. Malheureusement ces éditions étaient incomplètes et fautives. Lou Sin-yuan s'est procuré non seulement l'édition de Yang Chen, mais un exemplaire manuscrit reproduisant une copie manuscrite des Yuan, et a édité pour la première fois le texte complet (cf. *Yi kou l'ang tsi*, ch. 13, f° 27 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 52, ff. 12-13). Parmi ces *pa*, signalons d'intéressantes notices sur deux recensions

(1) L'erreur des bibliographes de K'ien-long est d'autant plus bizarre qu'ils ont décrit en détail le *Houa guan*, au *Sseu k'ou...*, ch. 114, f° 11.

du 西昇經 *Si cheng king* (ch. 2, ff. 17-19; ch. 3, f° 1) (1) et sur le 化胡經 *Houa hou king*, et une sur une peinture représentant Huan-tsang (ch. 3, ff. 1-2). Cf. aussi, sur l'ouvrage de Tong Yeou, *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 24, f° 1; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 15, f° 21.

29° 衍極 *YEN KI*, 5 ch., par 鄭杓 *Tcheng Piao* (2) (II. 子經 *Tseu-king*), des Yuan, avec un commentaire par 劉有定 *Lieou Yeou-ting*, des Yuan. — Le *Yen ki* a été écrit dans le premier quart du XIV^e siècle; son commentaire date de 1322. Dans cet ouvrage, *Tcheng Piao* donne un certain nombre de renseignements sur l'histoire de l'écriture en Chine. Les bibliographes de *K'ien-long* (*Sseu k'ou....*, ch. 112, ff. 44-45) n'ont connu le *Yen ki* qu'autant qu'il était incorporé, en 2 ch., au *Yong lo ta tien*. *Lou Sin-yuan* le publie au contraire intégralement, avec sa division primitive en 5 ch., d'après une édition parue à la fin du règne de *Wan-li* (1573-1619). Il faut remarquer cependant que l'exemplaire de cette édition qui a servi de base à la réimpression de *Lou Sin-yuan* n'est pas celui qui est décrit dans le *Pi song leou ts'ang chou tche* (ch. 52, f° 17) (3) : plusieurs préfaces et postfaces ne sont pas les mêmes. Cf. aussi sur cet ouvrage le *Che li kiu ts'ang chou t'i pa ki*, ch. 3, ff. 35-37.

30° 文房四譜 *WEN FANG SSEU P'OU*, 5 ch., par 蘇易簡 *Sou Yi-kien*, des Song. — La préface de l'auteur est de 986; il y en a une autre, non datée, par 徐鉉 *Siu Huan*, l'éditeur du *Chou wen* (4). Cet ouvrage sur les « quatre objets d'un studio » est naturellement consacré au pinceau, à la pierre à encre, au papier et à l'encre. L'ouvrage a été incorporé au *Sseu k'ou ts'uan chou* (cf. *Sseu k'ou....*, ch. 115, f° 14; *Wylie, Notes*, p. 116). Je n'ai pas de renseignements sur le texte utilisé par *Lou Sin-yuan*, sauf que c'est un « ancien manuscrit » (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 53, f° 5 v°) et qu'il doit donner un texte plus fidèle que celui du *Sseu k'ou ts'uan chou*, puisque la table du *ts'ong-chou* spécifie que c'est un « texte complet » (足本). Cf. aussi *Che li kiu ts'ang*

(1) En attendant une prochaine étude sur le *Si cheng king* et le *Houa hou king*, il est bon de noter qu'un *Si cheng king* en 5 ch. est encore porté au *Tao tsang mou lou siang tchou* de *Li Kie* (ch. 3, f° 5 v°), et par suite doit encore exister.

(2) *Wylie (Notes)*, p. 110) a suivi l'édition en petit format du *Sseu k'ou....*, et le 杓 *yun*; ce caractère ne se trouve pas dans le *K'ang hi tseu tien*; je suis l'édition de l'ouvrage donnée par *Lou Sin-yuan*, qui écrit 杓; ce dernier caractère se lit *piao*, *cho*, *chao*. J'ai consulté plusieurs éditions du *K'in ting sseu k'ou ts'uan chou kien ming mou lou* : toutes portent *Tcheng Piao*; il en est de même du *Kiang yun leou chou mou* (ch. 2, f° 18 r°). Par contre le *Tou chou min k'ieou ki* (ch. 1, f° 35 r° et v°) écrit deux fois *Tcheng Yun*.

(3) Dans cette notice du *Pi song leou ts'ang chou tche*, il s'est glissé deux erreurs : 葛杓 *Ko Piao* au lieu de 鄭杓, et 李齊仲 *Li Ts'i-tchong* au lieu de 李齊 *Li Ts'i* (H. 仲思 *Tchong-sseu*).

(4) Sur *Siu Huan*, cf. *Giles, Biogr. Dict.*, n° 775.

chou Pi pa ki, ch. 3, ff. 38-41; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 24, ff. 3-4; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 16, f° 2.

31° 漢官儀 HAN KOUAN YI, 3 ch., par 劉攽 Lieou Pin ou Lieou Pan (1), des Song. — Lieou Pin écrivait dans la seconde moitié du XI^e siècle. Le présent ouvrage, consacré à l'organisation administrative des Han, n'a pas été connu des bibliographes de K'ien-long, mais Jouan Yuan lui a consacré une notice au ch. 1^{er} de son *Sseu k'ou wei cheou chou mou l'i yao*. L'édition de Lou Sin-yuan est basée sur un ancien exemplaire manuscrit, qui ne nous est pas autrement décrit (2).

32° 自號錄 TSEU HAO LOU, 1 ch., par 徐光溥 Siu Kouang-p'ou, des Song. — Tous les sinologues savent combien il est souvent difficile de retrouver le *ming* d'un personnage dont on rencontre le *hao* dans un texte. L'index final du *Biographical Dictionary* de Giles a rendu et rend encore à ce point de vue de grands services. Mais un répertoire de 2500 noms répartis sur tout le cours de l'histoire chinoise est forcément très incomplet. Heureusement il y a aussi des ouvrages chinois qui visent au même but. C'est depuis l'époque des Song que l'usage des *hao* a tourné à l'abus, et de cette époque datent aussi les compilations que cet abus a rendues nécessaires. Toutefois la seule à couvrir plusieurs dynasties est le 別號錄 *Pie hao lou*, en 9 ch., par 葛萬里 Ko Wan-li, qui vivait sous la dynastie actuelle; encore le premier chapitre couvre-t-il à lui seul les trois dynasties Song, Kin et Yuan, et les huit suivants concernent les Ming (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 136, f° 28 v°). A vrai dire, on savait bien qu'un lettré des Song, Siu Kouang-p'ou, avait fait pour la dynastie Song un travail analogue, mais on le considérait comme perdu: toutefois Jouan Yuan en retrouva un exemplaire manuscrit remontant à une copie faite en 1362: il l'a décrite au ch. 2 du *Sseu k'ou wei cheou chou mou l'i yao*; en tête se trouve une préface de 譚聞友 Tan Wen-yeou, datée de 1247. C'est cet ouvrage que publie Lou Sin-yuan, en signalant un grand nombre de *hao* des Song omis par Siu Kouang-p'ou. Il résulte de plus de son examen que l'œuvre de Siu Kouang-p'ou n'a pas été connue de Ko Wan-li. Un exemplaire d'une édition japonaise parue en 1803 se trouve dans la bibliothèque du palais à Tôkyô (cf. *Naikaku...*, II, 495). Cf. aussi *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 60, f° 16.

(1) Le caractère 攽 a les deux prononciations. M. Chavannes (*T'oung Pao*, II, VII, 215) écrit Lieou Pan. C'est le même Lieou Pin qui, lors de la compilation du *Tseu tche l'ong kien*, fut le second de Sseu-ma Kouang pour toute la période couverte par le *Che ki* et les deux *Histoires des Han* (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 47, f° 15 r°). Le frère de Lieou Pin, 劉敞 Lieou Tch'ang, est aussi un écrivain connu.

(2) Cf. *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 24, ff. 2-3; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 52, ff. 21-22. Le *Naikaku...*, I, 561, mentionne un 漢官儀博戲 *Han kouan yi po hi* de Lieou Pin, en 5 ch., édité sous la dynastie actuelle. Il doit s'agir du *Han kouan yi*, mais j'ignore quelle peut être l'édition en question. Il ne faut naturellement pas confondre le *Han kouan yi* avec le 漢官舊儀 *Han kouan kieou yi* de 衛宏 Wei Hong (sur lequel, cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 555, n. 1).

33° 友會談叢 YEOU HOUËI T'AN TS'ONG, 3 ch., par 上官融 Chang-kouan Jong, des Song. — On ne sait rien de Chang-kouan Jong, mais il résulte de son ouvrage même qu'il vivait dans la première moitié du XI^e siècle et qu'il échoua aux examens. Son livre est mentionné par les bibliographes des Song; mais les auteurs du *Catalogue impérial* n'ont pu se le procurer, et c'est encore Jouan Yuan qui l'a retrouvé et décrit au ch. 2 du *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i gao*. Lou Sin-yuan publie enfin le texte. Le *Yeou houei t'an ts'ong* est un recueil d'anecdotes concernant les premiers règnes des Song; l'auteur a une tendance excessive au merveilleux. Notons que deux passages concernent la Corée (ch. 上, ff. 5-6; ch. 下, ff. 7-8).

34° 蔡中郎文集 TS'AI TCHONG LANG WEN TSI, 10 ch., plus un ch. additionnel, par 蔡邕 Ts'ai Yong, des Han (1). — Sur ce célèbre écrivain du II^e siècle, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1986. Un de ses ouvrages, le 獨斷 *Tou touan*, recueil de notes critiques d'ordre historique et philosophique, se trouve dans de nombreux *ts'ong-chou* (2). En outre, on possède ses « œuvres en prose » (文集), comprenant des épitaphes, des dissertations, etc.; seulement ces « œuvres en prose » ne sont pas complètes, et il y a de grandes divergences entre les éditions. L'exemplaire décrit au *Sseu k'ou...* est en 6 ch., mais on peut suivre dans les chapitres bibliographiques des histoires dynastiques la trace d'une recension primitive en 20 ch. Dès les Song, ce chiffre était réduit à 10. Lorsque, sous les Ming, 張溥 Tchang P'ou incorpora le *wen-tsi* de Ts'ai Yong à son *漢魏六朝百三家集 Han wei lieou tch'ao po san kia tsi* (3), il ne le divisa qu'en 2 ch. Tchang Tche-tong cite une édition révisée du *Ts'ai tchong lang wen tsi* préparée sous la dynastie actuelle par 嚴可均 Yen K'o-kiun, en 14 ch., plus 1 ch. de 錄 *lou*; elle n'a pas été publiée. Mais cette division en 14 ch. ne peut guère avoir été que factice, car on n'a aucun exemplaire maintenant une division antérieure à celle en 10 ch. adoptée sous les Song. En 1023, 歐靜 (4) Ngeou Tsing fit une préface pour une édition en 10 ch. Aucun exemplaire de cette édition n'est connu, mais Lou Sin-yuan possédait un exemplaire d'une édition publiée en 1515 (5)

(1) Lou Siu-yuan annonce en outre un « examen critique » (校勘記), qu'il ne semble pas avoir publié.

(2) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 118, ff. 5-4. Le *Sseu k'ou...*, comme le *Chou mou ta wen* et toutes les bibliographies, donne au *Tou touan* 2 ch. Cependant les éditions que j'ai actuellement sous la main (celle du *Han wei ts'ong chou* entre autres) ne divisent pas le texte en chapitres. Il est d'ailleurs établi que le *Tou touan* ne nous est pas parvenu dans son état primitif.

(3) Je cite le *Han wei lieou tch'ao po san kia tsi* d'après la réédition publiée en 1879 au 信述堂 Sin-chou-t'ang.

(4) Le *Pi song leou ts'ang chou tche* (ch. 67, ff. 1-2) écrit 歐靜之 Ngeou Tsing-tche; il faut lire Ngeou Tsing (H. 識之 Che-tche).

(5) Dans la notice mise par Lou Sin-yuan en tête de sa réédition, l'édition du Lan-siue-t'ang est rapportée à la période 弘治 *hong-tche* (1488-1505) c'est une inadvertance pour 正德 *tcheng-lö* (1506-1521).

au 蘭雪堂 Lan-siue-t'ang par 華堅 Houa Kien avec des caractères mobiles en cuivre, ainsi qu'un exemplaire d'une édition qui reproduisait celle du Lan-siue-t'ang: or l'édition du Lan-siue-t'ang suit celle de 1023 en 10 ch., à laquelle est joint un ch. de passages manquant au texte original, mais cités dans d'autres ouvrages. C'est l'édition du Lan-siue-t'ang que Lou Sin-yuan a suivie à son tour dans le présent *ts'ong-chou*. Cf. aussi les notices données dans *Che li kiu ts'ang chou t'i pa ki*, ch. 5, ff. 1-5; *P'ing tsin kouan kien ts'ang chou tsi ki*, ch. 2, ff. 27-28; ch. 3, ff. 19-20.

35° 詩苑衆芳 CHE YUAN TCHONG FANG, 1 ch., par 劉瑄 Lieou Siuan, des Song. — Choix de 82 poésies écrites sous les Song, avec de courtes notices sur leurs auteurs. Jouan Yuan a consacré une notice à ce petit ouvrage dans le ch. 3 de son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*; il le connaissait par une copie d'un manuscrit écrit sous les Yuan. Lieou Sin-yuan publie le texte d'après une copie d'un manuscrit écrit sous les Song (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 115, f° 8).

36° 作義要訣 TSO YI YAO KIUE, 1 ch., par 倪士毅 Ni Che-yi, des Yuan. — Cet opuscule étudie les règles qui doivent être observées dans le genre de dissertations appelées 義 *yi*. Lou Sin-yuan l'a édité d'après un ancien manuscrit (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 118, f° 24).

37° 靖康要錄 TSING K'ANG YAO LOU, 16 ch., d'auteur inconnu. — Dès l'époque des Song, le *Tche tchai chou lou kiai t'i* mentionne un *Tsing k'ang yao lou* en 5 ch., racontant les événements auxquels fut mêlé l'empereur 欽宗 K'in-tsong des Song alors qu'il n'était que prince héritier, puis toute la 1^{re} année *tsing-k'ang* (1126) de son règne. L'ouvrage qu'on possède actuellement, et qui porte aussi parfois, à cause du *miao-hao* de K'in-tsong, le titre de 孝慈淵聖皇帝要錄 *Hiao ts'eu yuan cheng houang ti yao lou*, va jusqu'au 5^e mois de la 2^e année *tsing-k'ang* (1127); il y aurait donc eu deux recensions. Le *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou t'i yao* (ch. 47, ff. 41-42) et Lou Sin-yuan établissent que toutes deux ont dû être des abrégés du 欽宗實錄 *K'in tsong che lou* en 40 ch., aujourd'hui perdu, et qui avait été achevé sous la direction de 洪邁 Hong Mai. On sait que l'*Histoire des Song*, si considérable, est souvent fautive: mais, pour les Song du Nord surtout, on a peu de sources annexes pour la corriger; de plus, la principale d'entre elles, le 續資治通鑑長編 *Siu tseu tche t'ong kien tch'ang pien* de 李燾 Li Tao (1), fait défaut à

(1) Cet ouvrage considérable fut achevé en 1174 et comprenait 1065 ch. Il allait de 960 à 1127. Depuis longtemps, on ne le connaissait plus que par des abrégés, quand on le retrouva au XVIII^e siècle dans le *Yong lo ta tien*, moins les règnes de Houei-tsong (1101-1125) et K'in-tsong (1126) et sept années des périodes 熙甯 *hi-ning* (1068-1077) et 紹聖 *chao-cheng* (1094-1097). Les bibliographes de K'ien-long redivisèrent les portions subsistantes en 520 ch. (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 47, ff. 26-50), et c'est cette nouvelle recension qui a été éditée avec des caractères mobiles au début du XIX^e siècle par le célèbre bibliophile 張金吾

partir de 1101. Les années 1126-1127, qui marquent le passage au Sud du Fleuve Bleu des Song vaincus par les Kin, sont cependant d'une importance capitale dans l'histoire chinoise : de là le grand intérêt qu'offre le *Tsing k'ang yao lou*. Il a dû y en avoir une édition sous les Song, d'où procèdent les trois anciennes copies manuscrites réunies par Lou Sin-yuan. Lou Sin-yuan les a comparées entre elles et corrigées, en consultant en outre les quelques autres ouvrages importants parus sur cette époque : le 三朝北盟會編 *San tch'ao pei mong houei pien* de 徐夢莘 *Siu Mong-sin* (1), le 通鑑長編紀事本末 *T'ong kien tch'ang pien ki che pen mo* de 楊仲良 *Yang Tchong-leang* (2), le 九朝編年備要 *Kieou tch'ao pien nien pei yao* de 陳均 *Tch'en*

Tchang Kin-wou. Cette édition elle-même est devenue assez rare, et elle était déparée par beaucoup de fautes d'impression. Le futur vice-roi des deux Kouang 譚鍾麟 *T'an Tchong-lin*, alors qu'il était gouverneur du Tchō-kiang, fit comparer un exemplaire de l'édition de Tchang Kin-wou avec l'exemplaire incomplet qui faisait partie de la copie du *Sseu k'ou ts'uan chou* dite du Wen-lan-ko, conservé au 西湖 *Si-hou* près de Hang-tcheou. De cette collation résulta une édition nouvelle, xylographique, enrichie d'un certain nombre de notes, qui parut en 1881 au 浙江書局 *Tchō-kiang-chou-kiu*. Enfin, pour suppléer aux parties perdues de l'ouvrage de Li Tao, T'an Tchong-lin avait fait compiler un 續資治通鑑長編拾補 *Siu tseu tche t'ong kien tch'ang pien che pou* en 60 ch. ; la source principale en était le 通鑑長編紀事本末 *T'ong kien tch'ang pien ki che pen mo*, dont il sera question plus loin ; les renseignements provenant d'autres ouvrages y étaient rattachés en note. Cette œuvre complémentaire fut éditée au Tchō-kiang-chou-kiu en 1885, avec préface de T'an Tchong-lin (1881) et de 秦緡業 *Ts'in Siang-ye* (1882). Pour ce qui est enfin du nom même que Li Tao avait donné à son livre, il résulte de la modestie de l'auteur qui n'a pas voulu se poser en continuateur de la grande œuvre de Sseu-ma Kouang, mais seulement du *tch'ang-pien*, c'est-à-dire de l'œuvre provisoire qui avait été compilée pour Sseu-ma Kouang par Lieou Pin, 劉恕 *Lieou Chou* et 范祖禹 *Fan Tsou-yu*. Sur d'anciens abrégés en 108 ch., cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, cf. 20, ff. 17-19 ; *Yi kou l'ang l'i pa*, ch. 3, ff. 9-10.

(1) Sur cet ouvrage, cf. *Sseu k'ou...*, ch. 49, ff. 4-5 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 22, ff. 16 r°. M. Chavannes lui a consacré une note dans ses *Voyageurs chinois chez les Khitan et les Joutchen* (J.-A., mai-juin 1897, p. 387).

(2) Cet ouvrage en 150 ch. porte parfois le titre plus complet de 皇宋通鑑長編紀事本末 *Houang song l'ong kien tch'ang pien ki che pen mo*. Les bibliographes de K'ien-long ne l'ont pas connu ; toutefois, dès l'époque de K'ang-hi, 徐乾學 *Siu K'ien-hio* (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 765) en avait décrit un exemplaire manuscrit où il manquait les ch. 114 à 119. Depuis lors Jouan Yuan en a décrit un autre (*Sseu k'ou wei cheou chou mou l'i yao*, ch. 1) qui offre les mêmes lacunes, et où il manque en outre les ch. 6 et 7 et la moitié des ch. 5 et 8. Un exemplaire, acquis par Tchang Kin-wou, ajoutait à ces pertes celle de la moitié subsistante du ch. 5. C'est ce dernier exemplaire qui fut acquis par Lou Sin-yuan (cf. *Yi kou l'ang siu pa*, ch. 7, f° 4 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 22, ff. 14-15) et servit à la compilation du *Siu tseu tche l'ong kien tch'ang pien che pou*. Depuis lors, il a été imprimé en 1895, au 廣雅書局 *Kouang-ya-chou-kiu* de Canton. Par la préface de 歐陽守道 *Ngeou-yang Cheou-tao*, nous savons que l'édition principe date de 1255 et qu'il y a eu une réédition en 1257. Cf. aussi *B. E. F. E.-O.*, vi, 384.

Kiun (1), le 十朝綱要 *Che tch'ao kang yao* de 李璽 Li Che (2), le 宋史全文 *Song che ts'iuan wen*, d'auteur inconnu (3). Un « examen critique » (校勘記) devait accompagner son édition, mais n'a pas paru. Ni 王維倫 Wang Wei-ko, dans son 宋史記 *Song che ki* (4), ni 柯維騏 K'o Wei-k'i, dans son 宋史新編 *Song che sin pien* (5), n'ont connu le *Tsing k'ang yao lou*.

38° 麟臺故事 LIN T'AI KOU CHE, 5 ch., par 陳俱 Tch'en Kiu, des Song. — Sous les Song, trois ouvrages ont noté les événements contemporains qui intéressaient le Han-liu-yuan, dont les attributions comportaient entre autres l'administration de la bibliothèque impériale. Ce sont : 1° le 館閣錄 *Kouan ko lou* de 宋匪躬 Song Fei-kong, paru dans la période 元祐 *guan-yeou* (1086-1093); 2° le *Lin t'ai kou che* de Tch'en Kiu, qui date de 1131;

(1) L'œuvre de Tch'en Kiun s'appelait plus précisément sous les Song 皇朝編年備要 *Houang tch'ao pien nien pei yao*, ou 皇朝編年綱目備要 *Houang tch'ao pien nien kang mou pei yao*, ou encore 皇朝編年舉要備要 *Houang tch'ao pien nien kiu yao pei yao*; elle est divisée en 25 ch., plus 5 ch. ajoutés ultérieurement. Une édition fut publiée en 1229, mais présentée au Trône seulement en 1254 : c'est de cette édition que Lou Sin-yuan possédait un exemplaire imprimé, en dehors d'un exemplaire manuscrit également complet. Cette histoire des Song du Nord passe pour donner des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs; mais je ne l'ai jamais vue. On peut consulter à son sujet le *Sseu k'ou...*, ch. 47, ff. 39-40, le *Yi kou l'ang t'i pa*, ch. 3, ff. 7-8, et le *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 21, ff. 8-14. Il ne doit encore y avoir aucune édition moderne.

(2) Le *Che tch'ao kang yao* ou 皇宋十朝綱要 *Houang song che tch'ao kang yao* n'a pas été connu des bibliographes de K'ien-long; mais on trouve des renseignements à son sujet dans le 愛日精廬藏書志 *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche* de Tch'ang Kin wou (ch. 9, ff. 12-13), dans le *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 21, ff. 7-8, et dans le *Yi kou l'ang t'i pa*, ch. 3, f. 11. L'exemplaire de Lou Sin-yuan était une ancienne copie manuscrite. L'ouvrage, achevé dans la période 嘉定 *kia-ting*, porte sur les neuf règnes des Song du Nord (960-1126) et sur le premier règne (1127-1162) de ceux du Sud. Li Che a continué par là le *T'ong kien kang mou* de Tchou Hi, de même que son père Li Tao avait donné une suite au *Tseu tche l'ong kien* de Sseu-ma Kouang. Je ne pense pas qu'il y ait d'édition moderne. Au lieu de Li Che, la notice mise par Lou Sin-yuan en tête du *Tsing k'ang yao lou* porte fautiveusement 李璽 Li Tō (le 2^e caractère est une forme subsidiaire de 德 tō).

(3) Cet ouvrage en 36 ch., plus un supplément de 2 ch., porte sur les Song du Sud. Une grande partie en était reproduite dans le *Yong lo ta tien*. Les seuls exemplaires du texte entier connus dans les temps modernes paraissent être ceux d'une édition parue dans la période 天順 *t'ien-chouen* (1457-1464) des Ming. Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 47, ff. 46-47; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 9, f. 19; *Yi kou l'ang tsi*, ch. 12, f. 29; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 21, f. 18.

(4) Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais vu ce livre, ni d'avoir rencontré aucune notice à son sujet.

(5) Cet ouvrage du XVI^e siècle, en 200 ch., est assez médiocre. Sous prétexte de remédier à la confusion de l'énorme *Song che*, K'o Wei-k'i a produit une œuvre moins vaste sans doute, mais aussi beaucoup moins exacte dans ses tendances générales et dans le détail des faits. Je me suis servi de ce livre à diverses reprises sans y rien trouver de bien original. Il est l'objet d'une notice dans le *Sseu k'ou...*, ch. 50, ff. 42-43.

3° le 南宋館閣錄 *Nan song kouan ko lou*, par 陳騏 Tch'en K'ouei, aussi appelé 中興館閣錄 *Tchong hing kouan ko lou*, achevé en 1177. Le premier de ces ouvrages est perdu ; le dernier a été retrouvé intégralement dans le *Yong lo ta tien*, et d'ailleurs une ou deux anciennes copies manuscrites sont également arrivées dans les mains des bibliophiles. Mais pour le second, les bibliographes de K'ien-long durent réunir un certain nombre de passages disséminés dans le *Yong lo ta tien*, pour reconstituer un ouvrage en 5 ch. qui est évidemment très fragmentaire : c'est là le *Lin t'ai kou che* qu'on trouve dans l'édition du Wou-ying-tien et dans les *ts'ong-chou* où toutes les éditions du Wou-ying-tien ont été reproduites. Les érudits du XVIII^e siècle se flattaient du moins d'avoir su rétablir dans leur édition l'ordre primitif des passages conservés : l'événement prouve que c'était une illusion. Lou Sin-yuan a en effet acquis et publie ici une ancienne copie manuscrite où se trouvent trois chapitres de l'original : l'ordre des paragraphes est tout à fait différent de celui de la recension incorporée au *Sseu k'ou ts'iuan chou*. A la suite de ces trois chapitres, Lou Sin-yuan a ajouté les paragraphes conservés dans le *Yong lo ta tien* et dans deux ou trois autres ouvrages et qui ne se trouvent pas dans les trois chapitres de son manuscrit. On ne pourra donc pas citer désormais le *Lin t'ai kou che* sans se reporter à l'édition de Lou Sin-yuan. Mais celle du Wou-ying-tien n'en garde pas moins une certaine valeur à cause de ses nombreuses annotations. Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 79, ff. 5-6 ; *Yi kou t'ang t'i pa*, ch. 4, f^o 21 v^o ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 36, ff. 2-5 ; *Che li kiu ts'ang chou t'i pa ki*, ch. 2, f^o 54 v^o ; *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 12, ff. 1-2.

39° 寶刻叢編 PAO K'O TS'ONG PIEN, 20 ch., par 陳思 Tch'en Sseu, des Song. — L'époque des Song a été celle des premiers grands épigraphistes chinois ; des répertoires qu'ils avaient compilés, quelques-uns nous sont parvenus. On connaît le 集古錄 *Tsi kou lou* de 歐陽修 Ngeou-yang Sieou, le 金石錄 *Kin che lou* de 趙明誠 Tchao Ming-tch'eng, le 輿地彙記 *Yu ti pei ki mou* de 王象之 Wang Siang-tche : le *Pao k'o ts'ong pien* ne leur cède pas en importance. Il parut entre 1225 et 1250, mais aucun exemplaire complet ne subsiste. Tel qu'il est décrit au *Sseu k'ou...* (ch. 86, ff. 18-20) et fut réimprimé par 翁方綱 Wong Fang-kang, le *Pao k'o ts'ong pien* est incomplet des ch. 4, 9, 11, 12, 16, 17 et d'une partie des ch. 15 et 18. L'exemplaire acquis par Lou Sin-yuan et qu'il reproduit ici est moins fragmentaire : on y trouve la majeure partie des ch. 4, 9 et 12. Pour la correction des passages déjà connus, cette nouvelle édition ne sera pas moins utile. Cf. aussi *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 37, ff. 18-21 ; *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 12, f^o 22 ; *P'ing tsin kouan kien ts'ang chou tsi ki*, ch. 3, ff. 18-19.

40° 至書 TCHE CHOU, 1 ch., par 蔡沈 Ts'ai Tch'en, des Song. — Ce petit traité philosophique est mentionné par l'*Histoire des Song* (ch. 205, f^o 2 r^o), mais il est resté inconnu des bibliographes de K'ien-long, et même de Jouan Yuan.

Lou Sin-yuan en a retrouvé et édité une ancienne copie manuscrite, qui remonte à l'édition publiée en 1545 pour le prince de 秦 Ts'in (1). La préface de l'auteur est de 1208. Cf. également *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 40, ff. 5-7 ; *Yi kou l'ang siu pa*, ch. 9, f° 5 (2).

4^o 宋徽宗聖濟經 *SONG HOUEI TSONG CHENG TSI KING*, 10 ch., œuvre de l'empereur Houei-tsong (1101-1125), avec commentaire de 吳禔 *Wou T'i*, des Song. — Houei-tsong, dont le règne fut politiquement malheureux, était un grand amateur de peintures et de poésies. Lui-même peignait et écrivait. Le *Canon taoïste* conserve encore un traité en 37 paragraphes que Houei-tsong mit en tête du 西昇經 *Si cheng king* (3). De même que l'empereur Huan-tsong des T'ang (4), Houei-tsong commenta le *Tao tō king* (5). Enfin il s'occupait de médecine, et composa le *Cheng tsi king*, qui fut répandu par tout l'empire en 1118 : il fut décidé qu'il serait étudié dans les écoles et qu'on en proposerait des passages comme thèmes aux examens. Dès les Song, *Wou T'i* en publia un commentaire. Mais Houei-tsong ne s'en était pas tenu là, et en même temps que le *Cheng tsi king* en 10 ch., il en publiait une recension beaucoup plus

(1) On sait que, dès le début des Ming, un certain nombre de membres de la famille impériale reçurent de véritables apanages ; ces grands seigneurs furent en même temps de grands collectionneurs ; la littérature et l'art chinois doivent beaucoup aux princes de 蘇 Sou, de Ts'in, de 晉 Tsin.

(2) Le *Yi kou l'ang siu pa* donne par erreur 2 ch. au *Tche chou*.

(3) Voir à ce sujet la note du *Tao tsang mou lou siang tchou*, ch. 3, f° 5 v°, à propos du *Si cheng king* en 5 ch. Ce *Si cheng king* doit bien être le texte apparenté au *Houa hou king*. Le *Tao tsang mou lou siang tchou* (ch. 3, f° 15 r°) mentionne également un 西昇經集註 *Si cheng king tsi tchou*, en 6 ch. Cf. également *B. E. F. E.-O.*, VI, 582. Le *文淵閣書目 Wen yuan ko chou mou* (ch. 16, f° 4 r° de l'éd. du *Tou houa tchai ts'ong chou*) mentionne encore un 化胡經議 *Houa hou king yi*, mais est muet sur le *Si cheng king*. Pour l'époque des Song, on trouvera de très précieuses renseignements bibliographiques sur le *Si cheng king* et le *Houa hou king* au ch. 16 du *Kiun tchai tou chou tche* de Tch'ao Kong-wou. Cf. aussi 天一閣書目 *T'ien yi ko chou mou*, III, 11, 36-37. On trouve aussi une indication sur le *Houa hou king* dans le *葉竹堂書目 Lou tchou l'ang chou mou*, ch. 6, f° 9 v° de l'éd. du *Yue ya l'ang ts'ong chou*. Mais Lou Sin-yuan a montré (*Yi kou l'ang li pa*, ch. 5, ff. 9-10) que ce prétendu *Lou tchou l'ang chou mou* ne correspondait pas du tout à l'ouvrage de ce titre décrit dans le *Sseu k'ou...* (ch. 87, f° 2), et qu'on devait se trouver en présence d'un faux assez récent, fait probablement au début du XIX^e siècle au moyen du *Wen yuan ko chou mou*.

(4) Deux commentaires de Lao-tseu par Huan-tsong (715-755), l'un en 10 ch., l'autre en 4, sont encore portés au *Tao tsang mou lou siang tchou* (ch. 3, f° 7 r°). Depuis Houei-tsong, les empereurs Hong-wou (1568-1598) des Ming et Chouen-tche des Ts'ing ont encore commenté le *Tao tō king*. Cf. *Tao tsang mou lou siang tchou*, ch. 3, f° 7 r° ; *Sseu k'ou...*, ch. 146, f° 15 v°.

(5) Le *Tao tsang mou lou siang tchou* (ch. 3, f° 7 v°) distingue deux ouvrages de Houei-tsong sur le *Tao tō king* : 1^o 宋徽宗御解道德經 *Song houei tsong yu kiai tao tō king*, 4 ch. ; 2^o 宋徽宗道德真經解義 *Song houei tsong tao tō lehen king kiai yi*, 10 ch.

développée, le *聖濟總錄 Cheng tsi tsong lou*, en 200 ch. Les deux œuvres sont décrites dans les bibliographies des Song, mais les bibliographes de K'ien-long ne les ont pas connues. Houang P'ei-lie possédait une ancienne copie manuscrite du *Cheng tsi king*, et Tchang Kin-wou en trouva un exemplaire imprimé sous les Ming, auquel manquaient les ch. 7-10 (cf. *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 22, ff. 8-10). Lou Sin-yuan acquit à son tour une ancienne copie manuscrite, qu'il édite ici. Quant au *Cheng tsi tsong lou*, il avait été édité sous Houei-tsong. puis réédité dans la période 大定 *ta-ting* (1161-1189). Sur l'ordre de l'empereur, il fut révisé et republié en 1300. Mais ces éditions étaient devenues introuvables. Sous la dynastie actuelle, 程林 Tch'eng Lin se procura un exemplaire auquel manquaient les ch. 173-177 et en tira le *聖濟總錄纂要 Cheng tsi tsong lou tsouan yao* en 26 ch. : c'est l'ouvrage qui est décrit dans le *Sseu k'ou...*, ch. 103, ff. 34-35. Toutefois, pendant le règne même de K'ien-long, une édition en 200 ch., qui doit être celle de 汪鳴珂 Wang Ming-k'o, fut republiée; il manque à l'édition de Wang Ming-k'o les ch. 195, 199 et 200. Enfin Lou Sin-yuan acquit une copie du *Cheng king tsong lou* complet, exécutée sous les Ming. Mais si les exemplaires de l'édition de 1300 font absolument défaut en Chine, on peut les suivre au Japon : c'est sur l'un d'eux qu'a été exécutée une copie manuscrite conservée dans la bibliothèque du palais à Tōkyō, et c'est également sur cette édition qu'a été publiée une édition japonaise de 1816, en caractères mobiles, dont on connaît plusieurs exemplaires : l'un d'eux est même arrivé dans la bibliothèque de Lou Sin-yuan. Cf. *Naika-ku...*, II, 722; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 44, ff. 16-25.

42° 衛生家寶產科備要 WEI CHENG KIA PAO TCH'AN K'O PEI YAO, 8 ch., par 朱端章 Tchou Touan-tchang (1), des Song. — L'ouvrage date de 1184 C'est un traité sur les soins à donner aux femmes en couches. Dans une notice préliminaire, Lou Sin-yuan rappelle les titres des plus anciens ouvrages sur la matière : 產乳集驗方 *Tch'an jou tsi yen fang* de 楊師厚 Yang Che-heou, des T'ang; 產寶 *Tch'an pao* de 皆殷 Ts'an Yin, paru sous les T'ang; 產育寶慶集 *Tch'an yu pao k'ing tsi* de 李師聖 Li Che-cheng, des Song du Nord; 衛生產科方 *Wei cheng tch'an ko fang* de 沈虞卿 Chen Yu-k'ing; 備產濟用方 *Pei tch'an tsi yong fang* de 虞洸 Yu Tch'ong, des Song du Sud; 胎產經驗方 *T'ai tch'an king yen fang* de 陸子正 Lou Tseu-tcheng. Tous ces ouvrages, ajoute Lou Sin-yuan, sont perdus, à l'exception du *Tch'an yu pao king tsi*, qui a été incorporé au *Sseu k'ou ts'iuan chou*, en 2 ch., d'après le texte donné dans le *Yong lo ta tien*, mais qui n'est pas le texte original de Li Che-cheng (2). De là l'intérêt de ce traité de Tchou Touan-tchang,

(1) La table du *ts'ong-chou* écrit par erreur 朱瑞章 Tchou Jouei-tchang. Le *Song che* (ch. 204, f° 9 v°) cite encore de Tchou Touan-tchang un 南康記 *Nan k'ang ki* en 8 ch., et un 廬山拾遺 *Lou chan che yi*, en 20 ch.

(2) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 103, ff. 50-51; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 46, f° 9.

qui cite abondamment d'anciens ouvrages médicaux. Le ch. 1 est tiré du *Cheng tsi tsong lou* ; les ch. 2 et 3, du *千金要方 Tsiên kin yao fang* de 孫思邈 Souen Sseu-miao ⁽¹⁾ ; le ch. 4 copie le *Tch'an yu pao k'ing tsi* de Li Che-cheng et le *累用經効方 Lei yong king hiao fang* de 張世臣 Tchang Che-tch'en ; le ch. 5 s'inspire surtout du *經驗名方 King yen ming fang* de 劉寶 Lieou Pao ; le ch. 6 copie le *Pei tch'an tsi yong fang* de Yu Tch'ong et les écrits de Hiu Chou-wei ; le ch. 7 suit le *T'ai tch'an king yen fang* de Lou Tseu-tcheng ; le ch. 8 suit des sources plus diverses, mais qu'on peut retrouver en majeure partie. Houang P'ei-lie avait signalé l'intérêt qu'aurait une réédition de l'ouvrage de Tchou Touan-tchang ; c'est un souhait que Lou Sin-yuan a enfin exaucé ⁽²⁾. La réédition est basée sur un exemplaire manuscrit reproduisant une édition des Song ⁽³⁾. Une fois de plus, un ouvrage est rendu accessible que n'ont connu ni les bibliographes de K'ien-long, ni Jouan Yuan.

43^o 續談助 SIU T'AN TCHOU, 5 ch., par 晁載之 Tch'ao Tsai-tche (H. 伯宇 Po-yu), des Song. — Le *Siu l'an tchou* est mentionné pour la première fois, sans nom d'auteur, au ch. 18, fo 3 vo, du *Wen yuán ko chou mou*. Ni les bibliographes de K'ien-long, ni Jouan Yuan ne l'ont connu. Tchang Kin-wou ⁽⁴⁾ en posséda un exemplaire, mais ne put établir qui était l'auteur de l'ouvrage. Lou Sin-yuan montre que c'est Tch'ao Tsai-tche, l'un des membres de cette famille très littéraire du temps des Song à laquelle nous devons la bibliographie de Tch'ao Kong-wou ⁽⁵⁾. L'édition publiée par Lou Sin-yuan est basée sur une copie manuscrite reproduisant une édition des Song. Le *Siu l'an tchou*, qui date de 1106, est un recueil d'extraits assez copieux ; or plusieurs des ouvrages

(1) Sur ce célèbre médecin du VII^e siècle, cf. Wylie, *Notes*, pp. 78, 80 ; Giles, *Biogr. Dict.*, n^o 1821 ; Sseu k'ou..., ch. 103, ff. 15-18, où il est à peu près établi que Souen Sseu-miao vécut de 581 à 682, et que Wen-ti ne lui fit pas l'offre dont parle Giles. Il sera question plus loin du *Ts'ien kin yao fang*.

(2) Un des ouvrages cités par Lou Sin-yuan, celui de Ts'an Yin des T'ang, n'est peut-être pas définitivement perdu ; récemment encore le *King tsi fang kou tche*, section *pou-yi*, f^o 80 v^o, en signalait au Japon un exemplaire datant des Song.

(3) Cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 46, ff. 10-11 ; *Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki*, ch. 3, ff. 23-24 ; *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 14, f^o 25. Il faudra voir s'il y a quelque rapport entre l'œuvre de Tchou Touan-tchang et le *衛生家寶方 Wei cheng kia pao fang* en 6 ch., avec préface de 徐安國 Siu Ngan-kou également datée de 1184, qui est signalé dans le *King tsi fang kou tche*, section *pou-yi*, f^o 62, et dans le *Naikaku...*, II, 206.

(4) Cf. *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, ch. 25, ff. 1-7. On trouvera une autre notice sur le *Siu l'an tchou* dans le *Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki*, ch. 4, f^o 50.

(5) En réalité, 錢熙祖 Ts'ien Hi-tsou, le compilateur du *守山閣叢書 Cheou chan ko ts'ong chou*, avait connu le *Siu l'an tchou*, et, dès la 1^{re} moitié du XIX^e siècle, en donnait bien un membre de la famille Tch'ao comme l'auteur ; voir à ce sujet la postface de Ts'ien Hi-tsou à son édition du *Pei tao k'an wou tche*. Mais il faisait de Po-yu un *ming*, et c'est aussi l'explication qu'on trouve dans le *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 16, f^o 14.

dont proviennent ces extraits sont aujourd'hui perdus : pour les autres, le *Siu l'an tchou* nous donne des leçons parfois meilleures que le texte courant (1). Les ouvrages reproduits partiellement dans le *Siu l'an tchou* sont : — 1° Le 海內十洲記 *Hai nei che tcheou ki*, ouvrage apocryphe faussement attribué à 東方朔 Tong-fang Cho des Han, mais sûrement antérieur aux Souei ; peut-être existait-il dès le début du IV^e siècle (2). — 2° Le 洞冥記 *Tong ming ki*, en 4 courts ch., faussement attribué à 郭憲 Kouo Hien, des Han ; on trouve aussi les titres de 漢武洞冥記 *Han wou tong ming ki* et de 漢武帝別國洞冥記 *Han wou li pie kouo tong ming ki*. L'œuvre pourrait remonter au milieu du V^e siècle (3). Le *Tong ming ki* s'ouvrait jadis par une prétendue préface de Kouo Hien. Les bibliographes de K'ien-long ont dit qu'elle était perdue. Mais elle se trouve dans un exemplaire d'une édition de 1522-1566, reproduisant une édition des Song, que possédait Lou Sin-yuan, et on la trouvera dans le *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 64, ff. 11-12. — 3° Le 琵琶錄 *Pi p'a lou*, de 段安節 Touan Ngan-tsie, des T'ang. Ce recueil d'anecdotes musicales est aujourd'hui perdu. L'auteur était petit-fils de 段文昌 Touan Wen-tch'ang (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2085), fils de 段成式 Touan Tch'eng-che (l'auteur du 酉陽雜俎 *Yeou yang tsa tsou* ; cf. Giles, *ibid.*, n° 2081) et frère aîné de 段公路 Touan Kong-lou (l'auteur du 北戶錄 *Pei hou lou* ; cf. supra, § 24) ; nous savons par l'*Histoire des T'ang* qu'il était bon musicien (4) ; comme tous les membres de sa famille, il inclinait au taoïsme. — 4° Le 北道刊誤志 *Pei tao k'an wou tche*, de 王瓘 Wang Kouan. Wang Kouan n'a pas de biographie au *Song che*, mais dans les chapitres bibliographiques de cette histoire dynastique, on trouve le titre de deux ouvrages dont le second au moins est certainement de lui : le 汴州記 *Pien tcheou ki* en 1 ch. (*Song che*, ch. 203, fo 9 vo) (5) et le 北道刊誤志 *Pei tao k'an wou tche*, en 15 ch. (*ibid.*, ch. 204, fo 8 vo). Cette dernière œuvre est encore citée dans le 玉海 *Yu hai* (ch. 16, fo 13 ro), et en dernier lieu, sous le nom seulement de *K'an wou*

(1) Le titre même de *Siu l'an tchou* vient de ce que Tch'ao Tsai-tche avait écrit auparavant un 談助 *T'an tchou*, en 1 ch., aujourd'hui perdu. Cf. *Histoire des Song*, ch. 206, f° 2 v°, et la notice de Lou Sin-yuan.

(2) Cf. Wylie, *Notes*, p. 155 ; *Sseu k'ou...*, ch. 142, ff. 6-7 ; Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2095 ; et la notice de Tch'ao Tsai-tche à la suite des extraits. Le texte est assez mal établi. Lou Sin-yuan possédait une édition des Ming reproduisant une édition des Song (*Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 64, f° 10 v°).

(3) Cf. Wylie, *Notes*, p. 155 ; *Sseu k'ou...*, ch. 142, ff. 10-12 ; et la notice de Tch'ao Tsai-tche à la suite des extraits.

(4) On a encore de Touan Ngan-tsi un ouvrage de musique en 1 ch., le 樂府雜錄 *Yo fou tsa lou* ; on le trouvera dans le *Cheou chan ko ts'ong chou* ; cf. Wylie, *Notes*, p. 115.

(5) Cette attribution est douteuse, car le 補五代史藝文志 *Pou wou tai che yi wen tche* de 顧懷三 Kou Houai-san (éd. du Kouang-ya-chou-kiu, f° 13) cite un *Pien tcheou ki* en 1 ch. qu'il attribue à 邱光庭 K'ieou Kouang-t'ing.

tche, au ch. 18, fo 4 v^o, du *Wen yuan ko chou mou*. En 1068-1077, l'empereur, regrettant les inexactitudes que répandaient les envoyés K'i-tan sur les pays chinois qu'ils traversaient en venant de chez eux à K'ai fong-fou, chargea Wang Kouan de rédiger ce livre, qui fut achevé en 1071. D'après Tch'ao Tsai-tche, le fils de Wang Kouan aurait écrit un supplément à l'œuvre de son père, mais on n'en connaît pas d'autre mention. Le *Pei tao k'an wou tche* est perdu comme ouvrage indépendant. Mais Tch'ao Tsai-tche lui a consacré tout le second chapitre de son *Siu l'an tchou*. Les extraits sont accompagnés d'un commentaire en petit texte qui pourrait être l'œuvre de Tch'ao Tsai-tche lui-même. Bien que fragmentaire, le *Pei tao k'an wou tche*, tel que nous le possédons actuellement, est une source de première importance pour la géographie ancienne du Tche-li méridional et du Ho-nan septentrional. Il était d'ailleurs accessible, dans cet état, avant l'édition de Lou Sin-yuan, car Ts'ien Hi-tsou en avait déjà reconnu l'intérêt et l'avait extrait du *Siu l'an tchou* pour l'insérer au *Cheou chan ko ts'ong chou*. Ts'ien Hi-tsou avait même enrichi son édition d'un certain nombre de notes critiques. Lou Sin-yuan est muet sur le travail de Ts'ien Hi-tsou ; pour étrange que cela paraisse, il semble qu'il ne l'ait pas connu. — 5^o Le 乘輅錄 *Tch'eng yao lou*, de 路振 Lou Tchen. La biographie de Lou Tchen se trouve au ch. 441 du *Song che*. On y lit (fo 9 v^o) qu'« au début de la période *ta-tchong-siang-fou* (1008-1016), [Lou Tchen] fut envoyé en ambassade chez les K'i-tan et composa le *Tch'eng yao lou* qu'il présenta au trône » (1). Le *Tch'eng yao lou* en 1 ch. est en effet mentionné aux chapitres bibliographiques du *Song che* (ch. 203, fo 9 v^o) (2), et on le trouve aussi indiqué dans le *Tche tchai chou lou kiui l'i* (ch. 7, ff. 11-12) et dans le *Kiun tchui tou chou tche* (éd. de 1880, ch. 7, fo 4 r^o). Cet ouvrage n'existe plus dans son entier, et il ne semble pas que les géographes et archéologues chinois se soient même servis du résumé de Tch'ao Tsai-tche pour étudier la toponymie ancienne du bassin du Leao. Ts'ien Hi-tsou se borne à remarquer que le *Pei tao k'an wou tche* s'arrête à la frontière méridionale des K'i-tan, et que le *Tch'eng yao lou* commence précisément à cet endroit (3). M. Chavannes (4) n'a pas eu accès au *Siu l'an tchou*. C'est donc une source nouvelle que nous

(1) Lou Tchen avait aussi écrit un 九國志 *Kieou kouo tche* en 51 ch. et un 楚精 *Tch'ou ts'ing* en 5 ch. (cf. *Song che*, ch. 204, f^o 10 r^o, où l'édition de 1888 écrit fautive-ment 路振 Lou Tchen : *Tche tchai chou lou kiui l'i*, ch. 5, f^o 7). Le *Kieou kouo tche*, recueil de biographies, ne subsiste plus intégralement, mais avec les copieux extraits conservés dans le *Yong lo ta lien*, il a été refondu en 12 ch., et édité dans le *Yue ya l'ang ts'ong chou* et le *Cheou chan ko ts'ong chou*. Un ancien manuscrit fragmentaire est décrit dans le *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 9, ff. 20-21).

(2) L'édition de 1888 écrit fautive-ment 路政 Lou Tcheng.

(3) Voir la note de Ts'ien Hi-tsou à la fin de son édition du *Pei tao k'an wou tche*.

(4) *Voyageurs chinois chez les Khilun et les Joutchen*, dans *J. A.*, mai-juin 1897 et mai-juin 1898.

vaut l'édition de Lou Sin-yuan, et elle est de première importance. Lou Tchen y décrit en détail toute la route qu'il a suivie en 1008 pour se rendre de la frontière chinoise à la « capitale du centre » des Leao, appelée 大定府 Ta-ting-fou. On voit par là que l'itinéraire de Lou Tchen est en principe le même que celui que M. Chavannes a publié sous le nom de Wang Yi et qui est en réalité de 王曾 Wang Ts'eng (1) ; il le corrige et surtout le complète en bien des

(1) J'aurai à revenir plus loin sur Wang Ts'eng ; mais je profite de l'occasion pour faire une ou deux remarques sur l'intéressant mémoire de M. Chavannes. Notons d'abord que, dans les ch. 5 et 7 du *Tche tchai chou lou kiaï l'i*, on trouvera toute une bibliographie de récits de voyages chez les K'i-tan et les Joutchen, aujourd'hui perdus, mais dont on rencontre parfois des citations ; le ch. 8 donne aussi quelques indications utiles ; enfin il faudra dépouiller le ch. 16 du 玉海 Yu hai. Le récit de Hou K'iao traduit en premier lieu par M. Chavannes ne nous est vraisemblablement pas parvenu dans son entier ; si le *Pou wou tai che yi wen tche* par exemple (p. 7 v°) ne lui donne qu'un chapitre, le 崇文總目 *Tchong wen tsong mou* (ch. 2, p. 25 v° de l'édition de 錢東坦 Ts'ien Tong-yuan) en indique trois ; on trouvera plusieurs textes sur Hou K'iao réunis dans le 遼史拾遺 *Leao che che yi* de 厲鶚 Li Ngo (éd. du 振綺堂 Tchen-k'i-t'ang, ch. 15, p. 6). M. Chavannes, après avoir hésité entre 富弼 Fou Pi, 富鄭 Fou Tcheng et 薛映 Sie Ying, a appelé Fou Tcheng l'auteur de la troisième relation de voyage chez les K'i-tan publiée par lui : c'est cependant, des trois formes, la seule qui soit sûrement incorrecte. Le *K'i tan kouo tche* n'écrit pas en effet Fou Tcheng, mais 富鄭公 Fou Tcheng-kong, et nous savons en effet par la biographie de Fou Pi (*Song che*, ch. 515) que Fou Pi avait été fait « duc de Tcheng ». Fou Pi fut envoyé en ambassade chez les K'i-tan en 1042 ; mais d'autre part il est exact que Sie Ying y alla en 1016 (cf. *Siu tseu tche l'ong kien tch'ang pien*, ch. 88, p. 4). Que Fou Pi ait écrit une relation de son voyage, c'est ce dont nous ne pouvons douter : elle est citée dans le *Kiun tchai lou chou tche* (ch. 7, p. 4 r°) sous le titre de 富公語錄 *Fou kong yu lou*, en 1 ch., et dans le *Tche tchai chou lou kiaï l'i* sous celui de 奉使別錄 *Fong che pie lou*, en 1 ch. L'*Histoire des Song* (ch. 205, ff. 5 v°, 6 r°, 10 r°) connaît, de Fou Pi, un 救濟流民經畫事件 *Kieou tsi lieou min king houa che kien* en 1 ch., un 契丹議盟別錄 *K'i tan yi mong pie lou* en 1 ch., un 奉使語錄 *Fong che yu lou* en 2 ch., et un 奉使別錄 *Fong che pie lou* en 1 ch. Le *Fong che lou* et le *Fong che pie lou* de Fou Pi sont également mentionnés dans le *Souei tch'ou l'ang chou mou* de Yeou Meou (éd. du *Hai chan sien kouan ts'ong chou*, p. 15). Par contre, aucune de ces bibliographies n'indique de relation de Sie Ying. M. Chavannes dit bien que le voyage paraît avoir été accompli en 1016 et ne peut donc être celui de Fou Pi, qui date de 1042 ; mais je ne vois pas qu'aucune raison soit donnée à l'appui de cette opinion, et tout ce qu'on peut dire jusqu'ici, c'est que le voyage est de 1016 si c'est celui de Sie Ying, mais de 1042 si c'est celui de Fou Pi. Je pense d'ailleurs qu'il faut nous décider pour Sie Ying. Il semble en effet que ce soit à la suite du seul *K'i tan kouo tche* que le *Tch'eng t'ou fou tche* cité par M. Chavannes, aussi bien que le *Leao che che yi* de Li Ngo et le 遼史拾遺補 *Leao che che yi pou* de 楊復吉 Yang Fou-ki, mettent cette relation au compte de Fou Pi. Mais le *Leao che*, qui indique Sie Ying, a pour lui l'autorité beaucoup plus considérable du *Siu tseu tche l'ong kien tch'ang pien* : Li Tao fait en effet suivre l'annonce de la mission de Sie Ying du récit même qui est donné par le *Leao che* et le *K'i tan kouo tche*, au lieu qu'il ne donne rien de tel sous le 4^e mois de la 2^e année *K'ing-li* (1042), à propos de Fou Pi. Enfin M. Chavannes a publié un dernier itinéraire en pays K'i-tan, que, sur la foi de Ma Touan-lin, il attribue à 宋緩 Song Houan : il faut lire en réalité 宋綬 Song Cheou. Song Cheou a sa biographie dans le ch. 291 du *Song che* : il est le père du

célèbre érudit Song Min-k'ieou. Le *Leao che* (ch. 16, f. 2 v^o) mentionne son ambassade chez les K'i-tan; il en est de même du *Siu tseu tche l'ong kien tch'ang pien* (ch. 96, f. 12 r^o). Le texte du 上契丹事 *Chung ki-tan tche* de Song Cheou est reproduit dans le *Leao che che yi* (ch. 15, ff. 9-10) : il est à peu près conforme à celui de Ma Touan-lin : la phrase qui a embarrassé M. Chavannes (去尙山遠) est obscurcie par une faute d'impression qui ne se trouve pas dans la plupart des éditions de Ma Touan-lin : il faut lire 去山尙遠, et toute difficulté disparaît. Dans ce travail, M. Chavannes signalait deux autres voyages chez les Joutchen, le 北行日錄 *Pei hing je lou* et le 北轅錄 *Pei guan lou* ; il eût pu ajouter le 攬轡錄 *Lan p'ei lou* de 范成大 Fan Tch'eng-ta, qui se trouve, entre autres éditions, dans le 15 集 *tsi* du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*. M. Chavannes indique 宋樓編 Song Leou-yo comme l'auteur du *Pei hing je lou* : il faut lire Leou Yo, des Song. La biographie de Leou Yo se trouve au ch. 595 de l'*Histoire des Song*, et nous avons encore son 攻媿集 *Kong k'ouei tsi* en 112 ch., dont les deux derniers sont occupés par le *Pei hing je lou*. Quant au *Pei guan lou*, que M. Chavannes a depuis traduit intégralement (*T'oung Pao*, II, v, 165 ss.), il serait, d'après M. Chavannes, l'œuvre de 周燁 Tcheou Tch'ouan. Tel est en effet le nom indiqué dans le colophon du *Kou kin chouo hai* et dans le *Chouo feou*. Mais le *Pei guan lou* est un des nombreux ouvrages qui ne figurent dans le *Chouo feou* actuel que pour combler les lacunes de l'ouvrage original de T'ao Tsong-yi et qui ont été pris mot à mot dans le *Kou kin chouo hai* ; il n'y a donc pas là deux autorités indépendantes. Je pense qu'il en est de même pour le manuscrit du *Pei guan lou* joint à un manuscrit du 北邊備對 *Pei pien pei louei*, qui est décrit dans *T'ie K'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 11, f. 15 v^o) ; ici encore nous devons avoir affaire à un texte apparenté au *Kou kin chouo hai*, d'où la leçon Tcheou Tch'ouan. Mais il faut remarquer que le 絳雲樓書目 *Kiang yun leou chou mou* (ch. 1, f. 20 de l'édition insérée au 9 集 *tsi* du *Yue ya l'ang ts'ong chou*), le *Leao che che yi* (liste des sources, au début de l'ouvrage) et le 金史詳校 *Kin che siang kiao* (ch. 6, f. 12 v^o de l'édition du Kouang-ya-chou-kin) nomment 周燁 Tcheou Houei l'auteur du *Pei guan lou*. Or ce nom de Tcheou Houei ne nous est pas inconnu : c'est celui de l'auteur d'un des importants recueils de miscellanées qui ont paru sous les Song, le 清波雜誌 *Ts'ing po tsa tche*, en 12 ch., auquel est joint un 清波別志 *Ts'ing po pie tche* en 5 ch. : tous deux sont édités dans le 18 集 *tsi* du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 141, ff. 22-24; *Wylie, Notes*, p. 158; 欽定天祿琳琅書目 *K'in ting pien lou lin lang chou mou*, éd. de Wang Sièn-k'ien, ch. 4, ff. 15-16). Le recueil de Tcheou Houei eut une certaine vogue dès l'époque des Song : un passage concernant les Japonais est reproduit dès cette époque dans le 蓼花洲間錄 *Leao houa tcheou kien lou* de 高文虎 Kao Wen-hou (éd. du *Kou kin chouo hai*, ff. 1-2). Il est vrai que Li Ngo, le même qui dans son *Leao che che yi* écrit Tcheou Houei comme nom de l'auteur du *Pei guan lou*, a proposé, dans son 宋詩記事 *Song che ki che* (ouvrage considérable en 100 ch.), d'appeler Tcheou Tch'ouan l'auteur du *Ts'ing po tsa tche*. Mais les bibliographes de K'ien-long (*Sseu k'ou...*, loc. laud.) et le *T'ie K'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 17, f. 21), tout en ne s'occupant que du *Ts'ing po tsa tche*, montrent que cette théorie doit être erronée. Or il est certain que le *Pei guan lou* et le *Ts'ing po tsa tche* sont d'un même auteur. Les dates concordent, car si le *Pei guan lou* est le récit d'un voyage effectué en 1177, le *Ts'ing po tsa tche* a paru en 1192. Les bibliographes de K'ien-long, qui ont parlé du *Kou kin chouo hai*, mais sans consacrer une notice spéciale au *Pei guan lou*, ont oublié cet ouvrage quand ils ont parlé du *Ts'ing po tsa tche* ; ils remarquent toutefois que, d'après deux passages (ch. 上, f. 18 v^o ; ch. 下, f. 15 r^o) du *Ts'ing po pie tche*, Tcheou Houei a dû voyager chez les kin : il s'agit évidemment de la mission de 1177. Les deux ouvrages sont donc inséparables, et dans les deux cas il faut lire Tcheou Houei. Enfin il ne me paraît pas sûr qu'il y ait eu, comme l'admet M. Chavannes, un ouvrage intitulé 三朝契丹傳 *San tch'ao k'i tan tchouan* : la suite du texte peut laisser supposer que Ma Touan-lin entend par là les trois récits de voyage qu'il vient de reproduire, mais en les rapportant par erreur à trois règnes (三朝) au lieu de deux.

points (1). — 6° Le 文武兩朝獻替記 *Wen wou leang tch'ao hien pi ki*, par 李德裕 Li Tō-yu, des Tang. Tch'ao Tsai-tche ne cite que quelques passages. Sur Li Tō-yu, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1211; Wylie, *Notes*, p. 152. — 7° Le 牛羊日曆 *Nieou yang je li*, qui date de 835. Ces extraits contiennent des renseignements sur deux hommes d'état de l'époque des Tang, 牛僧孺 Nieou Seng-jou (sur lequel cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1575) et 陽虞慶 Yang Yu-k'ing (sur cet homme d'état, voir *Kieou l'ang chou*, ch. 176, et *Sin l'ang chou*, ch. 175) : c'est eux que désignent le 牛 *nieou* et le 羊 *yang* du titre. Le *Nieou yang je li*, en 1 ch., est mentionné comme l'œuvre de 劉軻 Lieou K'o dans le *Sin l'ang chou* (ch. 59, f° 9 r°) et dans le *Tche tchai chou lou kiai pi* (ch. 7, f° 6 v°) (2). — 8° Le 聖宋擬遺 *Cheng song to yi*. Ce recueil de notes historiques sur les quatre premiers règnes des Song est signalé dans le *Kiun tchai lou chou tche* (ch. 6, f° 19 v°) : mais l'une des recensions de cette bibliographie indique comme auteur 歐陽靖 Ngeou-yang Tsing, tandis que l'autre porte 余靖 Yu Tsing (3). De ces deux personnages, Yu Tsing est le plus connu : sa biographie se trouve au ch. 320 du *Song che* (cf. aussi *T'oung Pao*, II, VII, 211) : le *Cheng song to yi* n'y est pas mentionné. Tch'ao Tsai-tche déclarait ne pas savoir qui avait écrit cet ouvrage, mais il note qu'il est précédé d'une préface de 1024. — 9° Le 沂公筆錄 *Yi kong pi lou*, par 王曾 Wang Ts'eng. Une note finale avertit que cet ouvrage, en 1 ch., se composait de 31 paragraphes, dont Tch'ao Tsai-tche n'a reproduit que 9 (en fait, les extraits ne forment que 8 paragraphes). Wang Ts'eng est un homme d'état connu : sa biographie est donnée dans le ch. 310 de l'*Histoire des Song*. L'*Histoire des Song* mentionne (ch. 203, f° 10 r°) le 筆錄 *Pi lou* de Wang Ts'eng, en 1 ch. : c'est l'ouvrage même utilisé par Tch'ao Tsai-tche, et auquel le *Tche tchai chou lou kiai pi* (ch. 7, f° 15 v°) donne bien son titre complet de *Wang yi kong pi lou*. Les extraits publiés par Tch'ao Tsai-tche sont des notes historiques intéressantes, mais sommaires. Tch'en Tchen-souen cite également (ch. 7, f° 15 v°) un 王沂公言行錄 *Wang yi kong yen hing lou* en 2 ch., dont l'auteur, 王子融 Wang Tseu-jong, était le frère cadet de Wang Ts'eng. Une œuvre géographique de Wang Ts'eng, le 九域圖 *Kieou yu pou*, en 3 ch., aujourd'hui perdu, est mentionné aussi bien dans le *Song che* (ch. 204, f° 7 r°) que dans le *Tch'ong wen tsong mou* (ch. 2, f° 51 r°) et le *Yu hai* (ch. 14, f° 30 r°). Enfin c'est Wang Ts'eng qui est l'auteur de la relation de voyage publiée par M. Chavannes sous le nom de Wang Yi. Wang Yi est en effet une forme impossible ; les sources utilisées par M. Chavannes donnent correctement 王沂公 Wang Yi-kong, et, ici comme

(1) Le *Tch'eng yao lou* est encore mentionné dans le *Kiang yun leou chou mou*, ch. 1, f° 51.

(2) Sur le *Nieou yang je li*, cf. encore et surtout le *Kiang yun leou chou mou*, ch. 1, f° 21 r°.

(3) La leçon Ngeou-yang Tsing est adoptée dans le 得月樓書目 *Tō yue leou chou mou*, f° 5 de l'éd. du 粟香室叢書 *Sou hiang che ts'ong chou*.

plus haut pour Fou Pi, il s'agit d'un titre : la biographie de Wang Ts'eng nous apprend en effet que Wang Ts'eng avait été fait duc de Yi. Cette relation de voyage de Wang Ts'eng est mentionnée sous son nom, avec le titre de 契丹志 *K'i tan tche*, aussi bien dans le *Song che* (ch. 204, f° 7 v°) que dans le *Yu hai* (ch. 16, f° 13 r°). Le *Yu hai* ajoute que cette relation se rapporte à la mission que Wang Ts'eng dirigea chez les K'i-tan en 1008-1016. La date du voyage est précisée dans le *Siu tseu tche tong kien tch'ang pien*, qui, sous le 10^e mois de la 5^e année *ta-tchong-siang-fou* (1012), mentionne (ch. 79, ff. 3-5) la mission de Wang Ts'eng et reproduit l'itinéraire même que M. Chavannes a étudié d'après le *k'i tan kouo tche* et le *Wen hien l'ong kao*. — 10^e Le 竹譜 *Tchou p'ou*, de 戴凱之 Tai K'ai-tche. Le *Tchou p'ou* est un ouvrage en vers, consacré au bambou. Le *Tche tchai chou lou kiai pi* (ch. 10, f° 6 v°) et le *Kiun tchai tou chou tche* (ch. 12, f° 12 v°) lui donnent seulement 1 ch., au lieu que l'*Histoire des Song* (ch. 205, f° 9 v°) en indique 3 ; mais il faut évidemment voir dans cette dernière assertion une erreur de l'*Histoire des Song*, car bien plus anciennement la division en 1 ch. est déjà celle portée au *Souei chou* (ch. 33, f° 12 r°) et aux *Histoires des Tang* (*Kieou l'ang chou*, ch. 47, f° 4 v° ; *Sin l'ang chou*, ch. 59, f° 8 r°). On ne sait pas exactement quand vécut Tai K'ai-tche, mais ce dut être au temps des Tsin (265-420). Il semble que le commentaire soit également de Tai K'ai-tche. Le *Tchou p'ou* subsiste encore, mais son texte est assez altéré (cf. *Sseu k'ou...* ch. 115, ff. 52-54). Dans un des passages du commentaire cités par Tch'ao Tsai-tche, l'auteur parle d'un voyage qu'il fit au 交州 Kiao-tcheou, c'est-à-dire en pays annamite. — 11^e Le 筍譜 *Souen p'ou*, par le bonze 贊寧 Tsan-ning. Tsan-ning nous est surtout connu comme l'auteur du *宋高僧傳 Song kao seng tchouan* (Nanjio, *Catalogue of the Buddhist Tripitaka*, n° 1495) et du *僧使畧 Seng che lio* (1) ; il écrivait dans la 2^e moitié du x^e siècle. Le *Souen p'ou*, monographie des « pousses de bambou », existe encore, en 1 ch. (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 115, ff. 54-55 ; Wylie, *Notes*, p. 122). Le

(1) Ce dernier ouvrage n'a pas été incorporé au *Tripitaka* ; on en trouve surtout des éditions japonaises. Dans le catalogue des œuvres qui doivent être incorporées au 大日本續藏經 *Ta je pen siu tsang king* (*Dai-Nihon zoku-zōkyō*), actuellement en cours de publication à Kyōto, on voit figurer (cf. 大藏經報 *Dai-zōkyō hō*, n° 55, p. 96) un 景祐天竺字源 *King yeou t'ien tchou tseu guan*, qui serait l'œuvre de Tsan-ning. Nous serions naturellement très heureux de posséder cet ouvrage sur l'écriture hindoue, mais l'attribution à Tsan-ning paraît impossible, puisque, lors de la période *king-yeou* (1054-1057), Tsan-ning devait être mort depuis plus de 50 ans. Je me rappelle avoir vu les premiers feuillets d'une édition des *Song* du *King yeou t'ien tchou tseu guan* reproduits dans un ouvrage où 楊守敬 Yang Cheou-king décrivait les livres précieux qu'il avait maniés au Japon. Mais cet ouvrage de Yang Cheou-king manque à notre bibliothèque, et son titre m'échappe pour l'instant ; je puis dire seulement que ce n'est pas, comme on pourrait le penser, son 日本訪書志 *Je pen fauy chou tche* en 16 ch., que décrit le *Kanseki kaidai* (p. 675), mais que je n'ai jamais rencontré.

Kiun tchai tou chou tche (ch. 12, f° 12 v°) l'attribue au bonze 惠崇 Houei-tch'ong et indique une division en 3 ch. ; mais il est certain qu'il y a là une double erreur, et qu'il faut se fier aux indications concordantes du *Song che* (ch. 205, f° 9 v°) et du *Tche tchai chou lou kiai li* (ch. 10, f° 6 v°). Tch'ao Tsai-tche dit qu'il a abrégé le traité de Tsan-ning parce qu'il contient bien des inexactitudes ; mais il n'en reste pas moins que Tsan-ning cite plusieurs passages intéressants d'ouvrages aujourd'hui perdus. — 12° Le 硯錄 *Yen lou*, par 唐詢 T'ang Siun, des Song. Sur T'ang Siun, on trouvera quelques renseignements dans le ch. 303 de l'*Histoire des Song*. Son *Yen lou* y est mentionné (f° 5 r°) comme ayant 3 ch., mais au ch. 207 (f° 5 r°), le même ouvrage indique 2 ch., et c'est cette dernière leçon qu'il faut adopter, car c'est aussi celle du *Kiun tchai tou chou tche* (ch. 14, ff. 21-22) (1). Les Chinois ont de bonne heure consacré des monographies spéciales aux écritures de pierre, et on en possède qui furent rédigées sous les Song, mais aucune n'est aussi ancienne que le *Yen lou*. Malheureusement l'ouvrage est perdu, et les bibliographes de K'ien-long n'en ont connu que les deux paragraphes cités dans le 歙硯說 *Hi yen chouo* (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 115, ff. 17-18) ; le *Siu t'an tchou* nous en rend une portion assez importante. — 13° Le 三水小牘 *San chouei siao tou*, par 皇甫枚 Houang-fou Mei. Ce recueil de notes historiques a été achevé en 910 (2). — 14° et 15° Le 漢武故事 *Han wou kou che* et le 漢武帝內傳 *Han wou ti nei tchouan* sont deux ouvrages apocryphes du cycle de Si-wang-mou (3) ; tous deux sont antérieurs aux Tang. Les textes des anciens *ts'ong-chou* (*Chouo feou*, *Kou kin yi che*, etc.) sont incomplets et incorrects (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 142, ff. 7-10 ; *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 64, f° 10 v° ; *P'ing tsin kouan kien ts'ang chou tsi ki*, sect. *pou-yi*, ff. 15-16). Je ne connais pas

(1) Toutefois le *Kiun tchai tou chou tche* donne à l'ouvrage le titre inexact de 硯譜 *Yen p'ou*.

(2) Le *San chouei siao tou* est perdu ; mais certains passages sont reproduits dans le *T'ai ping kouang ki* ; cf. *Sseu k'ou...*, ch. 142, f° 19 v°. La notice préliminaire de Lou Sin-yuan l'appelle par erreur 山水小牘 *Chan chouei siao tou*. Cf. aussi *Tche tchai chou lou kiai li*, ch. 11, f° 7 v°.

(3) Je profite de l'occasion pour dire un mot d'un article qu'une longue absence m'a empêché de connaître plus tôt. On se rappelle le compte rendu où M. Huber (*B. E. F. E.-O.*, IV, 1127-1151) a critiqué les hypothèses de M. Forke sur Si-wang-mou et la reine de Saba. M. Forke a répondu à ce compte rendu (*Mitteilungen des Seminars...*, *Ostasiat. Stud.*, IX, 409 ss.). A la p. 412, il relève un passage sur le pays Kouen-louen que M. Huber avait reproduit d'après une traduction publiée antérieurement par moi, et en tire que M. Huber, et moi par suite, plaçons l'Indochine au Nord du Yunnan. Ni M. Huber ni moi n'avons dit une telle absurdité. Si ma traduction, pour avoir suivi l'ordre même des mots chinois, peut prêter à quelque amphibologie, le commentaire que j'en ai donné ne laisse place à aucun doute. M. Huber avait d'ailleurs eu soin de joindre à sa citation le texte chinois original, qui est d'une parfaite limpidité. M. Forke est sinologue. Ou bien il n'a pas lu le texte chinois sur lequel il s'appuie, et c'est imprudent ; ou il l'a lu sans le comprendre, et mieux valait ne pas insister.

d'édition satisfaisante du *Han wou kou che*. Pour le *Han wou ti nei tchouan*, le meilleur texte est celui du *Canon taoïste*, resté inconnu aux bibliographes de K'ien-long (cf. *Tao tsang mou lou siang tchou*, ch. 1, f° 29 r°). C'est sur ce texte qu'est basée l'édition incorporée au *Cheou chan ko ts'ong chou*, et Ts'ien Hi-tsou y a joint un examen critique détaillé, où il utilise entre autres tous les paragraphes cités par Tch'ao Tsai-tche (1). Par contre, il n'a pas connu les citations qu'on trouve dans le *Souei che kouang ki* et que j'ai signalées plus haut. — 16° Le *殷芸小說 Yin yun siao chouo*. C'est l'œuvre de 殷芸 Yin Yun, qui vivait au vi^e siècle; on trouvera une courte notice sur Yin Yun au ch. 41 du *Leang chou*. Le *Yin yun siao chouo* était en 10 ch. (cf. *Souei chou*, ch. 34, f° 5 r°; *Kieou l'ang chou*, ch. 47, f° 5 r°; *Sin l'ang chou*, ch. 59, f° 8 r°, où il faut lire Yin Yun au lieu de 殷芒 Yin Mang), et existait encore intégralement sous les Song; il est décrit dans le *Kiun tchai lou chou tche* (ch. 13, f° 2) et dans le *Tche tchai chou lou kiai l'i* (ch. 11, f° 2). C'est un recueil d'extraits tirés surtout d'ouvrages de l'époque des Tsin (265-480); les sources sont toujours indiquées. Il y a là une version intéressante (ch. 4, f° 14 v°) de l'histoire des Chinois que 馬援 Ma Yuan aurait laissés sur la frontière du Lin-yi. Un certain nombre de citations proviennent du *幽明錄 Yeou ming lou* (2), d'autres du *世說新語 Che chouo sin yu*, qui sont des ouvrages connus. Mais le *湘州記 Siang tcheou ki*, le *荊州記 King tcheou ki*, le *吳興記 Wou hing ki*, d'autres encore sont aujourd'hui perdus. — 17° Le *大業雜記 Ta ye tsa ki*, par 杜寶 Tou Pao, des T'ang. Cet ouvrage en 10 ch., qui tirait son nom de la période *ta-ye* (605-616), couvrait en réalité les années 604-620 et était de première importance pour l'époque des Souei. Il existait encore intégralement sous les Song (cf. *Kiun tchai tou chou tche*, ch. 6, f° 13; *Tche tchai chou lou kiai l'i*, ch. 5, f° 12), mais est aujourd'hui perdu. Les extraits assez abondants conservés dans le *Siu l'an tchou* n'en acquièrent que plus d'importance (3); ils portent principalement sur la topographie de Tch'anggan (Si-ngan-fou), qui était la capitale des Souei. — 18° Le *營造法式 Ying tsao fa che*, par 李誠 Li Tch'eng. Ce traité d'architecture, d'une importance considérable, comprend 34 ch., et fut achevé en 1103. Telles sont du moins les indications de Tch'ao Tsai-tche. Mais le *Sseu kou...* (ch. 82, ff. 51-52), qui décrit l'exemplaire du T'ien-yi-ko de Ning-po, écrit 李誠 Li Kiai. On trouve aussi Li Kiai dans le *Kiang yun leou chou mou* (ch. 1, f° 25 v°), qui décrit

(1) Pour une édition japonaise de 1747, cf. *Naikaku...*, 1, 579.

(2) Le passage du *Yeou ming lou* sur le *Houa hou king*, dont j'ai parlé après M. Chavannes (cf. *B. E. F. E.-O.*, VI, 568), ne se trouve décidément plus dans le *Yeou ming lou* actuel. On pourrait rétablir une notable portion des parties perdues en réunissant les extraits épars dans le *太平廣記 T'ai ping kouang ki*, le *搜神記 Seou chen ki*, le *Yin yun siao chouo*, le *分門古今類事 Fen men kou kin lei che*, etc.

(3) La fin même de ces extraits manque à l'exemplaire du *Siu Fan tchou* édité par Lou Sin-yuan.

un exemplaire imprimé d'une édition des Song, et dans le *Chou kou t'ang ts'ang chou mou*, ch. 4, f° 7 r°. Les bibliographes de K'ien-long signalent d'ailleurs que le 硯北雜誌 *Yen pei tsa tche* écrit Li Tch'eng, mais ajoutent que la forme Li Kiai est confirmée par les chapitres sur la littérature du *Song che* et par le *Wen hien t'ong k'ao*. On trouve en effet mention du *Ying tsao fa che* dans le *Song che* (ch. 204, f° 2 v°), mais sans nom d'auteur, et si Li Kiai y est nommé, c'est pour quelque autre œuvre qui m'a échappé. D'autre part, l'édition du *Wen hien t'ong k'ao* publiée par M. 謝 Sie en 1859 écrit Li Tch'eng. On pourrait bien songer à une faute d'impression de cette édition récente, d'autant qu'on trouve encore la leçon Li Kiai dans le *Kiun tchai tou chou tche* (ch. 7, f° 19 r°) et dans le *Tche tchai chou lou kiai pi* (ch. 7, f° 34 v°). Mais il se trouve précisément qu'une note de l'édition de 1880 du *Kiun tchai tou chou tche* indique expressément Li Tch'eng comme la leçon du *Wen hien t'ong k'ao*. En définitive, il me paraît très probable qu'il faut lire Li Kiai, malgré le *Yen pei tsa tche*, le *Siu t'an tchou* et peut-être Ma Touan-lin, mais il faudra se livrer à une étude plus approfondie pour formuler une opinion définitive (1). Quoi qu'il en soit, le *Ying tsao fa che* s'impose à l'attention. Il nous est d'ailleurs accessible, car une édition a dû être publiée au Chan-si dans la 2^e moitié du XIX^e siècle par un M. 楊 Yang; mais je ne l'ai pas vue (2). — 19^o Le 緣珠傳 *Lu tchou tchouan* par 樂史 Yo Che. Yo Che, des Song, est l'auteur bien connu du 太平寰宇記 *T'ai p'ing houan yu ki* (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 339). Les extraits donnés ici font partie d'une biographie de Lu-tchou, la belle concubine de 石崇 Che Tch'ong (sur ce personnage de la fin du III^e siècle, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1709) On y trouve quelques renseignements intéressants sur la région de 合浦 Ho-p'ou au Kouang-tong. — 20^o Le 膳夫經手錄 *Chan fou king cheou lou*, par 楊華 Yang Houa, des Tang. Ce sont principalement des notes sur les animaux et plantes comestibles.

44^o 續考古圖 *Siu k'ao kou t'ou*, 5 ch.; 釋文 CHE-WEN, 1 ch. — Parmi les recueils archéologiques de l'époque des Song, les plus connus sont le 宣和博古圖 *Suan ho po kou l'ou* de 王黼 Wang Fou, le 考古圖 *K'ao kou l'ou* de 呂大臨 Lu Ta-lin et le 嘯堂集古錄 *Siao t'ang tsi kou lou* de 王侁 Wang K'ieou. Dès la première moitié du XII^e siècle, il parut une suite à l'œuvre de Lu Ta-lin, le *Siu k'ao kou l'ou*, en 5 ch., et un ch. d'« explications » (*che-wen*). Les bibliographies des Song ne mentionnent pas ces deux derniers ouvrages, dont toutes les copies modernes remontent à un exemplaire unique d'une édition

(1) La confusion entre 誠 *kiat* et 誠 *tch'eng* est tellement facile, et le second caractère, plus usuel dans l'onomastique, a tellement une tendance à s'imposer, que, dans l'abrégé du *Sseu K'ou*... publié en 1870 sous le titre de 四庫書目畧 *Sseu K'ou chou mou lio*, je trouve (ch. 8, f° 8 v°) Li Tch'eng au lieu de Li Kiai.

(2) Cf. *Pi song leou ts'ang chou siu tche*, ch. 5, II, 16-20.

des Song, qui appartient au bibliophile 錢曾 Ts'ien Ts'eng⁽¹⁾. C'est une copie écrite de la main même de Ts'ien Ts'eng qui entra dans les collections impériales et fut reproduite dans le *Sseu k'ou ts'üan chou*⁽²⁾. Quant à l'unique exemplaire imprimé, sa trace est perdue depuis le début du règne de T'ong-tche. Lou Sin-yuan s'est procuré une copie dérivant de l'exemplaire de Ts'ien Ts'eng et l'édite ici. On ignore le nom de l'auteur du *Siu k'ao kou l'ou*. Quant au chapitre d'« explications », il a été écrit par 趙九成 Tchao Kieou-tch'eng⁽³⁾.

45° 雲烟過眼錄 YUN YEN KOUO YEN LOU, 2 ch., par 周密 Tcheou Mi, des Song; 續錄 SIU-LOU, 1 ch., par 湯允謨 T'ang Yun-mo, des Yuan. — Wylie cite plusieurs œuvres de Tcheou Mi, mais non celle-ci. Le *Yun yen kouo yen lou* est une description des peintures, bronzes et jades anciens qui ont passé sous les yeux de Tcheou Mi. L'ouvrage nous est parvenu en assez mauvais état. Le *Tou chou min k'ieou ki* (ch. 3, ff. 21-22) ne lui donne qu'un chapitre⁽⁴⁾, au lieu que l'exemplaire décrit au *Sseu k'ou...* (ch. 123, ff. 3-4) est divisé en 4. De plus le texte usuel est très fautif. Lou Sin-yuan reproduit ici un ancien exemplaire manuscrit divisé en 2 ch., et qui est beaucoup plus correct que celui du *Sseu k'ou ts'üan chou* (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 58, f° 15).

46° 三曆撮要 SAN LI TS'O YAO, 1 ch. — C'est un petit traité des jours fastes et néfastes. Il est déjà mentionné dans le *Tche tchai chou lou kiaï l'i* (ch. 12, f° 25 v°), qui l'attribue hypothétiquement à 徐應龍 Siu Ying-long⁽⁵⁾. Les bibliographes de K'ien-long ne l'ont pas connu. Tchang Kin-wou en décrit un exemplaire dans son *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche* (ch. 23, f° 13); Houang P'ei-lie (*Che li kiu ts'ang chou l'i pa ki*, ch. 3, ff. 31-32), Ts'ien Ta-hin, Souen Sing-yen lui ont également consacré des notices. Lou Sin-yuan le publie, pour la première fois dans les temps modernes, d'après un exemplaire manuscrit reproduisant une édition des Song (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 51, ff. 19-21)⁽⁶⁾.

47° 墨藪 MO SEOU, par 韋續 Wei Siu, des T'ang. — A l'époque des Song, cet ouvrage est mentionné aussi bien dans le *Souei tch'ou l'ang chou mou* (f° 34)

(1) Ts'ien Ts'eng est l'auteur d'une bibliographie bien connue, le 讀書敏求記 *Tou chou min k'ieou ki*; la notice sur le *Siu k'ao kou l'ou* se trouve au ch. 2, ff. 18-19 de l'édition du 海山仙館叢書 *Hai chan sien kouan ts'ong chou*.

(2) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 115, ff. 5-6; *K'in ling l'ien lou lin lang chou mou*, ch. 4, ff. 19-21.

(3) Cf., outre la notice préliminaire de Lou Sin-yuan, *Pi song leou ts'ang chou siu tche*, ch. 4, ff. 14-18; *Yi kou l'ang siu pa*, ch. 10, f° 19. Cette dernière notice tendrait à établir que le *Siu k'ao kou l'ou* est, comme le *che-wen*, l'œuvre de Tchao Kieou-tch'eng.

(4) Une copie manuscrite remontant à cet exemplaire de Ts'ien Ts'eng est décrite dans le *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 16, f° 28.

(5) Sur ce personnage, cf. le ch. 505 du *Song che*.

(6) Le *T'ie k'in l'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 15, ff. 16-17) décrit un exemplaire des Song, imprimé, qui est sans doute l'original sur lequel la copie de Lou Sin-yuan a été exécutée.

que dans le *Tche tchai chou lou kiai fi* (ch. 14, f° 8) et dans le *Kiun tchai tou chou tche* (ch. 4, f° 10 v°). Yeou Mou ne note ni le nombre des chapitres, ni le nom de l'auteur ; pour Tch'en Tchen-souen, l'ouvrage est en 1 ch., mais on ignore qui l'a écrit : Tch'ao Kong-wou indique comme auteur 許貴與 Hiu Kouei-yu, et donne à l'ouvrage 10 ch. (1). Au XVIII^e siècle, les bibliographes de K'ien-long (voir *Sseu k'ou...*, ch. 112, ff. 13-14) ont connu un exemplaire en 2 ch., attribué à Wei Siu, et ayant en appendice le *法帖釋文刊誤 Fa lie che wen k'an wou*, en 1 ch., écrit sous les Song par 陳與義 Tch'en Yu-yi. L'ancien exemplaire manuscrit décrit par K'iu Yong (*T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, ch. 15, ff. 18-19) est également en 2 ch. Mais K'iu Yong a tort d'ajouter que Ma Touan-lin (ch. 190, f° 11 v°) ne donne l'indication de 10 ch. que par suite d'une faute de copiste, car Ma Touan-lin ne fait que citer ici Tch'ao Kong-wou, et celui-ci a si bien en vue une recension en 10 ch. qu'il note ensuite qu'un autre catalogue indique *seulement* 5 ch. ; il me paraît probable que c'est le — *yi*, « un », de Tch'en Tchen-souen qui est une faute de copie pour *+ che*, « dix ». Quoi qu'il en soit, cette recension en 10 ch. n'existe plus, mais celle que publie ici Lou Sin-yuan n'est pas non plus conforme à la division moderne en 2 ch., car elle se poursuit du début à la fin sans aucune division de chapitres. Je n'ai malheureusement pu trouver aucun renseignement sur le texte dont Lou Sin-yuan s'est servi (2). Le *Mo seou* est un intéressant recueil de notes sur l'écriture et les calligraphes ; il s'arrête à peu près à l'année 840.

48^o 玉管照神局 *Yu kouan tchao chen kiu*, 3 ch. — Ce traité de physiognomonie, de chironancie et de podomancie est mis sous le nom de 宋齊邱 Song Ts'i-k'ieou. La biographie de Song Ts'i-k'ieou occupe le ch. 4 du *南唐書 Nan t'ang chou* de 陸游 Lou Yeou et le ch. 20 du *Nan t'ang chou* de 馬令 Ma Ling ; mais il n'y est fait aucune mention du présent ouvrage. L'*Histoire des Song* (ch. 206, ff. 9-10) cite le *Yu kouan tchao chen kiu* de Song Ts'i-k'ieou, en 2 ch. Le *Tche tchai chou lou kiai fi* (ch. 12, f° 33 v°) ne connaît qu'un *玉管照神 Yu kouan tchao chen* anonyme, en 1 ch. (3). Dans ses deux catalogues (4), Ts'ien Ts'eng donne 10 ch. au *Yu kouan tchao chen kiu* de

(1) Le *Kiang yun leou chou mou* (ch. 2, f° 15 v°) donne les mêmes indications que Tch'ao Kong-wou. Le *Chou kou t'ang ts'ang chou mou* (ch. 4, f° 9 v°) mentionne le *Mo seou* de Wei Siu, en 5 ch.

(2) Dans son *Pi song leou ts'ang chou tche*, Lou Sin-yuan suit l'ordre du *Sseu k'ou...* : le *Mo seou* devrait donc être décrit au ch. 52, f° 4 ; mais il ne faut pas oublier que le 5^e *tsi* du *Che wan kiuan leou ts'ang chou* a paru en 1892, postérieurement à l'impression du *Pi song leou ts'ang chou* : les dernières œuvres qu'il contient pouvaient donc être des acquisitions récentes de Lou Sin-yuan.

(3) Telle est la forme indiquée au *Sseu k'ou...* ch. 109, f° 57 r°) et qui est en effet la plus vraisemblable. Mais l'édition du *Wou-ying-tien* porte en réalité *Yu kouan tchen tchao*.

(4) *Tou chou min k'ieou ki*, ch. 5, f° 44 ; *Chou kou t'ang ts'ang chou mou*, ch. 4, f° 5.

Song Ts'i-k'ieou. L'ouvrage n'existe plus dans son état primitif, mais une recension incorporée au *Yong lo ta tien* en a été extraite par les bibliographes de K'ien-long, qui l'ont divisée en 3 ch. et décrite dans le *Sseu k'ou...* (ch. 109, ff. 36-38). Il semble que ce soit le texte fixé au XVIII^e siècle que Lou Sin-yuan édite ici, sans doute d'après une copie provenant du Wen-lan-ko de Hang-tcheou. Mais je n'ai pas trouvé de renseignements à ce sujet (1).

49° 分門古今類事 FEN MEN KOU KIN LEI CHE, 20 ch. — C'est un recueil d'anecdotes historiques destinées à montrer que la destinée des hommes dépend de leur bonne ou mauvaise conduite. L'ouvrage trahit une tendance marquée au merveilleux ; mais, à la fin de chaque passage, il est fait mention de l'œuvre dont il est tiré et par là nous sommes remis en possession de portions d'ouvrages perdus. Aucune des bibliographies des Song ne mentionne le *Fen men kou kin lei che*, et il n'y en a eu aucune édition moderne avant celle de Lou Sin-yuan. L'ouvrage est cependant incorporé au *Sseu k'ou ts'iuan chou*, sans préface ni nom d'auteur, et les bibliographes de K'ien-long ont dû se borner à dire que le livre, publié au Sseu-tch'ouan, était l'œuvre du fils de 宋如璋 Song Jou-tchang (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 142, p^o 35). Lou Sin-yuan n'a pu découvrir non plus le *ming* de l'auteur, et la table du *ts'ong-chou* indique seulement que c'est un membre de la famille Song. Toutefois le *Fen men kou kin lei che* comporte ici une préface que ne paraissent pas avoir connue les bibliographes du XVIII^e siècle : elle est signée 委心子 Wei-sin-tseu et datée de 1169.

50° 詩式 CHE CHE, 5 ch., par le bonze 皎然 Kiao-jan, des T'ang (2). — Kiao-jan vivait au VIII^e siècle ; sa biographie se trouve dans le ch. 29 du *宋高僧傳 Song kao seng tchouan* de Tsan-ning (3) ; il descendait à la 10^e génération du célèbre écrivain 謝靈運 Sie Ling-yun (4). On a de lui un *杼山集 Tchou chan tsi*, en 10 ch., qui a été incorporé au *Sseu k'ou ts'iuan chou* (5). Quant à son *Che che*, c'est une sorte d'« Art poétique ». Il est mentionné, en 5 ch., avec un *詩評 Che p'ing* en 3 ch., dans le *Sin pang chou* (ch. 60, p^o 10 v^o). Sous les Song, le *Tche tchai chou lou kiaï l'i* (ch. 22, p^o 8 v^o) connaît le *Che che* de Kiao-jan, en 5 ch., auquel est joint un *詩議 Che yi*, en 1 ch. (6). Des indica-

(1) L'École française d'Extrême-Orient possède une autre édition récente du même ouvrage, imprimée dans un format un peu plus grand que celui de l'édition de Lou Sin-yuan. Bien qu'il s'agisse en principe d'un même ouvrage, les deux éditions diffèrent énormément, tant pour le texte même que pour les figures. L'ordre est tout autre, et cette seconde édition, sans lieu ni date, ne divise l'ouvrage qu'en 2 ch. au lieu de 3. En tête de chaque chapitre, le titre est donné comme suit : 宋齊丘撰玉管照神 *Song ts'i K'ieou tchouan yu kouan tchao chen*.

(2) La table du *ts'ong-chou* porte par erreur Song au lieu de T'ang.

(3) *Tripitaka* de Tôkyô. 致, V, 104 v^o-105 r^o.

(4) Sur cet écrivain, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n^o 759.

(5) Cf. *Sseu k'ou...*, ch. 149, p^o 56.

(6) Tch'en Tchen-souen indique en outre (ch. 22, p^o 9 r^o) un ouvrage critique sur le *Che che*, le 擬皎然十九字 *Yi kiao jan che k'ieou tseu*, en 1 ch.

tions identiques à celles de Tch'en Tchen-souen sont encore données sous les Ming dans le *Kiang yun leou chou mou* (ch. 4, f^o 5 r^o). Mais au xviii^e siècle, les bibliographes de K'ien-long ne purent se procurer qu'un exemplaire très abrégé du *Che che*, en 1 ch., si manifestement incomplet qu'ils ne l'incorporèrent pas au *Sseu k'ou ts'iuan chou* (cf. *Sseu k'ou...*, ch. 197, ff. 2-3). Vers cette même époque cependant, 盧文弨 Lou Wen-tch'ao (1) avait retrouvé un exemplaire manuscrit du *Che che* en 5 ch., et c'est cet exemplaire qui a passé dans la bibliothèque de Lou Sin-yuan (cf. *Pi song leou ts'ang chou tche*, ch. 118, ff. 4-5). Un autre exemplaire manuscrit du *Che che* est décrit dans le *T'ie Kin t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* (ch. 24, f^o 2 r^o).

(A suivre)

(1) Sur ce personnage, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n^o 1458. et *B. E. F. E.-O.*, II, 521.

ÉTUDES

SUR LE DRAME LYRIQUE JAPONAIS (NÔ 能)

PAR M. NOËL PERI.

Membre pensionnaire de l'École française d'Extrême-Orient.

INTRODUCTION

La littérature dramatique du Japon a la rare fortune de posséder une forme originale, le *sarugaku nô nô* 猿樂の能, que l'on nomme communément aujourd'hui *nôgaku* 能樂, ou plus simplement *nô* 能. A juste titre le *nô* a, en ces derniers temps surtout, attiré l'attention de tous ceux qui se sont occupés de littérature ou d'art japonais. On l'a comparé soit aux formes les plus anciennes du théâtre grec, soit aux mystères du moyen âge. Ces rapprochements sont admissibles si l'on veut bien ne pas les pousser trop loin. D'autres peut-être s'indiqueront au cours de ces études. Ils ne diminueront en rien l'originalité foncière du *nô*; ils augmenteraient plutôt l'intérêt qu'offre son étude. Cette originalité n'est pas du reste son seul mérite, ni la seule raison qu'on ait de s'y arrêter. Le *nô* est la première forme dramatique du Japon; avec lui naît une nouvelle branche de la littérature. C'est lui qui, le premier, à la place ou plutôt à côté de la danse, mit une action sur l'antique estrade, qui du coup devint une scène; grâce à lui les mouvements et les formes, la beauté plastique de la danse revêtirent des personnages précis qui vécurent et agirent devant les spectateurs. Et sans doute, à l'origine cette action fut très simple et ressemblait plus à une suite de tableaux qu'à ce que nous sommes accoutumés d'entendre sous le nom d'action dramatique; elle ne fut conçue évidemment que comme élément secondaire, raison ou occasion de développements lyriques, de chants et de danses, qui restaient la partie essentielle de l'œuvre. Mais elle devait rapidement grandir, occuper sur la scène et dans l'esprit des auditeurs une place de plus en plus importante, réduire les éléments lyriques à l'encadrer seulement, à la commenter, à la servir, au lieu de leur être soumise et de n'exister en quelque sorte que pour eux. Un pas encore, et l'action développée, renforcée, dramatisée, règnera sans conteste sur une scène agrandie, où elle multipliera les épisodes et les péripéties, où, pour frapper et émouvoir la foule, elle réclamera l'aide de moyens matériels et plus ou moins réalistes. Ce sera le théâtre, le drame populaire, et pour autant vulgaire, dont la classe instruite et lettrée se détournera pour retrouver autour

de quelques scènes de nò ses plaisirs plus intellectuels et délicats. Car cette évolution, sans doute inévitable, n'a pu s'accomplir qu'aux dépens des éléments proprement littéraires et du lyrisme caractéristique du nò.

Forme originale et spéciale à la littérature japonaise, de plus première manifestation de l'art dramatique, résumé et en quelque manière synthèse des arts d'un passé déjà long, tels sont les premiers aspects sous lesquels se présente le nò, et les raisons pour ainsi dire techniques de l'intérêt qu'offre son étude. Il en est d'autres sortes. Il fut en son temps la forme littéraire la plus relevée, la plus achevée ; les XIV^e et XV^e siècles ne nous offrent rien qui puisse lui être comparé à ce point de vue. Il est le joyau littéraire de l'époque des Ashikaga. Il en est aussi pour nous l'expression la plus vraie et la plus forte, et par là son intérêt littéraire s'accroît de son intérêt historique. Il fait revivre devant nous, sous une forme saisissante et que son lyrisme rend plus puissante encore, les sentiments, les pensées, les croyances, les superstitions, les aspirations, toute la vie intellectuelle et morale de ces générations tumultueuses et inquiètes ; il fait agir sous nos yeux leurs dieux, leurs seigneurs, leurs religieux, leurs thaumaturges, leurs guerriers, leurs héroïnes et jusqu'à leurs fantômes ; surtout il nous montre à merveille la profonde empreinte dont le bouddhisme avait marqué les hommes de ce temps, la poésie qu'il savait tirer pour eux du spectacle de la nature, et comment il en revêtait l'instabilité des choses et l'impermanence universelle.

Car dans une large mesure cet art est sien et c'est son souffle qui l'anime. Non seulement ses religieux par leurs prières procurent aux morts la paix et le salut, apaisent les génies ou exorcisent les démons ; non seulement ses monastères reçoivent en leurs calmes asiles ceux que l'existence a lassés ou trompés et sa loi console et secourt les affligés et les misérables, mais en toutes choses et toujours c'est lui qui parle, c'est sa pensée qu'expriment toutes les bouches. Il infuse vie et sentiment à toute la nature, aux plantes, à la terre elle-même. Mieux encore, c'est lui vraiment qui chante et honore les anciennes divinités nationales ; elles n'y perdent rien de leur prestige, car il se plaît à reconnaître en elles des manifestations (*gongen* 權現) d'êtres ou de puissances que lui-même vénère sous d'autres formes et d'autres noms (1).

(1) Les nò sont en effet imprégnés au plus haut point des théories du *Ryōbu shintō* 兩部神道, ou plutôt, pour leur donner leur nom technique, *honchi-suijaku* 本地垂迹, qui prévalurent au Japon durant tout le moyen âge, et furent la principale cause de la rapide diffusion du bouddhisme dans le peuple. On sait que ces théories, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici, aboutissaient à identifier les dieux du shintoïsme avec des êtres surnaturels ou de grands personnages du bouddhisme, Amaterasu 天照 avec Vairocana (Dainichi 大日), Kuni-toko-tachi 國常立 avec Brahma (Dai-Bonten 大梵天), Izanagi 伊弉諾 et Izanami 伊弉册 avec Icāna 伊舍那, c'est-à-dire Indra et son épouse, etc. De là le mélange intime des deux religions dans la plupart des grands sanctuaires et dans la pensée et la dévotion du peuple.

Ce caractère religieux du nô est un des points par où il confine au mystère. Ce n'est pas le seul. Comme celui-ci, pour une part au moins, il naquit de fêtes religieuses et populaires, à l'ombre des temples ; il fut mêlé à leurs cérémonies ; il eut, et en beaucoup d'entre eux il a gardé, dans leur enceinte sa scène particulière sur laquelle aux jours de fête il chanta les louanges des dieux, exalta leur puissance et leurs bienfaits, ou dit la gloire du temple et l'histoire merveilleuse de sa fondation. Comme le mystère aussi, le nô fut une prédication, d'autant plus puissante que l'action, l'exemple y avait le pas sur le précepte, d'autant plus pénétrante et capable de s'imprimer dans les cœurs qu'elle s'enveloppait de plus de charmes ; et peut-être n'en fut-il jamais de plus belle.

Cette origine à la fois religieuse et populaire suggère aussi un premier rapprochement avec la tragédie grecque. Comme celle-ci d'ailleurs, il n'usa d'abord que d'une figuration très réduite ; deux personnages lui suffirent, auxquels pourtant il adjoignit de bonne heure quelques comparses, dont progressivement les rôles prirent plus d'importance. Mais dès le début, il réclama le concours d'un chœur dialoguant avec les acteurs ou se substituant à eux et chantant à leur place. La scène très simple fut ouverte, en plein air, sans décoration ni voiles d'aucune sorte. Les femmes n'y furent pas admises, et tous les rôles y furent tenus uniquement par des hommes. Mais aux acteurs principaux le masque prêta ses multiples expressions, et la danse ses mouvements solennels, farouches ou gracieux, tandis que divers modes de récitatif ou de chant rythmés par un orchestre rudimentaire ajoutaient leur cadence à celle des vers et en ornaient ou en mesuraient le débit. Comme la tragédie antique aussi, le nô élargit rapidement son domaine, et après les dieux et les temples, il célébra les héros, mit en action la légende et l'histoire, et assouplissant sa forme, en vint bien vite à dire la simple humanité, ses douleurs et ses peines plus que ses joies. Toutefois ces quelques ressemblances ne doivent pas faire oublier les différences qui séparent ces deux genres, une surtout qui sans doute est capitale. Le souffle tragique traverse quelquefois le nô : il ne les anime pas. Le plus souvent l'événement tragique, lorsque le sujet en comporte, y est raconté plutôt que mis en acte ; l'intention est moins de le représenter que de le chanter. Le nô est avant tout une œuvre lyrique.

Le nô parut au commencement du XIV^e siècle, vraisemblablement à la cour des derniers shôgun de Kamakura, et vraisemblablement aussi sortit des écoles de *dengaku* 田樂⁽¹⁾. Mais c'est aux XV^e et XVI^e siècles, sous les shôgun de Kyôto, les raffinés Ashikaga 足利, et dans les écoles de *sarugaku* 猿樂⁽¹⁾, qu'il donna sa mesure et brilla de son plus vif éclat. Il ne nous reste rien de sa toute première époque ; le *dengaku no nô* en faveur à un certain moment, a laissé peu de traces. Mais le *sarugaku no nô* se forma à son école et sur son

(1) Nous remettons à plus tard l'étude détaillée de ces genres ; pour le moment, il suffit de savoir qu'il s'agit surtout de danses chantées.

modèle, et le second, le seul que nous puissions connaître directement, nous renseignera sur le premier.

Notre étude portera donc principalement sur le *sarugaku no nô*. Nous n'y suivrons pas l'ordre chronologique. Nous dirons d'abord ce qu'est le nô, tel qu'il se présente à nous aujourd'hui sur les scènes qu'il s'est réservées ; et pour les rendre moins arides et plus claires, nous accompagnerons de textes et de traductions les explications que nous aurons à donner. Puis nous rechercherons ses origines, qui nous feront remonter aux fêtes et aux danses sacrées et populaires, aux divertissements artistiques en usage aux siècles précédents. Nous essaierons d'en suivre l'évolution et de retrouver dans le nô les éléments qu'il leur emprunta.

En parlant des nô, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner au moins les *kyôgen* 狂言, « comédies » ou plutôt farces, qui se jouent sur les mêmes scènes, à titre d'intermède entre deux pièces. De structure généralement très simple, elles ne font guère appel qu'au comique extérieur. Leur jovialité facétieuse repose de la solennité des nô. Nées de la franche gaieté du peuple, elles ont gardé l'accent de son rire et la forme de son ironie. Elles semblent souvent vis-à-vis des seigneurs, des religieux, des croyances même, une sorte de revanche du respect et de la vénération qu'expriment les nô : le daimyô y est bafoué par son serviteur, le bonze y a des mésaventures ; un joyeux drille y abuse du nom, parfois des ornements ou de l'autel d'une divinité, pour jouer les fidèles crédules. Le *kyôgen* offre plus d'un genre d'intérêt et mériterait peut-être une étude ; toutefois nous n'en parlerons ici qu'incidemment.

I. — BIBLIOGRAPHIE.

Les quelques notes bibliographiques que nous donnons ici sont fort incomplètes. Nous n'y mentionnons que des ouvrages japonais ; pour les ouvrages étrangers et publications en langues étrangères, traitant plus ou moins longuement des nô, nous renvoyons à Wenckstern, *Bibliography of the Japanese Empire*, t. I (Londres, Kegan Paul, 1895) et t. II (Tôkyô, Maruzen, 1907). Nous n'indiquons pas non plus tous les Mémoires (*ki* 記), Journaux (*nikki* 日記), Mélanges (*zuihitsu* 隨筆), etc., qui fournissent incidemment des renseignements sur le *dengaku*, le *sarugaku*, le nô et les divers genres de divertissements en usage à leur époque ; nous ne mentionnons que ceux qui ont un rapport direct avec notre sujet, et trois ou quatre autres auxquels nous aurons à renvoyer plusieurs fois, à cause de l'importance des renseignements qu'ils contiennent. Nous laissons de côté aussi un grand nombre d'articles d'importance secondaire, parus en divers journaux et revues. Nous croyons inutile enfin de mentionner les histoires générales de la littérature japonaise, ainsi que les divers ouvrages généraux, encyclopédies, dictionnaires, etc., dans lesquels sont traités d'une façon plus ou moins développée quelques points concernant les nô.

PIÈCES

Le genre *nô* a constitué une littérature considérable. Les « listes de titres », *utai na-yose* 謠名寄, données par le *Nô no zushiki* 能の圖式 et l'*Okina-gusa* 翁草⁽¹⁾, mentionnent plus d'un millier de pièces, et ne nous sont pas données comme complètes. Il nous en reste environ la moitié ; mais pratiquement on n'en exécute plus que le quart à peine. Dans la masse de celles qui furent composées, chaque école se choisit une sorte de répertoire, divisé en deux sections, l'une ordinaire et courante, *uchi* 内, l'autre extraordinaire, *soto* 外, et comprenant chacune environ une centaine de pièces. De là l'expression consacrée *naigwai (uchi-soto) nihyaku-ban* 内外二百番, « les deux cents pièces ordinaires et extraordinaires »⁽²⁾. Ces répertoires pouvaient être modifiés suivant les préférences des chefs d'école ; mais en fait ils semblent avoir assez peu varié depuis deux cents ans. Ils coïncident dans leur majeure partie, et ceci tendrait à prouver que dès lors l'accord s'était fait à peu près sur les pièces les plus intéressantes et qui méritaient de rester à la scène. Ils présentent toutefois des différences, qui portent le nombre des pièces actuellement exécutées à 250 environ. Le *Yôkyoku tsukai* et le *Yôkyoku hyôshaku* en contiennent un nombre un peu supérieur. D'autres textes nous ont été conservés par divers ouvrages, notamment le *Bangwai utai hyaku-ban* 番外謠百番, le *Gojûgo-ban utai-bon* 五十五番謠本, etc. D'autres encore subsistent dans quelques collections particulières.

Voici la liste des pièces contenues dans les répertoires en usage aujourd'hui dans les différentes écoles. Les titres n'en furent pas tellement fixés à l'origine qu'ils ne se soient parfois gravement modifiés au cours du temps ; l'orthographe aussi en a varié, suivant les époques et les écoles. Nous donnons le titre actuel des pièces, et nous indiquons à la suite ces variantes quand il y a lieu.

Aizome-gawa 藍染川 (Komparu : 愛染川) ; ancien nom : Some-gawa 染川.
 Akogi 阿漕, écrit aussi 阿古木.
 Ama 海士, écrit aussi 海人, et 泉郎.
 Aoi no ue 葵上.
 Arashi-yama 嵐山.
 Aridôshi 蟻通.
 Ashikari 蘆刈.
 Asuka-gawa 飛鳥川.

Atago Kûya 愛宕空也.
 Ataka 安宅.
 Atsumori 敦盛.
 Awaji 淡路 ; a. n. : Yuzuriba 櫛.
 Aya no tsuzumi 綾鼓.
 Banjo 斑女.
 Bashô 芭蕉.
 Bukan 豐干.
 Chibiki 千引.

(1) Livres 64 et 65, vol. VII.

(2) L'école Kwanze, en dehors des deux classes *uchi* et *soto*, en distingue une troisième, celle des « *nô* spéciaux », *betsunô* 別能, qui n'est au fond qu'une subdivision du *soto*. L'expression *narai-mono* 習物 désigne dans chaque école quelques pièces dont l'exécution est considérée comme particulièrement difficile et vaut à celui qui en est capable une attestation écrite du chef de l'école ; on les nomme aussi pour cette raison *menjô-mono* 免狀物.

- Chikubujima 竹生嶋.
 Chōbuku Soga 調伏曾我.
 Chōryō 張良.
 Daibutsu kuyō 大佛供養 (Komparu : Yamato-mōde 大和詣).
 Dai-e 大會.
 Dairoku-ten 第六天.
 Dampū 檀風.
 Darani Ochiba 陀羅尼落葉 (Kita : Ochiba 落葉) (1).
 Dōjōji 道成寺.
 Dōmyōji 道明寺.
 Ebira 籠 ; a. n. : Ebira no ume 籠梅.
 Eboshi-ori 烏帽子折.
 Eguchi 江口.
 Ema 繪馬.
 Enoshima 江島, écrit aussi 榎島.
 Fuji 藤.
 Fuji-daiko 富士大鼓.
 Fuji-san 富士山 ; a. n. : Fuji 富士.
 Fujito 藤戶 (Kita : 藤度).
 Funabashi 船橋 ; a. n. : Sano no funabashi 左野舟橋.
 Funa-Benkei 船辨慶.
 Fushimi 伏見.
 Futari Giō 二人祇王 (ou 妓王).
 Futari Shizuka 二人靜.
 Gembuku Soga 二元服曾我 ; a. n. : Hakō Soga 箱王曾我.
 Gen-daiyu 源太夫.
 Genji kuyō 源氏供養 ; a. n. : Mura-saki Shikibu 紫式部.
 Genjō 絃上.
 Genzai nue 現在鶴.
 Genzai Shichimen 現在七面 (2).
 Genzai Tomoe 現在巴.
- Giō 祇王 (ou 妓王).
 Gohō 護法 ; a. n. : Natori-ōna 名取姬.
 Hachi no ki 鉢木.
 Hagoromo 羽衣.
 Hajitomi 半藪 ; a. n. : Hajitomi yūgao 半藪夕顔.
 Hakurakuten 白樂天.
 Hana-gatami 花筐.
 Hana-ikusa 花軍.
 Hashii-Benkei 橋辨慶.
 Hatsu-yuki 初雪.
 Hibari-yama 雲雀山.
 Higaki 檜垣 ; a. n. : Higaki no onna 比がきの女 (ou ōna 姫, écrit aussi 老女).
 Himuro 氷室.
 Hitachi-obi 常陸帶.
 Iliun 飛雲.
 Hōjō-gawa 放生川 ; a. n. : Hōjōe 放生會 et Yawata 八幡 (3).
 Hōkazō 放下僧.
 Hotoke no hara 佛原.
 Hyakuman 百萬 ; a. n. : Saga monogurui 嗟峨物狂, et Saga dainembutsu 嗟峨大念佛 (4).
 Ikari-kazuki 碓潛.
 Ikaku sennin 一角仙人.
 Ikuta Atsumori 生田敦盛 (Komparu : Ikuta 生田).
 Iwafune 岩船.
 Izutsu 井筒.
 Jinen koji 自然居士.
 Kagekiyo 景清.
 Kakitsubata 杜若, écrit aussi 燕子花 ; a. n. : Yatsubashi 八橋 (5).

(1) Il existe un autre nô portant ce même titre.

(2) Le sujet de cette pièce est à peu de chose près le même que celui du nô *Minobu* ; les deux pièces sont cependant tout à fait différentes.

(3) Seami, dans ses opuscules, cite un *Yawata Hōjōe*, qu'il faut sans doute identifier avec celui-ci, et un *Yawata* dont on ne sait s'il correspond au *Yumi Yawata* des répertoires actuels, ou au *Yawata Yumi* conservé par le *Bangwai utai hyaku-ban* ; la première hypothèse est plus probable.

(4) Dans les opuscules de Seami, on trouve à la fois *Hyakuman* et *Saga no dainembutsu no onna monogurui*, expression qui, d'après les titres que nous donnons, désigne évidemment le même nô.

(5) Il nous paraît probable, bien que nous n'ayons rien trouvé à ce sujet, que ces deux titres désignent une même pièce, Yatsubashi n'étant célèbre que par ses iris, *kakitsubata*, et l'épisode de l'*Ise monogatari* auquel ce nô fait allusion. A tout le moins, ce serait le même sujet sous deux formes différentes.

Kamo 加茂, écrit aussi 賀茂; a. n. :
 Yataate Kamo 矢立鴨.
 Kamo monogurui 加茂物狂.
 Kanawa 鐵輪.
 Kanehira 兼平.
 Kantan 邯鄲; a. n. : Kantan no makura
 邯鄲枕, et Rosei 庵生.
 Kanyōkyū 咸陽宮.
 Kappo 合甫 (ou 浦.)
 Kashiwazaki 柏崎.
 Kasuga ryūjin 春日龍神; a. n. : Myōe
 shōnin 明恵上人.
 Kayoi Komachi 通小町; a. n. : Ichihara
 Komachi 市原小町, et Shii no shōjō
 四位少將.
 Kazuragi 葛城; a. n. : Yuki kazuragi 雪
 葛城.
 Kazuragi tengu 葛城天狗.
 Kinsatsu 金札.
 Kinuta 碓.
 Kirikane Soga 切兼曾我.
 Kiso 木曾.
 Kiyotsune 清經, écrit aussi きよ常.
 Kochō 胡蝶 (ou 小蝶).
 Kogō 小督; a. n. : Nakakmi 仲國.
 Koi no omomi 戀重荷.
 Kokaji 小鍛治.
 Kosode Soga 小袖曾我.
 Kōu 項羽.
 Kōya monogurui 高野物狂.
 Kumasaka 熊坂.
 Kurama tengu 鞍馬天狗.
 Kureha 吳服.
 Kurozuka 黒塚 (Kwanze : Adachi-ga-hara
 安達原); a. n. : Ito-guruma 系車.
 Kurumazō 車僧.
 Kusanagi 草薙.
 Kuse no to 九世戶.
 Kuzu 國栖.
 Kwagetsu 花月.
 Kwōtei 皇帝; a. n. : Myōōkei 明王鏡,
 et Gensō 玄宗.

Makiginū 卷絹.
 Makura jidō 枕慈 (ou 十) 童 (Kwanze :
 Kiku jidō 菊慈 [ou 十] 童) (1); a. n. :
 Reiken-zan 酈縣山.
 Manjū 滿仲 (Kwanze : Nakamitsu 仲光).
 Masatsura 正行.
 Matsukaze 松風; a. n. : Matsukaze Mura-
 same 松風村雨.
 Matsumushi 松蟲.
 Matsu no o 松尾.
 Matsuyama kagami 松山鏡.
 Matsuyama tengu 松山天狗.
 Mekari 和布刈.
 Michimori 通(道)盛.
 Mii-dera 三井寺.
 Mimosuso 御裳濯; a. n. : Mimosuso-
 gawa 御裳濯川.
 Minase 水無瀬.
 Minazuki-barai 水無月被, écrit aussi
 六月被.
 Minobu 身延; a. n. : Minobu-zan 身延山.
 Mitsuyama 三山; a. n. : Mitsuyama Katsura-
 ko 三山桂子.
 Miwa 三輪.
 Mochizuki 望月.
 Momiji-gari 紅葉狩.
 Morihisa 盛久.
 Motome-zuka 末塚; a. n. : Wakana 若菜.
 et Otome-zuka 處女塚 (2).
 Murogimi 室君.
 Mutsura 六浦; a. n. : Mutsura momiji
 六浦楓.
 Naniwa 難波; a. n. : Naniwa no ume
 難波梅.
 Nezame 寢覺; a. n. : Nezame no toko
 寢覺床, et Migueri 三返.
 Nishiki-gi 錦木; a. n. : Nishiki-zuka 錦塚.
 Nishikido 錦戶.
 Niwatori Tatsuta 鷄立田.
 Nomori 野守; a. n. : Nomori no kagami
 野守鏡.
 No no miya 野宮.

(1) L'école Kwanze donne le nom de *Makura jidō* à une pièce différente de celle-ci. D'autre part les anciennes listes de titres mentionnent un *Kikusui* 菊水. C'est sous ce titre que le *dengaku no nō* avait traité le même sujet. Il doit donc s'agir soit du *nō* même de *dengaku*, qu'aurait un moment emprunté le *sarugaku*, soit plus probablement, car ces listes sont relativement récentes, de la même pièce que *Makura* (ou *Kiku*) *jidō*.

(2) Il se pourrait que le *nō* *Ikuta-gawa* 生田川, mentionné par *Okina-gusa* soit le même que celui-ci.

Nue 鶺鴒, écrit aussi 鷓 (kita: 夜鳥).
 Oba-sute 姨捨 (kita: 伯母捨).
 Ôe-yama 大江山; a. n.: Shûten dôji
 酒呑童子, et Yûrei Shûten dôji 幽
 靈酒呑童子.
 Ohara gokô 大 (ou 小) 原御行.
 Oimatsu 老松.
 Okina 翁⁽¹⁾.
 Ominaeshi 女郎花; a. n.: Yorikaze
 頼風.
 Ômu Komachi 鶺鴒小町.
 Orochi 大蛇.
 Oshio 小鹽.
 Ôyashiro 大社.
 Raiden 雷電 (Hôshô: 來殿); a. n.:
 Kwan Shôjô 菅丞相.
 Rashômon 羅生門 (Kwanze: Tsuna 綱).
 Rinzô 輪藏.
 Rô-daiko 籠大鼓.
 Rô-giô 籠祇王, ou 妓王.
 Ryôko 龍虎.
 Sagi 鷺.
 Saigyô-zakura 西行櫻.
 Sakaboko 逆矛 ou 鉞.
 Sakura-gawa 櫻川.
 Sanemori 實盛.
 Sanshō 三笑.
 Sao-yama 佐保山.
 Seigwanji 誓願寺.
 Seiôbo 西王母.
 Sekidera Komachi 關寺小町.
 Sekihara Yoichi 關原與市.
 Seminaru 蟬丸; a. n.: Sakagami 逆髮.
 Senju 千手, écrit aussi 千壽; a. n.:
 Senju Shigehira 千手重衡.

Sesshōseki 殺生石.
 Settai 攝待, ou 接待.
 Shakkyō 石橋; a. n.: Shishi 獅子.
 Shari 舍利.
 Shichiki-ochi 七騎落.
 Shiga 志賀; a. n.: Kuronushi 黒主, et
 Shiga Kuronushi 志賀黒主.
 Shirahige 白鬚 ou 白鬚.
 Shironushi 代主, écrit aussi 白主; a. n.:
 Kazuragi Kamo 葛城鴨.
 Shōjō 猩猩.
 Shōki 鍾馗.
 Shōkun 昭君.
 Shōzon 正尊; a. n.: Tosa-bō 土佐坊
 et Shōshun 昌俊.
 Shūnei 春榮.
 Shunkwan 俊寛 (kita: Kikai-ga-shima 鬼
 界島)⁽²⁾.
 Shunzei Tadanori 俊成忠度 (ou 測); a.
 n.: Gojō Tadanori 五條忠度 et
 Yakumo 八雲.
 Sōshi-arai Komachi 草子 (冊子 et 双
 紙) 洗小町.
 Soloba Komachi 卒都婆小町; a. n.:
 Komachi mouogurui 小町物狂, et
 Komachi 小町⁽³⁾.
 Suma Genji 須磨源氏.
 Sunida-gawa 隅 (ou 角) 田川.
 Sumiyoshi môde 住吉詣⁽⁴⁾.
 Sumizome-zakura 墨染櫻.
 Tadanobu 忠信; a. n.: Sorabara 空腹.
 Tadanori 忠度; a. n.: Tanzaku Tadanori
 短冊忠度⁽⁵⁾.
 Taihei Shōjō 大瓶猩猩.
 Taima 當麻 (ou 摩)⁽⁶⁾.

(1) Bien que le nom d'*Okina* soit employé par toutes les écoles pour désigner cette pièce, les livres de Kwanze en donnent le texte sous le titre de *Shinka* 神歌.

(2) Il paraît probable que cette pièce est la même qui porta autrefois le titre de *Iwōjima* 硫黄島.

(3) Il existe plusieurs *nô* consacrés à la célèbre poétesse et qui pourraient par conséquent avoir porté simplement le nom de *Komachi*. Mais Seami, dans ses opuscules, cite comme étant de *Komachi* la phrase : *Michi-yuku hito wa tare garan*. On ne la trouve que dans l'actuel *Soloba Komachi*, sous la forme : *Kogi-yuku hito wa tare garan*. La légère différence des deux phrases provient évidemment d'une défaillance de mémoire; et l'identification ne paraît pas douteuse.

(4) Doit vraisemblablement être identifié à *Sumiyoshi no sangū* 住吉の参宮, dont parle Seami, *op. cit.*

(5) Très probablement le même que *Satsuna no kami* 薩摩守, cité par Seami, *op. cit.*

(6) Il se pourrait que le *nô* *Chūjō-hime* 中將姫, qui figure au programme donné par l'*Awata-guchi sarugaku nikki*, soit le même que celui-ci. *Chūjō-hime* paraît aussi dans *Hiburi-yama*, mais seulement comme *kogata*, tandis qu'elle est *shite* dans *Taima*.

Taisambukun 泰山府君, lu autrefois
Taisampuku, et Taisammoku dans les
opuscules de Seami.
Takasago 高砂; a. n. : Ai-oi 相生.
écrit aussi 相老.
Take no yuki 竹雪.
Tama kazura 玉葛.
Tama no i 玉井.
Tamura 田村.
Tanikô 谷行.
Tankai 淇海.
Tatsuta 龍田, écrit aussi 立田.
Teika 定家; a. n. : Teika kazura 定家
葛.
Tenko 天鼓.
Tôboku 東北; a. n. ; Nokiba no umé 軒
端梅.
Tôbôsaku 東方朔.
Tôei 藤榮.
Tôgan koji 東岸居士.
Tokusa 木賊.
Tomoakira 知章.
Tomoe 巴.
Tomonaga 朝長.
Tori-oi-bune 鳥追舟 (Hôshô : Tori-oi
鳥追).
Tôru 融.
Tôsen 唐船; a. n. : Sokei kwamin 祖
慶官人.
Tsuchi-gumo 土蜘蛛.
Tsuchi-guruma 土車.
Tsunemasa 經政.
Tsuru kame 鶴龜 (Kita : Gekkyûden 月
宮殿).
Uchito môde 内外詣.
Ugetsu 雨月.
Ukai 鶉飼.

Ukifune 浮船.
Ukon 右近; a. n. : Ukon no baba 右近
の馬場 (1).
Ume 梅.
Umegae 梅枝.
UHEME 采女, écrit aussi 采女.
U no matsuri 鶉祭.
Urin-in 雲林院.
Urashima 浦島.
Urokogata 鱗形.
Utaura 歌占.
Utô 烏頭 (Kwanze, Hôshô : 善知鳥),
écrit aussi 知善鳥.
Utsusemi 空蟬.
Yamauba 山姥, écrit aussi 山祖母.
Yashima 八島, écrit aussi 矢島 et 屋
島.
Yôkihi 楊貴妃.
Yorinasa 頼政; a. n. : Gen-zammi 源
三位.
Yôrô 養老.
Yorobôshi 弱法師.
Yoshino 芳野.
Yoshino Shizuka 吉野靜; a. n. : Yoshino
Shizuka no mae 吉野靜前.
Yoshino tenjin 吉野天人.
Youchi Soga 夜討曾我.
Yûgao 夕顔.
Yugyô-yanagi 遊行柳.
Yuki 雪.
Yumi Yawata 弓八幡.
Yuya 熊野 (Kita : 湯谷), écrit aussi
遊屋.
Zegai 善界 (Komparu, Kita : 是界;
Kongô : 是我意).
Zenji Soga 禪師 (ou 寺) 曾我.

En dehors de ces pièces qui constituent actuellement les répertoires des écoles
de nô, le *Yôkyoku hyôshaku* contient les textes des suivantes :

Aku Genda 惡源太.
Asagao 朝顔.
Atami 熱海.
Ben no naishi 辨内侍.

Chôbyôe no jô 長兵衛尉.
Fushigi Soga 伏木曾我.
Go 碁.
Go-utsusemi 碁空蟬.

(1) Le *Tadasu-gumara kwanjin sarugaku Nikki* et l'*Okina-gusa*, vol. NH, p. 165, men-
tionnent un 春近 : la comparaison avec le *Ihon Tadasu-gumara kwanjin sarugaku*, qui
nous a conservé le même programme, montre qu'il s'agit d'Ukon 右近. Nous ne connaissons
aucune explication de la graphie 春近.

Hashi kuyô 橋供養 ; a. n. : Sagami-gawa 相模川.
 Ikenie 池賣.
 Inari 稻荷.
 Kamo no Chômei 嶋長明.
 Kanehiki 鐘引 ; a. n. : Hikigane 引鐘 et Onjôji 園城寺.
 Karasuba 烏羽.
 Karukaya 苺萱.
 Kawazu 蛙.
 Kiso gwansho 木曾願書.
 Kohata 水幡.
 Kokawa-dera 粉川寺.
 Mai-guruma 舞車.
 Mari 鞠.
 Matura kagami 松浦鏡.
 Ochiba 落葉 (différent de Darani Ochiba mentionné plus haut).
 Ôjô-in 往生院.
 Oki no in 隠岐院 ; a. n. : Oki monogurui 隠岐物狂.
 Toba-dono 烏羽殿.
 Ryokô 呂后.
 Sasaki 佐佐木.
 Sonoda 園田.
 Takayasu Komachi 高安小町.
 Tango monogurui 丹後物狂.
 Tatsuta monogurui 立田物狂.
 Tennô-ji monogurui 天王寺物狂.
 Tsurugnoka 鶴岡.
 Tsuzumi no taki 鼓瀧.
 U no ha 鶉羽.
 Wada sakamori 和田酒盛.
 Wakoku 和 (ou 倭) 國⁽¹⁾.

Les répertoires, avons-nous dit, sont sujets à des modifications. Suivant les circonstances et les préférences personnelles des chefs d'école, telles ou telles pièces sont abandonnées, tandis que d'autres sont reprises. C'est ainsi qu'en ces dernières années, quelques nô qui ne figuraient dans aucun répertoire ont été édités. Citons :

Shibata 紫田⁽²⁾, Takanori 高德, Minato-gawa 湊川, Kiyotoki 清時 (a. n. : Kiyotoki Tamura 清時田村), Yasuyoi やす良ひ, Hôkoku-môde 豊國詣, édités par l'école Kongô ;

Fue no maki 笛之巻, Kusu no tsuyu 楠露, Taga 多賀, Hibure-môde 日觸詣, Itajiki-yama 板敷山, Sugata 菅田, Sozakura 素櫻, et aussi Hôkoku-môde, par l'école Kwanze ;

Yama-bime 山姫, Sakurai 櫻井, Shigemori 重盛 (a. n. : Naifu 内府, Kyôkun 教訓), Kaname-ishi 要石, par l'école Kita⁽³⁾.

Voici d'autre part la liste des nô contenus dans les deux recueils *Bangwai utai hyaku-ban* et *Gojûgo-ban utai-bon*. Ceux qui appartiennent à ce dernier recueil ont été marqués d'un astérisque.

(1) Par contre ce recueil laisse de côté quelques pièces faisant partie des répertoires. *Bukan*, *Futari Giô*, *Genzai nue*, *Genzai Tomoe*, *Masatsura*, *Uchito môde*, etc. *Kiso* est remplacé par *Kiso gwansho*. Le sujet et le plan général des deux pièces sont les mêmes ; la partie importante au point de vue technique, le *gwansho*, « vœu écrit », déposé par *Kiso Yoshinaka* 木曾義仲 au temple de *Hachiman* 八幡 de *Hanyû* 羽生, est identique ; mais le reste du texte est différent, et les rôles ne sont pas non plus distribués absolument de la même manière.

(2) Une tradition, qui nous paraît douteuse, en attribue la composition à *Hideyoshi*.

(3) L'école *Hôshô* a fait au contraire disparaître de ses nouveaux livres un certain nombre de pièces qu'elle avait cessé de jouer depuis quelque temps.

Aiba 相羽 (1).
 Akazawa Soga 赤澤曾我.
 Ama no hashidate 天橋立.
 Ashibiki 足引.
 Ashiya Benkei 芦屋辨慶.
 Bun sôzu 文僧都.
 Chichibu 秩父 (2).
 Daikoku 大黒.
 Enoshima dôji 江島童子.
 Fue-monogurui 笛物狂.
 Fujinami 藤浪.
 Fujisaki 藤崎.
 Gaikotsu 骸骨.
 Gaki 餓鬼.
 Genzai Chikata 現在千方.
 Genzai Higaki 現在檜垣.
 Genzai Sesshôseki 現在殺生石.
 Genzai utô 現在善知鳥.
 Gion 祇園.
 Go bosatsu 御菩(御菩薩)
 Go setsu 五節.
 Gyôshun 堯舜.
 Hakozaki monogurui 箱崎物狂.
 Hamazuto 濱土産.
 Hana Jinen koji 花自然居士.
 Hatsuse-môde 初瀬詣.
 Henkwa Nobuyuki 變化信之.
 Hideyori 秀頼.
 Hige-kiri 髭切.
 Himeji 姫路.
 Hime-kiri 姫切.
 Hitaka-gawa 日高川.
 Hito-ana 人穴.
 Hitogoto-no-nushi 一言主.
 Hieizan 比叡山.
 Hôjô 北條.
 Horikane no i 堀兼井.
 Hotaru ほたる.
 Hotoke-zakura 佛櫻.
 Hototogisu 敦公.
 Iino 飯野.
 Imaizumi 今泉.
 Iroba 伊呂波.
 Iruka 江豚.
 Iwane-yama 岩根山.

Izumo ryûjin 出雲龍神.
 Jikaku daishi 慈覺大師.
 Jikoku 治國.
 Jôgû taishi 上宮太子.
 Jôkyû 承久.
 Jôzô kisho 淨藏貴所.
 Kagashi 案久.
 Kageyama 影山.
 Kakure-zato 隱里.
 Kamado-uma 籠馬.
 Kamatari 鎌足.
 Kami watari 神渡.
 Kamuro monogurui 禿物狂.
 Karasaki 唐崎.
 Kariba Shigemitsu 狩場重光.
 Kashiwagi かしは木.
 Kasuga miko 春日神子.
 Kasugano no tsuyu 春日野の露.
 Katami Atsumori 篋(形見)敦盛.
 Katami iro 形見色.
 Katari Shûten dôji 語酒吞童子.
 Kazura Hôgwan 鬻判官.
 Kenju 劍珠.
 Kikei 喜慶 (3).
 Kibi daijin 吉備大臣.
 Kiyomizu (-dera) Komachi 清水(寺)小町.
 Kôfu 厚辯.
 Koi-gusa 戀草.
 Koi-zuka 戀塚.
 Kojô 古尉.
 Koromo-arai Tomoe 衣潛巴.
 Kôya-môde 高野詣.
 Kôyô 紅葉 (3).
 Kujû no ga 九十賀.
 Kunidama 國玉.
 Masakado 將門.
 Matsuo-yama 松尾山.
 Matsu-yama 松山.
 Mio 三尾.
 Minao-yama 水尾山.
 Mishima 三島.
 Mita-ue 御田植.
 Mongaku taki-gomori 文覺瀧籠.
 Môsô 孟宗.
 Mukade 百足.

(1) Lecture doutense.

(2) Se trouve dans les deux recueils.

(3) Lecture doutense.

Musashi-zuka 武藏塚.
 * Musō Matsukaze 夢想松風.
 * Myōgenji 妙顯寺.
 * Naganuma 長沼.
 Naki-oni 泣鬼.
 Narihira 業平.
 Narisune 成經.
 Naruto 鳴渡.
 Nezeri 根芹.
 Nishigori 錦織.
 Nodera 野寺.
 * Nogusa-ron 野草論.
 Nonaka no shinuzi 野中の清水.
 Noriyori 範頼.
 Nōryō 農龍.
 * Ōgi 大木.
 Ōiso 大磯.
 Ōkawa-kudari 大川下.
 Okina-gusa 翁草.
 * Ōshukubai 鶯宿梅.
 Rinkwan 輪管.
 Rokkakudō 六角堂.
 Ryūgū Shōjō 龍宮猩猩.
 Saga onimaeshi 嵯峨女郎花.
 Sansha takusen 三社託宣.
 Sayo kinuta 小夜碓.
 Seigan koji 西岸居士.
 Sentakushū 撰擇集.
 Shiki-ko naishimmō 式子内親王.
 Shishido 突戸.
 Shūjakumon 朱雀門.
 * Sue no Matsuyama 末の松山.

Sumizome-zakura 墨染櫻⁽¹⁾.
 Suzu-ochi 鈴落.
 Taiheiraku 太平樂.
 Takasada 高貞; a. n. : Sayo-goromo 小
 夜衣.
 Taki-gomori Mongaku 瀧籠文覺⁽²⁾.
 Tamae no hashi 玉江の橋.
 Tankai 湛海.⁽³⁾
 Tasuri 多手利⁽⁴⁾.
 * Teika-zakura 定家櫻.
 Tokiari 時有.
 * Tokiwa mondō 常盤問答.
 Tōya 遠矢.
 Tsuki-mi 月見.
 Tsuki-otome 月乙女.
 Tsumuji 躑躅.
 * Ume-otome 梅乙女.
 U no maru 鶉の丸.
 * Uta-byōbu 歌屏風.
 Uta-Yakushi 歌薬師.
 Uzume 鈿女.
 Wakoku 和國⁽⁵⁾.
 * Yakujōron 薬性論.
 * Yamazaki Shōjō 山崎猩猩.
 Yama-zumi 山住.
 Yasumi Tenjin 休天神.
 Ya-tsurugi 八劍.
 Yawata yumi 八幡弓⁽⁵⁾.
 * Yoshino-mōde 芳野詣.
 * Yoshino Sammi 吉野三位.
 Yoshioki 義興.
 * Yume ichi-ji 夢一字.

Signalons aussi quelques pièces nouvelles :

Ikuri-biki 碓引, écrit par M. Ōwada Tateki sur le temple de Fudō 不動 à Narita 成田; le texte en a été publié dans le *Fūzoku gwahō* 風俗叢報, n° 274, p. 9 et 10, et dans le *Nōgaku*, t. II, n° 2, p. 45 sqq.

Suketoki 資時, épisode de l'expédition mongole de 1281, écrit par M. Ikeuchi Nobuyoshi; le texte a paru dans le *Fūzoku gwahō*, n° 522, p. 55-57; il est édité à la librairie Wanya, avec musique de M. Kwauze Kiyokado 觀世清廉.

Mikuni no hikari 御國の光, écrit par le défunt prince Mōri 毛利 à l'occasion de la guerre sino-japonaise, mis en musique pour M. Kwauze Kiyokado; le texte en a paru dans le *Fūzoku gwahō*, n° 200, p. 41.

(1) Se trouve dans le *Yōkyoku tsūikai*.

(2) Le même que le *Mongaku taki-gomori* du *Gojūgo-ban utai-bon*.

(3) Fait partie des répertoires actuels.

(4) Lecture douteuse.

(5) Différent du *Yumi Yawata* qui se trouve dans les répertoires actuels.

Ikusa no kami いくさの神, écrit par M. Hirota Kwagetsu 廣田花月 sur la mort du commandant Hirose 廣瀬 à Port-Arthur, et mis en musique, par M. Kongô Naoyoshi 金剛直喜.

Ôyama-zakura 大山櫻, écrit à l'occasion de la guerre russo-japonaise par M. Maruyama Meisei 丸山名政, et mis en musique par M. Hôshô Kurô 寶生九郎.

Washi 鷺, écrit à la même occasion par M. Ôwada Tateki et mis en musique par M. Kwanze Kiyokado.

Nirenzenga 尼連禪河 (la rivière Nairajana) par Sessan dôjin 雪山道人, dont le texte a paru dans la revue *Nôgaku*, t. V, n° 11, p. 18-20.

M. Takagi Nakaba 高木半 a écrit aussi un certain nombre de nô, qui, croyons-nous, sont encore inédits. Citons : *Senshûmai* 千秋舞, *Muragumo* 叢雲, *Uonaha-gasane* 卯花重, *Seiro no dan* 征露の談, *Mari no isao* 鞠の戯, *Shôgun-iwai* 勝軍祝, *Sangau* 三韓, *Tamashiki no yuki* 玉敷の雪, *Hôga-mukae* 鳳賀迎, *Tachi-shizume* 太刀沈, etc.

UTAI-BON 謠本

A quelques exceptions près, et pour la plupart modernes, les textes de nô se présentent sous une forme spéciale dont il est bon de dire quelques mots. Les « livres d'*utai* », *utai-bon* 謠本, pour leur donner leur nom traditionnel, sont en général des fascicules contenant chacun cinq pièces. Le texte comporte une forte proportion de *kana*, dont les formes, les caractères généraux, à tendances archaïques, varient suivant les écoles. Pour les passages chantés, les signes d'inflexion, sorte de notation rudimentaire, sont placés à la droite du texte ; c'est ce qu'on appelle *fushi-hakase* 節博士. *Fushi* est proprement la ligne du chant coupée d'inflexions montantes et descendantes, divisée ainsi en sections, assimilées aux articles du bambou : *hakase* est une prononciation assez commune pour *hakushi*, et la graphie 博士 est pour 拍子 (qui se lit autrement *hyôshi*) ; il désigne surtout le rythme, le « battement » qui règle et gouverne le chant. Le *fushi-hakase* consiste en points, en traits de diverses formes et diversement inclinés, en indications données en *kana* ou en caractères simplifiés : 禾 pour 和, 弓 pour 強, etc. Il est comparable dans une certaine mesure à la notation neumatique des plus anciens manuscrits de chant grégorien ; mais aucune clef, aucune portée n'en a jamais livré le secret ni rendu la lecture possible sans le secours d'un maître.

Les *utai-bon* ne donnent jamais le texte des intermèdes ; d'une manière générale ils ne donnent pas non plus celui des rôles de *kyôgen* qui sont mêlés intimement à certaines pièces : leurs répliques, quelle que soit leur importance (voir, par exemple, *Miidera*, *Dôjôji*, etc.), sont indiquées simplement par l'expression *shika-jika*, « ceci et cela, etc. », ou encore, notamment dans les livres de Kongô, par *serifu ari*, « ici il y a du parlé ». On n'y trouve non plus aucune indication de mise en scène, ni même de liste des personnages.

Chaque école a naturellement ses éditions spéciales, offrant d'assez nombreuses variantes de texte, généralement peu importantes et ne portant guère que sur les passages parlés. Elles diffèrent aussi par le nombre des pièces qu'elles

contiennent, et par suite par le nombre des volumes dont elles se composent. L'édition de Hôshô en a 42, celle de Kwanze 41 : Kongô et Kita ont tous deux 40 volumes ; Komparu n'en a que 30. Ajoutons qu'il a été fait aussi des éditions dont chaque fascicule contient 10 pièces au lieu de cinq, et qu'on trouve également des éditions par pièces séparées.

Les éléments nous font défaut pour une bibliographie complète des diverses éditions d'*utai-bon*. Elle n'offrirait du reste qu'un intérêt de pure érudition, car les textes ne furent imprimés qu'à une époque relativement récente, au commencement du XVII^e siècle, alors que la tradition des différentes écoles y avait déjà introduit des variantes au milieu desquelles il ne nous reste aucun moyen de retrouver le texte primitif.

Parmi les anciennes éditions à notre connaissance, nous citerons (1) :

— *Shimo-gakari utai-bon* 下懸諷本, 4 fascicules. Kyôto, Yamamoto Chôbei 山本長兵衛 ; Teikyô 貞享 4^e année (1687.)

Bien qu'aucune indication ne soit donnée à ce sujet, le texte paraît être celui de l'école Kongô.

— **Toryû shû taiseiku* 常流拾遺大成謡, 20 fascicules, sans lieu d'édition ; Okada Saburôemon 岡田三郎兵衛門 ; Genroku 元禄 8^e année (1695).

Cette édition contient 100 pièces, vraisemblablement l'*uchi* de l'école Kwanze.

— *Kwanze-ryû utai-bon* 觀世流謡本, 20 fascicules ; Kyôto, Yamamoto Chôbei 山本長兵衛 ; Kyôhô 享保 18^e année (1733).

100 pièces, *uchi* ; le *soto* a dû être imprimé en même temps, nous ne le possédons pas.

— Une édition corrigée, que nous ne possédons pas, a été publiée la deuxième année Meïwa 明和 (1765), par le quinzième des Kwanze, Motoakira 元章. S'inspirant de quelques indications données par Seami Motokiyo 世阿彌元清, le second des Kwanze, et conservées traditionnellement dans la famille, il revit tous les textes et y introduisit des corrections qui les modifièrent sensiblement. C'est ce qu'on appelle la « réforme de Meïwa », *Meïwa kaisei*. Ces corrections, jugées excessives, ne furent pas maintenues, et les textes révisés furent laissés de côté.

— *Kita-ryû utai-bon* 喜多流謡本, 40 fascicules ; Tôto 東都 (Edo) ; Ansei 安永 5^e année (1776).

La postface porte que cette édition est la reproduction, avec quelques corrections, de l'édition faite en Hôei 寶永 (1704-1710).

— *Hôshô-ryû utai-bon* 寶生流謡本, 21 fascicules ; postface par Ryôjû 了從, datée d'Ansei 安政 4^e année (1858).

Édition en petit format, chaque fascicule équivalant à deux fascicules ordinaires.

(1) Sauf ceux qui sont marqués d'un astérisque, ces ouvrages ne portent aucun titre. Nous les désignons par celui qu'on leur donne ordinairement et que mentionnent les catalogues.

Les éditions modernes que nous mentionnons ci-après se trouvent toutes, sauf indication particulière, à la librairie Wanya 腕屋, Tôkyô, qui s'est spécialisée en ce genre. Les « corrections » que portent quelques-unes d'entre elles n'intéressent en général que les signes de notation musicale, et non le texte lui-même.

— *Kwanze-ryû utai-bon* 觀世流謡本.

Edition traditionnelle et d'usage courant.

— *Kwanze-ryû naoshi-iri utai-bon (sôka kakusei)* 觀世流直し入謡本 (宗家確正), par Kwanze Kiyokado 觀世清廉.

Edition avec corrections, par le chef actuel de l'école.

Ces deux éditions sont en 41 fascicules : 22 pour l'*uchi*, 13 pour le *soto*, 6 pour les *betsunô*. *Okina* 翁 forme un fascicule spécial, sous le nom de *Shinka* 神歌. Les pièces nouvelles dont nous parlerons plus loin sont également éditées à part.

— **Kwanze-ryû yôkyoku* 觀世流謡曲, 1 vol. in-12, Tôkyô, Bungei tosho kankôkwaï 文藝圖書刊行會; Meiji 41^e année (1908).

Edition faite par des amateurs; d'usage commode, elle a peu d'autorité. Elle ne contient pas les *betsunô* ni les pièces nouvelles.

— *Hôshô-ryû utai-bon (Meiji kaisei)* 寶生流謡本 (明治改正), par Hôshô Kurô 寶生九郎; 42 fascicules (*uchi*, 20, *soto*, 22).

Edition corrigée d'après les notes de Hiyoshi Juhachi 日吉壽八, publiée par le chef actuel de l'école.

— **Hôshô-ryû yôkyoku taisei (kaisei)* 寶生流謡曲大成 (改正), par Hôshô Kurô 寶生九郎; 4 volumes.

Corrections introduites par le chef actuel de l'école.

— *Komparu-ryû yôkyoku-bon* 金春流謡曲本, par Komparu Shichirô 金春七郎, 30 fascicules; Meiji 41^e année (1908).

Edition faite d'après les planches gravées pendant les ères Tenna 天和 (1681-1684) et Teikyô 貞享 (1684-1688), avec quelques corrections du chef actuel de l'école. Elle contient 130 n^o, un peu plus que l'ancien répertoire de l'école; on y trouve notamment les pièces dont le *shite* est un personnage aveugle, *Semimaru*, *Kagekiyo*, *Yorobôshi*, que cette école ne jouait pas autrefois.

— *Kongô-ryû utai-bon* 金剛流謡本, édité par Kongô Ujinari 金剛氏成, d'après les travaux de Kongô Ukon 金剛右近, 40 fascicules; Tôkyô, Ôsaka, Gifu, Tôgaidô 東崖堂; Meiji 17^e année (1884).

— *Kita-ryû utai-bon* 喜多流謡本, par Kita Roppeita 喜多六平太; 40 fascicules (*uchi*, 30; *soto*, 10).

— **Kita-ryû yôkyoku taisei* 喜多流謡曲大成, par Kita Roppeita 喜多六平太, 4 volumes.

Edition comprenant 203 n^o, avec quelques corrections introduites par le chef actuel de l'école.

De la plupart de ces textes il existe en outre :

1^o des éditions en petit format :

2^o des éditions par pièces détachées :

3^o des extraits ne contenant que les passages chantés les plus importants.

TEXTES ET COMMENTAIRES

— *Ai shimai tsuki* 間仕舞附, sans nom d'auteur ni indication d'école, 5 fascicules ; Kyôto, Tanaka Shôbei 田中庄兵衛 ; Teikyô 貞享 3^e année (1686).

Textes d'*ai* de 50 n^o. Cet ouvrage, probablement le plus ancien de ce genre, n'est pas mentionné dans le *Kokusho kaidai* 國書解題. L'École française d'Extrême-Orient en possède un exemplaire auquel manque malheureusement le 3^e fascicule.

— *Ai no kyôgen shû* 間狂言集, sans nom d'auteur ni mention d'école ; 3 livres ; manuscrit, daté de Tempô 天保 3^e année (1834).

Collection de 79 *ai-katari*.

— *Bangwai utai hyaku-ban* 番外謡百番, sans date, 10 fascicules ; Kyôto, Hinoki Tsunenosuke 檜常之助.

Texte de 100 n^o non compris dans les répertoires.

— *Gojûgo-ban utai-bon* 五十五番謡本, sans nom d'auteur, 11 vol. manuscrits, sans date.

Collection de 55 n^o, presque tous inconnus ou du moins non représentés aujourd'hui.

— *Hanashi-utai* 噺謡, sans nom d'auteur ni lieu d'édition, 1 volume ; Tempô 天保 12^e année (1841).

Collection de 75 n^o, la plupart se trouvant dans les répertoires actuels.

— *Hôonshô* 法音抄, par le bonze Ekû 惠空和尚 ; 5 livres.

L'ouvrage est daté de la 1^{re} année Shôtoku 正徳 (1714). Commentaire portant sur 22 n^o et visant à rectifier certaines erreurs de l'*Utai no shô*. Fait oralement, il fut recueilli et publié par les auditeurs. Ekû était *gon-daisôzu* 權大僧都 du monastère Shôryû-ji 正立寺 à Kyôto.

— *Kasagi no hyô* 笠着の評, sans nom d'auteur ni lieu d'édition ; 5^e année Teikyô 貞享 (1688).

Critique des erreurs ou expressions défectueuses contenues dans 100 n^o.

— *Kyôgen narabi ni ai shôzoku* 狂言並合 (?) 装束, sans nom d'auteur, 1 volume manuscrit ; copie de la main de Nishimura Tomotsune 西村紀常.

Collection de 213 comédies et *ai-katari* 間語.

— *Myôryûsui* 妙籠水, par Mizoguchi Chokuon 溝口直温, 1 volume, Bunkwa 文化 12^e année (1814).

Nô composé par Mizoguchi et mis en musique par Hôshô Yûkan 寶生友千.

— *Nihon kayô ruijû* 日本歌謠類從, par Ôwada Tateki 大和田建樹, 2 volumes, t. 3 et 4 de la collection *Zoku teikoku bunko* 續帝國文庫; Tôkyô, Hakubunkwan 博文館; Meiji 31^e année (1898).

On trouve dans le premier volume les textes des *kuse* d'un grand nombre de nô, dont plusieurs ne sont pas aux répertoires.

— *Nara no miyage* 奈良土産, sans nom d'auteur, 3 livres. Préface datée de la 4^e année Teikyô 貞享 (1687).

Étude critique des textes de 100 nô, d'après les écoles Kwanze et Komparu. Réimprimé en 3 fascicules : Kyôto, Hinoki Tsunenosuke 檜常之助, Meiji 35^e année (1902).

— *Nara no miyage hentô* 奈良土産返答, sans nom d'auteur et sans date, mais doit être très voisin du précédent dont il parle comme récent, 3 livres.

Réimprimé en 3 fascicules : Kyôto, Hinoki Tsunenosuke 檜常之助, Meiji 36^e année (1903).

Réponse aux critiques du précédent.

— *Nô bentaku taizen* 能辨惑大全, par Takada Heishichi 高田平七; 5 fascicules, sans lieu d'édition. Préface datée de Gembun 元文 5^e année (1740).

L'ouvrage contient 120 nô avec des explications techniques concernant leur exécution.

— *Shiryû taishô yôkyoku nihyaku-ban* 四流對照謠曲二百番, par Haga Yaichi 芳賀矢一, 3 volumes; Tôkyô, Kinkôdô 金港堂; Meiji 41^e année (1908).

Textes comparés de 200 nô d'après les quatre écoles Kwanze, Hôshô, Kongô et Kita. Le texte donné est celui de Kwanze; les différences qu'offrent les autres textes sont présentées comme variantes.

— *Tôryû yôgo shinun* 當流謠語指南, sans nom d'auteur, 2 fascicules; Enami Jimbei 榎並甚兵衛; Genroku 元祿 8^e année (1695).

Collection de 87 *katari* avec notes. Appelé aussi *Utai no katari shô* 謠語抄.

— *Utai no shô* 謠抄, auteur inconnu, sans date; 21 livres.

Commentaire de 100 nô; le plus ancien ouvrage de ce genre, et pour cette raison appelé parfois *Koshô* 古抄 ou *Kyûshô* 舊抄. On en attribue quelquefois la composition à Hayashi Dôshun 林道春 (Razan 羅山). Yamazaki Yoshinari 山崎美成, dans son *Seji hyakudan* 世事百談, le nomme *Utai no koshô*, 謠古鈔, et en fait remonter la composition à l'ère Bunroku 文祿 (1592-1595). Il serait, d'après cet auteur, une sorte de compilation de commentaires partiels, antérieurs, et qui sont perdus.

— *Utai no zôshô* 諷増抄, par Katô Bausai 加藤盤齊, 12 livres; préface datée de Kwambun 寛文 1^{re} année (1661).

L'auteur dit prendre le *Koshô* comme base de son travail, et le développer; c'est ce que veut indiquer le caractère 増 dans le titre de l'ouvrage. Celui-ci ne porte que sur 15 nô; mais il a une introduction assez développée, dans laquelle sont conservées quelques traditions concernant les auteurs de quelques nô.

— *Yôbun hyôshaku* 謠文評釋 par Meigwa-sei 迷花生 (pseudonyme).
Suite de 13 études et commentaires illustrés, parus dans la revue *Miyako no hana*
都の花; Tôkyô, Kinkôdô 金港堂; Meiji 21^e année (1888).

— *Yôkyoku bunkai* 謠曲文解, par Hekisui koji 壁水居士 (pseudonyme
de Katsuno Kaichirô 勝野嘉一郎), 2 volumes, Tôkyô, Wanya 庵屋; Meiji
40^e année (1907).

Explication de quelques expressions difficiles qu'on trouve dans les nô usuels.

— *Yôkyoku hyôshaku* 謠曲評釋, par Ôwada Tateki 大和田建樹, 10
livres, dont un d'introduction, en 9 volumes. Tôkyô, Hakubunkwan 博文館;
Meiji, 40^e et 41^e années (1907-1908).

Texte avec notes explicatives de 270 nô environ. Pour le texte, l'auteur suit de
préférence celui de Kwanze, en y incorporant quelquetois des variantes tirées de
ceux des autres écoles.

— *Yôkyoku jikai* 謠曲辭海, par Ejima Ihei 江島伊兵衛, 2 vol.; Tôkyô,
Wanya 庵屋; Meiji 32^e année (1899).

Explication d'expressions difficiles contenues dans les nô.

— *Yôkyoku kae no monku* 謠曲替文句, 2 fascicules, par Asano Yasuke
淺野彌助; Kyôto, Hinoki Tsunenosuke 檜常之助.

Variantes usitées en quelques pièces.

— *Yôkyoku kaishaku* 謠曲解釋, et *Yôkyoku kokoro* 謠曲心得, par
Sekime Akiyuki 關巨顯之, 1 vol.; Kyôto, Benritô 便利堂; Meiji 33^e an-
née (1900).

Courtes explications sur 200 nô, et instruction sur le nô en général.

— *Yôkyoku nijû-ban* 謠曲二十番, par Haga Yaichi 芳賀矢一, 1 vol.,
10^e de la collection *Meicho bunko* 名著文庫; Tôkyô, Fusambô 富山房;
Meiji 36^e année (1903).

Texte de 20 nô des plus célèbres.

— *Yôkyoku shimpyô* 謠曲新評, par Masuda Kanshin 増田千信, 2
vol.; Tôkyô, Mikawaya 三河屋; Meiji 24^e année (1891).

Etude critique de 20 nô.

— *Yôkyoku shûiyôshô* 謠曲拾葉抄, par Enan 惠南; 20 livres; préface
datée de Kwampô 寛保 1^{re} année (1741).

Commentaire détaillé portant sur 101 nô; il a servi de base à tous les travaux
postérieurs. Il est essentiellement l'œuvre d'Inui Teijo 犬井貞恕 (Ichinôken 一
囊軒), dont les commentaires ont été recueillis et publiés par son disciple Enan.
Il ne fut gravé que la 7^e année Meiwa 明和 (1772). Il a été réimprimé récemment
dans le 6^e volume de la collection *Kokubun chûshaku zensho* 國文註釋全書;
Tôkyô, Kokugakuin daigaku shuppambu 國學院大學出版部, Meiji 41^e année
(1908).

— *Yōkyoku tsūkai* 謠曲通解, par Ôwada Tateki 大和田建樹, 9 livres plus un d'introduction (*shukwan* 首卷), en 9 volumes, ou réunis en un seul ; 8^e édition revue et augmentée ; Tôkyô, Hakubunkwan 博文館 ; Meiji 36^e année (1903).

Prototype du *Yōkyoku hyōshaku*, un peu moins développé que ce dernier. Il contient 262 nō. La 1^{re} édition (1898) n'en comptait que 235 : elle n'avait du reste que 8 livres en 8 volumes.

DIVERS

— *Awata-guchi sarugakki* 粟田口猿樂記, par Sonô 尊應.

Relation des représentations de nō qui eurent lieu à Awata-guchi (Kyôto) la 2^e année Eishō 永正 (1505) ; insérée dans la collection *Gunsho ruijū* 群書類從, livre 363 (vol. XII, p. 734-738) (1).

— *Bunan dengaku-nō ki* 文安田樂能記, par le *daisōjō* Jitsui 實意大僧正.

Notice sur la représentation de nō de *dengaku* qui eut lieu à Kyôto la 3^e année Bunan (1446) ; insérée dans la collection *Gunsho ruijū*, livre 363 (vol. XII, p. 722-726).

— *Bunroku ni-nen kinri on nô-gumi* 文祿二年禁裏御能組, sans nom d'auteur.

Liste des nō exécutés au palais le 5 du 10^e mois de la 2^e année Bunroku (1593) ; insérée dans la collection *Zoku gunsho ruijū* 續群書類從, livre 560 (2).

— *Dengakkō* 田樂考, par Ise Teijō 伊勢貞丈, 1 livre, daté de Temmei 天明 3^e année (1783).

Renseignements divers sur le *dengaku*. Ouvrage inséré dans la collection *Shiseki shūran* 史籍集覽, livre 263 (vol. XVI, p. 551-561) (3).

— *Dengaku-bōshi yurai no koto* 田樂法師由來之事, 1 livre, daté de Hōreki 寶曆 5^e année (1755).

Résumé des renseignements fournis sur le *dengaku* par Fujita Shōami 藤田松阿彌 et Fujita Seiami 藤田清阿彌, acteurs de *dengaku*. Ouvrage inséré dans la collection *Shiseki shūran*, livre 262 (vol. XVI, p. 527-550).

— *Gakutai* 樂對, par Arai Kimiyoshi 新井君美 (Hakuseki 白石), vol. VI p. 142-147, de ses œuvres complètes publiées par la Kokusho kankōkwaï 國書刊行會 ; Tôkyô, Meiji 40^e année (1907).

(1) Nous citons cette collection d'après la 2^e édition qu'en a faite la Keizai zasshisha 經濟雜誌社, Tôkyô, Meiji 55^e année (1902).

(2) L'édition entreprise par la Keizai zasshisha n'atteint pas encore ce livre. On ne le trouvera donc que dans l'ancienne édition.

(3) Nous citons cette collection d'après l'édition augmentée de Meiji 55^e année (1902) Tôkyô, Kondō kwappanjo 近藤活版所.

— *Gendô hôgen* 玄同放言, par Takizawa Kippo 瀧澤吉甫, vol. 50 de la collection *Zoku teikoku bunko* 續帝國文庫; Tôkyô, Hakubunkwan 博文館, Meiji 36^e année (1903).

Mélanges sur divers sujets; le 78^e chapitre est consacré au *dengaku* et au *sarugaku*.

— *Haiyû kô* 俳優考, par Arai Kimiyoshi 新井君美 (Hakuseki 白石) vol. VI, p. 524-535, de ses œuvres complètes publiées par la Kokusho kankôkai 國書刊行會; Tôkyô, Meiji 40^e année (1907).

— *Ihon Tadasu-gawara kwanjin sarugakki* 異本糺河原勸進猿樂記; cf. *Tadasu-gawara kwanjin sarugaku nikki*.

— *Kabu ongaku ryakushi* 歌舞音樂畧史, par Konakamura Kiyonori 小中村清矩, 2 vol., 3^e édition revue et corrigée; Tôkyô, Meiji shoin 明治書院, Meiji 36^e année (1903).

Histoire abrégée de la musique de chant et de danse.

— *Kambun gyôki* 看聞御記, par Go-Sukôin 後崇光院, 43 livres manuscrits; un seul a été inséré dans la collection *Zoku gunsho ruijû*, livre 86g.

Journal du prince Sadafusa 貞成親王 de la famille Fushimi 伏見, donnant d'intéressants renseignements sur la vie de la cour à l'époque des Ashikaga. Il commence la 23^e année Ôei 應永 (1416), et couvre une période d'une quarantaine d'années. Plusieurs fragments en sont perdus. Nous le citons d'après l'exemplaire de l'université de Waseda. Konakamura Kiyonori le cite (*Kabu ongaku ryakushi*, passim) sous le nom de *Kambun nikki* 看聞日記.

— *Kokon yôrankô* 古今要覽稿, par Yashiro Hirokata 屋代弘賢, 584 livres publiés en 6 volumes par la Kokusho kankôkai 國書刊行會, Tôkyô, Meiji 38^e-40^e années (1905-1907).

Les livres 261 et 262 (vol. III, p. 673-689) traitent du *dengaku* et du *sarugaku*.

— *Kwaden sho* 花傳書, recueil de 8 opuscules ou livres, attribués à Seami, publiés d'abord séparément en Keichô 慶長 (1596-1614), réunis ensuite en un volume. Réédition par Ôwada Tateki, 1 vol., Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 31^e année (1898).

L'attribution, déjà douteuse, a été démontrée fautive par la découverte récente des opuscules de Seami. Néanmoins cet ouvrage garde une certaine valeur, comme témoin de la tradition. Nous le citons sous le nom de faux *Kwadensho*, par opposition à l'opuscule authentique de Seami portant ce même titre.

— *Matsuya hikki* 松屋筆記, par Oyamada Kôsei 小山田興清, 3 vol. publiés par la Kokusho kankôkai; Tôkyô, Meiji 41^e année (1908).

Mélanges rédigés en Bunkwa, Bunsei, Kôkwa, et contenant çà et là des notes sur le *sarugaku*.

— *Nihon engeki shi* 日本演劇史, par Ihara Toshio 伊原敏郎, 1 vol., Tôkyô, Waseda daigaku shuppambu 早稻田大學出版部; Meiji 37^e année (1904).

Histoire du théâtre japonais.

— *Nôgaku* 能樂, revue spéciale mensuelle, paraissant depuis Meiji 35^e année 9^e mois (septembre 1902), sous la direction de M. Ikeuchi Nobuyoshi 池内信嘉; Tôkyô, Nôgakkwan 能樂館.

— *Nô no shiori* 能の栞, par Ôwada Tateki 大和田建樹, 6 vol. illustrés; Tôkyô, Hakubunkwan 博文館; Meiji 36^e année (1903).

Guide des nô; explications techniques concernant l'exécution des nô, et portant sur 91 pièces.

— *Nô waki-zamurai shosa kagami* 能脇侍所作鑑, sans nom d'auteur, 1 vol. manuscrit, sans date.

Notions sur la technique des rôles de *waki*.

— *Okina-gusa* 翁草, par Kamizawa Sadamiki 神澤貞幹, 200 livres; édité par Ikebe Yoshinori 池邊義象, en 20 volumes et un volume d'index; Kyôto, Gosharô 五車樓, Meiji 39^e année (1906).

Mélanges composés pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, et contenant d'assez nombreux renseignements sur les nô, entre autres des listes de pièces.

— *Rakuyô dengakki* 洛陽田樂記, par Ôe Masafusa 大江匡房.

Inséré dans la collection *Gunsho ruijû*, livre 363 (vol. XII, p. 721-722), et dans la collection *Chôya gunsai* 朝野群載. Relation des représentations de *dengaku* données à Kyôto la première année Eichô 永長 (1096).

— *Sarugaku enkakkô* 猿樂沿革考, par Kawasaki Shigeyasu 川崎重恭, 1 vol., daté de Bunsei 文政 9^e année (1826); inséré dans l'*Enseki jissshû* 燕石十種, vol. 1, p. 614-631, publié par la Kokusho kankôkwan; Meiji 40^e année (1907).

Contribution à l'étude des transformations du *sarugaku*. Cet ouvrage est cité parfois sous le nom de *Chaban yurai* 茶番由來.

— *Sarugaku denki* 猿樂傳記, sans nom d'auteur; 2 livres, insérés dans l'*Enseki jissshû*, vol. 1, p. 76-108, (cf. *supra*).

Traditions concernant l'histoire du *sarugaku*; ouvrage composé vraisemblablement dans la première moitié du XVIII^e siècle, et appelé parfois *Wagaku denki* 倭樂傳記.

— *Seami jûroku-bu shû* 世阿彌十六部集, édité par Yoshida Tôgo 吉田東伍; 1 vol., Tôkyô, Nôgakkwan 能樂館, Meiji 42^e année (1909).

Seize opuscules du second des Kwanze 觀世, Seami Motokiyo 世阿彌元清, récemment découverts, de première importance pour l'étude des nô. En voici la liste :

1^o *Kwadensho* 花傳書, 5 livres; l'authenticité des deux derniers paraît cependant douteuse; 2^o *Kwadensho besshi kuden* 花傳書別紙口傳; 3^o *Goonkyoku jôjô* 五音曲條條; 4^o *Kakushû jôjô* 覺習條條; 5^o *Kui shidai* 九位次第; 6^o *Yûgaku shûdô kempûsho* 遊樂習道見風書; 7^o *Shikwadôsho* 至花道書; 8^o *Nikyoku santai ezu* 二曲三體繪圖; 9^o *Nôsakusho* 能作書; 10^o *Kyokufusho* 曲附書; 11^o *Fûkyokushû* 風曲集; 12^o *Shûdôsho* 習道書; 13^o *Seshi rokujû igo sarugaku dangi* 世子六十以後申樂談儀; 14^o *Museki isshi* 夢跡一紙; 15^o *Seshi shichijû igo kuden* 世子七十以後口傳; 16^o *Kinchôshû* 金鳥集.

— *Shiza no keizu* 四座系圖, sans nom d'auteur ni date; inséré dans la collection *Shiseki shûran*, livre 261 (vol. XVI, p. 520-526).

Généalogies des quatre anciennes familles d'acteurs de nô.

— *Shin-sarugakki* 新猿樂記 par Fujiwara Akihira 藤原明衡, 1 livre, inséré dans la collection *Gunsho ruijû*, livre 136 (vol. VI, p. 991-1002).

Relation de représentations de *shin-sarugaku* à Kyôto, vers le milieu du XI^e siècle. L'ouvrage n'est pas daté; l'auteur mourut en 1067.

— *Tadasu-gawara kwanjin sarugaku nikki* 糺河原勸進猿樂日記, attribué à Ise Sôgo 伊勢宗悟; 1 livre, inséré dans la collection *Gunsho ruijû*, livre 363 (vol. XII, p. 727-731).

Relation des représentations de *sarugaku* qui eurent lieu à Kyôto, sur les bords de la rivière Tadasu, la 5^e année Kwanshō 寛正 (1464).

— (*Ihon*) *Tadasu-gawara kwanjin sarugakki* 異本糺河原勸進猿樂記, 1 livre, inséré dans la collection *Gunsho ruijû*, à la suite du précédent, p. 731-734.

Autre relation des mêmes représentations.

— *Utai to nô* 謡と能, par Ôwada Tateki 大和田建樹, 1 vol. illustré; Tôkyô, Hakubunkwan 博文館, Meiji 33^e année (1900).

Notices sur 200 pièces, et explications techniques sur le nô en général.

— *Yatsu-byôshi* 八拍子, par Kiei 龜曳, 3 livres; composé la 7^e année Anei 安永 (1778); postface de la 8^e année (1779). Réimpression en Bunkwa 文化 2^e année (1805). Nouvelle édition, Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 33^e année (1900).

Le rythme à huit battements usité dans les nô; notation en tablature ancienne des formules rythmiques de l'orchestre.

— *Yôkyoku gyokuen shû* 謡曲玉淵集 par Jichûô Kôsei 時中翁庚妥, 5 livres publiés par son disciple Imamura Gifuku 今村義福, Kwampô 寛保 3^e année (1743); édités en 1 volume par Ôwada Tateki 大和田建樹; Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 32^e année (1899).

Notes et explications techniques concernant l'exécution des nô.

— *Yôkyoku hyôshi shoho* 謡曲拍子初步, par Ôkura Rokuzô 大倉六藏, 1 volume; Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 36^e année (1903).

Premières notions de la rythmique des nô.

— *Yôkyoku suchi (shoryû dôki)* 謡曲須知 (諸流同規), sans nom d'auteur; 1 livre; daté de Kyôhō 享保 19^e année (1734); édité par Ejima Ihei 江島伊兵衛; Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 40^e année (1907).

Recueil de préceptes concernant les nô.

— *Yôkyoku to kyôgen* 謡曲と狂言, par Tomotsune Tahei 发常太平, 1 volume; Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 40^e année (1907).

Etude historique et littéraire des nô et des comédies.

ALBUMS ET ILLUSTRATIONS

— *Buei ippan* 舞影一斑, par Kaida Tatsuchi 飼田辰一, 1 volume, Kyôto, Yamada Naosaburô 山田直三郎; Meiji 37^e année (1904).

Reproductions photographiques de masques et de scènes de nô, de l'école Kongô.

— *Nôgaku* 能樂, par Takagi Hidetarô 高木秀太郎, 1 volume; Kôbe, Kwansai shashin seihan insatsu gôshi kwaisha 關西寫真製版印刷合資會社; Meiji 36^e année (1903).

Reproductions photographiques de scènes de nô.

— *Nôgaku hana no shiori* 能樂花のしほり, par Shimada Nobukazu 島田延一; 2 vol. Meiji 39^e année (1906); Tôkyô, Horii shoten 堀井書店.

Reproductions des vêtements, masques et objets divers employés dans les représentations de nô.

— *Nôgaku shashin ten* 能樂寫真帖, 3 fascicules parus; Tôkyô, Wanya 椀屋, Meiji 41^e année (1908).

Reproductions photographiques de scènes de nô.

— *Nô no zushiki* 能の圖式, auteur inconnu, 6 vol., portant la date de Genroku 元禄 10^e année (1697).

— *Utai no ehon* 謡曲畫誌, par Nakamura Heigo 中村平吾, 10 vol. Préfaces datées de la 17^e année Kyôhō 享保 (1733).

Le titre devrait se lire *Yôkyoku gwashi*; la lecture *Utai no ehon* est donnée par le *Kokusho kaidai*.

II. — DÉFINITION ET SENS DU MOT NÔ.

Tout d'abord, qu'entend-on par nô? et que signifie ce nom? L'originalité même de cette forme fait que nous manquons d'un terme adéquat pour la définir. L'expression la plus approchée serait sans doute celle de « drame lyrique », à la condition d'entendre le mot drame simplement au sens général d'action. Il ne faudrait pas évidemment qu'elle suggérât un rapprochement avec nos modernes drames lyriques; entre autres différences fondamentales, le lyrisme de ceux-ci est surtout musical, tandis que celui des nô est principalement poétique, ne demandant guère à la musique que ce que tout lyrisme lui a d'abord demandé, un rythme extérieur pour le soutenir, et des timbres, relativement peu variés, sur lesquels à l'infini il pût dérouler et cadencer ses périodés.

Quant au mot *nô* 能, de lui-même c'est un verbe signifiant « pouvoir, être puissant, capable de, habile »; d'où, lorsqu'il est employé substantivement, le sens de « pouvoir, faculté, capacité, talent ». Il ne semble donc guère apte à désigner le drame lyrique, et son emploi en ce cas constitue même un problème dont on a cherché la solution dans différentes directions. Le rôle si important

que joue le bouddhisme dans les *nô* et son influence indéniable sur cet art ont fait supposer à quelques-uns que le sens attribué à ce terme par la philosophie bouddhique fournirait peut-être la clef du mystère. C'était peu vraisemblable et l'événement l'a prouvé ; aucune lumière n'est sortie de cette étude.

La difficulté avait frappé Motoori Norinaga 本居宣長. Au livre ix de son *Tamakatsuma* 玉かつま, citant un passage du *Seikyûki* 西宮記⁽¹⁾, ouvrage du X^e siècle, où il est parlé d'un *nôyû* (能優一番) qui terminait une séance de lutte, il incline à y voir un divertissement du genre connu sous le nom de *sarugaku* 猿樂⁽²⁾ et se demande à ce propos si le caractère 能 n'est pas une simplification graphique de 態. Konakamura Kiyonori dans son intéressante « Histoire abrégée de la musique de chant et de danse », *Kabu ongaku ryakushi*, t. II, chap. 9, et M. Kume Kunitake, dans son étude sur l'origine et les transformations du *nô*, *Nôgaku no kigen oyobi henshen*⁽³⁾, citent cette opinion sans l'approuver ni la critiquer, sans non plus lui en opposer une autre. Le mot *waza* qu'on écrivait 態, désignait en effet anciennement des actions accomplies en public à titre de liturgies ou de réjouissances ; on avait les *kami-waza* 神態 liturgies, les *mai-waza* 舞態 danses, les *miyabi-waza* 風流態 divertissements variés, les *oko-waza* 烏辭態 sortes de parades comiques⁽⁴⁾, etc. Et, au XI^e siècle, Fujiwara Akihira, dans son *Shin-sarugakki*⁽⁵⁾, appelle de ce nom les divertissements, les farces et les exercices qu'il décrit ; ce sont, dit-il, des *sarugaku no waza* 猿樂之態⁽⁶⁾.

Le rapprochement se fait de lui-même avec l'expression plus moderne *sarugaku no nô* 猿樂(の)能. Il est certain en tous cas que les expressions *nôyû* et plus tard *nôgei* 能藝 ou *geinô*, s'appliquèrent à des divertissements absolument comparables, et parfois identiques, à ceux qui portèrent le nom de *waza*. Du reste une simplification graphique de cette nature n'a en soi rien d'impossible ; et on en connaît d'équivalentes. Mais la prononciation du moins

(1) On dit aussi *Saigûki* ; nous suivons, bien qu'elle ne soit pas toujours très sûre, la lecture du *Kokusho kaidai* 國書解題. L'auteur du *Seikyûki* est Minamoto Takaaki 源高明 (914-982), fils de l'empereur Daigo 醍醐, qui occupa de hautes fonctions à la cour des empereurs Murakami 村上 (947-967) et Reizei 冷泉 (968-969). Le *Seikyûki* décrit les fêtes et les cérémonies qui y étaient en usage. L'ouvrage, en 26 livres, a été publié dans le supplément (*hen-gwai* 編外) de la collection *Shiseki shûran* 史籍集覽.

(2) Nous étudierons dans la suite ce que fut le *sarugaku* et les changements qu'il subit aux différentes époques.

(3) *Nôgaku*, t. III, n° 1, supplément.

(4) *Waza* est resté en usage avec un sens analogue dans l'expression courante *karu-waza* « acrobatie », où toutefois l'usage a prévalu de l'écrire 業 au lieu de 態. Nous aurons à revenir sur l'expression *oko-waza*.

(5) Dans la collection *Gunsho ruijû* 群書類從 livre 156 (vol. VI, p. 991). Fujiwara Akihira, littérateur estimé qui a laissé un certain nombre d'ouvrages, occupa de hautes fonctions à la cour de l'empereur Go-Reizei 後冷泉 (1046-1068).

(6) Écrit 散樂之態 dans le *Meikô ôrai* 明衡往來. La même expression se retrouve dans le *Sarugaku enkakkô*, qui l'écrit 猿樂業 ; cf. ci-dessus, note 4.

fut respectée, et même c'est elle qui permet le plus souvent de les constater. 能 aurait donc dû se lire *waza*, comme 態; et nous ne croyons pas qu'il y en ait d'exemple. Si le passage de 態 à 能 n'a rien d'inadmissible en lui-même, le passage de *waza* à *nô* paraît plus difficile. Au reste, si ingénieuse qu'elle soit, cette hypothèse n'est nullement nécessaire pour rendre compte du sens spécial de *nô* 能; elle cadre mal d'ailleurs avec certains faits, tels que l'emploi très judicieusement différencié de 能 et de 態 par les mêmes auteurs.

Il est certain que *nô* a été employé de très bonne heure pour désigner le « talent » des artistes, danseurs ou exécutants des divertissements dont nous avons parlé, ce dont ils étaient capables, pourrait-on dire si l'on voulait serrer le sens de plus près. Au Xe siècle, le *Sandai jitsuroku* 三代寶錄⁽¹⁾ dit déjà, livre VII : 新伎散樂兢盡其能 *shingi sangaku sono nô wo kyôjin su*, « les artistes du nouveau genre de *sangaku* ⁽²⁾ déployèrent à l'envi tous leurs talents ». Il garde encore ce sens au XVe siècle, alors qu'existaient déjà les pièces dont nous nous occupons. Témoin ce passage du *Kitayama (-dono) gyôkô ki* 北山(殿)行幸記⁽³⁾ : *Sarugaku wo mo waza to sesaserarete eiran areba, michi no monodomo koko wa to, ono ga nô no aru kagiri wo tsukushi*, etc., « l'Empereur devant assister à une exécution de *sarugaku*, voilà l'occasion, se dirent les gens pratiquant cet art, et ils déployèrent tout ce qu'ils avaient de talents ». Et le *Kambun gyôki*, qui est sensiblement de la même époque, désigne souvent par *geinô* les talents dont faisaient preuve les exécutants dans les divertissements publics. Mais de « talent, ce dont on est capable » à « ce qu'on exécute, exécution » et de là à « pièce exécutée », la distance n'est pas grande et le passage aisé; les spécialistes de *dengaku* et de *sarugaku* l'avaient franchi dès les premières années du XVe siècle. *Geinô* ou *nôgei* semble bien avoir désigné leur art en général; *nô* seul était plutôt le talent, envisagé dans sa manifestation, l'exécution ou la pièce, suivant les cas. C'est ainsi que Seami Motokiyo 世阿彌元清, dans ses divers opuscules⁽⁴⁾, fait l'éloge du *geinô* auquel il attribue des vertus remarquables et d'heureux effets sur l'esprit et sur la vie; c'est bien de l'art qu'il s'agit. Mais quand il parle de la formation des jeunes auteurs, il emploie des expressions telles que *nô wa agaru*, *nô wa tomaru*, *nô wa sagaru* ⁽⁵⁾, etc., qui ne peuvent s'entendre que du développement de leur « talent », de son arrêt ou de son recul. Et d'autre part, le sens de « pièce » est évident dans l'opuscule qu'il consacre à la façon de composer les *nô*, *Nôsakusho* 能作書. Ainsi encore dans le programme que nous a conservé le

(1) « Annales de trois règnes », à savoir ceux des empereurs Seiya 清和 (859-876), Yôzei 陽成 (877-884), et Kwôkô 光孝 (885-887). L'ouvrage fut terminé en 908.

(2) On verra dans la suite que ce mot est le même que *sarugaku*.

(3) Récit d'une visite de l'empereur Go-Komatsu 後小松 à la villa du shôgun Yoshimitsu 義満 à Kitayama, la 15^e année Ôei 應永 (1408), par Nakayama Norichika 中山宣親.

(4) *Seami jûroku-bu shû*.

(5) Voir notamment le 1^{er} livre du *Kwadensho*.

Buian dengaku-nô ki 文安田樂能記, *nôgei* est le titre général de la partie dramatique, dont chaque pièce porte le nom de *nô*.

Telle a été, croyons-nous, dans ses grandes lignes, l'évolution du sens du mot *nô*, au terme de laquelle il s'est trouvé désigner des exécutions et des pièces dramatiques. Mais la coexistence de plusieurs genres ne permit pas d'abord de l'employer seul ; il y avait des *dengaku no nô*, des *sarugaku no nô*, des *kôwaka no nô* 幸若能, etc. C'est seulement lorsque les autres genres eurent disparu devant le *sarugaku* triomphant, que *nô* prévalut définitivement dans le langage courant. Le terme de *nôgaku* est tout moderne et ne date que de l'ère actuelle.

D'assez bonne heure on trouve aussi le mot *utai* 謡 (ou 諷), souvent sous la forme *yôkyoku* 謡曲, appliqué aux *nô*. Les termes ne sont pas absolument synonymes. Tandis que *nô* désigne la pièce elle-même dans son ensemble et son exécution, *utai* désigne directement le genre de chant qui y est en usage, et par extension le texte lui-même. Aussi les éditions de ces textes portent-elles toujours le titre d'*utai-bon* 謡本, ou quelque autre forme avec *utai* ou *yôkyoku*, jamais avec *nô*.

III. — ACTEURS ET RÔLES.

Le *nô* est essentiellement, et quelque développement qu'il ait pris, une pièce à deux personnages, il serait plus exact de dire à deux rôles, remplis par des acteurs appartenant à deux classes très tranchées, *shite* et *waki*, qui constituent des écoles et des genres absolument distincts. Ces rôles ont chacun leurs caractéristiques et leurs formes spéciales, et les acteurs de *nô* ne les échangent jamais. Autour d'eux se rangent en nombre variable suivant les cas, des comparses chargés de rôles secondaires ou épisodiques, des comiques, des musiciens et des chanteurs.

Le *shite* 仕手⁽¹⁾ est l'« exécutant » ; à la fois chanteur et danseur, il est, comme son nom l'indique, l'acteur principal sur lequel repose pour ainsi dire toute la pièce. Son rôle en est le centre et le pivot. Le *waki* 脇, « côté », est chargé de lui donner la réplique ; il prépare la scène ; sa présence, ses questions, les incidents qu'il fait naître, fournissent au *shite* l'occasion ou le prétexte du chant et de la danse. On a comparé ces deux rôles au protagoniste et au deutéragoniste du théâtre grec, et la comparaison ne manque pas de justesse. Le rôle du *waki* est assurément secondaire par rapport à celui du *shite* ; mais du point de vue du *nô*, il est primordial. Pour si peu actif qu'il paraisse, c'est grâce à lui, c'est de son opposition avec celui du *shite* qu'est née l'action dramatique, et le *nô* parut sur la scène avec lui.

Un certain nombre de pièces n'ont que ces deux personnages. Quand les exigences du sujet ou simplement le désir d'étoffer un peu la figuration ou le chant — on verra plus loin que certaines formes demandent l'alternance de

(1) Seami, dans ses opuscules, écrit 爲手.

deux voix — conduisent à en employer d'autres, il n'est pas pour cela, à proprement parler, créé de rôle nouveau, ces personnages secondaires sont simplement rattachés soit à l'un, soit à l'autre des deux rôles fondamentaux, qui semblent ainsi se partager entre plusieurs acteurs. Le nom qui leur est donné, *tsure* 連, « accompagnant, suivant », indique bien cette dépendance ; ce sont des *shite-zure* ou des *waki-zure* ⁽¹⁾, selon qu'ils accompagnent le *shite* ou le *waki*. Ce caractère de simple doublure se montre de façon très nette dans les pièces de forme ancienne. Le *waki* y apparaît souvent accompagné de deux *waki-zure* ⁽²⁾ ; tous trois chantent, mais un seul parle, se nomme, agit ⁽³⁾ ; il n'y a vraiment qu'un seul rôle ; et que, par suite de manque de personnel ou pour quelque autre raison, un seul acteur y paraisse, rien absolument ne sera changé à la pièce elle-même ; le chant seul et la figuration seront moins fournis. Il n'y a ordinairement qu'un seul *shite-zure*, et, à première vue, il peut sembler un peu plus autonome que les *waki-zure*. Il n'en est rien ; comme ceux-ci, il représente généralement un personnage indéterminé, sans nom, n'influant en rien sur le développement de la pièce. Il chante, il est vrai, avec le *shite*, il alterne même avec lui dans certains cas ; mais ce dialogue est tout musical, et les deux acteurs ne s'adressent pas la parole l'un à l'autre ; ce sont deux voix qui se répondent et non deux personnages qui se parlent. Le *shite-zure* ne fait rien de plus ; il arrive même qu'il se retire lorsqu'une seconde voix a cessé d'être nécessaire pour l'exécution des passages chantés, et alors il disparaît discrètement par la porte de service ⁽⁴⁾ ; le plus souvent pourtant il ne quitte la scène qu'à l'intermède avec le *shite*, mais il ne reparait plus ensuite. Au point de vue dramatique, le nô fit un nouveau pas en avant, le jour où il donna plus de consistance et de personnalité au *shite-zure*, et en fit un rôle plus autonome et en quelque sorte plus réel. Cette idée dut se présenter d'assez bonne heure à l'esprit des auteurs de nô, car nous la voyons pleinement réalisée dans *Chikubujima*, qui est une des plus anciennes pièces que nous possédions. Elle ne s'imposa pourtant pas de façon absolue, car beaucoup de pièces postérieures à celle-ci ne nous montrent que les deux rôles fondamentaux dans leur simplicité première, et continuent à traiter le *shite-zure* comme une voix plutôt que comme un personnage.

Les personnages qui s'ajoutent en quelques cas à ceux qui précèdent ne sont que des *tomo* 友, « compagnons ». Le plus souvent leur rôle n'est qu'épisodique ; ils représentent des serviteurs, par exemple les porteurs de sabre des

(1) On dit aussi *tsure-waki*.

(2) Les règles du nô exigent deux ou quatre *waki-zure* ; pratiquement, à moins de raisons particulières, on s'en tient au premier chiffre.

(3) Il arrive pourtant que l'un d'eux ait quelques répliques au commencement de l'intermède ; mais elles sont sans importance, et ne constituent à vrai dire qu'une variante du rôle d'un seul *waki*. Ce n'est qu'assez tard et très rarement que le *waki-zure* reçut un peu d'individualité.

(4) Voir plus loin la description de la scène.

personnages principaux. Ce n'est qu'assez tard que le nô, poussé par le besoin de personnages nouveaux, s'avisa de développer ce rôle, d'en augmenter l'importance, et en fit presque l'équivalent d'un *tsure*. Enfin dans un certain nombre de pièces, paraît un « enfant », *kogata* 子方, dont le rôle est parfois important ; et plus rarement un comparse, chargé d'un rôle épisodique, prend le nom vague d'« homme », *otoko* 男, ou de « femme », *onna* 女. Exceptionnellement, lorsque les acteurs chargés de rôles secondaires, *tsure*, *tomo*, etc., sont nombreux et forment un groupe d'allure générale identique, comme par exemple les compagnons de Yoshitsune dans *Ataka*, les promeneurs dans *Saigyô-zakura*, on leur donne le nom de « troupe », *tachi-shû* 立集.

Dans le plus grand nombre de nô, intervient un autre acteur, le « comique », *kyôgen-shi* 狂言師 ou *kyôgen-gata* 狂言方 ou plus simplement *kyôgen* 狂言, qu'on appelait aussi autrefois *okashi* 笑. Parfois il est mêlé à la pièce, à l'action même, en qualité de comparse, porteur de sabre, batelier, portier de temple, portefaix, etc. Mais le plus souvent, son rôle n'a qu'un rapport indirect avec la pièce elle-même ; d'une manière générale, il a surtout pour but d'occuper la scène pendant l'intervalle qui sépare beaucoup de nô en deux parties nettement tranchées. De là le nom qui lui est donné, *ai* 間, « intervalle », nous pourrions dire « intermède », nom qui a passé à l'acteur lui-même. L'exécution requiert quelquefois le concours de plusieurs de ces acteurs. Ces intermèdes font du reste partie des nô, et ne doivent pas être confondus avec les comédies *kyôgen* 狂言, que les mêmes acteurs exécutent pendant l'intervalle qui sépare deux pièces.

Pendant l'intermède, le *shite* disparaît, soit qu'il quitte réellement la scène, soit que simplement il se retire dans un abri préparé à cet effet, et change de costume, pour revenir ensuite sous une autre forme, parfois même représentant un nouveau personnage. Ce rôle est ainsi partagé lui-même en deux parties, nommées respectivement *mae-jite* 前仕手, « *shite* antérieur », et *nochi-jite* 後仕手, « *shite* postérieur ». Cette division peut s'étendre à d'autres rôles ; on trouve quelques *shite-zure* qui, *mae-zure* dans la première partie, reviennent dans la seconde comme *nochi-zure*, représentant eux aussi un nouveau personnage ; c'est le cas dans *Chikubujima* que nous citons plus haut, cas relativement rare ; le plus souvent, le rôle du *shite-zure*, même lorsqu'il jouit d'une certaine personnalité, comme dans *Takasago* par exemple, ne dépasse pas la première partie de la pièce. Quant au rôle de *waki*, sa division en *mae-waki* et *nochi-waki* est plus rare encore, exceptionnelle même. Régulièrement parlant, le *waki* ne quitte pas la scène, et représente le même personnage d'un bout à l'autre de la pièce (1).

(1) En ce qui concerne cette division de certains rôles en deux parties, les indications du *Yôkyoku hyôshaku* sont peu exactes et risquent d'induire en erreur. Dans l'énumération des rôles qui précède chaque pièce, il divise ordinairement celle-ci en deux parties, *mae* et *nochi*, et dans chacune inscrit un *shite*, un *waki*, etc. Il ne faudrait pas en conclure chaque fois à l'existence d'un vrai *nochi-jite* et surtout d'un *nochi-waki*.

Le « chœur », *ji* 地, est ordinairement composé de huit à dix exécutants avec un « chef d'attaque », *ondô* 音頭, ou « chef de chœur », *ji-gashira* 地頭. De même que le mot chœur en français, *ji*, ou, sous sa forme complète, *ji-utai* 地謡, se dit aussi bien de l'ensemble des choristes que des passages dont l'exécution leur est confiée. On emploie également, quoique plus rarement, *dôgin* 同吟, ou *dôon* 同音, ou simplement *dô* 同. Au point de vue scénique, le chœur n'a aucune action et ne fait aucune évolution ; il reste assis du commencement à la fin du nô ; sa seule fonction est de chanter. Les choristes ne portent du reste pas de costumes appropriés aux différentes pièces ; ils sont simplement en vêtements de ville. Au point de vue dramatique, le chœur prend part au développement de la pièce de deux façons : tantôt il se substitue à un acteur, généralement au *shite*, pour l'exécution de certains chants, en particulier de ceux qui accompagnent une danse ; tantôt il devient une sorte d'être impersonnel, qui se mêle à l'action, soit en exprimant un sentiment suggéré par la situation, soit même en dialoguant avec les acteurs. Il ne représente jamais un groupe de personnages déterminés, comme il arrive dans la tragédie grecque.

Ces règles souffrent des exceptions, les unes provenant de causes indéterminées, mal connues, parmi lesquelles on doit peut-être ranger une certaine indécision de la forme dans les commencements, les autres résultant évidemment du développement du nô et de la recherche de nouveaux effets, recherche qui devait amener à la fois la décadence de la forme et son évolution vers un genre de plus en plus dramatique et théâtral. Il existe quelques pièces sans rôle de *waki*, ne mettant en scène qu'un *shite* et des *tsure*, c'est-à-dire des acteurs de même classe ; citons *Kiso*, *Youchi Soga*, etc. En quelques autres, *Futari Shizuka* par exemple, un rôle de *tsure* prend une importance considérable et s'égale presque à celui du *shite*. On voit parfois des *tsure* n'apparaître que comme danseurs, dans la seconde partie de la pièce ; il en est ainsi dans *Genjô*, *Nezame*, *Dairoku-ten*, etc. En quelques pièces très rares, comme *Hachi no ki*, il n'y a pas de danse. En d'autres, le *shite* ne fait qu'une courte apparition, et son rôle devient secondaire par rapport à la marche de la pièce, qui repose principalement sur le *waki* ; tel *Matsuyama kagami*. Citons enfin le cas tout exceptionnel de *Murogimi*, où le *shite* ne paraît que comme danseur, et ne joue aucun rôle dramatique, ne parle ni ne chante. C'est assez indiquer pour le moment, combien, dans les limites que lui imposait sa forme, le nô chercha à se diversifier, et avec quelle liberté il usa des éléments qui étaient à sa disposition.

Il faut dire un mot aussi des *kôken* et des *mono-kise*, dont aucune exécution ne saurait se passer, encore qu'ils n'y prennent pas part en qualité d'acteurs.

Le *kôken* 後見 ou *kôkennin* 後見人, « surveillant » assiste à l'exécution en costume de ville, assis au fond de la scène ; son rôle consiste à apporter, à disposer à l'avance les objets nécessaires à la représentation, à faire disparaître les menus ustensiles devenus inutiles, à fournir à point ceux qui sont nécessaires à certains moments, canne, épée, éventail, siége même, etc. Il veille à tous les

accidents qui pourraient se produire, et doit être prêt même à suppléer le *shite*, si une raison quelconque l'obligeait à quitter la scène. Cette dernière condition n'est généralement plus remplie aujourd'hui ; par contre, il arrive souvent qu'on voie deux *kôken* à la fois. Cependant des acteurs réputés ne refusent pas au besoin de remplir ce rôle.

Les *mono-kise* 物着 sont les « habilleurs », et proprement les habilleurs du *shite*, bien qu'aujourd'hui au moins, ils s'occupent aussi du *waki*. Les costumes traditionnels et compliqués, les coiffures, les masques dont se sert le *nô*, et que ne doit pas déranger la danse la plus violente, réclament une dextérité particulière, surtout lorsqu'il s'agit d'en changer complètement en un temps limité, pendant la durée du récit ou de la scène de l'*ai*. Quelquefois, lorsqu'il est peu important, ce changement se fait au fond de la scène, à la vue des spectateurs ; il réclame alors une grande sûreté de main, sous peine de devenir ridicule.

L'orchestre se compose de trois ou quatre instruments suivant les cas : une flûte, *fue* 笛, deux tambourins à main, un petit qui se tient sur l'épaule droite, *ko-tsuzumi* 小鼓, un plus grand qui se tient sur le genou gauche, *ô-tsuzumi* 大鼓, auxquels se joint, pour les apparitions de dieux, de démons, d'esprits de guerriers et pour les danses de lion (*shishi-mai* 獅子舞), un tambourin à baguettes porté sur un pied qu'on pose sur le plancher, *taiko* 太鼓. Les musiciens sont désignés sous le nom général de *hayashi-kata* 樂子方 ; chacun en particulier prend le nom de son instrument, *fue-kata* 笛方, *ko-tsuzumi-kata* 鼓方, *ô-tsuzumi-kata* 大鼓方, et *taiko-kata* 太鼓方.

Les acteurs de *nô* sont partagés en trois classes spécialisées chacune dans un genre de rôles dont elle ne s'écarte jamais. Nous avons nommé déjà la classe des *shite* et celle des *waki* ; la troisième est celle des *kyôgen*. Chacune d'elles se divise encore en plusieurs écoles, *ryû* 流, plus ou moins différentes entre elles, soit par le genre d'interprétation qu'elles adoptent, soit par les pièces qu'elles exécutent, soit enfin par des variantes dans les textes dont elles se servent. On compte trois écoles de *kyôgen*, nommées d'après le nom de leurs fondateurs : l'école Sagi 鷺, l'école Izumi 和泉, l'école Ôkura 大藏. Ce sont elles qui fournissent les acteurs jouant les comédies proprement dites, et ceux qui sont chargés des intermèdes dans les *nô*. Les écoles de *waki* sont au nombre de cinq : Harufuji 春藤, Fukuô 福王, Shindô 進藤, Takayasu 高安 et Hôshô 寶生. Les acteurs de ces écoles ne jouent que les rôles de *waki* et de *waki-zure* et quelquefois de *tomo*. Il y a également cinq écoles de *shite* : Kwanze 觀世, Hôshô 寶生 (autrefois 保生), Komparu 金春 (autrefois 今春), Kongô 金剛 et Kita 喜多. Elles fournissent non seulement les *shite* et les *shite-zure*, mais la plupart des *tomo*, les *kogata*, les chanteurs du chœur et les *kôken*, voire les *mono-kise*. Elles sont donc de beaucoup les plus importantes à tous les points de vue ; leur histoire est dans une certaine mesure celle même du *nô*. C'est elles seules que l'on a en vue généralement lorsque l'on parle des écoles de *nô*, sans autre indication. Elles forment deux groupes, nommés *kami-gakari* 上掛 et *shimo-gakari* 下掛, suivant qu'elles furent établies

d'abord à la capitale (*kami* 上), ou en province, à Nara, (*shimo* 下) (1); le premier comprend les écoles Kwanze et Hôshô, le second, les écoles Komparu, Kongô et Kita. Le même groupement est reproduit dans les écoles de *waki*, parmi lesquelles Harufuji et Fukuô appartiennent au *kami-gakari*, Shindô, Takayasu et Hôshô, au *shimô-gakari*. Pour distinguer cette dernière de son homonyme *shite*, on la nomme ordinairement *waki-Bôshô* ou *shimo-gakari-Hôshô*. Ajoutons que les nombreux amateurs qui exécutent des nô, par manière de passe-temps ou en guise d'art d'agrément, suivent tous une école une fois choisie et n'en changent guère.

IV. — LA SCÈNE.

A la rigueur, les nô, au moins le plus grand nombre d'entre eux, peuvent s'exécuter n'importe où, et ne réclament pas une scène spéciale. Ils n'en eurent pas à l'origine et se contentèrent à peu près de ce qui existait alors, c'est-à-dire des simples estrades couvertes destinées à la danse, *butai* 舞臺. Leur scène en a conservé le nom, qui a servi également plus tard et sert encore à désigner la scène du théâtre ordinaire, et d'ailleurs toute espèce de scène. Cependant ils l'agrandirent sans doute un peu, et en modifièrent l'agencement par l'adjonction progressive de quelques parties accessoires à leur usage. Les principales et les plus caractéristiques d'entre elles existaient dès les premières années du XV^e siècle, et sont sans doute plus anciennes. Ce qui s'y ajouta, ce qui y fut modifié ensuite n'avait qu'une importance secondaire.

Né d'ancêtres accoutumés au plein air, et sur une estrade ouverte aux regards de tous les côtés, le nô semble ne pouvoir se passer d'espace libre autour de lui. Ce serait lui faire violence et le diminuer que de l'enfermer dans une enceinte trop strictement délimitée, sur une scène trop exactement close. La netteté trop accusée des contours, en restreignant sa fantaisie et son mépris superbe des exigences comme des possibilités matérielles, s'imposerait trop énergiquement aux sens des spectateurs et ne laisserait pas assez à leur imagination la liberté de se construire à sa guise le décor qu'évoque pour elle la poésie.

Au milieu d'une cour carrée dont trois côtés, ou quelquefois deux seulement, sont occupés par les loges des spectateurs, s'élève à deux pieds environ au-dessus du sol, une estrade carrée de 3 *ken* 間 (5^m 40) de côté. Aux quatre angles, de fortes colonnes soutiennent une toiture affectant la forme de celles des temples

(1) Tel est bien le sens qu'il faut donner à ces expressions. On a voulu les interpréter « chant élevé, chant bas » en prenant *kakari* dans le sens d'« intonation ». Mais ce mot en a d'autres ; de plus cette interprétation est en désaccord avec les faits ; enfin on trouve des expressions comme *Yamato-gakari* (faux *Kwadensho*, livre VI, article 18), *Komparu-gakari* (id., article 20), appliquées à des détails matériels d'exécution. *Kakari* ne peut donc s'entendre que du genre, du système général d'interprétation. Dans l'ancienne langue classique, et notamment dans les opuscules de Seami, *kakari* est synonyme de *fûzei* 風情.

bouddhiques ou plus exactement des édicules élevés dans leur enceinte. Aucun ornement, pas une tenture, pas de plafond même pour cacher la charpente, élégante du reste et travaillée avec soin. Au milieu et en avant de la scène, un escalier de quelques marches descend jusqu'au sol de la cour. A droite (1) tout le long de la scène et de plain-pied avec elle, court une sorte de balcon ou de galerie étroite, large de trois pieds (0 m 90), close en dehors par une balustrade basse. C'est la place du chœur qui s'y assied sur deux rangs, laissant libre le tiers de la galerie du côté du public. Au fond, le *kôza* 後座, « arrière-plan », large de 6 pieds (1 m 80), est ajouté à la scène proprement dite sur toute sa largeur, mais en reste absolument distinct, et aucune partie de la pièce ne s'y joue. Il est fermé en arrière et sur la droite, où est ménagée dans la paroi une porte basse, *kirido-guchi* 切戸口, destinée aux chanteurs du chœur, au service et à la sortie discrète de quelques acteurs dont le rôle est terminé au cours de la pièce. Sur cette paroi est peint un bouquet de bambous, tandis que sur celle du fond, dénommée pour on ne sait au juste quelle raison *kagami-ita* 鏡板, « planche-miroir », un vieux pin allonge ses branches tordues et fait éclater sa verdure éternelle. La direction du plancher du *kôza*, perpendiculaire à celle du plancher de la scène, lui a valu le nom de *yoko-ita* 横板, « planches traversières ». C'est à la limite exacte du *kôza* et de la scène que se placent les instrumentistes, le flûtiste à droite près de la colonne d'angle, puis en allant vers la gauche, le petit tambourin, le grand tambourin, et enfin, quand il y a lieu, le tambourin à baguettes, un peu en arrière. Au fond à gauche, contre la paroi, s'asseoient les *kôken* ; et près d'eux vient se placer l'acteur comique chargé de l'intermède, *ai*, en attendant le moment d'intervenir. De l'extrémité gauche du *kôza*, part une galerie de même largeur que lui et dont la longueur doit être de 3, 5 ou 7 *ken* (2), se dirigeant de biais vers la porte du foyer que ferme un rideau de soie aux couleurs vives. C'est le *hashi-gakari* 橋掛 (ou 橋懸), expression que traduit suffisamment le mot « pont ». Deux balustrades courent de chaque côté sur toute sa longueur. En arrière, la vue est arrêtée par l'*ura-ita* 裏板, « planches de fond », paroi de bois, mitoyenne avec le foyer. Devant le pont, sont plantés trois jeunes pins auxquels on donne des numéros d'ordre en partant de la scène. Leur présence avive la sensation de plein air dont nous avons parlé, et ils servent en outre de points de repère aux acteurs. Car certaines parties des *nô* sont jouées sur le pont, qui devient ainsi une sorte de seconde scène, reculée, permettant des effets très originaux.

Pour la facilité des explications de mise en scène, plusieurs points remarquables de cet ensemble ont reçu des noms spéciaux. A la partie antérieure de la scène, la colonne de droite au pied de laquelle s'assoit ordinairement le *waki*

(1) Les indications sont données par rapport au spectateur supposé en face de la scène.

(2) A en croire le faux *Kwadensho*, livre VI, elle atteignit autrefois jusqu'à 11 et même 13 *ken* (23 m 40) sur certaines scènes.

s'appelle *waki-bashira* 脇柱, « colonne du *waki* », ou *daijin-bashira* 大臣柱, « colonne du ministre », parce que, dans les *nô* de forme ancienne, le *waki* joue le plus souvent le personnage d'un ministre ou d'un envoyé impérial. A gauche se trouve la « colonne du regard », *me-tsuke-bashira* 目附柱 (ou *mi-tsuke-bashira* 見付柱), vers laquelle le *shite* doit diriger ses regards en certaines circonstances, et qui fournit un point de repère aux acteurs dont la vue est gênée par le masque. Au fond de la scène, la colonne de droite à côté de laquelle est assis le flûtiste prend le nom de « colonne de la flûte », *fue-bashira* 笛柱, et celle de gauche, celui de « colonne du *shite* », *shite-bashira* 仕手柱, parce que cet acteur se tient généralement auprès d'elle à son entrée en scène et à la fin des pièces. Derrière celle-ci, la colonne encastrée dans la paroi du fond s'appelle « colonne du comique » ou « colonne du surveillant », *kyôgen-bashira* 狂言柱 ou *kôken-bashira* 後見柱. La partie de la scène qui se trouve immédiatement en avant de la place occupée par les deux tambourins, c'est-à-dire le milieu de la partie arrière, a reçu le nom de *daishô-mae* 大小前 ; et le *nanoriza* 名宣座 est la place d'où le *waki* dit le *nanori* et se nomme au public, sur le côté gauche de la scène, entre les colonnes du *shite* et du regard.

Le foyer des acteurs, *gakuya* 樂屋, s'étend derrière la scène, ou plus exactement le *kôza*, avec lequel il communique par la porte basse, *kirido-guchi*, et derrière le pont. A l'extrémité de celui-ci et communiquant avec le *gakuya*, est la « chambre du miroir », *kagami no ma* 鏡の間, où les acteurs revêtent leurs costumes, et qui tire son nom du grand miroir devant lequel ils y mettent la dernière main ou y jettent un dernier coup d'œil avant d'entrer en scène. Elle ouvre directement sur le pont et n'en est séparée que par le « rideau », *maku* 幕 ou *age-maku* 揚幕, dont nous avons parlé. Elle en reçut autrefois le nom de « chambre du rideau », *maku no ma* 幕の間. Ce rideau se relève intérieurement à l'aide de deux bambous. Il ne se lève que pour livrer passage aux acteurs proprement dits ; les instrumentistes l'écartent légèrement et se glissent par côté.

Sur cette scène d'une nudité sévère et d'une simplicité si élégante, les *nô* installent parfois, non pas des décors, mais des figurations d'objets, figurations stylisées en quelque sorte et parfois réduites au-delà de ce qui semblerait possible. On les appelle *tsukuri-mono* 作物, « confectons ». Leur nombre est assez limité. Le seul *tsukuri-mono* qui ait des dimensions et une apparence normale est la cloche de *Dôjôji* ; car si le support du miroir qui sert en quelques pièces ⁽¹⁾ est de hauteur convenable, sa forme paraît très étrange. Par contre, la cloche de *Miidera* n'est qu'une sonnette, le chariot de *Matsukaze* un jouet d'enfant, et les cèdres (*sugi* 杉) de *Miwa* deux branches de quelques centimètres. Un cadre de deux pieds de côté d'où partent quatre montants supportant

(1) *Matsuyama-kagami*, *Kiwôtei*, *Nomori*, etc.

un petit toit en chaume représente une maison, un temple au besoin, en modifiant la toiture; et d'un bateau, le bordage supérieur seul est indiqué par la double courbure de minces lattes rejoignant un cadre léger posé à terre. C'est qu'en tout cela le nô n'entend en effet que donner une indication et ne veut ni attirer les regards, ni détourner l'attention; son ambition est évidente de se suffire à lui-même; et de ces indications mêmes il se passe souvent. Il n'en est que plus libre pour évoquer la tristesse de l'automne, la douceur du printemps, les terreurs de l'ombre au creux des montagnes, le brocart des feuilles d'érable sur les eaux, le voyage des pèlerins, la fureur des batailles, les splendeurs des palais célestes et leurs concerts, l'horreur et les tortures des enfers.

(A suivre)

NOTIONS DE GRAMMAIRE LO-LO

(DIALECTE A-HI)

Par M. Alfred LIÉTARD,

Missionnaire apostolique à Djo-kou-la (Yun-nan).

INTRODUCTION

L'origine de l'appellation de Lo-lo a suscité bien des controverses (1). Après avoir vécu longtemps au milieu des A-hi, je suis établi actuellement dans une tribu dont les membres se donnent eux-mêmes le nom de *Lo-lo-p'o*. Il est devenu évident pour moi que ce nom de Lo-lo (qu'on savait sûrement n'être pas chinois, mais dont on ne pouvait fixer l'origine), d'abord spécial à une tribu, était devenu l'appellation commune de toutes celles qui appartiennent à la même race.

Les A-hi se trouvent disséminés à l'Est-Sud-Est de Yun-nan-fou, dans les districts montagneux au Sud de la sous-préfecture de Lou-lan (Lou-nan tcheou) 路南州 et à l'Ouest et à l'Ouest-Nord-Ouest de celle de Mi-le 彌勒縣. C'est sur leur dialecte qu'est basée mon étude de la langue lo-lo, et il est possible que mes données ne s'accordent pas toujours avec les autres dialectes : je puis cependant affirmer que le fond de la langue et les règles grammaticales sont, à peu de chose près, les mêmes dans toutes les tribus lo-lo du Yun-nan.

* * *

I. — LES SONS ET LES MOTS.

1. — VOYELLES. — Les voyelles du lo-lo sont : *a, é, ê, i, o, o* (= *eu* français), *u* (= *ou* français).

(1) Cf. H. CORDIER. *Les Lolos. Etat actuel de la question.* (*T'oung Pao*, II, VIII, 597-686).

Les trois voyelles *a*, *i* et *o* sont tantôt brèves, tantôt longues. Dans le second cas, je les marquerai du signe ordinaire de la longue ; dans le premier, elles ne porteront aucun signe diacritique. Exemples :

<i>ba</i> ⁴ , « latter »	<i>bā</i> ¹ , « bifurquer »
<i>sa</i> ¹ , « or »	<i>ṣā</i> ⁴ , « déchirer »
<i>pi</i> ¹ , « mouvoir »	<i>pī</i> ¹ , « nuire »
<i>p'i</i> ¹ , « accoupler »	<i>pī</i> ¹ , « sacrifier »
<i>dzo</i> ⁴ , « manger »	<i>pō¹-dza</i> ⁴ , « natte »
<i>so</i> , « ail »	<i>ṣō</i> , « trouver »

2. — Les voyelles peuvent être affectées de quatre tons, correspondant à peu près exactement aux quatre tons du chinois. Je les distinguerai par des chiffres (de 1 à 4) placés un peu en haut et à droite des mots.

Le 1^{er} ton (*recto tono*) se présente sous deux formes : le ton plain supérieur, qui se prononce un peu plus haut, et le ton plain inférieur. Les mots au ton plain supérieur ne seront affectés d'aucun chiffre : le chiffre 1 sera réservé aux mots prononcés au ton plain inférieur. Ex. :

<i>ta-mi</i> ¹ , « rizière »	<i>bi⁴-la²-mo</i> ³ , « grand »
---	--

REM. — Pour être compris, il n'est pas absolument nécessaire de marquer tous les tons ; il suffit de le faire pour les mots auxquels la voix doit donner une importance prédominante dans la phrase.

3. — Des mots terminés normalement en *a* changent parfois cette voyelle en *é*, en *o* ou en *u*, suivant les individus et les villages. Ex. :

<i>ba</i> ³ , « avoir », se dira aussi <i>ho</i> ³ ou <i>bu</i> ³ ;
<i>nga</i> ³ , « être ». — <i>ngé</i> ³ ou <i>ngo</i> ³ .

4. — La confusion des finales *o* et surtout *o* avec *u* est encore plus fréquente. Ex. :

<i>a²-no</i> ¹ , « singe », se dira aussi <i>a²-nu</i> ¹ ;
<i>so</i> ¹ , « ail », — <i>ṣu</i> ⁴ ;
<i>ṣo³-mo</i> ³ , « cadavre ». — <i>ṣo³-mo</i> ³ ;
<i>mo</i> ⁴ , « enseigner », — <i>mu</i> ⁴ .

5. — SEMI-VOYELLES. — Les semi-voyelles sont : *y* et *w*. *Y* peut être soit initial (ex. : *yā*³, « oui » ; *yé*⁴, « poule » ; *yī*³, « eau »), soit médian (ex. : *byé*⁴, « dire » ; *lyé*², « main » ; *dyī*³, « plat »). *W* est toujours initial.

REM. — Certains mots terminés en *o* prennent souvent une finale adventice *a*, et certains mots terminés en *o* et en *u* une finale adventice *é*. Ainsi *ngo*⁴, « falloir, vouloir », devient souvent *ngoā*⁴ ; *ho*³, marque du passé, *hoā*³ ; *fu*³, « sot », *fué*³ ; *lu*⁴, « raccommode », *lué*⁴. Les finales adventices ont pour effet de transformer la voyelle précédente en semi-voyelle (*ngwa*, *hwa*, *fwé*, *lwé*), mais ce serait rendre le mot méconnaissable que de noter cette semi-voyelle par une lettre spéciale dans la transcription.

6. — CONSONNES. — Les consonnes sont : *b*, *č* (= *tch* français), *d*, *dj*, *dz*, *f*, *g* (toujours dur), *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *ñ* (= *gn* français dans « campagne »), *ng* (nasale gutturale), *p*, *r*, *s*, *ṣ* (= *ch* français), *l*, *ts*, *v*, *z*.

Il importe de ne pas confondre *j* et *z*, qui ont à peu près la même valeur qu'en français (ex. : *jo*³, « prendre » ; *zo*⁴, « fils »), avec *dj* et *dz*, où le *d* doit être senti fortement (ex. : *djo*⁴, « aimer » ; *dzo*⁴, « manger »).

7. — L'aspiration initiale est toujours marquée par *h*. Devant *a*, *é*, *è*, *o*, *σ*, l'aspiration est très douce, parfois même difficile à distinguer d'un *r* frôlé. Devant *i* et *y* et devant la consonne *l*, elle se rapproche au contraire de la sifflante palatale marquée dans les transcriptions scientifiques par *ç* (ex. : *A¹-hi¹* ; *hi³-pi⁴*, « puce » ; *hlo-bo³*, « lune »).

L'aspiration ne se trouve à l'intérieur des mots qu'après les consonnes *ç*, *k*, *p*, *t* et *ts*. Elle est très fortement sentie. Je la marque par une apostrophe. Ex. : *k'ā-no³*, « combien ».

Enfin il existe quatre espèces de mots que j'écris *éh*, *èh*, *ih* et *σh*, où l'émission de la voyelle est accompagnée d'un souffle. Ex. : *ih²*, « huit » ; *σh³*, « appeler ».

REM. 1. — Dans les mots *ki* et *kyé*, le *k* initial est prononcé parfois, suivant les villages et les individus, comme *ç*. On dira donc *du⁴ t'i⁴-k'i¹*, « une parole ». ou *du⁴ t'i⁴-ç'i¹*.

REM. 2. — De même, *dji* se change fort souvent en *dyi*. Ex. : *dji⁴-mo⁴*, « bête », ou *dyi⁴-mo⁴* ; *lu⁴-dji⁴*, « chinois », ou *lu⁴-dyi⁴*.

REM. 3. — Les mots en *ro* sont parfois confondus avec ceux en *wo*. Ex. : *ro⁴-do³*, « neige », ou *wo⁴-do³*.

REM. 4. — Certains dialectes affectent des consonnes initiales redoublées. Ex. : *ffit*, « vêtir » ; *ddya²*, « il suffit ».

8. — Dans quelques mots a-hi commençant par *m*, la voyelle finale tombe et l'*m* prend la valeur d'une sonante. Ex. :

a¹-po¹-m⁴, « vieillard », et *a¹-pi⁴-m⁴*, « vieille femme », pour *a¹-po¹-mo⁴* et *a¹-pi⁴-mo⁴*, qui s'emploient également ;

a⁴-lo³-m⁴, « cheval », où *m⁴* équivaut à *mo⁴*, « cheval », qui du reste est aussi parfois employé seul : ain-i « herbe pour le cheval » se dira aussi bien *mo⁴-hi⁴* que *a⁴-lo³-m⁴-hi⁴* ; « monter à cheval » se dira indifféremment *mo⁴-dze⁴* ou *a⁴-lo³-m⁴-dze⁴* ; *m⁴-bo³-hé³*, « écurie », ou *mo⁴-bo³-hé³*, mot à mot « cheval, étable, maison » ;

a⁴-la³-li¹-m⁴, « âne » ;

m¹-bā¹, « fusil » (j'ignore à quel mot *m¹* correspond dans ce cas).

9. — En a-hi et dans toutes les tribus lo-lo du Yun-nan, les consonnes ne peuvent être qu'initiales, jamais finales. Les mots lo-lo, tous rigoureusement monosyllabiques, sont donc composés, ou d'une simple voyelle (ex. : *a⁴*, « non, ne pas »), ou, ce qui est le cas général, d'une consonne suivie d'une voyelle (ex. : *mo⁴*, « cheval » ; *ts'a³*, « graisse » ; *k'yé³*, « village » ; *lu⁴*, « langue » ; *ča²*, « bon »).

REM. — Dans son *Etude sur les langues parlées par les populations de la haute Rivière Claire* (1), le commandant Bonifacy affirme l'existence de nasales finales chez

(1) B. E. F. E.-O., v, (1905), 506-525.

les Lolos du Tonkin : « D'une façon générale, dit-il (1), les nasales sont rares (en *pâ-leñ, mèò, lôlò*). Elles existent cependant au Tonkin dans cette dernière langue, et certains sons simples, tels que *dô*, « homme », semblent légèrement nasalisés. Cette altération de la voyelle varie avec les individus, mais elle existe aussi bien chez les Lôlò blancs que chez les Lôlò noirs. » Et il ajoute en note : « Le P. Vial, dans ses *Lolos* (Changhai, 1898), dit que la langue lôlò n'a pas de son nasal. C'est peut-être vrai pour la langue des Lôlò qu'évangélise le P. Vial, mais c'est inexact pour celle des Lôlò du Tonkin. » Ce « peut-être » est de trop : l'affirmation du P. Vial est vraie non seulement des Lolos qu'il évangélise, mais de toutes les tribus lo-lo du Yun-nan que je connais — et j'en connais une dizaine d'espèces.

On m'objectera peut-être que dans les vocabulaires de dialectes lo-lo du Yun-nan recueillis par certains voyageurs, on trouve parfois des nasales terminales. C'est par exemple le cas pour ceux du prince Henri d'Orléans (2). Mais je crains qu'il ne faille accorder à ces vocabulaires, recueillis par l'intermédiaire d'interprètes, qu'une assez médiocre confiance. De plus les nasales finales de certains mots sont des fautes manifestes d'impression. Ainsi, p. 353, nous avons « 10 » = *tseu ta*, et « 20 » = *ni tsen ta* : il est clair que, dans le second cas, *tsen* est une faute pour *tseu*. — De même, dans un petit vocabulaire de la langue des chrétiens du P. Vial reproduit par M. Madrolle (3), nous trouvons, p. 14, « cheveu » = *o-tsen* : c'est évidemment *o-tseu* qu'il faut lire.

Pour les Lolos du Tonkin, je ne puis que m'en remettre à ce que dit le commandant Bonifacy. Toutefois, si j'en juge par les vocabulaires publiés jusqu'à ce jour, je suis assez porté à croire que les mots lo-lo du Haut Tonkin à nasale terminale ne sont pas de vrais mots lo-lo et sont, ou d'origine chinoise (par ex. : *ma kan*, « ne pas oser » ; *tien lin*, « entendre » ; *to uan*, « dix mille » [萬 *wan*]), ou d'origine thai, meo, etc. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, de l'aveu de M. Bonifacy lui-même, « cette altération de la voyelle varie avec les individus » : preuve, à mon sens, qu'elle est contraire au génie propre de la langue et décele une influence étrangère. Au Yun-nan aussi, les Lolos qui savent le chinois nasalisent plus ou moins les mots chinois à nasale finale qui ont passé en langue lo-lo. Prenons par exemple le mot *fa-kwé*, « chambre », qui vient du chinois *fang-kouan* 房園, même sens. Les Lolos familiers avec la langue chinoise pourront prononcer *fan-kwen*, sans nasaliser toutefois aussi fortement que les Chinois eux-mêmes : mais tous les autres prononceront nettement *fa-kwé*.

M. Lefèvre-Pontalis nous a donné également un vocabulaire lo-lo du Haut Tonkin (4), où je relève deux mots à voyelle nasalisée : *ounkeu*, « tête », et *annémo*, « chat ». J'avoue que ces deux mots me paraissent assez suspects. A les prendre tels quels, le premier renferme sans doute deux éléments et le second trois, et l'on peut se demander si ce n'est pas *ou-nkeu* et *a-nnè-mo* qu'il faudrait écrire.

10. — Toutefois, si les mots lo-lo sont d'un monosyllabisme rigoureux, il n'en faut pas moins dire que la plupart des substantifs, beaucoup d'adjectifs et

(1) P. 509.

(2) *Du Tonkin aux Indes*. Paris, 1898, p. 555 sqq.

(3) *Les peuples et les langues de la Chine méridionale*. Paris, 1898.

(4) Cf. P. VIAL *De la langue et de l'écriture indigènes au Yun-nan*. Angers, 1890 : p. 9.

un certain nombre de verbes sont composés de plusieurs monosyllabes que l'usage associe étroitement. D'une façon générale, on peut affirmer que chacun de ces monosyllabes a un sens par lui-même : en plusieurs cas, nous avons pu découvrir ce sens nous-même, mais dans beaucoup d'autres notre analyse n'a pas encore réussi à le pénétrer. Enfin il semble bien que certains de ces mots soient de simples particules, vides, actuellement du moins, de toute signification. — Nous en donnerons quelques exemples empruntés à chaque catégorie.

11. — 1^o SUBSTANTIFS. — a) Dans des substantifs composés comme *dza²-p'o¹*, « voleur », mot à mot « voler — homme », ou *ho¹-da¹-p'o¹*, « forgeron », mot à mot « fer — battre — homme », les mots composants gardent leur sens propre et se laissent facilement identifier.

b) D'autres substantifs composés, *o¹-kō³*, « tête », *dji¹-mo¹*, « bête », *lyé²-po¹*, « main », *ni¹-mo³*, « cœur », il semble bien que les mots *o¹*, *dji¹*, *lyé²*, *ni¹* à eux seuls désignent la tête, l'animal, la main, le cœur : en effet on les retrouve avec ce sens dans nombre d'autres composés (ex. : *o¹-ti³*, « turban » ; *o¹-to³*, « calotte » ; *lgé²-so¹*, « ongle » ; *lyé²-čō³*, « bracelet »), et l'on dira aussi bien *dji¹ lu¹* que *dji¹-mo¹ lu¹*, « faire paître les bêtes ». — Mais je ne saurais être aussi affirmatif pour le second élément de ces quatre mots, que je n'ai pu isoler jusqu'ici (1).

c) A mon avis, dans *a¹-ba¹*, « père », *a¹-mo³*, « mère », *i¹-zo¹*, « fils », *a¹-pu¹*, « grand-père », *a¹-bo³*, « tubercule », *i¹-sē³*, « esprit », *i¹-sē²*, « fumée », l'élément initial, *a¹* ou *i¹*, est une simple particule n'ayant aucun sens. Ce qui me le fait croire, c'est que l'*a¹* se change souvent en *i¹* et qu'on dit aussi bien *i¹-ba¹*, *i¹-mo³*, *i¹-bo³* que *a¹-ba¹*, *a¹-mo³*, *a¹-bo³*. De plus, ces particules sont souvent supprimées, et l'on pourra parfaitement dire, par exemple : *Šo-do ko¹ ba¹*, « le père de Šo-do » ; *Šo-do ko¹ mo³*, « la mère de Šo-do » ; *Šo-do ko¹ pu¹*, « le grand père de Šo-do » ; *mi¹ sē³*, « Esprit de la terre » ; *mo¹-to¹ sē²*, « la fumée du feu ».

12. — 2^o ADJECTIFS. — a) Nous ne faisons que mentionner ici les adjectifs formés d'un seul mot auquel on ajoute la particule *mo³*, signe particulier de l'adjectif dans le dialecte a-hi, ou la particule *ša³*, signe particulier du présent qui s'emploie aussi comme signe de l'adjectif. Ex. :

ča², « bon » : *ča²-mo³*, « bon » ; *ča²-ša³*, « bon » ;
šo³, « mourir » : *šo³-mo³*, « mort ».

b) Dans des adjectifs comme *ni²-su¹*, « vert », mot à mot « couleur — vert », ou *ni¹-k'yé²*, « méchant », mot à mot « cœur mauvais », les deux éléments sont aisément reconnaissables. Pour « étoffe verte », on dira indifféremment

(1) Remarquer que, pour le mot *o¹-kō³* par exemple, on ne dira jamais *o¹ no³*, « avoir mal à la tête », mais toujours *o¹-kō³ no¹*.

$p'o^3 \text{ } \text{su}^1$, $p'o^3 \text{ } \text{su}^1\text{-mo}^3$, ou $p'o^3 \text{ } \text{ni}^3\text{-}\text{su}^1$; pour « homme mauvais » ; $ts'u^3 \text{ } k'yé^2$, $ts'u^3 \text{ } k'yé^2\text{-mo}^3$, $ts'u^3 \text{ } \text{ni}^1\text{-}k'yé^2$ ou $ts'u^3 \text{ } \text{ni}^1\text{-}k'yé^2\text{-mo}^3$ (1).

c) Il y a parmi les adjectifs des composés beaucoup plus complexes encore. Prenons par exemple $a^1\text{-}l'o^3\text{-mo}^3\text{-}yé^3$, « blanc », ou $a^1\text{-nyé}^3\text{-mo}^3\text{-}yé^3$, « noir ». L' a^1 initial et le $yé^3$ final des deux mots paraissent bien être deux particules dépourvues de sens, mais qui affectent respectivement ces places. Remarquons que $l'o^3$ et $nyé^3$ à eux seuls signifient « blanc » et « noir ». On dira indistinctement pour « étoffe blanche », $p'o^3 \text{ } l'o^3$, $p'o^3 \text{ } l'o^3\text{-mo}^3$, $p'o^3 \text{ } a^1\text{-}l'o^3$, $p'o^3 \text{ } l'o^3\text{-mo}^3\text{-}yé^3$, $p'o^3 \text{ } a^1\text{-}l'o^3\text{-mo}^3$, $p'o^3 \text{ } a^1\text{-}l'o^3\text{-mo}^3\text{-}yé^3$, et il en est de même pour $nyé^3$, « noir ».

13. — 3^e VERBES. — Les verbes composés sont rares ; voici les principaux : $Ni^3\text{-dzé}^4$, « monter à cheval » ; composé de ni^3 , « s'asseoir », et $dzé^4$, « enfourcher ».

$Go^3\text{-fi}^1$, « revêtir » ; composé de deux verbes, go^3 et fi^1 , qui signifient l'un et l'autre « revêtir » et peuvent s'employer seuls. Pour « revêtir des habits », on dira indifféremment $ka^4\text{-}bi^1 \text{ } fi^1$, $ka^4\text{-}bi^1 \text{ } go^3$ ou $ka^4\text{-}bi^1 \text{ } go^3\text{-}fi^1$.

Dans le dialecte lo-lo-p'o, ce verbe composé est inconnu : on emploie go seul. et l'on dit. par exemple, $pya\text{-}dzo \text{ } go$, « revêtir des habits ».

$Du^4\text{-}k'u^2$ ou $du^4\text{-}k'u^1\text{-}byé^4$. « répondre » ; composé de du^4 , « paroles », $k'u^2$. « restituer, rendre », et $byé^4$, « dire ». Ex. : $du^4\text{-}k'u^2 \text{ } ngo^1$ ou $du^4\text{-}k'u^2\text{-}byé^4 \text{ } ngo^1$, « il faut répondre ». Le sens de « rendre » que nous attribuons à $k'u^2$ est confirmé par le composé suivant.

$Do^4\text{-}k'u^2$, « restituer, réparer, rétablir ». Ex. : $so^3 \text{ } mé^3 \text{ } do^4\text{-}k'u^2 \text{ } ngo^1$, « il faut rétablir la réputation du prochain », m. à m. « [d'] autrui (le) nom restituer falloir ». Du reste $k'u^2$ à lui seul signifie « restituer », et pour demander : « comment faut-il la rétablir (cette réputation) ? », on dira fort bien : $k'ā\text{-}zo^3 \text{ } k'u^2 \text{ } ngo^1$?, m. à m. « comment restituer falloir ». Mais j'ignore la signification de do^4 dans $do^4\text{-}k'u^2$.

$Bi^4\text{-}no^4$, « sentir ». Je ne sais comment décomposer ce mot.

$Gu^3\text{-}yi^2$, « se coucher ». Même observation.

II. — DE L'ARTICLE.

14. — Il n'y a en lo-lo ni article défini ni article indéfini : on exprime le substantif sans addition. Ainsi, suivant le contexte, $hé^3$ signifie « la » ou « une maison », $ts'u^3$, « l' » ou « un homme », go^4 , « le » ou « du froment », $yi^3\text{-}djé^4$, « l' » ou « de l'eau », $ka^4\text{-}bi^4$, « les » ou « des habits ».

(1) Dans $ni^1\text{-}k'yé^2$, ni est le ni^1 de $ni^1\text{-}mo^3$, « cœur ».

15. — Toutefois « un », jouant le rôle d'article indéfini, est souvent exprimé par *l'i⁴-lo⁴*, qui se place après le substantif ou après l'adjectif qualifiant ce substantif. Ex. :

ts'u³ l'i⁴-lo⁴, ou simplement *ts'u³*, « un homme » ;
k'i⁴ k'yé² l'i⁴-lo⁴, ou simplement *k'i⁴ k'yé²*, « un chien méchant ».

III. — SUBSTANTIFS.

16. — Les noms abstraits sont inconnus en lo-lo. Ainsi il n'y a aucun mot pour exprimer « la bonté de l'homme » : on rendra l'idée en disant *ts'u³ ča²*. « homme bon ».

17. — Les substantifs exprimant une profession se forment, en a-hi, en ajoutant au substantif, à l'adjectif ou au verbe qui marque cette profession, l'un des mots : *p'o⁴*, « homme », signe du masculin ; *da⁴-p'o⁴*, « homme (qui) frappe » ; *čo³*, « esclave » ; *čo³-p'o⁴*, « homme esclave » ; *ts'u³*, « homme » en général. Ex. :

tsō³ ngo⁴ p'o⁴, « mendiant », m. à m. « riz pleurer homme ; homme qui pleure le riz » ;
ho⁴ da⁴-p'o⁴, « forgeron », m. à m. « fer battre homme » ;
tsō³ mo³ p'o⁴, « cuisinier », m. à m. « riz (= nourriture) faire homme » ;
no⁴ mo³ ts'u³, « mercenaire », m. à m. « travail faire homme » ;
a⁴-lo³-m⁴ čo³, « palefrenier », m. à m. « (du) cheval esclave » ;
k'i³-nō³ čo³-p'o⁴, « cordonnier », m. à m. « (des) souliers esclave homme ».

18. — Les substantifs relatifs aux monuments, habitations, demeures, etc., sont presque tous formés par l'addition du mot *hé³*, « demeure ». Ex. :

bo⁴-zo⁴ hé³, « pagode », m. à m. « idole maison » ;
dzo⁴-mo⁴ hé³, « prétoire », m. à m. « mandarin maison ».

19. — Un très grand nombre de substantifs sont formés par l'addition de la particule *to³*, que je traduirais volontiers par « instrument, chose, objet », avec un sens très large. Ex. :

bo⁴-ts'ě³-to³, « moustiquaire », de *bo⁴-ts'ě³*, « moustique » ;
dza⁴-to³, « ciseau », m. à m. « à-couper instrument » ;
no⁴-bo² so³ to³, « mouchoir », m. à m. « nez moucher instrument » ;
dzo⁴-to³, « vivres », m. à m. « à-manger chose » ;
go³-to³, « vêtement », m. à m. « à-revêtir chose ».

20. — Nombre de substantifs peuvent avoir un diminutif formé par l'adjonction de *zo⁴*, « fils, enfant, petit ». Ex. :

mo⁴, « cheval » : *mo⁴-zo⁴*, « poulain » ;
yé⁴, « poule » : *yé⁴-zo⁴*, « poussin » ;
lu⁴-mo³, « pierre » : *lu⁴-mo³-zo⁴*, « petite pierre, caillou ».

REM. — Pour les choses inanimées, on emploie rarement la particule *zo*⁴ : on préfère en général se servir d'un adjectif. Ex. :

*lu*⁴-*mo*³, « pierre » : *lu*⁴-*mo*³ *a*¹-*ts'o*¹-*ye*³, « petite pierre ».

21. — DU GENRE. — Grammaticalement parlant, il n'y a pas de genre en lo-lo. Cependant, lorsqu'on veut désigner le sexe des personnes, on ajoute au substantif *p'o*⁴ pour le masculin et *mo*³ pour le féminin. Ainsi on dira *A*¹-*hi*¹-*p'o*⁴, « un A-hi », *A*¹-*hi*¹-*mo*³, « une A-hi » : — *č'o*³-*p'o*⁴, « un esclave », *č'o*³-*mo*³, « une esclave » : — *wo*¹-*mo*¹-*p'o*⁴, « le roi », *wo*¹-*mo*⁴-*mo*³, « la reine ». On dira indifféremment *go*³ *A*¹-*hi*¹-*p'o*⁴ *ngo*³, « je suis un A-hi », m. à m. « moi A-hi homme être », ou *go*³ *A*¹-*hi*¹ *ngo*³.

22. — Pour les animaux, « mâle » se dit *i*¹-*po*¹ (*i*¹-*p'u*³ s'il s'agit de volatiles), et « femelle » se dit *i*¹-*mo*³. *Po*¹ et *mo*³ servent de suffixes. Ex. :

*mo*⁴-*po*¹, « cheval » : *mo*⁴-*mo*³, « jument » ;

*ye*⁴-*p'u*¹, « coq » : *ye*⁴-*mo*³, « poule ».

REM. — Le « laureau » a un nom spécial, à savoir *lu*⁴-*bo*¹.

23. — DU PLURIEL. — Dans les différents dialectes lo-lo que je connais, le pluriel est généralement indiqué par le contexte, et, même s'il existe un signe spécial pour le pluriel, ce signe n'est employé qu'exceptionnellement. En a-hi cependant, la particule *hi*⁴, signe distinctif du pluriel, est en usage constant, et, bien qu'elle puisse être omise sans nuire à la clarté de la phrase, les A-hi préfèrent en général l'employer. Ex. :

*Ts'u*³-*hi*⁴ *byé*⁴ (ou *ts'u*³ *byé*⁴), « des hommes disent ».

*Dji*⁴-*do*³-*ho*⁴ *ts'u*³-*hi*⁴ *nga*³ (ou *Dji*⁴-*do*³-*ho*⁴ *ts'u*³ *nga*³), « ce sont des hommes de Lan-ni-tsing 濼泥箐 », m. à m. « *Dji*⁴-*do*³-*ho*⁴ (1) — homme — s — être ».

REM. — En dialecte lo-lo-p'o, je ne connais pas de particule distinctive du pluriel. Si l'on tient absolument à exprimer la pluralité, on dira, par exemple, *ya*-*vé* *ts'a* *bé*, « des hommes disent », m. à m. « eux hommes dire ».

24. — Comme on l'a vu, la particule *hi*⁴ se place toujours après le substantif. Si le substantif est suivi lui-même d'un adjectif qualificatif, la particule est placée après l'adjectif. Ex. :

*Ts'u*³ *ča*² *hi*⁴, « des hommes bons » ; — *ts'u*³ *ni*¹-*k'ye*²-*mo*³ *hi*⁴, « des hommes méchants ».

25. — Cette particule peut également se placer à la suite d'une énumération. Ex. :

*i*¹-*ba*⁴ *i*¹-*mo*³ *hi*⁴, « père et mère ».

26. — La particule *hi*⁴ rejetée à la fin de la proposition après le verbe prend le sens du pronom relatif « ceux qui ». Ex. :

*Tso*³ *dzo*⁴ *a*⁴ *ko*¹ *hi*⁴. *k'a*-*zo*³ *go*³ *ngo*¹? — « Que doivent nourrir manger ne-pas pouvoir ceux-qui, comment faire falloir faire ceux qui ne peuvent manger ? »

(1) « Bêtes — se noyer — étang ; — l'Étang où se noient les bêtes, » nom lo-lo du village appelé en chinois Lan-ni-tsing.

Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ ñi³, no⁴ mo³ hi⁴, Mi-sa a⁴ no¹ hi⁴,
 (du) Seigneur (le) jour, travail faire ceux-qui. (la) messe ne pas entendre ceux-qui,
ka⁴-mi¹ tsu¹ bo³?

quelle faute avoir

« Quelle faute commettent ceux qui, le dimanche, travaillent et n'entendent pas la messe ? »

On dirait tout aussi bien sans nuire à la clarté : « *Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ ñi³ no⁴ mo³, Mi-sa a⁴ no¹, ka⁴-mi¹ tsu¹ bo³?* », m. à m. « (du) Seigneur (le) jour, travail faire, messe ne-pas entendre, quelle faute avoir ? » — Cette dernière tournure est même la seule qui soit usitée en lo-lo-p'o.

26. — Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en a-hi la particule *hi⁴* a aussi le sens de « chose ». Ex. :

<i>Hi⁴</i>	<i>nga⁴</i>	<i>hi⁴,</i>	<i>hi⁴ čé⁴-</i>	<i>mo³</i>	<i>hi⁴</i>
choses grandes (marque du pluriel)		choses vraies (marque de l'adjectif)		(marque du	
<i>tu⁴-ol-čü³ (1) di² :</i>		<i>hi⁴</i>	<i>a¹-tsɔ¹ zo¹ (2)</i>	<i>hi⁴,</i>	<i>hi⁴ a⁴</i>
pluriel), jurer		pouvoir ; choses petites très		(marque du pluriel), choses, non	
<i>čé⁴</i>	<i>hi⁴,</i>	<i>a⁴</i>	<i>di².</i>		
vraies (marque du pluriel), ne-pas pouvoir.					

« Pour des choses sérieuses et pour des choses vraies, on peut faire serment ; pour des inutilités et pour des choses fausses, on ne le peut pas. »

27. — On peut encore exprimer le pluriel par des tournures spéciales. Ex. :

Go³ k'i² ni⁴ so³ lo⁴ va³ ho³.
 moi chèvres deux trois (numérale) acheter (signe du parfait).

« J'ai acheté des chèvres ». On pourrait dire plus simplement : *go³ k'i² va³ ho³.*

28. — RÉGIME DU SUBSTANTIF. — Dans tous les dialectes lo-lo, le régime du substantif peut s'exprimer sans aucun signe particulier, simplement par la position des mots dans la phrase : le nom-régime se place alors avant le substantif dont il dépend. Ex. :

Go³ ba⁴ a⁴-lo³-m¹. « le cheval de mon père », m. à m. « (de) moi (du) père (le) cheval ».
Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ čo³-ma³. « la doctrine de Dieu », m. à m. « (du) Seigneur (la) route ».

30. — Néanmoins, tous les dialectes lo-lo possèdent au moins une particule spéciale indiquant le cas régime. La plus commune, à ma connaissance, est *dyi⁴* : elle existe, en particulier, en a-hi.

REM. — On se demandera sans doute si ce *dyi⁴* lo-lo ne serait pas le *li* 的 chinois. Je ne le crois pas, car cette particule exprimant le génitif est employée dans des dialectes parlés par des populations qui n'ont aucune relation avec les Chinois et paraissent n'en avoir jamais eu, les Li-sou par exemple. On voit mal, d'autre part, pourquoi *li* aurait donné *dyi*, et non pas simplement *di*. Enfin il est à noter que, dans certains dialectes, comme en lo-lo-p'o, *dyi⁴* est la seule marque du génitif connue.

31. — L'a-hi possède encore deux autres particules marquant le génitif. *ko¹*, « il, lui, elle », et *vi³*, « famille » : elles se placent également après le nom régime.

(1) *Tu⁴-čü³* est le chinois 賭咒 *lou-tcheou* ; *o¹* est une particule euphonique sans signification propre (cf. § 115).

(2) Jointe à un mot exprimant la petitesse, cette particule diminutive (cf. § 26) prend un sens superlatif.

1° *Ko¹* ne s'emploie guère que pour indiquer la parenté, la descendance. Ex. :
Su-za-na ko¹ ba⁴, « le père de Suzanne », m. à m. « Suzanne d'elle (le) père ; Suzanne son père ».

Lu-yi-za ko¹ vi², « la sœur aînée de Louise », m. à m. « Louise d'elle (la) sœur aînée ».
Il serait également correct, mais moins élégant, de dire : *Su-za-na ba⁴* ou *Lu-yi-za vi²*.

REM. — Cette façon de rendre le génitif existe également en lo-lo-p'o, où l'on emploie *ya* au lieu de *ko¹*. Ex. :

Yé-su ya mo Ma-ri-a mi. « la mère de Jésus s'appelle Marie », m. à m. « Jésus de-lui mère Marie s'appeler ».

32. — 2° Dans les autres cas on emploie de préférence *vi²* ou *dyi⁴*. Ex. :

Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ vi² čo³-ma³. a⁴-so³-lo⁴ byé⁴? — Ou : *Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ dyi⁴ čo³-ma³. a⁴-so³-lo⁴ byé⁴?* — « Qui a prêché la religion ?
Dieu de (la)voie, qui dire

Il serait moins bien reçu, mais non pas absolument incorrect, d'employer *ko¹* dans cette phrase au lieu de *vi²* ou de *dyi⁴* : et l'on pourrait, sans inconvénient, supprimer toute particule.

IV. — ADJECTIFS.

33. — PARTICULES CARACTÉRISTIQUES. — En a-hi, *mo³* est la particule caractéristique de l'adjectif. Elle peut du reste toujours être supprimée, à moins qu'on ne veuille éviter une confusion. Elle se place après l'adjectif. Ex. :

ts'u³ ča²-mo³ ou *ts'u³ ča²*, « homme bon » ;
ts'u³ ra⁴-mo³ ou *ts'u³ ra⁴*, « homme grand » ;
ts'u³ šo³-mo³ ou *ts'u³ šo³*, « homme mort » ;
ts'u³ so⁴ ou *ts'u³ so⁴-mo³*, « homme vivant » ;
mi¹ dé, « bêcher la terre » : *mi¹ dé-mo³*, « terre bêchée ».

34. — Les adjectifs indiquant la couleur prennent volontiers un *a¹* initial. On dira *l'o³*, « blanc », ou *a¹-l'o³* ; *nyé³*, « noir », ou *a¹-nyé³*.

Ce préfixe peut du reste coexister avec le suffixe normal *mo³*, et l'on a, dans ce cas, *a¹-l'o³-mo³*, « blanc », et *a¹-nyé³-mo³*, « noir ».

Enfin ces adjectifs peuvent comporter encore un second suffixe, *yé³*, qui se place après *mo³*, ce qui donne *a¹-l'o³-mo³-yé³* et *a¹-nyé³-mo³-yé³*.

35. — Certains adjectifs formés d'un seul mot redoublent ce mot auquel s'ajoute la particule *yé³* : ainsi *l'o³*, « blanc », peut donner *l'o³-l'o³-yé³*. Cette répétition est emphatique et donne à l'adjectif plus de force. Lorsque l'adjectif est composé de deux mots, c'est le second seul qui est redoublé. Ex. :

bi⁴-ta², « grand », donne *bi⁴-ta²-ta²-yé³* ;
bo³-li², « clair », — *bo³-li²-li²-yé³*.

36. — Certains adjectifs exprimant une idée d'exigüité, de petitesse, etc., prennent volontiers la particule diminutive *zo⁴* (cf. § 20 et 114), qui se place après *mo³* (*mo³-zo⁴*), mais avant *yé³* (*zo⁴-yé³*).

REM. — Toutes les formes que nous venons d'énumérer (§ 34-36) sont spéciales au dialecte a-hi.

37. — ADJECTIFS NÉGATIFS. — Les adjectifs négatifs se forment de trois manières :

1° Quand l'adjectif est formé d'un seul mot, il suffit de le faire précéder de la particule négative *a⁴*. Ex. :

ts'u³ ča², « homme bon » : *ts'u³ a⁴ ča²*, « homme pas bon ».

2° Quand l'adjectif est composé de deux ou plusieurs mots, on le fait suivre du verbe « être » précédé de la négation. Ex. :

a¹-l'o³-mo³, « blanc » : *a¹-l'o³-mo³ a⁴ ngé³*, « pas blanc » ;

bi⁴-ta², « grand » : *bi⁴-ta² a⁴ ngé³*, « pas grand ».

3° Exceptionnellement, quand l'adjectif contient la particule finale *yé³*, on se contente d'intercaler la négation avant *yé³*. Ex. :

a¹-l'o³-mo³-yé³, « blanc » : *a¹-l'o³-mo³ a⁴ yé³*, « pas blanc » ;

bi⁴-ta²-ta²-yé³, « grand » : *bi⁴-ta²-ta² a⁴ yé³*, « pas grand ».

38. — ADJECTIFS FORMÉS DE VERBES. — Un verbe peut fort bien devenir adjectif par la suffixation de *mo³*, ou même sans changement aucun. Ex. :

so⁴, « vivre » : *ts'u³ so⁴* ou *ts'u³ so⁴-mo³*, « homme vivant » ;

šo³, « mourir » : *ts'u³ šo³* ou *ts'u³ šo³-mo³*, « homme mort ».

39. — POSITION DE L'ADJECTIF. — L'adjectif qualificatif se place régulièrement après le substantif qu'il qualifie. On dira donc *ts'u³ ča²*. « homme bon », et jamais *ča² ts'u³*.

REM. — Si l'on met à part certains substantifs composés comme *o¹-ma³-mo³ ts'u³*. « serviteur ». m. à m. « servir homme », où il semble qu'il faudrait *ts'u³ o¹-ma³-mo³*, la seule exception apparente à cette règle est l'expression *mi¹-vi⁴ mi¹-to³*. « lointain pays ». Mais j'incline à voir dans cette expression une traduction servile du chinois *yan ti fang* 遠地方. un « sinicisme » étranger au génie de la langue. Je le crois d'autant plus volontiers que les Lolos, au lieu de dire, comme les Chinois. « je vais en lointain pays » (*ngo k'iu yan tch'ou* 我去遠處), disent simplement « je vais loin », *go³ mi¹-vi⁴-vi⁴ li³*, m. à m. « moi loin aller ». Il faut remarquer que les Lolos sachant le chinois qui traduisent du chinois en lo-lo ont une tendance à reproduire servilement les tournures chinoises. Si par exemple je demande à un Lo-lo p'o qui sait le chinois comment il traduira dans sa langue l'expression chinoise *ngo chen* 惡神, « mauvais esprit », il me répondra neuf fois sur dix *yé nè* au lieu de *nè yé* (*nè* = esprit ; *yé* = mauvais). Ce sont sans doute quelques expressions de ce genre, recueillies par l'intermédiaire d'interprètes chinois, qui ont fait supposer à certains savants des exceptions à cette règle, très rigoureuse, de la position de l'adjectif qualificatif.

40. — En règle générale, l'adjectif ne peut être employé substantivement. On ne dira pas comme en français « les bons », « les méchants », mais « hommes bons », « hommes méchants ». *ts'u³ ča²*, *ts'u³ k'yé²*. On ne dira jamais à brûle-pourpoint : *so⁴-hi⁴ šo³-hi⁴ vè³-šo⁴*, « juger les vivants et les morts », m. à

m. « morts vivants juger ». mais bien : *ts'u³ so⁴-hi¹ ts'u³ so³-mo³-hi¹ ve³-šo⁴*,
m. à m. « hommes vivants hommes morts juger ».

41. — Cependant, si un substantif accompagné d'un adjectif a déjà été énoncé et qu'on ait à le répéter au cours de la phrase, on peut très bien, dans le second cas, ne répéter que l'adjectif. Ex. :

Ts'u³ ča² hi¹, ts'u³ ni¹-k'yé² hi¹ bo³ : ča² mo³
hommes bons (marque du pluriel) hommes méchants (marque du pluriel) y-avoir bons
hi¹ mu⁴-k'a³ dyé³ do², ni¹-k'yé² hi¹ mu⁴-k'a³
(marque du pluriel) ciel monter pouvoir méchants (marque du pluriel) ciel
dyé³ a⁴ do².
monter ne-pas pouvoir

« Il y a des hommes bons et des hommes méchants : les bons peuvent aller au ciel, mais non pas les méchants. »

42. — DEGRÉS DE COMPARAISON. — En lo-lo il n'existe pas, à proprement parler, de comparatif : toutefois diverses tournures permettent de le rendre.

43. — En a-hi, pour rendre le comparatif de supériorité exprimé en français par « plus », on énonce d'abord l'objet qui possède la qualité à un degré plus élevé, puis celui qui la possède à un degré moindre ; on fait suivre ces deux termes des mots *na³-bo⁴*, « comparé à », et enfin de l'adjectif exprimant la qualité. Ex. :

P'o³ l'o³ p'o³ nyé³ na³-bo⁴ tsé¹, « l'étoffe blanche est plus belle que l'étoffe noire », m. à m. « étoffe blanche étoffe noire comparée-à belle. »

Go³ ni² na³-bo⁴ ts'u³-mo⁴ ho³, « j' suis plus âgé que toi », m. à m. « moi toi comparé à vieux. »

44. — Pour rendre le comparatif d'infériorité exprimé en français par « moins », on énonce d'abord l'objet qui possède la qualité à un degré moindre, puis celui qui la possède à un degré plus élevé ; on fait suivre ces deux termes du mot *k'o⁴*, « semblable », et enfin de l'adjectif exprimant la qualité précédé de la négation. Ex. :

P'o³ ni¹ p'o³ ni³-su¹-mo³ k'o⁴ a¹ tsé¹, « l'étoffe rouge est moins belle que l'étoffe verte », m. à m. « étoffe rouge étoffe verte semblable pas belle. »

45. — Pour rendre le comparatif d'égalité exprimé en français par « aussi », on énonce les deux termes à comparer, qu'on fait suivre du mot *k'o⁴*, « semblable », et enfin de l'adjectif exprimant la qualité. Ex. :

Go³ hē³ ni² dyi⁴ k'o⁴ ča². « ma maison est aussi belle que la tienne », m. à m. « moi maison toi maison semblable belle. »

46. — Pour rendre le comparatif portant sur plusieurs objets ou le superlatif relatif, on énonce d'abord les objets à comparer, puis celui auquel on attribue la supériorité, et enfin l'adjectif. Ex. :

Go³-hi¹ fu⁴-fu³, ni² i¹-ba⁴ ts'u³-mo⁴, « ton père est plus vieux que nous tous », m. à m. « (de) nous tous. (de) toi père vieux. »

Ki¹ so³-ts'é³, ki¹-l'o¹ bi¹-la², « de ces arbres, celui-ci est le plus grand », m. à m. « ces arbres celui-ci grand. »

47. — Le superlatif absolu s'exprime de diverses manières :

1° Par la répétition de l'adjectif. Ex. :

čā², « bon » : *čā² čā²*, « très bon » :

ts'o³, « gros » : *ts'o³ ts'o³*, « très gros ».

2° Par l'adjectif précédé de l'expression *pé²-lé²*, « très ». Ex. :

pé²-lé² čā², « très bon » ; *pé²-lé² ts'o³*, « très gros ».

Dans ce cas, on ajoute souvent encore le verbe « être » suivi de l'adjectif répété. Ex. :

pé²-lé² čā² ngo³ čū², « très bon » ; *pé²-lé² ts'o³ ngo³ ts'o³*, « très gros ».

3° Par l'adjectif suivi de l'expression *po³-tya³*, « à en mourir ». Ex. :

čū² po³-tya³, « très bon » ; *ts'i² po³-tya³*, « très froid ».

V. — NOMS DE NOMBRE.

48. — En a-hi, les noms de nombre sont :

un	<i>l'i⁴</i>	six	<i>c'u²</i>
deux	<i>ní⁴</i>	sept	<i>ʃo⁴</i>
trois	<i>so³</i>	huit	<i>ih²</i>
quatre	<i>li⁴</i>	neuf	<i>ko³</i>
cinq	<i>ngo⁴</i>	dix	<i>ts'o³</i>
onze	<i>ts'o³-l'i⁴</i>	treize	<i>ts'o³-so³</i>
douze	<i>ts'o³-ní⁴</i>	quatorze	<i>ts'o³-li⁴</i> , etc.
vingt	<i>ní⁴-ts'o³</i>	vingt-deux	<i>ní⁴-tso³-ní⁴</i>
vingt-et-un	<i>ní⁴-ts'o³-l'i⁴</i>	vingt-trois	<i>ní⁴-tso³-so³</i> , etc.
trente	<i>so³-ts'o³</i>	cinquante	<i>ngo⁴-ts'o³</i>
quarante	<i>li⁴-ts'o³</i>	soixante	<i>č'u²-ts'o³</i> , etc.
cent	<i>l'i⁴-ho³</i>	trois cent	<i>so³-ho³</i>
deux cent	<i>ní⁴-ho³</i>	quatre cent	<i>li⁴-ho³</i> , etc.
mille	<i>l'i⁴-to³</i>	deux mille	<i>ní⁴-to³</i> , etc.
dix mille	<i>l'i⁴-vā¹</i>		

REM. 1. — On ne dit jamais *ho³*, « cent », tout court, mais « un cent », *l'i⁴-ho³*. Même remarque pour *to³*, « mille », et *vā¹*, « dizaine de mille ».

REM. 2. — Le mot *vā¹*, « dix mille », est le chinois *wan* 萬. Il y a cependant des dialectes où l'expression signifiant « dix mille » semble parfaitement indigène : tel est, par exemple, le dialecte des Li-p'o, qui disent *l'i-mé*.

49. — Les noms de nombre ne sont jamais énoncés seuls : lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une numérale particulière (cf. § 52), on leur ajoute la numérale générale *to⁴*, qui correspond assez bien au chinois *ko* 個. Un A-hi ne dira donc

pas *l'i⁴*, « un », *ts'o³-ko³*, « dix-neuf », *so⁴-ts'o³-ih²*, « soixante-dix-huit », mais bien *l'i⁴-lo⁴*, *ts'o³-ko³-lo⁴*, *so⁴-ts'o³-ih²-lo⁴*. Ex. :

ts'u³ l'i⁴-ho³ l'i⁴ lo⁴, « cent un hommes » ;
ts'u³ ni⁴-ho³ so³-ts'o³ lo⁴, « deux cent trente hommes ».

REM. 1. — Cette numérale générale ou indéterminée varie avec les dialectes. En a-hi et en lo-lo-p'o par exemple, c'est *lo* ; ailleurs c'est *mo*, ou *to*, ou *do*.

REM. 2. — Le nombre lo-lo signifiant « deux » se trouve parfois écrit *n'* ou *nn'* dans certains vocabulaires recueillis par des Européens. Cela provient de ce que, dans certains dialectes, comme en lo-lo-p'o, la prononciation de *ni* se ramène souvent à une simple vocalisation de l'*n* et se confond alors avec celle de la négation *n'* (cf. § 94, Rem. 2). Pour des raisons d'euphonie, l'*l* initial de *lo* s'assimile à cet *n*, et au lieu de *ni-lo* on prononce en lo-lo-p'o *n' nō*. Par exemple, « vingt-deux » se dira *n' ts'o n' nō*. En revanche on dira *ts'a ni yo*, « deux hommes », et *ni hyo*, « deux cent » (en lo-lo-p'o, *yo* est la numérale des personnes, et *hyo* signifie « cent ») : ce qui prouve bien que *n'* équivaut à *ni*.

REM. 3. — Il va de soi que lorsque le substantif auquel est joint le nom de nombre comporte une numérale spécifique (cf. § 52), cette numérale peut toujours prendre la place de *lo⁴*. Ex. :

ts'u³ li⁴ č'ě³, trois hommes ;
p'o³ ngo⁴ do⁴, cinq étoffes.

50. — Lorsque les noms de nombre comportent un nombre rond de « centaines », de « milliers », ou de « dizaines de mille », on ne leur ajoute pas la particule numérale. Ex. :

ts'u³ l'i⁴-ho³, et non *ts'u³ l'i⁴-ho³ lo⁴*, « cent hommes » ;
ts'u³ ni⁴-lo³, « trois mille hommes » ;
ts'u³ so³-uā¹, « trente mille hommes ».

51. — Le dialecte a-hi possède encore, en dehors de *lo⁴*, une autre numérale générale, *mo³*, qui est usitée indifféremment pour les personnes ou pour les choses. En principe, *lo⁴* et *mo³* peuvent s'employer avec tous les substantifs, mais il est plus élégant de se servir de la numérale qui leur est spécifique. Ex. :

ts'u³ l'i⁴-č'ě³, « un homme », mieux que *ts'u³ l'i⁴-lo³* ;
ča⁴-bo¹ l'i⁴ dzo⁴, « un palanquin », mieux que *ča⁴-bo³ l'i⁴-mo³* ;
p'o³ l'i⁴-do⁴, « une pièce de toile », et non *p'o³ l'i⁴-mo³*.

52. — Voici la liste des numérales spécifiques les plus employées :

č'ě³, pour les personnes ;
čo³, pour les routes, les rizières, le fil, les cordes, les bracelets, les poignées ;
dě³, pour les huiles ;
djo⁴, pour les pagodes ;
do⁴, pour les étoffes, les pièces de toile ;
dzě³, pour les fagots, les objets liés en bottes ;
dzo⁴, pour les chars, les palanquins ;
ju¹, pour les médecines ;
ha⁴, pour les coups de vent ;
hlo³, pour les brasses ;

jo², pour les affaires ;
ka⁴, pour les fagots ;
k'a⁴, pour les morceaux d'argent, les bandes de toile ;
ki, pour les paroles ;
ki³, pour les charges ;
k'i⁴, pour les accès de fièvre ;
ko³, pour les pipes ;
la, pour les balles de coton ;
lu⁴, pour les ligatures de sapèques ;
mu¹, pour les bouchées ;

*pa*³, pour les caractères ;
*p'a*⁴, pour les aiguilles, les lampes ;
*p'i*⁴, pour les objets dont deux font la paire
 (ex. : *K'i-no l'i⁴-p'i⁴*, « un soulier ») ;
*po*³, pour les averses ;
*po*⁴, pour les livres ;
*p'o*², pour les fleurs ;
*pyé*³, pour les parapluies ;
*sa*¹, pour les bols ;
*sa*⁴, pour les graines ;
*té*³, pour les étages ;

*li*⁴, pour les repas (1) ;
*to*³, pour les pinceaux, les plumes ;
*to*⁴, pour les habits, les couvertures ;
*l'o*³, pour les balances, les chaises, les grands
 bols ;
*ts'é*³, pour les arbres ;
ts, pour les choses doubles ;
*va*¹, pour les bordures de toile ;
*vu*³, pour les personnes ;
*vyé*², pour les fardeaux.

53. — Dans un certain nombre de substantifs composés, le second élément n'est autre que la numérale spécifique : il reprend ce rôle lorsque le substantif s'accompagne d'un nom de nombre. Ex. :

*yi*³-*ko*³, « pipe » : *yi*³ *l'i*⁴-*ko*³, « une pipe » ;
*so-po*⁴, « livre » : *so l'i*⁴-*po*⁴, « un livre » ;
*so*³-*ts'é*³, « arbre » : *so*³ *l'i*⁴-*ts'é*³, « un arbre » (2).

54. — RÈGLE DE POSITION. — La numérale est toujours placée après le nom de nombre, qui suit lui-même le substantif accompagné ou nom d'un adjectif qualificatif. Ex. :

*Kσ*¹ *zo*⁴ *sσ*³ *vu*³, *a*⁴-*mé*³ *ni*⁴- *č'*^é³ *bσ*³.
 lui fils trois (num. des personnes) filles deux (num. des personnes) avoir.
 « Il a trois filles et deux filles. »

*Ts'u*³ *bσ*³ *l'i*⁴-*č'*^é³, « un homme riche ».
*T'o*³ *sσ*³-*lσ*⁴, « trois taëls ».

55. — Toutefois, lorsqu'il s'agit de jours, mois et années, par exception le nom de nombre se place avant le substantif et ne s'accompagne d'aucune numérale. On dira donc *ni*⁴ *ñi*³, « deux jours » ; *so*³ *hlo*³, « trois mois » ; *li*⁴ *K'u*², « quatre ans ».

56. — ADJECTIF NUMÉRAL ORDINAL. — En a-hi, pour dire « premier » et « second », on se sert en général des expressions chinoises *ti*¹ *i*² (第一), « premier », et *li*¹ *ol*¹ (第二), « second ».

Pour « troisième », « quatrième », etc., on dira : *so*³-*lσ*⁴ *l'σ*¹, m. à m. « trois, celui-là » ; *li*⁴-*lσ*⁴ *l'σ*¹, « quatre, celui-là », etc.

Une autre tournure également employée est la suivante : *so*³ *ñi*³ *l'i*⁴ *ñi*³, m. à m. « trois jours un jour », c'est-à-dire « le troisième jour » ; *li*⁴ *ñi*³ *l'i*⁴ *ñi*³, « le quatrième jour », etc.

(1) C'est la numérale qui a été adoptée pour les messes.

(2) La numérale des bols, *sa*¹, est le premier élément du mot *sa*¹-*pyé*³, « tasse ». Ex. : *sa*¹-*pyé*³ *l'i*⁴-*sa*¹, « une tasse ».

57. — MONNAIES. — Pour désigner la « sapèque », les A-hi ont conservé le mot *yi⁴-mo³*, partie du nom du petit coquillage, *yi⁴-mo³-p'o³-zo⁴*, qui leur servait autrefois de monnaie. Ils diront donc régulièrement :

yi⁴-mo³ *l'i⁴-lo⁴*, « une sapèque » :

yi⁴-mo³ *ni⁴-lo⁴*, « deux sapèques » :

yi⁴-mo³ *ko³-lo⁴*, « neuf sapèques ».

De 10 à 99, ils comptent par *fè³*, du chinois *fen* 分, c'est-à-dire par dizaines de sapèques. Ex. :

yi⁴-mo³ *l'i⁴-fè³*, « 10 sapèques », m. à m. « sapèques une dizaine » :

yi⁴-mo³ *ko³-fè³*, « 90 sapèques » :

yi⁴-mo³ *ko³-fè³* *ko³-lo⁴*, « 99 sapèques », m. à m. « sapèques neuf dizaines neuf ».

De 100 à 999, ils comptent par *ts'é³*, du chinois *ts'ien* 錢, c'est-à-dire par centaines de sapèques. Ex. :

yi⁴-mo³ *l'i⁴-ts'é³*, « 100 sapèques », m. à m. « sapèques une centaine » ;

yi⁴-mo³ *ni⁴-ts'é³*, « 200 sapèques » :

yi⁴-mo³ *so³-ts'é³* *l'i⁴-fè³*, « 510 sapèques » :

yi⁴-mo³ *ko³-ts'é³* *ko³-fè³* *ko³-lo⁴*, « 999 sapèques ».

A partir de 1000, ils comptent par *lu⁴*, c'est-à-dire par ligatures de 1.000 sapèques. Ex. :

yi⁴-mo³ *l'i⁴-lu⁴*, « 1.000 sapèques », m. à m. « sapèques une ligature » ;

yi⁴-mo³ *l'i⁴-lu⁴* *ko³-ts'é³* *ni⁴-fè³* *ih²-lo⁴*, « 1.928 sapèques », m. à m. « sapèques une ligature neuf centaines deux dizaines huit ».

58. — Pour l'argent, les A-hi se servent également des mots *fè³* et *ts'é³* accompagnant le mot *p'o³*, « blanc, argent ». Ex. :

p'o³ *l'i⁴-fè³*, « un *fen* d'argent » :

p'o³ *l'i⁴-ts'é³*, « un *ts'ien* d'argent » :

p'o³ *l'i⁴-lo⁴*, « une once d'argent », m. à m. « argent un ».

REM. Chez les Lo-lo-p'o, « sapèque » se dit *lo-ts'é*, qui a pour numérale *pè*. De 1 à 999, contrairement au dialecte a-hi, on compte régulièrement, et non pas par dizaines et centaines. Ex. :

lo-ts'é *l'i-pè*, « une sapèque » :

lo-ts'é *ts'σ-pè*, « 10 sapèques » :

lo-ts'é *l'i-hyo* *pè*, « 100 sapèques » :

lo-ts'é *ko-hyo* *ko-ts'σ* *ko* *pè*, « 999 sapèques ».

A partir de 1000, on compte également par « ligatures », *čwa*. Ex. :

lo-ts'é *l'i-čwa*, « 1.000 sapèques » :

lo-ts'é *ni-čwa*, « 2.000 sapèques ».

59. — MESURES. — En a-hi, les principales mesures de poids ou de capacité sont : la livre, *ki⁴* (chinois *kin* 斤) (1) ; le 10^e de boisseau, *šo⁴* (ch. *cheng* 升) ; le boisseau, *p'o²* (ch. *leou* 斗) ; le picul, *ta²* (ch. *tan* 石).

(1) Ce mot a-hi *ki⁴*, dont la dérivation chinoise, au premier abord, ne semble pas douteuse, soulève cependant un petit problème. Les dialectes lo-lo du Yunnan sont identiques dans leur structure et leur mécanisme ; ils ne diffèrent guère que par des changements, du reste

La règle est la même que pour les monnaies. Ex. :

ho⁴ l'i⁴-ki⁴, « une livre de viande » ;
tsō³-bi¹ l'i⁴-l'σ², « un boisseau de riz ».

60. — DIVISIONS DU TEMPS. — Chez les A-hi, l'année, *k'u²*, a, du moins actuellement, la même valeur qu'en chinois.

Les années sont désignées par les animaux du cycle duodénaire. Ces animaux sont les mêmes qu'en chinois, mais on commence le cycle par le « tigre » et non par le « rat ». Voici le cycle a-hi :

1° tigre	<i>lo¹</i>	7° singe	<i>nu¹</i>
2° lapin	<i>li⁴-hlo³</i>	8° poule	<i>yé⁴</i>
3° dragon	<i>lo⁴</i>	9° chien	<i>k'i⁴</i>
4° serpent	<i>ča¹</i>	10° cochon	<i>vyé²</i>
5° cheval	<i>mo⁴</i>	11° rat	<i>hé³</i>
6° brebis	<i>ju³</i>	12° bœuf	<i>ni⁴</i>

REM. 1. — Je crois bon de donner quelques expressions relatives aux années :

k'u²-hi² ko¹, « le nouvel an », m. à m. « année nouvelle arriver » ;

ki¹ k'u², « cette année » ;

o¹-ni³ k'u², « l'année dernière », m. à m. « (d') hier (l') année » ;

hi¹-ni³ k'u², « l'avant-dernière année », m. à m. « (d') avant-hier (l') année ».

REM. 2. — Pour demander l'âge de quelqu'un, on peut dire :

Ni² k'ā-no³ k'u² lu²?, m. à m. « toi combien années écoulées ».

Mais les A-hi ignorent en général leur nombre d'années, et demandent plutôt le nom cyclique de l'année de naissance :

Ni² a⁴-mi¹ k'u²?, m. à m. « toi quelle année ».

61. — Le mois se dit *hlo³* ou *hlo³-bo³*, « lune ». Les douze mois de l'année sont parfois désignés par les animaux du cycle duodénaire. Leurs désignations habituelles sont :

le 1° mois *l'i⁴-hlo³* ou *čσ yi²* (du ch. nois *tcheng yue* 正月) ;

le 2° mois *ni⁴-hlo³* ou *σl¹ yi²* (du ch. *eul yue* 二月) ;

le 3° mois *so³-hlo³* ;

le 4° mois *li⁴-hlo³* ;

le 11° mois *ko¹-lσ³-hlo³*, m. à m. « tête baisser lune » ;

le 12° mois *la⁴-yi²* (du ch. *la-yue* 臘月).

réguliers, dans les consonnes ou les voyelles. Or presque tous les mots a-hi en *ki* correspondent, en lo-lo-p'ō, à des mots en *čσ*. On a par exemple :

« Chèvre », en a-hi : *k'i²*, en lo-lo-p'ō : *a-čσ* ;

« Chien » » *k'i⁴* » *čσ* ;

« Acide » » *ki¹* » *čσ* ;

« Fumier » » *k'i⁴* » *čσ*.

De même le mot *ki⁴*, « livre », se dit en lo-lo-p'ō *čσ*. Il faut donc admettre, ou bien que *čσ* est, dans ce cas, une dérivation de *kin*, *ki*, ou bien que le mot lo-lo signifiant « livre » n'est pas, malgré les apparences, d'origine chinoise.

62. — Les dix premiers jours du mois prennent en a-hi la particule *d* de même qu'en chinois ils prennent la particule *tch'ou* 初. On dira donc *so³-hlo³ dè³ ko³*, « le 9 du 3^e mois » (ch. *san yue tch'ou kieou* 三月初九 mais on dira en revanche : *ngo⁴-hlo³ ni⁴-ts'ò³*, « le 20 du 5^e mois » (ch. *wou-yi eul-che* 五月二十).

63. — Le jour se dit *ñi³* :

<i>l'i⁴ ñi³</i>	un jour	<i>a⁴-dyé³-ñi³</i>	demain
<i>ni⁴ ñi³</i>	deux jours	<i>p'yé²-ñi²</i>	après-demain
<i>so³ ñi³</i>	trois jours	<i>o¹-ñi³</i>	hier
<i>i⁴-ñi³</i>	aujourd'hui	<i>a⁴-hi¹ l'i⁴-ñi³</i>	avant-hier

Voici les divisions du jour chez les A-hi :

- 1° Chant du coq : *yé⁴-p'u³ l'o⁴*, m. à m. « (du) coq (le) chant » ;
- 2° Aurore : *mu⁴ ča¹ bo³ zo³ l'i⁴ hā*, « ciel commencer éclairer alors » ;
- 3° Lever du soleil : *li¹-ki³ du¹-lé³ l'i⁴ hā*, « soleil venir alors » ;
- 4° 9 heures : *ni⁴ l'o¹ l'o⁴*, « bœufs chasser moment » ;
- 5° Midi : *li¹-ki³ mu⁴ ku¹ dzo⁴ l'o⁴*, « soleil (du) ciel milieu atteindre moment » ;
- 6° 2 à 4 heures : *li¹-ki³ nga⁴ l'o⁴*, « soleil grand moment » ;
- 7° 4 à 5 heures : *ni⁴ dyé²-go³-lé³ l'o⁴*, « bœufs revenir moment » ;
- 8° 5 à 6 heures : *mo¹-l'o⁴ tsé³ l'o⁴*, « feu allumer moment » ;
- 9° 6 heures : *li¹-ki³ to³ l'o⁴*, « soleil tomber moment » ;
- 10° Soir : *go³-yi² l'o⁴ koa³*, « dormir temps arriver » ;
- 11° Nuit : *so³-vu³ koa³*, « nuit arriver » ;
- 12° Milieu de la nuit : *zo³ l'o³*, « nuit milieu » ;

Le 1^{er} déjeuner, *no²-hi³ tsō³ dzo⁴*, « (du) matin riz manger » ;

Le déjeuner, *tsō³-dyé⁴ tsō³ dzo⁴*, « (de) midi riz manger » ;

Le dîner, *mo⁴-tu² tsō³ dzo⁴*, « (du) soir riz manger ».

VI. — PRONOMS PERSONNELS.

64. — En a-hi, les pronoms personnels sont :

	SINGULIER	PLURIEL	
PREMIÈRE PERSONNE	<i>go³</i> je, moi	<i>go³-hi⁴</i> } <i>a⁴-so¹</i>)	nous
DEUXIÈME PERSONNE	<i>ni²</i> tu, toi	<i>na¹-hi⁴</i>	vous
TROISIÈME PERSONNE	<i>ko¹</i> il, lui, elle	<i>ko¹-hi⁴</i>	ils, eux, elles

REM. — En lo-lo, il n'y a pas de termes honorifiques.

65. — « Moi-même » peut se dire soit *go³-go³*, m. à m. « moi moi » ; soit *go³ l'i⁴-mo³*, « moi une personne » ; soit *go³ l'i⁴-č'è³-zo⁴*, « moi une personne unique ». On dira pareillement : *ni²-ni²*, ou *ni² l'i⁴-mo³*, ou *ni² l'i⁴-č'è³-zo⁴*, « toi-même » ; *ko¹-ko¹*, ou *ko² l'i⁴-mo³*, ou *ko¹ l'i⁴-č'è³-zo⁴*, « lui-même ».

66. — « Soi-même, de soi-même » se dit *a⁴-ma³*. En se servant de cette forme jointe au pronom personnel, on peut dire encore pour « moi-même », « toi-même », « lui-même » : *go³ a⁴-ma³*, *ni² a⁴-ma³*, *ko¹ a⁴-ma³*.

REM. 1. — L'expression $a^4\text{-}ma^3$ s'emploie souvent dans le sens de « propre, personnel ». Ex. :

$A^4\ ma^3\ mo^4$, « (mon) cheval propre », m. à m. « (de) soi-même (le) cheval ».

REM. 2. — Je crois bon de signaler aussi cette expression typique :

$A^4\text{-}ma^3\ dyi^4\ a^4\text{-}ma^3\ byé^4$, « que chacun parle pour soi », m. à m. « soi-même de soi-même dire ».

67. — Parfois aussi, mais très rarement, on emploie l'expression chinoise $tso^4\ ki^3$ (*tseu-ki* 自己) à la place de $a^4\text{-}ma^3$, et l'on dit : $go^3\ tso^4\text{-}ki^3$, $ni^2\ tso^4\text{-}ki^3$, $ko^3\ tso^4\text{-}ki^3$.

VII. — ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS.

68. — Les adjectifs et pronoms possessifs ne sont autre chose que les pronoms personnels mis au génitif, soit simplement par leur position dans la phrase, soit par l'adjonction de l'une des particules dyi^4 ou vi^3 . Dans ce second cas nous avons :

$go^3\ dyi^4$ ou $go^3\ vi^3$, « de moi, mon, le mien » ;

$ni^2\ dyi^4$ ($ni^2\ vi^3$ ne se dit jamais), « de toi, ton, le tien » ;

$ko^4\ dyi^4$ ou $ko^4\ vi^3$, « de lui, son, le sien » ;

$go^3\text{-}hi^4\ dyi^4$ ou $a^4\text{-}so^4\ dyi^4$ (on dit rarement $go^3\text{-}hi^4\ vi^3$ ou $a^4\text{-}so^4\ vi^3$), « de nous, notre, le nôtre » ;

$na^1\text{-}hi^4\ dyi^4$ ou $na^1\ vi^3$ (rarement $na^1\text{-}hi^4\ vi^3$), « de vous, votre, le vôtre » ;

$ko^4\text{-}hi^4\ dyi^4$ (rarement $ko^4\text{-}hi^4\ vi^3$), « d'eux, leur, le leur ».

Exemples :

$A^4\text{-}mè^3\text{-}zo^4\ a^4\text{-}so^3$ (1) $a^4\text{-}mè^3\text{-}zo^4\ nga^3$? Ou : $a^4\text{-}mè^3\text{-}zo^4\ a^4\text{-}so^3\ dyi^4\ nga^3$? — « De fille (de) qui fille être fille qui de être qui est-ce la fille ? ». — $Go^3\ a^4\text{-}mè^3\text{-}zo^4\ nga^3$. Ou : $go^3\ dyi^4\ a^4\text{-}mè^3\text{-}zo^4\ nga^3$. Ou : (de) moi fille être moi de fille être $go^3\ dyi^4\ nga^3$. — « C'est ma fille » ; « c'est la mienne ».
moi de être

69. — Lorsqu'il s'agit d'un pronom possessif, c'est-à-dire lorsque le substantif n'est pas exprimé, l'emploi de la particule dyi^4 ou vi^3 , signe du génitif, est de rigueur, comme dans la dernière phrase citée : $go^3\ dyi^4\ nga^3$. Mais, devant un substantif, on emploie presque toujours le pronom personnel seul. Ex. :

$go^3\ i^1\text{-}ba^4$, « mon père » ; $ni^2\ i^1\text{-}mo^3$, « ta mère » ; $ko^4\ zo^4$, « son fils ».

VIII. — ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

70. — Les adjectifs démonstratifs, en $a\text{-}hi$, sont : ki^1 , « ce, cet, cette, celui-ci », et $ki^1\text{-}l'o^1$, « ce... ci, cet... ci, cette... ci, celui-ci », pour les personnes

et les choses plus rapprochées ; *va³*, « ce, cet, cette, celui-là », et *va³ l'o¹*, « ce... là, cet... là, cette... là, celui-là ». pour les personnes et les choses plus éloignées.

71. — La forme simple *ki¹* se place avant le substantif. Ex. :

ki¹ ts'u³, « cet homme » ;

ki¹ ts'u³ bo⁴, « cet homme riche ».

72. — Cependant, lorsque le substantif est accompagné de sa numérale, *ki¹* peut se placer après le substantif ou l'adjectif qualificatif qui l'accompagne, immédiatement avant le nom de nombre. Ex. :

du⁴ ki¹ l'i-k'i¹, « cette parole », m. à m. « parole cette une », ou *ki¹ du⁴ l'i-k'i¹*, « cette parole une » ;

ts'u³ bo⁴ ki¹ l'i-mo³, « cet homme riche », m. à m. « homme riche ce une-personne », ou *ki¹ ts'u³ bo⁴ l'i-mo³*.

73. — La forme composée *ki¹-l'o¹* se place après le substantif ou l'adjectif qui le qualifie. Ex. :

ts'u³ ki¹-l'o¹, « cet homme » ;

ts'u³ bo⁴ ki¹-l'o¹, « cet homme riche ».

74. — Dans la pratique, *ki¹* est presque toujours employé pour « ce, ce... ci » ; et pour « ce, ce... là », on se sert seulement de la particule *l'o¹*. Ex. : *zo⁴ na l'o¹*, « ce jeune fils là », m. à m. « fils jeune celui-là ».

REM. — A *l'o¹* se substitue fréquemment *do³*, qui s'emploie d'une manière particulière. Ex. :

ts'u³ do³ mo³, « cet homme-là ».

REM. 2. — Je crois que ces règles de position sont les mêmes pour tous les dialectes lo-lo du Yun-nan. C'est sûrement le cas pour le dialecte lo-lo-p'o. Dans ce dialecte en effet, les adjectifs démonstratifs sont respectivement *i-do* (a-hi *ki¹-l'o¹*) et *go-do* (a-hi *va³-l'o¹*). On dira :

« Cet homme-ci » : *ts'a i-do*, ou *i ts'a*, ou *ts'a i l'i-mo* ;

« Cette maison-là » : *hi go-do*, ou *go hi*, ou *hi go l'i-hi* ;

« Cette parole » : *i da-vu l'i-k'yé*, ou *da-vu i l'i-k'yé*.

• •

IX. — ADJECTIFS INDÉFINIS.

Nous donnerons les principaux.

75. — « Aucun » se rend par *l'i-č'é³ lè³ a⁴*, lorsqu'il s'agit des personnes, et par *l'i-mo³ nè³ a⁴*, lorsqu'il s'agit des choses. Ces expressions se placent après le substantif. Ex. :

Ts'u³ l'i-č'é³ lè³ a⁴ bo³, « il n'y a personne », m. à m. « homme aucun y-avoir ».

Ki¹ k'yé³ hē³ l'i-mo³ nè³ a⁴ č'a². — « Il n'y a aucune belle maison dans ce village maison une même pas belle village ».

REM. — *T'i⁴-mo³ nē³ a⁴* a aussi parfois le sens de « rien, rien du tout », m. à m. « un même pas, même pas un ». Ex. :

Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ a⁴-mi¹ jo³ mu¹ mi¹ go³? T'i⁴-mo³ nē³ a⁴ jo³.

Dieu quoi prendre ciel terre faire un même pas prendre

« De quoi Dieu s'est-il servi pour créer le ciel et la terre? Il ne s'est servi de rien du tout. »

76. — « Autre » se rend par *va¹-ni¹*, qui se place avant le substantif. Ex. :
va¹-ni¹ ts'u³, « d'autres hommes ».

77. — « Plusieurs », « certains » se rendent par l'emploi d'un nom de nombre indéterminé, plus ou moins élevé selon la quantité faible ou grande des objets à indiquer. Ex. :

Ts'u³ ni¹ so³ ċ'ē³ du¹-lē³ ho³. — « Plusieurs hommes sont venus. »
hommes deux trois personnes venir

T'i⁴-ho³ Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ du¹ no¹ do³, ki¹ sē³ ċu²-mo³
un cent (de) Dieu (les) paroles écouter (marque du passé) ceux-ci esprits bons
dē³ (1) byé⁴; l'i⁴-ho³ Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ du⁴ a⁴ no¹, ki¹ sē³ k'yē²-mo
dire un cent (de) Dieu (les) paroles ne-pas écouter ceux-ci esprits mauvais
byé⁴. — « Certains ont désobéi, on les appelle bons anges ; certains ont désobéi, on les appelle
dire mauvais anges. »

78. — « Quelques » peut se rendre de la même manière, mais on se sert plus communément de l'expression *k'ā-no³*, qui, prise comme adverbe interrogatif (cf. § 100), signifie « combien ». Ex. :

ts'u³ k'ā-no³ ċ'ē³, « quelques hommes » ;

sō k'ā-no³ po⁴, « quelques livres » ;

go³ k'ā-no³ nī³ go³-lē³, « je reviendrai dans quelques jours ».

79. — « Tout », « tous » se rendent par *fu⁴-fu³, i⁴-bo³-mo³*. Ex. :

Go³ fu⁴-fu³ ngo¹ ou go³ i⁴-bo³-mo³ ngo¹, « je veux tout », m. à m. « moi tout vouloir ».

A⁴-so³-lo⁴ fu⁴-fu³ no⁴-no³ go³? Ou plus simplement : a⁴-so³-lo⁴ fu⁴-fu³ go³? — « Qui a créé toutes choses? »

Mi¹-nyé⁴-k'a³ ts'u³ fu⁴-fu³ ko¹ ni¹- ċ'ē³ ju¹ du¹-lē³. — « Tous les
(de la) terre hommes tous eux deux personnes engendrer venir
hommes de la terre ont été engendrés par eux deux ».

REM. — Pour rendre « toutes choses », on emploie fort bien aussi l'expression *ka⁴-mi¹ ngo³ a⁴ ngo³*, m. à m. « quoi être ne-pas être ». Ex. :

A⁴-so³-lo⁴ ka⁴-mi¹ ngo³ a⁴ ngo³ go³? « Qui a créé toutes choses? »

80. — « Un », « un certain » se rendent par *l'i⁴-mo³, l'i⁴-lo⁴* ou *l'i¹* avec la numérale spécifique. Ex. :

Ts'u³ l'i⁴-mo³ zo¹ ni¹-lo¹ bo³, ou *ts'u³ l'i¹-ċ'ē³ zo¹ ni¹-ċ'ē³ bo³*, « un homme avait deux
fils ».

(1) Particule dépourvue de sens. Cf. § 112.

X. — ADJECTIFS ET PRONOMS INTERROGATIFS.

81. — Il y a deux sortes de pronoms interrogatifs : $a^4\text{-so}^3$, $a^4\text{-so}^3\text{-lo}^4$ ou $ka^4\text{-so}^3$, $ka^4\text{-so}^3\text{-lo}^4$, « qui, lequel », pour les personnes : et $a^4\text{-mi}^1$ ou $ka^4\text{-mi}^1$ (1), « que, quoi », pour les choses. Ex. :

$Yé^1\text{-su}^1$ $mu^4\text{-k}^1a^3$ $dyé^3$ $du^1\text{-}$ ho^3 . $a^4\text{-so}^3\text{-lo}^4$ ko^4 $čo^3\text{-ma}^3$
 Jésus ciel monter s'éloigner (marque du parfait) qui (de) lui (la) voie
 après

$byé^4?$ — « Après l'Ascension, qui a prêché l'Évangile ? »
 dire

Ni^2 $a^4\text{-mi}^1$ $mo^3?$ — « Que fais-tu ? », m. à m. « toi quoi faire ».

Ni^2 $a^4\text{-mi}^1$ $dzo^4?$ — « Que manges-tu ? »

Ni^2 $a^4\text{-mi}^1$ si^1 (2)? — « Quel est ton nom patronymique ? », m. à m. « toi quoi nommer ».

82. — Au lieu de $a^4\text{-so}^3\text{-lo}^4$, on peut aussi employer $a^4\text{-mi}^1$ $ts'u^3$, qui correspondant au chinois *chen-mo jen* 甚麼人, mais cette tournure est assez rare. Ex. :

$A^4\text{-mi}^1$ $ts'u^3$ ko^4 $čo^3\text{-ma}^3$ $byé^4?$ — « Qui a prêché sa doctrine ? »

83. — Ka^4 de $ka^4\text{-so}^3$ peut parfois s'employer seul avec le sens de « qui, lequel ». Ex. :

Ka^4 $li^4\text{-č}^3é^3$. « Quelles sont ces quatre personnes ? », m. à m. « quelles quatre personnes ».

XI. — VERBES.

84. — En lo-lo, les verbes, comme du reste tous les autres mots, sont invariables. Le nombre et la personne sont indiqués par le sujet exprimé ou sous-entendu.

85. — DES TEMPS. — Trois temps seulement, le présent, le passé et le futur, peuvent être exprimés à l'aide de particules spéciales, qui se placent toujours après le verbe et que l'on supprime du reste souvent, lorsque le sens ne les exige pas.

(1) Cette alternance de a^4 et de ka^4 , dans $a^4\text{-so}^3$ et $ka^4\text{-so}^3$, $a^4\text{-mi}^1$ et $ka^4\text{-mi}^1$, qu'on retrouve encore dans l'adverbe interrogatif $a^4\text{-mi}^1\text{-do}^4$ ou $ka^4\text{-mi}^1\text{-do}^4$, « pourquoi ? », existe aussi pour le mot $a^4\text{-bi}^4$ ou $ka^4\text{-bi}^4$, « vêtement ». On en peut rapprocher la correspondance $ha^3\text{-k}^1\bar{a}$ qui existe pour les quatre adverbes interrogatifs $ha^3\text{-zo}^3$ ou $k^1\bar{a}\text{-zo}^3$, « comment ? » ; $ha^3\text{-l}^1o^4$ ou $k^1\bar{a}\text{-l}^1o^4$, « quand ? » ; $ha^3\text{-lo}^4$ ou $k^1\bar{a}\text{-lo}^4$, « où ? » ; et $ha^3\text{-no}^3$ ou $k^1\bar{a}\text{-no}^3$, « combien ? »

(2) Si est l- *sing* 姓 chinois, débarrassé, suivant les lois de la phonétique lo-lo, de sa nasale terminale (cf. § 9). Avant l'arrivée des Chinois, les Lolos n'avaient pas de noms patronymiques : ce n'est que lorsqu'ils eurent affaire aux mandarins chinois qu'ils prirent des *sing*. Aujourd'hui encore les Lolos et les Li-sou non soumis n'en ont pas.

En a-hi, ces trois particules sont : *ša³* pour le présent, *ho³* pour le passé et *tya³* pour le futur. Ex. :

sō su¹ ša³, « il étudie » ;
dzo⁴ ho³, « il a mangé » ;
du¹-lē³ tyā³, « il viendra ».

86. — Ces trois particules s'emploient aussi avec les adjectifs. Ex. :

ts'u³ mo⁴ ho³, « homme vieux (qui a vieilli) » ;
ča² ša³, « c'est bon » ;
hlyé⁴ ša³, « c'est bouillant » ;
hlyé⁴ tyā³, « ça va être chaud ».

87. — En a-hi, en dehors de *ho³*, il existe encore deux particules servant à indiquer le passé : *do³* et *no¹*.

Do³ est employé en particulier dans des propositions coordonnées et sert alors à rendre ce qu'on appelle en latin l'ablatif absolu. Ex. :

T'o³ go³-la do³, mi¹-vi⁴-vi⁴ du¹ do³, « ayant ramassé son argent, il s'en alla au loin. »
To³ du¹-lē³ do³, go³ do³, « s'étant levé, il s'en retourna. »

Lorsque *no¹* est employé comme marque du passé dans une phrase interrogative, l'interrogation se fait par la répétition de *no¹*. Ex. :

Dzo⁴ no¹ no¹ ? Dzo⁴ a⁴ no¹. — « A-t-il mangé ? Il n'a pas mangé. »

88. — DES MODES. — Voici des phrases montrant la manière dont on peut rendre nos modes en a-hi :

INDICATIF PRÉSENT. — « Il étudie », *ko¹ sō su³ ša³*, « il est à étudier. »

IMPARFAIT DE L'INDICATIF. — « Hier j'étais malade », *go³ o¹-ñi³ no³*, « moi hier souffrir. »

« L'an passé, quand il mourut, j'étudiais », *o¹-ñi³ k'u² ko¹ šo³ l'i⁴-hā, go³ sō su³ ša³*, « passée année lui mourir alors, moi étudier en train. »

PASSÉ. — « Il est arrivé », *du¹-lē³ a³* ⁽¹⁾ ou *du¹-lē³ ho³*.

« J'ai vu », *ñi¹ no¹* ou *ñi¹ gu³*.

« Je n'ai pas vu », *a⁴ ñi¹* ou *ñi¹ a⁴ no¹*.

PLUS-QUE-PARFAIT. — « J'avais mangé quand il vint », *ko¹ du¹-lē³ go³ tsō³ dzo⁴ ho³*.

FUTUR. — « Tu mourras », *ni² šo³ tyā³*.

« Je viendrai demain », *go³ a⁴-dyi³ ñi³ du¹-lē³*.

« Ça ira mal », *a⁴-dyi³ a⁴ ča²*, « prochainement pas bon. »

FUTUR PASSÉ. — « J'aurai fini quand tu viendras », *ni³ du¹-lē³ go³ ko³ ho³*.

CONDITIONNEL PRÉSENT. — « Tu pourrais certainement si tu voulais », *ni¹ p'ye² mo³ ho³, ti¹-ti¹ mo³ ko¹ a³*, m. à m. « toi si faire désirer, sûrement faire pouvoir. »

« Il voudrait bien s'en aller », *ko¹ wō k'o⁴-k'o⁴*, « lui s'en-aller plaise-à-Dieu. »

« Sans cette affaire, je serais libre », *ki¹ so⁴ a⁴ ngé³ p'ye², go³ kyé³ mā³*, m. à m.
 « cette chose ne-pas être si, moi aussitôt libre. »

(1) Particule finale dépourvue de sens. Ch. § 108.

CONDITIONNEL PASSÉ. — « J'aurais fini plus tôt s'il m'avait aidé », *ko¹ go³ ro-djo³*, *k'a l'i⁴-hā cē¹ nē³ go³ go³ ko³ ho³*, m. à m. « lui moi aider combien un-temps auparavant moi faire finir. »

IMPÉRATIF. — « Mange », *dzo⁴*.

« Viens », *du¹-lē³*.

« Qu'il mange », *go³ ko¹ ko³ dzo⁴*, « moi lui appeler manger. »

IMPÉRATIF PROHIBITIF. — « Ne dis pas », *l'a² byé¹* (cf. § 96).

OPTATIF. — « Plaise à Dieu », *k'o¹-k'o¹*.

« Que j'aie des sapèques », *go³ yi⁴-mo³ bo³ k'o¹-k'o¹-yē³*, m. à m. « moi sapèques avoir plaise-à-Dieu. »

SUBJONCTIF PRÉSENT. — « Il demande que tu t'en ailles », *ko¹ ni² wō-mo³ byé⁴*, m. à m. « lui toi en-aller dire. »

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF. — « Hier il commanda que je travaillasse », *o¹-ñī³ ko¹ go³ dju³ byé⁴ no⁴ mo³*, m. à m. « hier lui moi à dire travail faire. »

« Plût à Dieu qu'il fût mort », *ko¹ šo³ k'o¹-k'o¹*.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF. — « S'il m'eût cru, il eût été aussitôt guéri », *ko¹ go³ du⁴ no¹, l'i⁴-l'ā-mo³ kyé³ ča² a³*, m. à m. « lui (de) moi paroles écouter, vite aussitôt bien. »

PARTICIPE PRÉSENT. — « Regarder en mangeant », *i⁴-myé¹ dzo⁴, i⁴-myé¹ ñī¹*, m. à m. « en même temps manger, en même temps regarder. »

« Prier en marchant », *i⁴-myé¹ wō, i⁴-myé¹ mu⁴-du¹ byé¹*, m. à m. « en même temps marcher, en même temps prières dire. »

89. — DE QUELQUES VERBES. — Il y a quelques verbes qui reviennent constamment dans la conversation et dont il importe de fixer le sens exact. Ce sont *ko³, ko¹, ts'o¹, di²* et *do²*.

1^o *Ko³* signifie « finir » et indique la perfection d'une action. Ex. :

Go³ « faire » ; *go³ ho³*, « avoir fait » ; *go³ ko³ ho³*, « avoir fini de faire, avoir parfait ».

2^o *Ko¹* signifie « pouvoir, être capable de ». Ex. :

Ni² go³ ko¹ ko¹? « Es-tu capable de faire ? »

Go³ go³ ko¹. « Je le puis. »

3^o *Ts'o¹* signifie « être propre à ». Ex. :

Go³ go³ ts'o¹..., « je suis propre à faire... »

4^o et 5^o *Di²* et *do²* signifient l'un et l'autre « falloir, devoir », mais le second indique une obligation plus forte que le premier. Ex. :

Go³ di² di²? « Faut-il faire ? »

Go³ di². « Il faut faire. »

Go³ do². « Il faut faire sûrement ; on ne peut pas ne pas faire. »

90. — DE L'INTERROGATION. — Dans les phrases où elle n'est pas indiquée par un pronom ou un adverbe interrogatif, l'interrogation s'exprime en a-hi par la répétition du verbe ou de l'adjectif. Ex. :

Ni² sa¹ sa¹? « Sais-tu ? », m. à m. « toi savoir savoir. »

Ča² ča²? « Est-ce bon ? », m. à m. « bon bon. »

REM. — Cette tournure est, à ma connaissance, la seule qui soit employée dans les dialectes parlés à l'Est et au Sud de Yun-nan-fou. Au contraire, dans les dialectes de l'Ouest, je ne l'ai pas rencontrée jusqu'ici : on y interroge comme en chinois. Ex. :

Ni sè ma sè? « Sais-tu ? ». m. à m. « toi savoir pas savoir. »
Tsyo ma tsyo? « Est-ce bon ? », m. à m. « bon pas bon. »

91. — Dans les adjectifs composés de deux ou plusieurs mots, l'interrogation, au lieu de se faire par la répétition de l'adjectif, se fait par la répétition du verbe « être ». Ex. :

A¹-l'o³-mo³ ngo³ ngo³? « Est-ce blanc ? », m. à m. « blanc être être. »

92. — Toutefois, pour les adjectifs composés terminés en *ye³* (cf. § 35), l'interrogation se fait par la répétition de cette particule, et dans la réponse négative, on peut très bien n'employer que cette particule sans répéter l'adjectif proprement dit. Prenons par exemple *k'o⁴-yé⁴*, « semblable, le même » :

Yi⁴-mo³ l'i⁴-l's'è³ k'o⁴, yi⁴-mo³ l'i⁴-lu⁴ k'o⁴, tsu⁴ l'é³ t'o³-l'o³ k'o⁴-
 sapèques un ts'ien voler sapèque une ligature voler faute vrai (?) semblable
yé⁴-yé⁴? *A⁴ ye³; no⁴-no³ i¹-fa³ p'u⁴-k'yé³, tsu⁴ i¹-fu³ nga⁴.*
 non semblable chose plus chère faute plus grande
 « Voler cent sapèques et voler une ligature, est la même faute ? Non, plus la somme est élevée, plus la faute est grande »

93. — DE LA NÉGATION. — En a-hi, la négation s'exprime par *a⁴*, qui se place immédiatement avant le verbe ou l'adjectif sur lequel tombe cette négation, lorsque ce verbe ou cet adjectif n'a qu'un seul mot. Ex. :

Go³ a⁴ ngo¹, « je ne veux pas. »
Go³ a⁴ dzo⁴, « je ne mange pas. »
Go³ dzo⁴ a⁴ k'o¹, « je ne puis pas manger. »

94. — Dans les verbes composés (1), la négation se place entre les deux mots composants. Ex. :

bi⁴-no¹, « sentir » ; *bi⁴ a⁴ no¹,* « ne pas sentir. »

REM. 1. — Je ne connais d'exception à cette règle en a-hi que pour le verbe *du¹-l'é³*, « venir », avec lequel la négation se place en tête (*a⁴ du¹-l'é³*, « ne pas venir »). Mais cette règle de la position de la négation entre les deux éléments d'un verbe composé est loin d'être aussi rigoureuse dans d'autres dialectes lo-lo. Ainsi, en lo-lo-p'o, la négation se place le plus souvent en tête.

REM. 2. — La négation *a⁴* est assez spéciale au dialecte a-hi. La négation la plus fréquente dans les dialectes lo-lo de l'Est, du Sud et de l'Ouest du Yun-nan est *ma*. En lo-lo-p'o, la négation est une *n* vocalisée, que j'écris *n'*. Ex. :

Go n'sé, « je ne sais pas. »
Go n'dzo sé, « je n'ai pas encore mangé. »

(1) Pour la négation dans les adjectifs composés, cf. § 57.

95. — « Pas encore » se rend en a-hi par $a^1 \dots se^3$: ces deux particules se placent respectivement avant et après le verbe ou l'adjectif. Ex. :

- $A^1 fa^3 se^3$, « pas encore sec. »
 $A^1 du^1-lé^3 se^3$, « pas encore venir. »
 $Go^3 a^4 dzo^4 se^3$, « je n'ai pas encore mangé. »
 $Go^3 dzo^4 a^4 bo^3 se^3$, « je n'ai pas encore mangé à satiété. »

REM. — Se^3 est un véritable adverbe qui signifie « encore » et se place toujours après le verbe ou l'adjectif. Ex. :

- $Bo^3 se^3$, « il y en a encore. »
 $Yi^3 hlyé^3 se^3$, « l'eau est encore chaude. »

96. — Il existe encore en a-hi une autre négation, $t'a^2$, qui, jointe au verbe, lui donne un sens prohibitif. Ex. :

- $T'a^2 go^3$, « ne fais pas. »
 $T'a^2 byé^4$, « ne dis pas. »

REM. — En lo-lo-p'o, cette négation de prohibition existe aussi : c'est $t'o$; mais elle ne s'emploie que jointe à la négation normale n' . Ex. :

- $T'o n' pé$, « ne fais pas. »
 $T'o n' bé$, « ne dis pas. »

*
*
*

XII. — ADVERBES.

97. — Les adverbes les plus importants, en dehors de l'adverbe de négation (cf. § 93-96), sont les adverbes interrogatifs.

98. — L'adverbe de manière, « comment », est ha^3-zo^3 ou $k'a-zo^3$. Ex. :

$A^4-so^1 k'a-zo^3 il-ba^4 il-mo^3 o^1-ma^3-mo^3 ngo^1$? — « Comment devons-nous honorer nos père et mère ? »
nous comment père mère servir falloir

$Ni^4 k'a-zo^3 mé^3$? « Comment t'appelles-tu ? », m. à m. « toi comment appeler. »

REM. — $Mé^3$ peut être soit verbe, comme dans l'exemple précédent, soit substantif, comme dans le suivant :

$Mé^3 bo^3 bo^3$? « A-t-il un nom ? », m. à m. « nom avoir avoir. »

99. — L'adverbe de cause, « pourquoi », est $a^4-mi^1-do^4$ ou $ka^4-mi^1-do^4$ (dans certains villages on dit aussi $ka^4-mi^1-dé^4$). Ex. :

$Mu^4-sa^4-p'o^4 l'i^4-lo^4-zo^4 ngé^3, a^4-mi^1-do^4 zo^4 bo^3 dé^3 byé^4$? — « Puisque Dieu est un, pourquoi dit-on qu'il a un fils ? »
Dieu unique être pourquoi fils avoir dire

100. — L'adverbe de quantité, « combien », est $k'a-no^3$ ou ha^3-no^3 . Ex. :

$Ts'u^3 k'a-no^3 č'é^3 bo^4$? « Combien y a-t-il d'hommes ? »
 $Ni^2 k'a-no^3 k'u^2 lu^2 ho^3$? « Quel âge as-tu ? », m. à m. « toi combien années écouler. »

101. — L'adverbe de temps, « quand », est $k'a-l'o^1$ ou $ha^3-l'o^1$. Ex. :

$Ni^2 ha^3-l'o^1 du^1-lé^3 tyá^3$? « Quand viendras-tu ? »

REM. — Lorsque l'interrogation est plus précise, on peut employer l'expression adverbiale $k'a-l'i^4-hā$, « en quel temps ».

102. — L'adverbe de lieu, « où », est *k'ā-lo¹* ou *ha³-lo¹*. Ex. :

Ni² ha³-lo¹ li³? « Où vas-tu ? »

REM. 1. — On peut dire également *ha³ li³*, « où aller ? », au lieu de *ha³-lo¹ li³*.

REM. 2. — « D'où » se rend par *ha³-lo¹-mu⁴*.

103. — Voici une liste d'autres adverbes fréquemment employés en a-hi :

<i>ki¹-zō³</i>	ainsi, de cette manière	<i>dě³-dě³</i>	lentement, peu à peu
<i>so¹</i>	} de même, pareillement	<i>no⁴</i>	beaucoup, abondamment
<i>so¹-so¹</i>		<i>na¹-na³</i>	promptement
<i>so¹-so¹-yě³</i>		<i>i³-myé¹</i>	premièrement, d'abord, en même temps
<i>k'o⁴</i>		<i>l'o⁴-l'o⁴-zō³</i>	à la fois, ensemble
<i>k'o⁴-yě³</i>		<i>ki¹-ta³</i>	ici
<i>a⁴-nē</i>	maintenant	<i>i¹-tu¹</i>	dans, dedans, dessous
<i>ko¹ l'i⁴-hā</i>	en ce temps-là		
<i>i⁴-dō³</i>	ensuite, après		

XIII. — POSTPOSITIONS.

104. — Les postpositions, qui tiennent en lo-lo la place de nos prépositions, sont peu nombreuses : voici les plus employées en a-hi :

1° *Dyi⁴* ou *vi³*, « de » marque du génitif. Cf. § 30-32.

2° *Dju³*, « à » marque du datif; ne s'emploie qu'avec le verbe *byé⁴*, « dire ».

Ex. :

Dzō⁴-mō⁴ ko¹-hi⁴ dju³ ka⁴-mi¹ byé⁴? — « Que leur a dit le mandarin ? »
mandarin eux à quoi dire

3° *P'yě³*, « avec ». Ex. :

Ni² go³ p'yě³ Do⁴-sa⁴-kwé⁴ dyě³ dyě³? — « Viens-tu avec moi à Yun-nan-fou ? »
toi moi avec Yun-nan-fou monter monter

4° *K'a³*, « sur, dessus, en haut de ». Ex. :

Mu⁴ k'a³, « au ciel. »

Mi¹-nyé⁴ k'a³, « sur terre. »

Tso¹-tso³ k'a³, « sur la table. »

REM. — « En haut » se dit *o¹-k'a³*.

5° *Mu⁴-k'a³*, *mu⁴*, *mu⁴-čū³*, *čū³*, « de », marquent le point de départ. Ex. :

Go³ Do⁴-sa⁴-kwé⁴ mu⁴ du¹-lě³, ou *go³ Do⁴-sa⁴-kwé⁴ mu⁴-čū³ du¹-lě³*, ou *go³ Do⁴-sa⁴-kwé⁴ čū³ du¹-lě³*, « je viens de Yun-nan-fou ».

Ki¹ tsu¹ ni¹-mō³ mu⁴-k'a³ du¹-lě³. « Ce péché vient du cœur. »

6° *T'o⁴-koa³* (*koa³* est pour *ko³*; cf. § 5 et 107), « pendant, durant », m. à m. « moment arriver ». Ex. :

Sō³-vō³ l'o⁴-koa³, « pendant la nuit. »

7° *Ča¹*, « devant, en présence de ». Ex. :

Dzō⁴-mō⁴ ča¹, « devant le mandarin. »

8° *Va¹-bo⁴*, « auprès de, à côté de ». Ex. :

Dzō⁴-mō⁴ va¹-bo⁴ ko¹, « s'agenouiller à côté du mandarin. »

XIV. — CONJONCTIONS.

105. — Les conjonctions n'existent pour ainsi dire pas en lo-lo. En a-hi, je n'en connais que deux : *ně³*, avec le sens vague de « et, même », et *kyě³*, « c'est-à-dire, ainsi, aussitôt ». On peut toujours les supprimer. Voici quelques exemples de leur emploi :

A⁴-so¹ Mu⁴-sa¹-p'o⁴ du⁴ no¹, kyě³ nyé¹-no¹ ho⁴ ts'o³.
 nous Dieu paroles écouter ainsi démon vaincre pouvoir

« En obéissant à Dieu, on peut vaincre le démon. »

Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ ko¹-hi⁴ tē³-l'o² byé⁴. Na¹-hi⁴ ko¹ l'i⁴-hā no³ ně³ no³ a⁴ ko¹,
 Dieu eux chasser dire vous lui un temps souffrir et souffrir pas être-aptés

alors

šo³ ně³ šo³ a⁴ ko¹; i⁴-do³ na¹-hi⁴ ně³ na¹-hi⁴ zo⁴-li¹ zo⁴-lyé¹
 mourir et mourir pas être-aptés ensuite vous et (de) vous (les) petits-fils (des) petites-filles

ně³, no³ ngoa³, šo³ ngoa³.

et souffrir falloir mourir falloir

« Dieu les chassa, leur disant : Auparavant, vous ne deviez ni souffrir ni mourir ; désormais, vous et vos descendants, vous souffrirez et vous mourrez. »

Ko¹-hi⁴ to³-do³ bo³, a⁴-so¹ ně³ bo³. — « Nous souffrons les mêmes maux qu'eux. »
 eux dommages avoir nous aussi avoir

XV. — PARTICULES BANALES.

106. — Une des particularités des dialectes lo-lo est le large emploi de particules dépourvues de sens, qui paraissent jouer dans la phrase un rôle purement euphonique.

107. — Nous avons déjà parlé (cf. § 5) des voyelles *a* et *é* qui s'ajoutent à certains mots terminés en *o*, en *o* et en *u*, et qui donnent à cette voyelle la valeur d'une semi-voyelle. Ex. :

lu⁴, « raccommo³der », donne *lué¹* (*lwé¹*);
ngo⁴, « falloir », — *ngo⁴* (*ngwa¹*);
ho³, marque du passé, — *hoa³* (*hwa³*).

108. — La particule *a³* s'ajoute fréquemment au verbe à la fin d'une phrase et est nettement détachée. Ex. :

Yé²-su¹ ju⁴ ho³, kil¹ k'u² l'¹-to³ ko³-ho³ šo⁴ k'u² lu²-a³.
 Jésus être-né cette année un mille neuf cent sept années écoulé
 « Cette année, il y a 1907 années que Jésus est né. »

109. — Cette particule s'ajoute spécialement aux verbes ou aux adjectifs en *o*, *o*, *i*, qu'on emploie seuls dans une réponse affirmative. Ex. :

Ho⁴-ts'o³, « pouvoir vaincre », ou *ho⁴-ts'o³-a³.*

Fo³, « propre », ou *fo³-a³.*

Di² di²? Di²-a³. « Est-ce suffisant ? — Ça suffit. »

Bo³ bo³? Bo³-a³. « Y en a-t-il ? — Il y en a. »

REM. 1. — Si la réponse est négative, on ne peut employer la particule finale *a³*.
Ex. :

A⁴ di², « ça ne suffit pas », et non *a⁴ di²-a³*.

A⁴ bo³, « il n'y en a pas », et non *a⁴ bo³-a³*.

REM. 2. — Cette particule peut toujours être supprimée sans nuire au sens ni à l'élégance.

REM. 3. — Je n'ai pas trouvé trace de cette particule finale en lo-lo-p'o.

110. — Il existe toute une classe de particules euphoniques qu'on peut toujours supprimer sans nuire à la clarté du sens, mais dont l'emploi donne à la phrase, pour une oreille lo-lo, plus de vivacité et d'élégance. Elles n'ont par elles-mêmes aucun sens, ou perdent du moins, dans cet emploi, celui qu'elles pouvaient avoir à l'origine.

Ces particules, plus ou moins nombreuses suivant les dialectes, sont les suivantes en a-hi : *lé³*, *dé³*, *o¹* (prononcé *ho¹* dans certains villages), *yé³* et *zo⁴*. Cette dernière est la seule qui ait, en soi, un sens propre, celui de « petit, enfant » ; mais ce sens disparaît dans l'emploi de *zo⁴* comme particule euphonique. Ex. :

So³ a⁴-so⁴ lé³ no³ lé³, k'ā-zo³ du⁴-k'u² dé³ ngo¹ ?

autrui nous interroger comment répondre falloir

« Si quelqu'un nous interroge, comment faut-il répondre ? »

Ni-u² ni-vé³ o¹ go³ a⁴ ngo¹ ; ča²-ča² zo⁴ Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ du⁴
pratiques superstitieuses faire ne pas falloir très bien (de) Dieu (les) paroles
zo⁴ o¹ byé⁴ ngo¹ ; no³-ts'o⁴-p'o⁴ zo⁴ o¹ ko¹ ngo¹.

dire falloir médecin appeler falloir

« Il ne faut pas faire de pratiques superstitieuses : il faut prier Dieu et appeler le médecin. »

111. — *Lé³* s'emploie surtout après le sujet ou à la fin de la phrase. Ex. :
A⁴-so³ lé³ mu⁴ mi⁴ go³ ? Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ lé³ go³. — « Qui a créé le ciel et la terre ? C'est Dieu. »

112. — *Dé³* s'emploie de préférence avant un verbe simple, surtout avant *byé⁴*, « dire ». Ex. :

Ko¹ mo³ Ma-ri-a dé³ mé³. — « Sa mère s'appelle Marie. »

Ka⁴-mi⁴-do⁴ zo⁴ bo³ dé³ byé⁴ ? — « Pourquoi dit-on qu'il a un fils ? »

113. — *O¹* s'emploie surtout avant le verbe gouverné par un autre verbe exprimant le pouvoir, la causalité. Ex. :

O¹ go³ di² di² ? O¹ go³ di². O¹ go³ a⁴ di². — « Peut-on faire ? On peut. On ne peut pas. »

114. — *Zo⁴* peut s'ajouter soit à certains substantifs, soit à la numérale spécifique de certains substantifs, soit à certains adjectifs ou adverbes. Ex. :

Mu⁴-sa⁴-p'o⁴-zo⁴ (1), pour *Mu⁴-sa⁴-p'o⁴*, « Dieu » ;

l'i⁴-č'č³-zo⁴, « une personne », pour *l'i⁴-č'č³* ;

ča²-ču²-zo⁴, « très bien », pour *ča²-ču²*.

REM. — Excepté pour *zo⁴*, ces règles de position ne sont pas absolument rigoureuses.

(1) Cette expression peut aussi avoir le sens de « le fils de Dieu ».

XVI. — CONSTRUCTION DE LA PHRASE.

115. — L'ordre des termes dans la phrase lo-lo est le suivant : 1° sujet ; 2° complément ; 3° verbe. Le régime du substantif précède le substantif et l'adjectif qualificatif le suit. Le complément indirect se place avant le complément direct. Ex. :

Go³ Pe-to-lu djo⁴, « j'aime Pierre », m. à m. « moi Pierre aimer. »

Mi¹-lo⁴ dzo⁴-mo⁴ y⁴-mo³ ts'σ³-lu⁴ Pe-to-lu ko⁴ ba⁴ fa².

(de) Mi-le (de) mandarin sapèques dix ligatures Pierre (de) lui (son) père punir

« Le mandarin de Mi-le a puni le père de Pierre d'une amende de 10 ligatures. »

116. — Le sujet, — substantif ou pronom —, d'une phrase interrogative peut fort bien, pour donner plus d'emphase à l'interrogation, se placer après le complément du verbe. Ex. :

Mu⁴ mi¹ a⁴-so³-lo⁴ go³? « Qui a créé le ciel et la terre ? », m. à m. « ciel terre qui créer. »
(On peut dire aussi bien : *a⁴-so³-lo⁴ mu⁴ mi¹ go³?*)

Go³-hi⁴ ts'u³ Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ go³ lé³ nga³ nga³? « Est-ce Dieu qui nous a créés ? », m. à m. « nous hommes Dieu créer est-ce. »

Ča³-zo⁴ li¹-ki³ ho³-bo³ (1) Mu⁴-sa⁴-p'o⁴ go³ ngo³ ngo³? « Est-ce Dieu qui a créé les étoiles, le soleil et la lune ? », m. à m. « étoiles soleil lune Dieu créer est-ce. »

REM. — Ces deux derniers exemples nous montrent la manière de rendre en a-hi nos phrases interrogatives commençant par « est-ce ».

117. — Il arrive, mais assez rarement, que le complément indirect soit énoncé avant le complément direct.

118. — Les particules indiquant le présent, le passé et le futur se placent après le verbe, à la fin de la phrase : elles en font du reste, en quelque sorte, partie intégrante.

119. — Lorsqu'un verbe, exprimant par exemple le pouvoir, la possibilité, la causalité, etc., gouverne un autre verbe, il se place après ce verbe. Ex. :

byé⁴ di², « on peut dire », m. à m. « dire pouvoir. »

120. — On aura remarqué que nous n'avons pas mentionné les pronoms relatifs : c'est qu'en effet ils n'existent pas en lo-lo. Les propositions relatives se placent purement et simplement après leur antécédent. Ex. :

Mu⁴-sa⁴-p'o⁴, i¹-sé³ fu³-mo³ ngo³, go⁴-mo³ a⁴ bo³. — « Dieu, qui est un pur esprit, n'a Dieu esprit pur être corps pas avoir pas de corps. »

(1) Ou *hlo³-bo³*.

MONOGRAPHIE

DE LA

SEMI-VOYELLE LABIALE EN ANNAMITE ET EN SINO-ANNAMITE (1)

Par M. L. CADIÈRE,

*De la Société des Missions Etrangères de Paris,
Correspondant délégué de l'Ecole française d'Extrême-Orient.*

DEUXIÈME PARTIE (Suite)

V. — SEMI-VOYELLE LABIALE À FORME SOURDE APRÈS LES DENTALES

278. — Les dentales sont *n*, *nh* (*ñ*), *d*, *d*, *t*, *th*, *x*, *s*.

Je range *s*, avec beaucoup de grammairiens, parmi les dentales, à cause de la parenté qu'a cette consonne, dans les dialectes annamites, avec *x* et *th*. Elle a aussi une parenté avec *tr*. Il faut se rappeler que *s* annamite et sino-annamite ne répond pas tout à fait au *ch* français.

a) *Semi-voyelle labiale à forme sourde après n*

En sino-annamite nous avons une seule forme :

279. — *Nuy*. 2 mots : 諉, « impliquer, compromettre », s. a. *nuy*, *uý*, c. *wai*, *yui*, ch. n. *wei*, *nei*; — 矮, 驢. « petit », s. a. *oái*, *nuy*, c. *ai*, *i*, ch. n. *yai*.

Il faut attirer l'attention dès cet exemple sur un fait que nous constaterons assez souvent dans le chapitre qui concerne les dentales initiales. Nous avons ici la forme *oai* et la forme *nuy* pour le même caractère, c'est-à-dire une forme à dentale initiale (*nuy* : **noai*) et une forme sans la dentale initiale. Dans le chapitre concernant les gutturales nous avons vu le même phénomène, dans des cas bien plus fréquents. Nous pouvons dès ici poser une *loi de la chute des dentales initiales*, analogue à la *loi de la chute des gutturales initiales* (2).

(1) Voir t. VIII (1908), p. 97-148 et 582-485; t. IX (1909), p. 51-89.

(2) Voir § 17 et 577.

En annamite nous avons 4 formes :

280. — *Nuộc*. 1 mot : *nuộc* 繩, « tour de corde, numérale des tours de corde » (1).

281. — *Nuôi*. 3 mots : *nuôi* 餵 de *chúng nuôi*, « nous », *nhà nuôi*, « tu, toi, lui », est une forme, par changement de *t* en *n*, de *tôi* des mêmes expressions *chúng tôi*, « nous » (2) : — *nuôi* 餵, « nourrir », s. a. *huĩ*, c. *wai*, ch. n. *wei* (3). Une forme de *nuôi* à finale *n*, avec chute de la semi-voyelle, est *nấng* 能 de *nuôi nấng*, « allaiter, nourrir ». Une autre forme à finale *n* est 養, « nourrir », s. a. *duỡng*, c. *yeung*, ch. n. *yang*. Une forme à finale *t* gutturalisée et à semi-voyelle vocalisée, est peut-être 育, « nourrir », s. a. *đục*, c. *yuk*, ch. n. *yu*.

282. — *Nuôm*. 1 mot : *nuôm* 捻, « petite proéminence », par exemple « le bouton » du couvercle d'une marmite, « le tétin » de la mamelle, « les anses » (non percées) d'une jarre ; a une forme *núm* 捻, même sens, avec semi voyelle vocalisée. Semble se rattacher à une forme sans semi-voyelle labiale, *nám* 惹, « amonceler, petit tertre en terre », laquelle se rattache à 捻, « butte, talus, petite digue, amonceler », s. a. *điêm*, c. [s. v. 塾] *tin*, *tim*, *tip*, *l'ip*, ch. n. *nien*, *nie*. Les formes chinoises, *tip*, *l'ip*, *nie*, supposent une forme sino-annamite **diêp* ; cette forme nous amène à 塔, « amonceler, terre amoncelée », s. a. *đạp*, c. *táp*, *l'áp* ?, ch. n. *ta*, qui se rattache à 塔, « terre amoncelée », s. a. *tháp*, c. *t'áp*, *táp*, ch. n. *t'a*, dont les formes annamites sont *đắp* 塔, « amonceler, faire des terrassements », et *đắp* 塔, « remblai, digue, chaussée ». Nous n'avons guère vu que des formes à finales *n* ou *t* labialisées ; en cantonais nous avons cependant une forme *lin* à finale *n* pure ; nous avons encore cette finale *n* pure dans 墩, « tertre, monticule, base », s. a. *đôn*, c. *tun*, *tan*, ch. n. *touen*. Remarquer que la semi-voyelle labiale que nous n'avions plus vue depuis *nuôm*, *num*, réapparaît dans *touen*, *đôn*, *tun* (dans ces dernières formes à l'état vocalisé), et qu'elle disparaît dans une des formes cantonaises. *tan* ; elle disparaît également dans 壇, « tertre », s. a. *đàn*, c. *l'an*, *tán*, *shin*, *tin*, ch. n. *l'an*, *tan*, *chen* ; et dans l'annamite *nền* 埤, « remblai, amoncellement de terre,

(1) Voir la famille § 91 j, forme *quat*, au groupe à finale *c*.

(2) On ne dit pas *nhà tôi*, mais *nhà ta*, « tu, toi, lui ». Pour *ta*, voir § 108, forme *qua*.

(3) Nous avons ici un effet de la loi de la chute des dentales que nous avons signalée ci-dessus, forme *nuy*. Mais il faut remarquer que le caractère 餵 est pris parfois pour le caractère 餓, « avoir faim », s. a. *nôi*, c. *noi*, ch. n. *nei*. C'est dire (voir la note à la forme *hui*, § 77), que le caractère 餵, avait lui-même une forme dialectale *nôi*, avec le sens de « allaiter ». C'est cette forme à nasale initiale, que les dictionnaires chinois ne mentionnent pas, que l'on retrouve dans la forme annamite, *nuôi*. Remarquer, comme confirmation du passage *nuôi* : *tôi* mentionné ci-dessus, que 餓, s. a. *nôi*, correspond à l'annamite *đôi*, « avoir faim ».

soubassement de maison » (1). Nous n'avons pas vu de mots à finale *t* pure. Comme formes à finale *y*, on peut citer 堆, « tertre, monticule, amonceler », s. a. *thôi ?*, c. (?), ch. n. *ts'ouei* ; 堆, « tertre, amonceler », s. a. *đôi*, c. *túi*, ch. n. *touei* ; avec renforcement de la semi-voyelle, 培, « amonceler, butter une plante », s. a. *bôi*, c. *p'úi*, *pak. p'au, fau*, ch. n. *pei, p'eou* (2) ; apparenté à l'annamite *vun* 坎, « accumuler, amonceler », lequel se rattache à *bun*, forme du Haut Annam, « plein par-dessus les bords », et a des formes diverses dans *vun chùn*, *vun xũn*, *vun chũn*, *vun vén*, même sens que *vun* (3). Le mot *vùi* 培, en Haut Annam, *búi*, « couvrir de terre, enterrer », se rattache peut-être à la même famille (4).

283. — *Nuôt*. 2 mots : *nuốt* 嚙, « avaler », qui a en Haut Annam une forme *nót* (5).

284. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

		<i>i</i>	<i>ôc</i>	<i>ôi</i>	<i>ôm</i>	<i>ôt</i>
1° Etat atténué.	s. a.	<i>nuy</i>				
	an.					
2° Etat normal.	s. a.					
	an.					
3° Etat tonifié.	s. a.					
	an.		<i>nuóc</i>	<i>nuôi</i>	<i>nuôm</i>	<i>nuôt</i>
4° Etat vocalisé.	s. a.		1	5	1	2
	an.				<i>num</i>	<i>not</i>

(1) *Nèn* se rattache à *dap* ci-dessus, comme *nèn* 摔, « fouler aux pieds », se rattache à 踏, « fouler aux pieds », s. a. *dap*, c. *l'áp, táp*, ch. n. *l'a, ta* ; comme *nèn* 摔, « battre à coups redoublés, fouler, marteler, rouer de coups », se rattache à 搭, « frapper, battre », s. a. *dáp*, c. *tap, l'áp*, ch. n. *ta, l'a*, lequel correspond aussi aux formes annamites *dáp* 搭, « frapper », et *dám* 搥, « piler, écraser » ; *dám* 撓, « frapper du poing » ; *dánh* 打, « frapper », dont le sino-annamite et les dialectes chinois nous ont conservé une forme à finale *y* tombée, 打, « frapper », s. a. *đả, đinh*, c. *tả, l'át* [finale *t*], *tang*, ch. n. *ta*. Pour ce groupe, voir § 129^b, forme *quát*. Il pourrait se faire que plusieurs des mots cités ici avec le sens de « frapper », surtout « fouler aux pieds », fussent apparentés sémantiquement à la famille à sens « amonceler de la terre ».

(2) Formes parallèles à finale *u*.

(3) Cf. § 97, forme *quyèn*, un rapprochement moins juste.

(4) Cf. cependant, § 226, forme *chuân*. Voir quelques autres formes, § 298, forme *duy*.

(5) Voir la famille, § 78, forme *hun*.

b) *Semi-voyelle labiale à forme sourde après nn*

En sino-annamite on a les formes :

285. — *Nhuân*. 3 mots au ton grave : 閏, « mois intercalaire », s. a. *nhuân*, c. *yun*, ch. n. *jouen*.

Cette forme devient *nhun* en Haut Annam.

286. — *Nhuê*. 21 mots, dont 18 au ton aigu et 3 au ton grave : 柎, « tenon », s. a. *nhuê*, c. *yui*, ch. n. *jouei*; — 脆, « fragile », s. a. *nhuê*, c. *ts'ui*, *ts'üt*, ch. n. *ts'ouei*; — 筭, « balai », s. a. *nhuê*, **chuý*, c. *wai*, *sui*, *tsui*, ch. n. *wei*, *souei*, *chouei*; correspond à l'annamite *chủi*, *chòi*, « balai » (voir § 244, forme *chui*); — 毳, « duvet », s. a. *nhuê*, *xuy*, c. *ts'ui*, *yui*, *mui*, *ts'üt*, ch. n. *ts'ouei*, *tch'ouei*; une forme annamite est sans doute *nỉ*, *nĩ* 氈, « drap, laine, lanelle »; — 銳, « pointu », s. a. *nhuê*, *duê*, c. *yui*, *toi*, *üt*, ch. n. *jouei* (1).

Remarquer la correspondance des finales *y* et *t*, et la confusion des dentales et des palatales.

287. — *Nhuy*. 11 mots, dont 7 au ton plain et 4 au ton grave : 痿, « rhumatisme, paralysie », s. a. *nhuy*, *uý*, c. *yui*, *wai*, ch. n. *jouei*, *wei*; dans les formes *uý*, *wai*, *wei*, nous avons un effet de la chute de la dentale; une forme à semi-voyelle renforcée est *bại* 敗, « paralysie »; et une autre forme à dentale initiale est *xuôi* 跌, « paralysie »; — 蕊, « le cœur de la fleur », s. a. *nhuy*, c. *yui*, ch. n. *jouei*.

288. — *Nhuyên*. 19 mots, dont 6 au ton plain, 3 au ton aigu et 10 au ton interrogatif aigu : — 懦, « faible, timide », s. a. *nhuyên*, *nhu*, c. *nũn*, *ũn*, *ũ*, *yan*, *no*, ch. n. *jouen*, *nouan*, *nô*; — 輓, « mou, mœlleux, flexible, tendre », s. a. *nhuyên*, c. *ũn*, ch. n. *jouen* (2). Les formes chinoises *nũn* et *nouan* amènent une forme sino-annamite **noan* : l'annamite nous l'a conservée dans *non* 嫩, « tendre, flexible, faible, fluet »; par ailleurs la forme sino-annamite amène sûrement une forme annamite **nhuôn* : nous l'avons, mais à finale *t*, dans le mot *nhuôt* 柎 de l'expression *non nhuôt*, « très tendre »; nous avons aussi d'autres formes à finale *t* et à dentale ou palatale initiale avec ou sans semi-voyelle : *non nhót*, *non nót*, *non toét*, *non choét*, « tendre, très tendre ». — Une autre forme directement apparentée à *nhuôt*, mais avec finale *t* gutturalisée, est 弱, « faible, sans force, délicat ». s. a. *nhuọc*, c. *yeuk*, ch. n. *jo* (3); à cette forme sino-annamite correspond la forme annamite *nhọc* 辱, « fatigué, harassé », qui a une forme à finale *n* avec chute de la semi-voyelle labiale dans *nhần* 閏, « fatigué » (*nhọc nhần*, même sens : cf. § 387). — Il semble difficile

(1) Voir la famille, § 129f, forme *qudt*, à la note du mot *vot*.

(2) Les deux caractères ne sont pas pris l'un pour l'autre, mais sont certainement apparentés : l'un et l'autre ont le sens de « faible, volonté faible, corps faible ».

(3) Correspondance régulière des formes *nhuyên* : *nhuôt* : *nhuọc*.

de rattacher à cette famille le mot *mêm* 饅. « mou, flexible, tendre » (1) et le mot *mai* de *mêm mai*, même sens (2), mais ce mot *mêm* a des formes qui entrent naturellement dans le groupe : *mêm nhuốt* (comme *non nhuốt*), *mêm nhun*, *mêm lùn*, *mêm lùn*, *mêm run rùn*, *mêm xui* (finale *y*), même sens. On a aussi des formes parallèles à finale *u*, qui ont déjà apparu dans les formes chinoises : *mêm xêu*, *mêm xèo*; *non mĩu*, *non bêu*, *non bêu*, « tendre, très tendre ». Une forme sans la semi-voyelle labiale, mais avec finale *n* labialisée, est 丹, « faible, délicat, mou », s. a. *nhĩêm*, *nhĩêm*, c. *im*, ch. n. *jen* (la finale *n* reparait) (3). — Nous avons rencontré une forme cantonaise *ũn*; elle suppose une forme sino-annamite **uyên*, avec chute de la dentale initiale. Cette forme, nous l'avons dans 媚, « mince et faible, délicat », s. a. *uyên*, *quyên*, c. *ũn*, *kũn*, ch. n. *guan*, *kiuan*; dans 婉, « soumis, docile, souple », s. a. *uyên*, *oãn*, c. *ũn*, *ũn*, ch. n. *guan*, *wan*.

La parenté sémantique entre le sens de « mou, tendre, flexible » et le sens de « fatigué » paraît certaine. L'idée de « faible » au sens physique et matériel, au sens physiologique, et même au sens moral, sert de trait d'union.

Pour le rattachement du mot *mêm* à cette famille, voir § 292, où la forme *mêm* est apparentée à des formes *nhĩêm*, *nhuyên*. Les formes doubles du mot *mêm* rentrent dans la famille, tant au point de vue sémantique qu'au point de vue phonétique. Nous avons d'abord *mêt* 瘵, « fatigué, épuisé », à finale *t* (4). Nous avons *mêt mã*, « fatigué », où *mã* correspond, avec chute de la finale *y*, à *mai* de *mêm mai*, « mou, docile ». Nous avons des formes voisines dans *bết* 壁, *lết* 𦍋, *dết* 狄 de *lết bết*, *lết dết*, « languissant, débile ». Une forme de la famille à finale *n* est *vrông* 王, « très mince, faible », qui a une forme à finale *t* dans *vrông vót*, même sens (5).

289. — Comme forme à semi-voyelle vocalisée, nous avons *nhun*, pour *nhuân*, en Haut Annam. Beaucoup de mots en *nhuyên*, *nhuy*, *nhuê*, sont traités dans les dialectes chinois comme les mots en *uyên*, *viên*; *uy*, *vi*; *uê*: c'est un effet de la loi de la chute de la dentale initiale.

* * *

En annamite nous avons 4 formes :

290. — *Nhuân*. 1 mot : *nhuân* 𦍋, « la crème d'un gâteau, la farce d'un pâté ». Devient *nhun* en Haut Annam.

(1) Peut-être renforcement de la semi-voyelle en *m*, après chute de la dentale, labialisation de la finale *n*.

(2) Chute de la dentale et renforcement de la semi-voyelle labiale, finale *y*.

(3) Voir ci-dessous, § 292, forme *nhuôm*.

(4) Remarquer la spécialisation de sens : *mêm*, « mou » au matériel, et au moral *mêt*, « faible, fatigué ».

(5) Cette famille semble être apparentée étroitement à celle que nous avons vue § 264, forme *luôi*, et que nous verrons § 311, forme *đuôi*.

291. — *Nhuóc*. 1 mot : *nhuóc* 辱, « avoir honte, honteux, confus », forme annamite de 辱, « injure, honte, faire honte », s. a *nhuc*, c. *yuk*, ch. n. *jou*. Des formes apparentées paraissent être *nhóc* 囑, et *nhieć* 哧 [avec chute de la semi-voyelle, pour **nhuieć* = *nhuóc*], de l'expression *nhieć nhóc*, « injurier, bafouer, insulter ».

292. — *Nhuôm*. 3 mots : *nhuôm* 染, « contracter un mal, être infecté », forme annamite régulièrement formée de 染, « infecté, souillé, imbu », s. a. *nhiēm*, c. *im*, ch. n. *jen*. Il faut admettre une forme intermédiaire **nhuiēm*. Nous avons *tuôm* 慚 et *luôm* dans *tuôm luôm*, « souillé, malpropre », lesquels se rattachent aussi à 垢, « souillé », s. a. *điēm*, c. *tim*, ch. n. *tien*, *Pien* (1). Le caractère 染 a aussi le sens de « tremper dans un liquide, imprégner », et ce sens nous amène à une forme à semi-voyelle labiale, mais à finale *n* pure, non labialisée : 揀, « tremper », s. a. *nhuyên*, *nhũ*, c. *ün*, *yun*, *yui*, *no*, ch. n. *jouen*, *jouei*, *jou* (2); une autre forme légèrement différente est 潤, « mouiller, humecter », s. a. *nhuân*, c. *yun*, ch. n. *jouen*, *yun*. Avec finale *t* gutturalisée, on a 淪, « imbiber », s. a. *duoc*, c. *yéuk*, ch. n. *yo* (3). Une forme où la semi-voyelle est tombée est *dâm* 霑, « tremper dans l'eau, imbibé, mouillé », qui a une forme à finale *y* incluse dans *dâm dẽ*, « mouillé », et une autre forme dans *thãm* 浸, « être imbibé, être imprégné », laquelle forme a, à son tour, une forme à finale *t* labialisée, *tháp*, dans *thãm tháp*, même sens. — Nous avons vu plus haut une forme cantonaise *ün*, qui a laissé tomber la dentale initiale et qui correspond à une forme sino-annamite **uyên*, laquelle (4) appelle une forme *uon* : nous avons cette forme, mais avec finale *t*, dans *uót* 乙, « mouillé, trempé », et à cette forme se rattache un groupe nombreux de formes : *uót át*, même sens (5); *uót ruót*, même sens (6); *uót nhưói nhưói*, même sens (7); *uót loi ngoi lót ngól* (8), *uót nhưói nhoi*, *uót lưoi nhưoi*, *uót nhêm* (9), *uót mêm*, *uót mê* (10), même sens. — Une forme à finale *y* et à semi-voyelle vocalisée est *oi* 漉 de *oi nước*, « noyé d'humidité »; — une forme à gutturale initiale sans la semi-voyelle labiale est *ngâm* 吟, « détremper, faire macérer »; *ngãm* 吟, « être imbu, imprégné », qui a une forme à finale *t* labialisée dans

(1) Cf. § 350, forme *tuân*.

(2) La spécialisation de sens avec la forme à finale *y* n'est pas une difficulté : voir la note § 77, forme *hui*.

(3) Cf. § 263, forme *luóc*.

(4) Voir § 389, formes en *uon*.

(5) Chute de la semi-voyelle labiale dans *át*.

(6) Palatale initiale.

(7) Dentale initiale et finale *y*.

(8) Finales *y* ou *t*, semi-voyelle vocalisée, initiale gutturale ou palatale.

(9) La finale *n* palatalisée reparait et nous revenons à la forme sino-annamite *nhiēm*.

(10) Pour la forme *mêm*, comparer le cas de *mẽm*, ci-dessus, correspondant à la forme *nhuyên*. *Mê*, forme à finale *y*, incluse, comme *dẽ* plus haut.

ngấm ngáp, « tout trempé »; — une forme à labiale initiale est *murót* 洑, « trempé, mouillé », qui a des formes *lurót* 洑 dans *lurót murót*, même sens, et *thurót* 洑 dans *lurót thurót*, même sens.

Enfin, je crois que, sémantiquement, il faut rattacher à toute cette famille *nhuôm* 梁, « teindre », qui se rapporte directement à 染, « teindre », s. a. *nhuôm*, c. im, ch. n. *jen* (1).

Cette famille bien homogène nous donne la série de formes suivantes :

	FINALE <i>y</i>	FINALE <i>n</i>	FINALE <i>t</i>
1° Gutturale initiale.	<i>ngoi</i>	<i>ngâm</i>	<i>ngot, ngap</i>
2° Semi-voyelle labiale initiale.	<i>oi</i>		<i>urót. at</i>
5° Consonne labiale initiale.	<i>mây, mé</i>	<i>mem</i>	<i>murót</i>
4° Palatale initiale.	<i>loi, lưoi</i>	<i>luôm</i>	<i>lurót, lot, rurót</i>
5° Dentale initiale.	<i>nhuoi, nhoi</i>	* <i>nhuân</i> * <i>nhuyên</i> <i>nhem</i> * <i>nhuôm</i>	
	<i>dê</i>	<i>dâm, * diêm</i> <i>tuôm, thâm</i>	* <i>duroc</i> <i>thurót, thap</i>

293. — *Nhuôt*. 1 mot : 梳, « tendre », se rattache (voir § 288, forme *nhuyên*) à des formes sino-annamites *nhuyên* et *nhuọc*.

294. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

		ân	ê	yên	i	ôc	ôm	ôt
1° Etat atténué.	s. a.		<i>nhuê</i> 21	<i>nhuyên</i> 19	<i>nhuy</i> 11			
	an.							
2° Etat normal.	s. a.	<i>nhuân</i> 3						
	an.	<i>nhuân</i> 1						
5° Etat tonifié.	s. a.							
	an.					<i>nhuôc</i> 1	<i>nhuôm</i> 3	<i>nhuôt</i> 1
4° Etat vocalisé.	s. a.	<i>nhun</i>				<i>nhuc</i>		
	an.	<i>nhun</i>				<i>nhoc</i>		

(1) Par une forme intermédiaire **nhuôm*.

c) *Semi-voyelle labiale à forme sourde après d*

Il faut se rappeler que cette consonne est prononcée de façons très différentes suivant les régions. Elle se prononce *z, dz, dj, di* : elle se change en *r, d, t, th* ; elle se prononce comme un *y* initial et se confond alors avec *nh* et *gi*.

En sino-annamite nous avons 8 formes :

295. — *Duân*. 4 mots au ton plain : 勻, « égal », s. a. *duân, quân, c. wan, kwan*, ch. n. *yun*. — Dans cette forme, *d* alterne parfois avec la palatale *ch*, ou avec une autre dentale, *t* par exemple : 筍, « pousse de bambou », s. a. *chuân, tuân, duân* (d'après Génibrel), c. *sun*, ch. n. *siun*. — En Haut Annam cette forme devient *dun*.

296. — *Duât*. 15 mots au ton grave : 裔, « percer avec une alène ; déborder », s. a. *quyêt, duât, c. lut ?, wat ?, k'üt ?*, ch. n. *yu, hiu, kiue* (1) ; — 繡, « corde de puits, fil », s. a. *duât, c. lut, ul, k'ut, küt, kwat, shut*, ch. n. *yu, kiu, kiue* ; — 透, « suivre », *duât, thuât, c. lut, shut*, ch. n. *yu* (2). — En Haut Annam cette forme devient *dut*.

297. — *Duê*. — Quelques mots ont en sino-annamite une forme *duê* et une forme *dê* sans semi-voyelle. Cette dernière forme est appuyée par des formes des dialectes chinois qui ont aussi perdu la semi-voyelle labiale. Certains mots ont une forme *duê* et une forme *nhuê*.

19 mots au ton grave : 睿, « esprit pénétrant », s. a. *duê, nhuê, c. yui*, ch. n. *jouei* (3) ; — 洩, « s'écouler », s. a. *duê, dê, tiết, c. yai, sit*, ch. n. *sie* ; — 裔, « postérité, descendants », s. a. *duê, dê, c. yui*, ch. n. *yi* ; paraît être apparenté à *dôi* 唯, qui a une forme à finale *n*, *dòng* 泐, dans *dòng dôi*, « postérité, race, famille ». Le mot *dòng* est la forme annamite de 宗, « chef de famille », s. a. *tôn, tóng, c. tsung*, ch. n. *tsong*. Une forme à finale *t* gutturalisée est 族, « tous ceux qui descendent d'une souche commune, lignée, famille », s. a. *tóc, c. tsuk, ts'au, tsau, sau*, ch. n. *tsou*. Sans doute nous

(1) Ce mot avec le sens de « percer avec une alène » n'est que la forme à finale *t* de 錐, « alène », s. a. *chuy* (cf. § 228, forme *chuy*, et § 109, forme *chuoï*). — Avec le sens de « déborder », il est apparenté à l'annamite *lut* 濶, « débordement, inondation » ; *lut* 濶, « l'eau qui atteint telle ou telle hauteur ». La forme cantonaise *lut* ne se trouve pas dans EITEL qui ne donne pas ce caractère, mais elle est restituée d'après l'*Index* de PHAN-ĐỨC-HOÀ et d'après des caractères similaires donnés par EITEL.

(2) Paraît être une forme à finale *t* de 追, « suivre », s. a. *truy* (voir § 248, forme *truy*) ; les formes annamites correspondantes à finale *y* sont *dôi, dòi, noi*. Voir § 565, forme *suât*, d'autres formes *suât, luât* à finale *t*. La forme à finale *n* de cette famille est 𠵼, « suivre, obéir, imiter », s. a. *tùng, tóng, c. tsung*, ch. n. *tsong, ts'ong*. Voir ci-dessous, forme *duê*, quelques formes probablement apparentées. Une autre forme à finale *n* est *đuông* ou *giuông* 用, « suivre, avec, à cause de » (voir § 506, forme *đuông*).

(3) Voir § 129f, forme *quât*, la note au mot *vot*.

avons une autre forme à finale *y* incluse, analogue à *dê* (1), dans 世, « génération, descendance, postérité », s. a. *thế*, c. *shai*, ch. n. *che*, dont un mot voisin est 代, « génération, postérité, siècle », s. a. *dai*, dont la forme annamite est *đôi* 代. même sens. Il n'est pas téméraire de rattacher à la famille, comme forme à finale *n*, 生, « engendrer, naître », s. a. *sinh*, *sanh*, c. *shang*, *sháng*, *shing*, ch. n. *cheng* (parfois synonyme de 世), qui a une forme voisine 産, « enfanter, produire », s. a. *sản*, c. *ch'ân*, *shân*, ch. n. *tch'an* ; nous revenons aux formes *thế*, *dê*, avec l'annamite *đẻ* 贖, « mettre au monde, mettre bas, pondre », et une autre forme semble être 胎, « fœtus, être enceinte », s. a. *thai*, c. *l'oi*, ch. n. *l'ai*. 生, s. a. *sinh*, *sanh*, désigne la vie « donnée » ou « reçue » ou « conservée » ; avec cette nuance, on a en annamite *sống* 鞋, « vivre ». Le mot 命, s. a. *manh*, *mạng*, *mệnh*, c. *ming*, ch. n. *ming*, dont un des sens est « vie », pourrait être rattaché peut-être à la famille (2).

En ne tenant pas compte de ce mot, on a les formes suivantes :

FINALE <i>y</i>	FINALE <i>n</i>	FINALE <i>t</i>
* <i>duê</i> , * <i>dê</i>		
<i>doi</i>	<i>dong</i>	
<i>đe</i> , * <i>dai</i> , <i>đôi</i>		
* <i>thai</i> , * <i>thê</i>	* <i>tôn</i> , * <i>tông</i>	* <i>lóc</i>
	* <i>san</i> , * <i>sanh</i> , * <i>sinh</i>	
	<i>sống</i>	

Aux formes sino-annamites *duê*, *dê*, correspond la forme annamite *doi* ; au sino-annamite *thai*, *thê*, correspond l'annamite *dong* ; au sino-annamite *sinh*, *sanh*, *san*, correspond l'annamite *sống*. L'idée générale qui réunit ce groupe est l'idée de « vie », vie « communiquée » ou vie « conservée ». L'idée de « postérité » pourrait faire rattacher cette famille au groupe vu ci-dessus, forme *duât*, § 296, avec l'idée de « suivre », mais cette idée de « postérité », « ce qui suit », semble s'effacer devant l'idée primordiale de « vie » et passer au second plan. Il pourrait cependant y avoir connexion.

Un autre mot représente la série à gutturale initiale : c'est 昆, « ensuite, postérieur, descendant », s. a. *côn*, c. *kwan*, *wan*, ch. n. *kouen*, qui a en annamite la forme *con* 昆, « fils ». Je n'ai pu retrouver d'autres représentants de la série.

(1) Remarquer que le phonétique 世 entre dans beaucoup de caractères à forme *duê*, *dê*, en sino-annamite.

(2) Comparer 生命, s. a. *sinh mạng*, « la vie ». L'expression annamite correspondante est *mạng sống*, « la vie », qui pourrait bien être, non une traduction littérale de l'expression chinoise, mais une expression archaïque où le mot *mạng* a gardé son sens originel de « vie », synonyme de *sống*. Pour le sens de « ordre », il pourrait être dérivé, ou mieux il pourrait y avoir eu confusion avec un homophone.

298. — *Duy*. Les mots de cette forme sont souvent traités dans les dialectes chinois, par suite de la loi de la chute de la dentale initiale, comme les mots en *uy*, *uê*, *vi*. — Quelques mots ont simultanément en sino-annamite une forme *duy* et une forme *dī*, provenant de la chute de la semi-voyelle labiale. Les formes correspondantes annamites sont calquées sur le modèle *dī*.

10 mots, dont 6 au ton plain et 4 au ton grave : 唯, « seul, seulement », s. a. *duy*, *duÿ* (cette seconde forme d'après Génibrel), c. *wai*, ch. n. *wei* ; une forme annamite, formée par la confusion des dentales et des palatales, avec chute de la semi-voyelle labiale, paraît être *chī* 只, « seulement, mais ».

惟, « examiner, réfléchir », s. a. *duy*, c. *wai*, ch. n. *wei*, est apparenté à 推, « examiner, réfléchir », s. a. *suy*, c. *t'úi*, ch. n. *t'ouei*, *tch'ouei*. Une forme à finale *n* est 算, « compter, calculer, conjecturer », s. a. *tsàn*, c. *sūn*, ch. n. *souan* ; une autre, avec chute de la semi-voyelle labiale, est l'annamite *tinh* 併, « calculer, compter, supporter ». Deux autres formes sans semi-voyelle labiale, l'une à finale *n* labialisée. l'autre à finale *t*, paraissent être *xét* 察, « juger, apprécier, examiner », et *xem* 祜, « considérer, faire attention, regarder avec attention » (1).

維, « corde, lier », s. a. *duy*, c. *wai*, ch. n. *wei* ; la forme annamite correspondante, avec chute de la semi-voyelle labiale, est *dây* 縲, « corde, liane ou tige d'une plante grimpante », dont une forme du Haut Annam est *dī*, « rameaux », par exemple de la patate. Avec gutturale ou palatale initiale et finale *n* gutturalisée, comparez 綱, « corde, loi », s. a. *cang*, *cuong*, c. *kong*, ch. n. *kang*, qui a donné l'annamite *gièng* 經, « corde, loi » ; et avec gutturale initiale et finale *t* gutturalisée, *chac* 卓, « liane, corde, lien ».

帷, « rideau », s. a. *duy*, c. *wai*, ch. n. *wei* ; forme voisine, avec chute de la dentale et renforcement de la semi-voyelle labiale : 幃, « rideaux », s. a. *vi*, c. *wai*, ch. n. *wei* (mêmes formes que pour *duy*, en chinois) ; formes à finale *n* et à semi-voyelle labiale renforcée : 幔, « rideau », s. a. *man*, c. *mán*, *mún* ; an. *màn*, « rideau », et *mùng* 幪, « rideau, moustiquaire » ; avec finale *n* et palatale initiale : 幢, « tenture, rideau », s. a. *cháng*, *trúong*, c. *ch'ong*, *chong*, *t'ong*, ch. n. *tchouang*, *tch'ouang*. Le vocabulaire chinois fournirait d'autres formes nombreuses.

墪, « digue », s. a. *duy*, c. *wai*, ch. n. *wei*. Comparez 堤, « digue, rue, talus », s. a. *dě*, c. *tai*, *shi*, *kwai*, ch. n. *tí*. Ces deux mots semblent se rattacher à la famille vue § 282, forme *nuóm*.

遺, « laisser, omettre, oublier, léguer en héritage », s. a. *dī*, *duy*, c. *wai*, *sui*, *ts'ui*, ch. n. *yi*, *wei* ; la forme annamite correspondante est *dě* 底, « laisser, omettre, léguer » (2).

(1) Cf. § 366, forme *suy*.

(2) 易, « facile », s. a. *dī*, a donné l'annamite *dě*, « facile » ; 傷, « mépriser », s. a. *dī*, l'an. *dě*, « mépriser » ; 移, « déplacer », s. a. *dī*, l'an. *dòi*, « déplacer ».

299. — *Duyèn*. Cette forme est traitée en chinois comme les formes *uyèn* et *vièn*, c'est-à-dire qu'il y a chute de la dentale initiale. En sino-annamite nous avons, pour plusieurs mots, la forme *duyèn* et la forme *dièn* sans semi-voyelle labiale, forme appuyée par des formes des dialectes chinois. Nous trouvons, pour un mot au moins, la forme *duyèn*, avec semi-voyelle à l'état atténué, la forme *duièn*, avec semi-voyelle à l'état normal, et une troisième forme *duon* formée comme *quyèn*: *qron*, § 97; *nguyèn*: *nguron*, § 202. — Nous avons aussi les correspondances *duyèn* et *trièn*, *duyèn* et *thuán*, *duyèn* et *doan*.

22 mots, dont 15 au ton plain et 7 au ton grave : 篆, « caractères antiques », s. a. *duyèn*, *trièn*, c. *sün*, ch. n. *tchouan*; — 緣, « cause, motif, union, relation, bordure d'un vêtement », s. a. *duyèn*, *duièn*, *duon*, *doan*, c. *ün*, ch. n. *guan* (1); — 鉛, « plomb », s. a. *duyèn*, *dièn*, c. *ün*, ch. n. *guan*, *yen*, *k'ien*; — 吮, « sucer », s. a. *duyèn*, *thuán*, c. *ün*, *shün*, ch. n. *guan*, *tsiuan*, *chouan* (2).

300. — *Duien*. Voir ci-dessus à *duyèn*, § 299.

301. — *Duyèt*. Certains mots ont la forme *duyèt* et la forme *thuyèt*. Dans les dialectes chinois, cette forme est traitée parfois comme les mots en *vièt*, c'est-à-dire avec chute de la semi-voyelle labiale.

3 mots. — Pour 說, « raconter, dire », s. a. *duyèt*, *thuyèt*, *thoát*, *thuế*, voir la famille, § 249, forme *truyen*.

Avec 悅, « joyeux », s. a. *duyèt*, nous avons une petite famille composée des mots suivants : 快, « se réjouir, joyeux », s. a. *khoái*, c. *fai*, ch. n. *k'ouai* (3); — 喜, « se réjouir », s. a. *hỉ*, *hi*, c. *hi*, *ch'i*, ch. n. *hi*; — 吼 de l'expression *mãng hỏi*, « joyeux, se réjouir »; — 歡, « se réjouir », s. a. *hoan*, c. *fún*, ch. n. *houan* (4); — 懣, « se réjouir »; — 懣 de *hi hỏn*, « joyeux » (5); — ỏ de *hỏn hỏ*, « joyeux » (6); — 盃, *vẻ*, de *vui vẻ*, « joyeux » (7); — 明, *mirng*, 明, « se réjouir » (8); — 樂, « se réjouir »,

(1) Avec le sens de « bordure d'un vêtement », ce mot a une forme annamite *vièn* 楨, « ourlet, bord d'un habit », avec chute de la dentale et renforcement de la semi-voyelle labiale.

(2) Voir la famille § 78, forme *hun*.

(3) Remarquer que la phonétique rentre dans les caractères qui ont en sino-annamite une forme à finale *t*, *khuyèt*.

(4) Est la forme à finale *n* correspondant à *khoái*, ci-dessus.

(5) *Hỏn*, forme annamite avec chute de la semi-voyelle labiale, affaiblissement de *a* en *o*, correspondant à *hoan*, ci-dessus.

(6) Forme avec chute de la finale *y*, correspondant à *hi*, ci-dessus, * *hai*, * *hoi*; ou bien avec correspondance directe *i*: *o*.

(7) Formes annamites se rattachant directement à *khoái*; voir § 11.

(8) Formes à finale *n*.

s. a. *lạc*, c. *lok*, ch. n. *lo* (1); — 悅, « se réjouir », s. a. *duyét*, c. *üt*, ch. n. *yue* (2).

302. — *Duon*. Voir ci-dessus la forme *duyên*, § 299. — Cette forme *duon* marque une tendance vers la tonification de la semi-voyelle labiale; elle est un intermédiaire entre les formes *duyên* et *duiên*, purement annamites, et la forme **duôn*, qui serait l'aboutissant régulier en annamite (3), mais qui n'existe pas en réalité. Cette forme *duon* étant employée pour des mots sino-annamites, je la classe parmi les formes sino-annamites.

303. — *Duong*. Le dictionnaire Génibrel donne une forme *duông* pour le mot 容, « pardonner; visage, air », s. a. *dung*, *dong*, c. *yung*, ch. n. *yong*. Nous avons ici le cas déjà vu § 261 et § 267, forme *luông*, pour *long*. Que cet allongement de *dong* en *duông* provienne de raisons cérémonielles, comme c'est probable, ou ait été fait par analogie, je le range parmi les formes sino-annamites. Peut-être même représente-t-il une forme plus ancienne que la forme contractée.

304. — Comme forme à semi-voyelle labiale vocalisée, nous avons *dun* pour *duân*, et *dut* pour *duât*.

Pour ce qui regarde la consonne initiale *d*, dans les formes des dialectes chinois, tantôt elle tombe (formes *duân*, *duât*, *duy*, *duyên*, *duyét*); tantôt elle est représentée par *y*, qui constitue l'une des prononciations que prend cette consonne en sino-annamite et en annamite; tantôt elle est remplacée par *j*, qui représente aussi, ou à peu près, une des prononciations du *d* sino-annamite et annamite; tantôt elle permute avec d'autres dentales, ou avec des palatales,

(1) Remarquer que ce caractère se prononce aussi *nhác*, ce qui amène une forme **nhuoc*, et qu'il entre comme phonétique dans des mots qui ont en sino-annamite la forme *diuoc*, *thuoc*. Nous nous rapprochons ainsi de *duyét*, ci-dessous.

(2) Beaucoup de chainons manquent à cette famille. On les trouverait en tenant compte de quelques idées étroitement liées à l'idée de « joie », telles que l'idée de « rire, plaisanter, provoquer, taquiner, pincer ». On a de ce chef :

譏, « rire, se moquer », s. a. *ki*, *ç*, c. *ki*, ch. n. *ki*; — 嗤, « rire, se moquer » (paraît être la forme annamite du précédent); — *côn* et *cờ* de *côn cờ*, « fou rire » (*côn*, forme à finale *n* correspondant à *cọt* ci-dessous; *cờ*, forme à finale *y* tombée ou à correspondance directe *i*: *ç*, correspondant à *ôi*, *ç*, ci-dessus); — *cọt* 噱, « plaisanter, badiner, folâtrer »; — *hót* de *giễn hót*, « plaisanter, badiner, cajoler »; — *mơn* 瞞, « sourire, cajoler, caresser, badiner »; — *mơn* 嚙, « caresser, cajoler »; — *mủn mủn*, *mỗn mỗn*, « sourire » (*mun*, *min*, semi-voyelle vocalisée); — *chơi* 制, « jouer, s'amuser, plaisanter » (a une forme à labiale initiale *bời* dans *chơi bời*, et une forme à dentale initiale *nhỡi* dans *chơi nhỡi*, même sens); — peut-être *chê* 吱, « se moquer en riant, dédaigner, mépriser » (correspond à *ki*, *ç*, ci-dessus, par palatalisation de l'initiale; forme à finale *y* incluse); — *giễn* 簡, ou *giờn*, « caresser, cajoler, folâtrer » (a une forme à finale *t* dans *giễn giót*, *giót giát*, « plaisanter »); — *trón* de *mơn trón*, « caresser »; — *nhót* de *cót nhót*, « badiner »; — peut-être *chọc* 祝, « pincer, taquiner, cajoler, folâtrer » (a de nombreuses formes dialectales: *chong*, « provoquer, taquiner »; *thọc*, même sens; *chọc léc* *chọc lếch*, même sens; *thọc lét*, *thọc chuọt*, « chatouiller, pincer, taquiner »).

(3) Comparez *quyên*: *quôn*: *cuôn*; *nguyên*: *ngươn*: *nguồn*.

comme le fait a lieu pour le *d* annamite. Une des permutations les plus curieuses est *d* : *l* ⁽¹⁾, changement dont nous avons l'équivalent en annamite, *d* : *r*.

Il faut retenir que, dans nombre de mots, la semi-voyelle labiale tombe (formes *duy* ; *di*, *duè* : *dè* : *duyèn* : *dièn*).

* * *

En annamite nous avons les formes :

305. — *Duôi*. 2 mots : *đuôi* 咄, « étendre, allonger » ; a une forme *giuôi* ⁽²⁾.

306. — *Duong*. 4 mots : *đuông*, autre forme *giuông* 甬, « suivre, avec, à cause de » ; se rattache à *tùng*, *tông* (voir § 296, forme *đuát*) ⁽³⁾.

Il est bon de grouper ici les diverses formes que l'on a avec l'idée de « suivre ».

	FINALE <i>y</i>	FINALE <i>n</i>	FINALE <i>t</i>
Palatale initiale.	* <i>truy</i> <i>rôi</i>	<i>giuông</i>	* <i>luát</i> (cf. § 365, forme <i>suát</i>)
Dentale initiale.	<i>noi</i> <i>dôi</i> <i>đoi</i> * <i>tuý</i>	<i>đuông</i> * <i>tung</i> , * <i>tong</i>	* <i>đuát</i> * <i>thuát</i> * <i>suát</i>

307. — *Duót*. 2 mots.

308. — Pour un mot en *dui*, *đuì* 槌, « maillet, bâton », voir § 223, forme *giùi* ; § 228, forme *chuy*.

309. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

		àn	át	ê	yên	yét	i	ơn	ôi	ông	ót
1° Etat atténué.	s. a.			<i>đuè</i> 19	<i>duyèn</i> 22	<i>duyét</i> 3	<i>duy</i> 10				
	an.										
2° Etat normal.	s. a.	<i>đuán</i> 4	<i>đuát</i> 15		<i>đuìèn</i>			<i>duon</i>			
	an.										
3° Etat tonifié.	s. a.									<i>đuông</i>	
	an.								<i>đuôi</i> 2	<i>đuông</i> 4	<i>đuót</i> 2
4° Etat vocalisé.	s. a.	<i>dun</i>	<i>đut</i>							<i>dung</i>	
	an.					<i>đui</i>				<i>dong</i>	

(1) Voir forme *đuát*.

(2) Confusion des dentales et des palatales.

(3) Voir § 248, forme *truy*, les formes à finale *y*.

d) *Semi-voyelle labiale à forme sourde après d*

A l'exception de la forme *đuong*, dont on traitera plus loin, § 395, la dentale sonore *đ* n'entre pas en contact, en sino-annamite, avec la semi-voyelle labiale sourde.

En annamite nous avons 6 formes :

310. — *Đuóc*. 1 mot : *đuóc* 燭, « torche, flambeau » ; est apparenté directement à 燭, « torche, brûler », s. a. *tưóc*, c. *tseuk*, ch. n. *tsio* (1) ; mais est apparenté aussi, avec confusion des dentales et des palatales initiales, à 燭, « flambeau, torche, éclairer », s. a. *chúc*, *trúc*, c. *chuk*, ch. n. *tchou*.

311. — *Đuôi*. 5 mots. — *Đuôi* 尾, « queue », est une forme de 尾, « queue », s. a. *vĩ*, c. *mi*, ch. n. *wei*. Le cas s'explique par la chute de la dentale initiale dans les dialectes chinois. fait que nous avons vu souvent aux formes en *nh*, *d*, et moins fréquemment en sino-annamite. Nous avons la filiation probable *đuôi* : **đui* : **duy* : **uy* : *vi*. Il y a une difficulté pour la correspondance des tons, mais cette difficulté disparaît si l'on remarque que la forme cantonaise est au *thượng bình* 上平, qui correspond au *recto tono* annamite, ou au *hạ bình* 下平, qui correspond au *huyèn*, voisin du *recto tono* ; dans le chinois du Nord, la forme est au *thượng thanh* 上聲, lequel correspond ordinairement au *ngã* (ton interrogatif grave) annamite ou sino-annamite. Nous avons encore ici une preuve de cette loi d'après laquelle les formes annamites sont plus rapprochées du cantonais que du dialecte du Nord, tandis que le sino-annamite se rapproche plutôt de celui-ci (2).

Đuối 澀, « fatigué, lassé, épuisé », se rattache d'après le même principe à une forme sans dentale initiale que je n'ai pu retrouver en sino-annamite, **uy* ou **oai*, ou **vi*, mais dont le dictionnaire Génibrel nous donne un équivalent dans l'expression *mêt oài*, « très fatigué, exténué » ; ce mot *oài* ne paraît pas se rattacher au mot 痿, s. a. *oài*, *uỷ*, « paralysie, rhumatisme », mais bien plutôt à 瘡, « affaibli par la maladie ou le travail, malade, fatigué », s. a. *khoài*, c. *kui*, *wai*, ch. n. *kouai*, *kouei*, *wei* (3). Il se rattache aussi à 瘁, « grande fatigue, souffrance, chagrin », s. a. *tuy*, c. *sui*, ch. n. *tsouei*. Avec la chute de la semi-voyelle labiale initiale, nous avons *é* 咳, « faible, fatigué » ; *é* 饑, « faible », qui ont une forme à finale *n* labialisée dans *é ãm*, même sens ; une forme à finale *n* et à semi-voyelle initiale dans *won é*, même sens ; une forme à dentale initiale dans *é đẽ*, « fatigué ». Nous avons une autre forme à semi-voyelle initiale vocalisée dans *ôi* 喂, et une forme identique à finale *t* labialisée dans

(1) Voir § 585, formes en *uơ*.

(2) Voir § 344, forme *thuê*, la correspondance *thuê* : *vay*, et § 559, forme *thuy*, la correspondance *thuy* : *ai*.

(3) Remarquer que les formes chinoises *wai*, *wei*, appellent une forme sino-annamite *oai*. *uy*, *vi*, précisément celle que nous cherchions plus haut.

op 滯, de *ôi op*, « faible, affaibli ». Remarquer que ce mot *op* a le sens de « mou », que nous avons vu propre à la famille (§ 288), dans l'expression *mêm op*, « très mou », et le sens de « faible » dans *yêu op*, « très faible ». Une forme à finale *t* labialisée, mais avec chute de la semi-voyelle labiale, est *ep* de *op ep*, « débile, faible, infirme ». Une forme à finale *n* labialisée est *ôm*, qui a le sens de « mou » dans *ôm op* (se dit d'un bois « pourri », rongé par les poux de bois), et, avec un ton différent, le sens de « faible, débile, souffreteux, maigre », dans *ôm* 瘠; cette forme *ôm* est unie à de nombreuses formes à dentale initiale ayant le même sens : *ôm nhom* (en Haut Annam, il existe un mot *tôm*, « maigre »), *ôm nhom ôm nhách* ⁽¹⁾, *ôm nhom ôm nhinh* ⁽²⁾, *ôm xanh*, *ôm tong*, *ôm tanh* ⁽³⁾, *ôm o gày guộc* ⁽⁴⁾; enfin il existe des formes parallèles à finale *u* dans *ôm tanh ôm teo*, et dans *ôm o xanh xao* ⁽⁵⁾. La forme sino-annamite *khoài* est voisine de la forme annamite *hoãi* 壤, et, avec chute de la gutturale et renforcement de la semi-voyelle labiale, de *bãi* 擺 de l'expression *bãi hoãi*, « longueur, fatigue, à bout de forces »; enfin une forme à dentale initiale, voisine de *đuôi*, est *xuôi*, « fatigué, exténué », qui a une forme sans la semi-voyelle labiale, *xỉ*, dans *xuôi xỉ*, même sens.

Comme on l'a vu § 288, forme *nhuyên*, le sens de la famille est « faible », idée centrale d'où rayonnent l'idée de « faible » au sens *matériel*, c'est-à-dire « tendre, mou, flexible », et l'idée de « faible » au sens *physiologique*, d'où « fatigué, exténué, malade, maigre ». Réunissant les mots cités § 288, forme *nhuyên*, § 264, forme *luôi*, et § 260, forme *luyêt*, nous avons la série de formes suivantes :

	FINALE <i>y</i>	FINALE <i>n</i>	FINALE <i>t</i>
Gutturale initiale.	* <i>khoai</i> , <i>hoai</i>	* <i>quyên</i>	
	<i>gây</i>		<i>guộc</i>
Semi-voyelle labiale initiale.	<i>oai</i> , <i>ê</i>	* <i>oan</i> , * <i>uyên</i> , <i>ươn</i>	<i>ep</i>
	<i>oi</i>	<i>ôm</i> , <i>âm</i>	<i>op</i>
Consonne labiale initiale.	<i>bai</i> , <i>mai</i> , <i>ma</i>	<i>mêm</i> , <i>ương</i>	<i>vot</i> , <i>bêt</i> , <i>mêt</i> , <i>mưôt</i> , <i>mưôp</i>
Palatale initiale.	* <i>luy</i> , <i>lui</i> , <i>luôi</i>	<i>lun</i> , <i>run</i>	<i>choet</i> , * <i>luyêt</i> , * <i>liêt</i> , <i>lêt</i> , <i>luôt</i> , <i>lưôt</i>
Dentale initiale.		<i>non</i>	<i>nơt</i>
		* <i>nhuyên</i> , * <i>nhiềm</i>	* <i>nhươc</i> , <i>nhơt</i>
		<i>nhun</i> , <i>nhom</i>	<i>nhuôt</i> , <i>nhoc</i>
		<i>nhăn</i> , <i>nhinh</i>	<i>nhach</i>
	<i>dê</i> , <i>đuôi</i> , * <i>luy</i>	<i>long</i> , <i>tanh</i>	<i>dêt</i> , <i>loet</i>
	<i>xuôi</i> , <i>xui</i> , <i>xi</i>	<i>xanh</i>	

(1) *Nhách*, chute de la semi-voyelle labiale, et finale *t* palatalisée.

(2) *Nhinh*, chute de la semi-voyelle labiale.

(3) Chute de la semi-voyelle labiale dans *xanh* et *tanh*.

(4) *Guộc*, finale *t* gutturalisée; *gây*, finale *y*, chute de la semi-voyelle labiale; se rapproche de *khoài* ci-dessus.

(5) Il y a doute pour *xanh* et *xao*, qui pourraient se rattacher à l'idée de *xanh* (*xanh xao*, « vert, pâle, faible »).

Duôi 遺, « chasser, éloigner, mettre en fuite », paraît se rattacher au mot *đòi* 冢, qui a en Haut Annam un sens de « chasser, repousser, écarter » (voir § 248, forme *truy*, et § 303, forme *đuông*). La filiation sémantique avec cette famille pourrait être « suivre, poursuivre, chasser » (1).

312. — *Đuôm*. 1 mot: *đuôm uôm*, « rugissement »; la seconde forme est produite par la chute de la dentale; comparer *um* de *cà um*, « rugissement » du tigre.

313. — *Đuôn*. 1 mot: *đuôn* 短 de *suôn đuôn đuôn*, « très lisse, très droit »; a une forme à finale *t*, *suôn đuột đuột*, « très droit, très lisse »; *suôn* 輪 lui-même, qui a une forme *son* 崙, « droit », doit être considéré comme une autre forme du même mot.

314. — *Đuông*. 1 mot: *đuông* 墩, « calandre, vers palmiste ». Semble être un mot cham. Voir *Dictionnaire čam-français* d'AYMONIER et CABATON, p. 240.

315. — *Đuột*. 1 mot: *đuột*, « droit »; voir ci-dessus, forme *đuôn*, § 313.

316. — La forme *đuì* renferme la semi-voyelle labiale à l'état vocalisé au moins pour un mot, *đuì*, « bâton, maillet », en Haut Annam; voir § 223, forme *giùi*.

Nous n'avons donc pour l'annamite que des formes en *uô*, à semi-voyelle labiale à l'état tonifié.

e) Semi-voyelle labiale à forme sourde après t

En sino-annamite nous avons les 11 formes suivantes :

317. — *Tuân*. 39 mots, dont 10 au ton plain, 18 au ton aigu, 7 au ton descendant, et 4 au ton grave: 詢, « méditer », s. a. *tuân*, c. *sun*, ch. n. *tsiun*; — 旬, « semaine », s. a. *tuần*, c. *ts'un*, ch. n. *siun*; — 徇, « parcourir, examiner », s. a. *tuần*, *tuận*, c. *sun*, ch. n. *siun*. — Cette forme devient *tun* en Haut Annam.

318. — *Tuát*. 10 mots, au ton aigu: 恤, « souci », s. a. *tuát*, c. *sut*, ch. n. *siu*. — Cette forme devient *tut* en Haut Annam. En quelques régions même, le mot 戌, « année cyclique », s. a. *tuát*, c. *sut*, ch. n. *siu*, outre la forme *tut*, a une forme *tuit* (2).

(1) Comparer 逐, « chasser », s. a. *trục*, c. *chuk*, *lik*, *l'ún*, *tun*, ch. n. *tchou*. Voir § 348, forme *thuông*.

(2) Voir § 22, forme *uân*.

319. — *Tuê*. 6 mots (plusieurs sont synonymes), dont 4 au ton aigu et 2 au ton grave : 歲, « année », s. a. *tué*, c. *sui*, ch. n. *souei*; la forme annamite correspondante est *tuôi* 歲, « année » par l'intermédiaire des formes *tué* : **tuy* : **tôi* : *tuôi* (cf. § 444). — Pour 簾, « balai », s. a. *tué* (d'après Génibrel), *uê* (d'après l'*Index*), *nhuê*, c. *tsui*, *tsoi*, *soi*, *sui*, *sut*, *yui*, *wai*, ch. n. *souei*, *wei*, voir § 244, forme *chui*.

Pour certains caractères, le dictionnaire Génibrel donne les formes *tuê* et *huê*, *tuê* et *toai*, *tuê* et *tê*.

Les dialectes chinois traitent ordinairement la forme *tué* comme la forme *tuy* et *toai*.

En Haut Annam, la semi-voyelle labiale est à l'état normal, mais avec tendance vers l'état atténué.

320. — *Tuy*. 38 mots, dont 6 au ton plain, 11 au ton aigu, 2 au ton descendant, 16 au ton grave, et 3 au ton interrogatif aigu : 雖, « quoique », s. a. *tuy*, c. *sui*, ch. n. *souei*; — 隨, « suivre », s. a. *tuy*, c. *ts'ui*, ch. n. *souei* ⁽¹⁾; — 髓, « moëlle », s. a. *tuy*, c. *sui*, ch. n. *souei*.

Le dictionnaire Génibrel ainsi que l'*Index* donnent pour beaucoup de caractères la forme *tuy* et la forme *toai*.

La semi-voyelle labiale est à l'état atténué dans le Haut Annam, mais avec tendance vers l'état normal dans certaines régions.

321. — *Tuinh*. 3 mots : 驛, « cheval roux », s. a. *tuinh* (d'après l'*Index*), *tin* (d'après Génibrel), c. *sing*, ch. n. *sing* ⁽²⁾; — 冪, « désert, solitaire », s. a. *tuinh*, *uinh*, *quinh* (d'après l'*Index* et d'après Génibrel), c. *wing*, *kwing*, ch. n. *hiong*, *kiang* ⁽³⁾.

322. — *Tuit*. Voir ci-dessus la forme *tuât*, § 318. Je range cette forme parmi les formes sino-annamites parce qu'elle affecte un mot sino-annamite, et bien qu'elle soit l'effet de l'influence des dialectes annamites.

323. — *Tuyên* et *tuiên*. 26 mots, dont 5 au ton plain, 6 au ton aigu, 12 au ton descendant et 3 au ton interrogatif aigu : 宣, « promulguer, publier », s. a. *tuyên*, c. *sün*, ch. n. *siuan*; — 線, « fil, mince », s. a. *tuyên*, c. *sin*, ch. n. *sien*; — 選, « choisir, juger », s. a. *tuyên*, c. *sün*, ch. n. *siuan*.

Pour plusieurs mots, l'*Index* et le dictionnaire Génibrel donnent la forme *tuyên* et la forme *triên*, avec chute de la semi-voyelle labiale et alternance des dentales et des palatales. Pour d'autres, nous avons la forme *tuyên* et la forme *toan*, avec semi-voyelle labiale à forme sonore. Enfin les formes chinoises nous

(1) Voir § 506, forme *đuông*, la famille.

(2) Cas de chute de la semi-voyelle labiale.

(3) Cas de chute de la dentale et de la gutturale ou de dentalisation de l'initiale. Voir la famille, § 253, forme *chue*.

permettent de poser pour certains mots, en face de la forme *tuyén*, une forme *tièn* sans la semi-voyelle labiale.

La semi-voyelle labiale est à l'état atténué en Haut Annam, mais avec tendance vers l'état normal. Le dictionnaire Bonet indique pour le mot 線, « fil », une forme *tuyén* et une forme *tuién*. J'indique donc les deux formes.

324. — *Tuyét* et *tuiét*. 5 mots, dont 2 au ton aigu et 3 au ton grave : 雪, « neige », s. a. *tuyét*, c. *süt*, ch. n. *siue*; — 絕, « cesser, retrancher, détruire », s. a. *tuyét*, c. *tsüt*, ch. n. *tsiue*. Paraît se rattacher à 滅, « détruire, mettre fin », s. a. *diét*, et *miét* d'après Génibrel, c. *mit*, ch. n. *mie*; avec le sens de « éteindre le feu », correspond à l'annamite *tăt* 燧, « éteindre le feu », dont le sens de « cesser » reparaît dans *tăt gió*, « le vent tombe, le vent cesse »; à 末, « fin, mettre fin », s. a. *mat*, c. *müt*, ch. n. *mo*; à 徹, « ôter, détruire », s. a. *triét*, c. *ch'it*, *chit*, ch. n. *tch'e*, *tche*.

Ici comme pour *tuyén*, la semi-voyelle labiale est, en Haut Annam, tantôt à l'état atténué, tantôt à l'état normal ou presque à l'état normal. J'indique les deux formes.

325. — Nous avons deux formes à semi-voyelle vocalisée, *tun* et *tut*, pour *tuán* et *tuát*.

La confusion entre les palatales et les dentales et le phénomène de la chute de la dentale initiale sont moins sensibles que dans les formes en *n*, *nh*, *d*; mais on en perçoit encore des traces.

* * *

En annamite nous avons 8 formes :

326. — *Tuè*. 1 mot : *tuế* 囁, « répandre le bruit, faire savoir »; a une forme *toái* dans *tuế toái*, même sens. Ce mot doit être une forme d'un mot sino-annamite **tué*, ou **tuy*, ou **toai*, que je ne puis retrouver. C'est ainsi qu'un autre mot signalé par Génibrel comme annamite, *tuế* 細, « petit », n'est qu'une forme avec la semi-voyelle labiale de 細, « mince, petit », s. a. *tế*, *tuế*, c. *sai*, ch. n. *si*, apparentée sans doute à 碎, « broyer, réduire en poudre » (1), s. a. *toái*, c. *sui*, ch. n. *souei*. Il est donc probable qu'il faudra rayer cette forme *tué* du nombre des formes annamites (2).

327. — *Tuéch*. 2 mots. — Remarquer la forme à semi-voyelle sourde et la forme à semi-voyelle sonore dans *tuéch toac*, « pèle-mèle, sans ordre ». Forme apparentée, à gutturale initiale : *ngüéch ngoac*, *ngüéch ngoác*, « en désordre ». Rapprocher *viết quéch quac*, ou *viết khuéch khoác*, « gribouiller, caractères mal faits » (3).

(1) Comparer *dâm tuế*, « réduire en poudre ».

(2) Comparer la famille, § 161^b.

(3) Voir ces mots, § 129, forme *quát*.

Semi-voix labiale à l'état normal, mais avec tendance vers l'état atténué, en Haut Annam.

328. — *Tuy*. 2 mots. — Il faut dire de cette forme ce que nous avons dit de la forme *tué*. Le mot *tuỷ* 髓, « réfléchir », donné par Génibrel comme annamite, semble se rattacher à la famille du § 366, forme *suy*. Remarquer pour *tuy* 雖, « se flatter, se vanter », la forme à semi-voix sonore dans *tuy* *toe*, même sens.

329. — *Tuôi*. 2 mots : *tuôi* 歲, « année », se rattache à 歲, « année », s. a. *tuế* (cf. § 319, forme *tué*, et § 444). Le sens de « titre de l'or, qualité du bois » qu'a le même mot, paraît être un sens dérivé et ne pas constituer un mot distinct.

330. — *Tuôm*. 1 mot : *tuôm* *luôm*. « souillé, malpropre » ; *luôm* est une forme à initiale palatalisée. Le mot semble se rattacher directement à 垢, « souillé, tache, défaut », s. a. *điêm*, c. *tim*, ch. n. *tien*, *l'ien*, par l'intermédiaire des formes *điêm* : **đuyêm* : **tuyêm* : *tuôm* (1).

331. — *Tuôn*. 4 mots : *tuôn* 滌, « couler » ; forme à gutturale initiale : *cuôn* 滾, même sens (2).

332. — *Tuông*. 6 mots. — Pour *luông* *tuông*, « dissolu » (où il faut remarquer la correspondance de la dentale et de la palatale), voir § 267, forme *luông*.

333. — *Tuôt*. 7 mots. Voir § 254, forme *truôt*, et § 253, forme *truông*.

Les formes *tué* et *tuy* étant douteusement annamites, il ne reste, à part la forme *tuéch*, que des formes en *uô*, à semi-voix labiale tonifiée.

334. — Nous avons la semi-voix labiale à l'état vocalisé dans plusieurs mots en *tui* : — *tui* 繹 (d'après Génibrel), mieux 縷 (d'après Bonet), est une forme de 縷, « ruban, cordon de soie, frange », s. a. *tuy*, c. *sui*, ch. n. *souei* (cf. § 435) ; — *tui* 擾, « bande, coterie », semble se rattacher à 萃, « réunion, foule », s. a. *tuy*, *tuỷ*, c. *sui*, *ts'ui*, *ts'oi*, *tsut*, ch. n. *tsouei*, *ts'ouei* (3) ; — *tui* 碎 (d'après Génibrel), mieux 焯 (d'après Bonet), « tremper le fer » ; a une autre forme avec palatale initiale, *trui* 燻, « tremper de nouveau (le fer) » ; ce sont des formes de 淬, 焯, « tremper le fer », s. a. *tuỷ*, *toi*. c. *sui*, *tsut*, ch. n. *ts'ouei*.

Nous avons dans les formes annamites, comme plus haut dans les formes sino-annamites, des cas de confusion entre les dentales et les palatales initiales (4).

335. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

(1) Voir la famille, § 292, forme *nhuôm*.

(2) Comparer *nước mắt tuôn rơi*, et *nước mắt chảy ra cuồn cuồn*. « les larmes coulent en abondance ». Comparer ci-dessus les formes *tuéch* *toac* et *nguyêch* *ngoaç*, § 527.

(3) Rapprocher *bé*, « faction, coterie » : *bé* *bối*, même sens ; *phe*, même sens.

(4) Voir formes *tuôt*, *tuông*, *tuôm*.

		ân	ât	ê	êch	yên	yết	i	inh	it	ôi	ôm	ôn	ông	ôt
1° Etat atténué.	s. a.					<i>tuyên</i> 26	<i>tuyết</i> 5	<i>tuy</i> 38							
	an.							<i>tuy</i> 2							
2° Etat normal.	s. a.	<i>tuân</i> 39	<i>tuât</i> 10	<i>tuê</i> 6		<i>tuiên</i>	<i>tuiết</i>		<i>tuinh</i> 3	<i>tuít</i>					
	an.			<i>tuê</i> 1	<i>tuêch</i> 3										
3° Etat tonifié.	s. a.														
	an.										<i>tuôi</i> 2	<i>tuôm</i> 1	<i>tuôn</i> 4	<i>tuông</i> 6	<i>tuôi</i> 7
4° Etat vocalisé.	s. a.	<i>tun</i>	<i>tut</i>												
	an.							<i>tui</i>							

f) *Semi-voyelle labiale à forme sourde après th*

En sino-annamite nous avons les 8 formes suivantes :

336. — *Thuán*. Devient *thun* en Haut Annam.

25 mots, dont 1 au ton plain, 5 ou ton aigu, 11 au ton descendant, 1 au ton grave et 7 au ton interrogatif aigu : 壽, nom propre d'homme, s. a. *thuán*, c. *shun*, ch. n. *chouen* ; — 噲, « loquace », s. a. *thuàn*, *thón*, c. *chun*, ch. n. *l'ouen*, *tchouen* ; — 惇, « sincère », s. a. *thuàn đôn*, c. *tun*, *shun*, *chun*, ch. n. *touen*, *tchouen*.

Comme on le voit, il existe dans les formes chinoises la confusion des dentales et des palatales.

En sino-annamite, on signale, avec la forme *thuán*, des formes *thón*, *đôn*, à semi-voyelle labiale vocalisée.

Les formes chinoises à initiale *ch* (Couvreur), *sh* (Eitel), expliquent le fait que, dans les dialectes annamites, *th* devienne *s* et réciproquement.

337. — *Thuát*. Devient *thut* en Haut Annam.

5 mots au ton grave : 述, « raconter », s. a. *thuát*, c. *shut*, ch. n. *chou* ⁽¹⁾.

338. — *Thué*. 4 mots au ton aigu : 稅, « tribut », s. a. *thuế*, c. *shui*, ch. n. *chouei* ; — 說, « dire », s. a. *thuế*, *thuyét*, *duyét* (en Haut Annam *thoát*), c. *shui*, *shüt*, *üt*, *p'üt*, ch. n. *chouei*, *yue*, *touo*, *chouo* ⁽²⁾.

339. — *Thuy*. 19 mots, dont 3 au ton aigu, 12 au ton descendant, 3 au ton grave et 1 au ton interrogatif aigu : 翠, « martin-pêcheur », s. a. *tuý*, *thuý*, c. *ts'ui*, *ts'oi*, ch. n. *ts'ouei* ; — 垂, « suspendre, être suspendu », s. a. *thuý*, c. *shui*, ch. n. *tch'ouei* ; — 誰, « qui, lequel, quiconque », s. a. *thuý*, c. *shui*, *wai*, *shuk*, *ch'au*, ch. n. *chouei* ; remarquer la forme cantonnaise *wai* avec chute de la dentale : ce fait nous permet de rattacher à ce mot l'annamite *ai* 埃, « qui, lequel, quiconque », avec chute de la semi-voyelle labiale ⁽³⁾ ; — 水, « eau », s. a. *thuý*, c. *shui*, ch. n. *chouei*. — Pour 錘, « maillet, marteau », s. a. *thuý*, *chuy*, *truy*, voir § 223, forme *giui*.

Nous voyons, dans les dialectes chinois, des exemples de confusion entre les dentales et les palatales.

En Haut Annam, divers mots sino-annamites à forme *thi* ont une forme cérémonielle *thuy*, avec la semi-voyelle labiale, par exemple 試, « concourir », s. a. *thi*, *thuy*, c. *shi*, *ch'i*, *shik*, ch. n. *che*.

340. — *Thuyèn*, et *thuièn*. En Haut Annam on prononce la semi-voyelle tantôt à l'état atténué, *thuyèn*, tantôt à l'état normal, *thuièn*, suivant les

(1) Voir la famille, § 249, forme *truyèn*.

(2) Voir la famille, § 249, forme *truyèn*.

(3) Comparer « frère aîné », s. a. *huinh* 兄, an. *anh*. Voir ci-dessous, § 344, forme *thué*.

régions. — Les dictionnaires signalent concurremment des formes *thuyèn* et *thoan*, avec la semi-voyelle labiale sonore, et des formes *thuyèn* et *thièn*, avec chute de la semi-voyelle labiale, et ces dernières formes sont appuyées par des formes chinoises correspondantes.

29 mots, dont 19 au ton plain, 1 au ton aigu et 9 au ton descendant : 詮, « examiner », s. a. *thuyèn*, c. *ts'ün*, ch. n. *ts'iuan* ; — 船, « barque », s. a. *thuyèn*, *thoàn*. c. *shün*, ch. n. *tch'ouen* ; — 嬋, 嬋, « beau », s. a. *thuyèn*, *thièn*. *dän*, c. *shim*, *shin*, ch. n. *chen* ; — 栓, « barre pour fermer la porte », s. a. *thuyèn*, *thoan*. c. *shán*, *shün*, ch. n. *chen*, *chouan* : à rapprocher 門, même sens, s. a. *soan*, *thoan*, c. *shan*, ch. n. *chouan* ; les formes annamites sont *thoen* et *then*, même sens.

341. — *Thuyét*. 1 mot : 說, « dire », s. a. *thuyét*, *thoát*, *duyét*, *thué*. Voir ci-dessus forme *thué*, § 338.

342. — Le dictionnaire Génibrel et l'*Index* de Phan-dúc-Hoá donnent comme sino-annamite le mot *thuộc* 屬, « appartenir à. dépendre de » ; mais ce mot doit être considéré comme une forme annamite de 屬, même sens, s. a. *thuc* (voir § 345, forme *thuộc*). Ce n'est pas une forme cérémonielle appliquée à un mot sino-annamite ; c'est un mot annamite entré dans la langue.

343. — *Thuông*. C'est une forme cérémonielle signalée par le dictionnaire Bonet pour *thông*. Voir § 348, forme *thuông*.

* * *

En annamite on a 6 formes :

344. — *Thué*. 1 mot : *thué* 嘍, « louer, prendre à gages ». Un mot apparenté, avec chute de la dentale et renforcement de la semi-voyelle labiale, est *vuy* 爲, « emprunter à intérêt » (1) ; un autre mot, avec renforcement de la semi-voyelle en *m* et finale *n*, est *mưon* 嚙, « emprunter sans intérêt », qui a en Haut Annam une forme *mạn*, même sens (2), et *mưón* 嚙, « louer » (3).

345. — *Thuốc*. 4 mots : *thuốc* 藥, « médecine », est une forme annamite de 藥, « médecine », s. a. *duọc*, c. *yeuk*, *sheuk*, ch. n. *yo* (4). Nous avons, je crois, des formes apparentées et non des mots appartenant à des sens et à des familles différents, dans *the* 縹 de *thuốc the*, même sens (5), et dans *men* 綿

(1) Voir les formes doubles, *vay vạn*, *vay bợ*, *vay vô*. § 15, forme *mưon*.

(2) Comparer *vạn* de *vay vạn*. Voir, § 15, forme *mưon*, les formes doubles *mưon vơ*, *mưon quơ*, *mưon mỏ*.

(3) *Thué* correspond à *vay* comme, § 511, forme *duôi*, *duôi* correspond à *vi*, et *đuôi* correspond à *oải* ; comme, § 559, forme *thuy*, *thuy* correspond à *ai*.

(4) La forme cantonnaise *sheuk* est la plus voisine ; voir, § 385, les formes en *ươ*.

(5) *The*, chute de la semi-voyelle labiale, finale *y* incluse, pour **thai*, **thway*, **thuy*.

de *thuộc men*, même sens (1). Je ne pense pas que *the* soit le mot à sens de « essence », ni *men* le mot à sens de « ferment ». Même avec ce sens ils pourraient être rapprochés du mot *thuốc*, « médecine végétale ». — *Thuộc* 屬, « appartenir à, dépendre de », est une forme annamite de 屬, même sens, s. a. *thục*, c. *shuk*, ch. n. *chou*. — *Thuộc* 屬, « expérimenté, qui connaît, est une forme annamite de 熟, même sens, s. a. *thục*, c. *shuk*, ch. n. *chou*. — *Thuộc* 熟, « tanner, corroyer », a une forme *thục* qui serait, d'après Génibrel, le caractère 熟, s. a. *thục*, et d'après Bonet, le caractère 屬, s. a. *thục*; mais pour ces caractères, les dictionnaires chinois ne donnent pas ce sens.

Les dictionnaires Génibrel et Bonet et l'*Index* de Phan-dúc-Hoá, donnent la forme *thuộc* comme sino-annamite pour le caractère 屬 ou 屬. Mais l'analogie avec les autres mots ci-dessus rapportés me fait rejeter cette lecture. La vraie forme sino-annamite est *thục*, que le dictionnaire Génibrel mentionne d'ailleurs; la forme *thuộc* est un allongement purement annamite (2). Le cas présent diffère légèrement du cas des formes en *uon* pour *uyên*; et je range par conséquent cette forme *thuộc* parmi les formes annamites seulement, à cause du grand usage que l'on fait de cette forme dans le langage courant.

346. — *Thuôi*. 1 mot : *thuôi* 摧, « réprimander, gronder »; paraît être une forme annamite de 誑, « réprimander, avertir », s. a. *toai*, *tuế*, c. (?), ch. n. *souei*.

347. — *Thuôn*. 5 mots.

348. — *Thuông*. 4 mots : *thuông* 通, « chasser »; a, d'après Génibrel, une autre forme *thông*. Ce mot doit être considéré comme une forme à finale *n* apparentée à *đuôi*, « chasser » (?). — Le dictionnaire Bonet donne une forme *thuông* pour 通, « pénétrer », s. a. *thông*, c. *t'ung*, ch. n. *l'ong*. Cette forme *thuông* doit être considérée comme formée d'après les tendances de la langue annamite, mais pour des raisons sans doute d'ordre cérémoniel. Je la range donc parmi les formes sino-annamites pour ce cas. — Dans *thuồng luồng*, « sorte de dragon », remarquer la correspondance *th* : *l*. Nous avons vu des cas analogues, § 265, forme *luôm*.

349. — *Thuờ*. 1 mot : *thuờ* 課, « temps, époque ». La semi-voyelle est à l'état normal, mais avec tendance vers l'état tonifié.

350. — Nous avons la semi-voyelle labiale tonifiée dans *thui* 燿, « flamber, brûler légèrement », apparenté à *hui*, même sens (voir § 78, forme *hun*); de même dans *thổi* 嘔, « souffler », qui est la forme annamite de 吹, « souffler », s. a. *xuy*, c. *ch'ui*, ch. n. *tch'ouei* (4).

(1) *Men*, chute de la dentale initiale et renforcement de la semi-voyelle labiale, finale *n*.

(2) Voir un cas analogue, § 258, forme *chuộc*.

(3) Cf. § 511, forme *đuôi*; à rapprocher de *đuông*, « suivre », § 505, forme *đuông*.

(4) Confusion des dentales et des palatales.

351. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

		án	át	é	yèn	yèt	i	ơ	óc	ôi	òn	ông
1° Etat atténué.	s. a.				thuyèn 29	thuyèt 1	thuy 19					
	an.											
2° Etat normal.	s. a.	thuán 25	thuát 5	thuê 4	thuièn							
	an.			thuê 1				thươ 1				
3° Etat tonifié.	s. a.											thuông
	an.								thuóc 4	thuôi 1	thuôn 5	thuông 4
4° Etat vocalisé.	s. a.	thun	thut					thuc				thông
	an.											thông

e) *Semi-voyelle labiale à forme sourde après x*

En sino-annamite nous avons 4 formes :

352. — *Xuán*. En Haut Annam devient *xun*.

13 mots, dont 6 au ton plain et 7 au ton interrogatif, aigu : 春, « printemps », s. a. *xuán*, c. *ch'un*, ch. n. *tch'ouen* ; 囟, « suture du crâne », s. a. *xuǎn*, *tin*, c. *sun*, *si*, ch. n. *sin*.

Les formes chinoises nous montrent la confusion entre les dentales et les palatales, et nous constatons parfois la chute de la semi-voyelle labiale.

353. — *Xuát*. En Haut Annam devient *xut*.

1 mot : 出, « sortir », s. a. *xuǎt*, c. *ch'ut*, ch. n. *tch'ou* ⁽¹⁾.

354. — *Xuy*. 8 mots, dont 5 au ton plain et 3 au ton grave : 吹, « souffler », s. a. *xuy*, *xuy*, c. *ch'ui*, ch. n. *tch'ouei* ; la forme annamite est *thôi* 噀, « souffler » ; formes voisines *xuyt* et *xit*, « faire psst, siffler pour imposer silence » ⁽²⁾ ; — 炊, « cuire à la vapeur », s. a. *xuy*, c. *ch'ui*, ch. n. *tch'ouei* : la forme annamite avec semi-voyelle à l'état vocalisé est *xói* 欸. « cuire à la vapeur, riz gluant cuit à la vapeur » ; — 氈, « laine, duvet », s. a. *xuy* (d'après Génibrel), *nhuế* (d'après l'*Index*), c. *ts'ui*, *gui*, *mui*, *ts'üt*, ch. n. *ts'ouei*, *tch'ouei* ; mot annamite correspondant, au moins apparenté, avec chute de la semi-voyelle, *nĩ* 呢, « laine, drap ». Voir § 286 ⁽³⁾.

(1) Confusion des dentales et des palatales.

(2) Voir la famille, § 78. forme *hun*.

(3) Dans les formes chinoises, il y a confusion des dentales et des palatales.

355. — *Xuyèn*. 5 mots, dont 3 au ton plain et 2 au ton aigu : 𠵹, « rivière », s. a. *xuyèn*, c. *ch'ün*. ch. n. *tch'ouan* ⁽¹⁾; — 鋼, « anneau », s. a. *xuyèn*, c. *ch'ün*, ch. n. *tch'ouan* ⁽²⁾.

Les formes chinoises répondent à une forme sino-annamite **truyèn*. Le dictionnaire Génibrel signale concurremment des formes *xuyèn* et *chuyèn* (= *truyèn*). Il y a donc confusion entre palatales et dentales initiales.

356. — Deux formes à semi-voyelle vocalisée, *xun* et *xut*, pour *xuân* et *xuât*.

D'après les formes des dialectes chinois, *x* paraît se rapprocher de *tr*, car les formes chinoises en *ch'* (Eitel), *tch'* (Couvreur), correspondent ordinairement à *tr* annamite, et, dans les mots cités ici, nous voyons qu'elles correspondent aussi à *x* sino-annamite.

Dans les dialectes annamites, *x* correspond à *s*, parfois à *kh*.

* * *

En annamite nous avons 6 formes :

357. — *Xuè*. 4 mots. — Remarquer la forme à semi-voyelle labiale sonore dans *xuè xoà*, « langage simple et facile »; apparenté sans doute à *xuôi* de *nói xuôi*, « parler correctement, élégamment », lequel a, avec une acception différente, une forme *xá*, dans *xuôi xá*, « libre, débarrassé, sans souci » ⁽³⁾; — *xuè xoá*, « cacher les fautes de son prochain »; — *xuè* 吹, « beau, joli »; a une forme à semi-voyelle sonore et finale *n* dans *xuè xoan*, même sens; il y a perte de la semi-voyelle labiale dans *xuè xang*, même sens; autre forme à finale *n*: *xinh* ou *xênh* 樺, « beau, joli, gracieux »; forme double: *xinh xang*, même sens, avec perte de la semi-voyelle labiale; — *xuè* 吹, « pouvoir faire, être capable de »; comparer, avec dentale nasale, *nôi* 湊, « être capable de ».

358. — *Xugén*. 2 mots: *xuyén* 綢, « tissu mi-soie mi-coton »; a une forme sans la semi-voyelle labiale, *xiên*.

359. — *Xuyt*. 3 mots. — Pour *xuyt* 噤, « siffler, imposer silence en faisant *pstt* », qui a une forme sans semi-voyelle labiale *xit* et *xít* 晰, même sens, voir la famille, § 78, forme *hun*; — *xuyt* 噤, « presser, exciter », paraît se rattacher à la famille ci-dessus; comparer *xuyt chó*, « exciter le chien de la voix, c'est-à-dire en sifflottant, en faisant *kss*, *kss*, *pstt*, *pstt* »; a une forme sans la semi-voyelle labiale à finale *t* palatalisée dans *xích* 𠵹, même sens; ne paraît pas se rattacher à la famille de *xui* (voir ci-dessous, forme *xui*, § 363).

(1) Voir la famille, § 202, forme *nguyèn*.

(2) Se rattache à la famille étudiée § 97, forme *quyén*.

(3) Pour *xuè*: *xuôi*, cf. § 519; et § 444, forme *tuè*, la correspondance *tuè*: *tuôi*.

360. — *Xuộc*. 1 mot : *xuộc*, en Haut Annam *xuộc* 咄, « balayer » ; se rattache directement à 削, « gratter, râcler », s. a. *tròc*, c. *seuk*, ch. n. *sio* ⁽¹⁾.

361. — *Xuôi*. 3 mots. — Pour *xuôi* 吹, « favorable », voir ci-dessus, forme *xuê*, § 357. — Pour *xuôi* 吹, « fatigué », *xuôi* 跌, même sens, voir, § 311, forme *đuôi*, toute la famille. Remarquer une forme sans la semi-voyelle labiale dans *xuôi* *xỉ*, même sens. — *Xuôi* 跌, « laisser tomber, laisser aller, lâcher », a une forme à semi-voyelle labiale vocalisée, *xuì*, même sens. Remarquer *buong xuôi*, « laisser courir, négliger, abandonner », où *buong*, qui a des formes apparentées *phong* : *luông*, *lung*, *ruông* ; *tuông*, *tung* ⁽²⁾, paraît une forme de *xuôi*, ici avec finale *y*, là avec finale *n*.

362. — *Xuong*. 5 mots. — Remarquer la correspondance des dentales et des palatales dans *luông xuong lộng xông*, « inachevé ». Etant donné ce que nous avons vu sur la confusion des dentales et des palatales, nous pouvons regarder comme certain que *xuong* 竈, « descendre », est la forme annamite, avec semi-voyelle labiale, de 降, « descendre », s. a. *giáng* ⁽³⁾, c. *kong*, *hong*, ch. n. *kiang* ⁽⁴⁾.

363. — Nous avons la semi-voyelle labiale à l'état vocalisé dans certains mots en *xui* et en *xôi*. — Pour *xôi* 炊, « cuire à la vapeur », voir § 354, forme *xuy*. — Pour *xuì* 跌, « laisser aller », voir ci-dessus, forme *xuôi*, § 361. — *Xuì*, *xuì* 吹, « presser, exciter, stimuler » ; *xôi* 炊, même sens ; se rattachent à 推, « stimuler », s. a. *suy*, *thôi*, c. *ch'ui*, *l'ui*, ch. n. *tch'ouei*, *l'ouei*. Nous avons vu, § 153, forme *quô*, la famille de ces mots. Le groupe à sens de « exciter, encourager », comprend : 揮, « agiter, exciter », s. a. *huy*, dont les formes annamites sont *húi*, *hôi* 悔, même sens ; 摧, « presser », s. a. *thôi* ; avec finale *t* gutturalisée : 蹙, « presser, stimuler ». s. a. *thúc*, dont les formes annamites sont *xúc* 觸, *giúc* 逐, même sens ; 督, « presser, stimuler », s. a. *đốc* ; une forme à finale *n* est *giông* 終, même sens ; et une forme à finale *y* disparue est *giã* de *giúc* *giã*, même sens ; nous avons aussi *giũ* 遯, « stimuler », qui a une forme à finale *n* dans *giun* *giũ*, même sens ; ce qui nous donne pour ce groupe à sens de « exciter, stimuler » les formes suivantes :

	FINALE <i>y</i>	FINALE <i>n</i>	FINALE <i>t</i>
1° Gutturale initiale.	* <i>huy</i> , <i>húi</i> , <i>hôi</i> , <i>ha</i>		
2° Palatale initiale.	<i>gui</i> , <i>gia</i>	<i>giun</i> , <i>giông</i>	<i>giuc</i>
5° Dentale initiale.	* <i>thôi</i>		* <i>đóc</i> , * <i>thuc</i>
	* <i>suy</i> , <i>xui</i> , <i>xôi</i>		<i>xuc</i>

(1) Voir la famille, § 129, forme *quât*.

(2) Voir § 274, forme *ruông*, et § 267, forme *luông*.

(3) Chute de la semi-voyelle labiale.

(4) Le sino-annamite *giáng* est à l'annamite *xuong* comme le s. a. 江, *giang*, « fleuve », est au s. a. 川, *xuyên*, « fleuve », et à l'annamite *sông* 滂 ; voir la famille, § 202, forme *nguyên*. Pour la correspondance *wyê* : *wô*, et *a* : *wô*, voir §§ 381, 382, 383, 384.

364. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

		án	át	è	yèn	i	it	òc	òì	òng
1° Etat atténué.	s. a.				xuyèn 5	xuy 8				
	an.				xuyèn 2		xuyt 5			
2° Etat normal.	s. a.	xuàn 15	xuàt 1							
	an.			xuè 4						
3° Etat tonifié.	s. a.									
	an.							xuóc 1	xuòi 3	xuông 5
4° Etat vocalisé.	s. a.	xun	xut							
	an.					xui xòi			xui	

f) *Semi-vogelle labiale à forme sourde après s*

Cette consonne ne répond pas exactement au *ch* français. D'après les dialectes annamites, elle a des rapports avec les dentales *th* et *x*, et avec la palatale *tr*.

En sino-annamite nous avons 3 formes :

365. — *Suát*. En Haut-Annam devient *sut*.

7 mots au ton aigu : 率, « suivre, limite », s. a. *suát*, *luát*, c. *sut*, *lut*, ch. n. *chouo*, *liu*, *choua* (1). — Le mot 帥, « marcher à la tête, chef », a une forme à finale *t* et une forme à finale *y*, s. a. *suát*, *suý*, *soái*, c. *sut*, *shui*, ch. n. *chouo*, *chouai*.

366. — *Suy*. 8 mots, dont 6 au ton plain et 2 au ton aigu : 推, « presser, stimuler », s. a. *suy*, *thôi*, c. *l'úi*, *ch'úi*, ch. n. *l'ouei*, *tch'ouei* (2). Ce mot a

(1) Avec le sens de « suivre, imiter », ce mot fait partie de la famille énumérée § 306, forme *duông*. La forme *luát* est spécialisée au sens de « limite », mais le fait que le même caractère a été pris pour rendre les deux mots prouve (voir note du § 77, forme *hui*) que le mot à sens de « suivre » avait deux formes dialectales, l'une à dentale initiale *s*, l'autre à palatale initiale *l*. § 506, forme *duát*, nous avons déjà vu, d'ailleurs, un mot 透, « suivre », s. a. *duát*, *thuát*, qui a en cantonais, outre la forme *shut* correspondant à *thuát*, une forme *lut*, s. a. *luát*. Nous devons donc admettre dans la liste du § 506 des mots à sens de « suivre », une forme sino-annamite *luát*.

(2) Formes annamites *xui*, *xúi*, *xòi*, *thôi*, *chouí*; voir § 565, forme *xui*.

aussi le sens de « examiner avec soin, raisonner, réfléchir ». Avec ce sens nous avons une petite famille que nous avons déjà rencontrée, § 298, forme *duy*

Finale *y* : 議, « examiner, délibérer en soi-même », s. a. *ng̃hĩ*, c. *i*, ch. n. *yi*; — 擬, « examiner, délibérer », s. a. *ng̃hĩ*, c. *i*, ch. n. *yi*; — 揣, « examiner, considérer », s. a. *chũy* (d'après Phan-đức-Hoà), *sũy*, *soãi* (d'après Génibrel), c. *ch'ui*, *ch'ũn*, *l'ũn* ⁽¹⁾, ch. n. *tch'ouei*, *tch'ouai*, *touo*; — 惟, « examiner, réfléchir », s. a. *duy*, c. *wai*, ch. n. *wei*; — 推, « examiner, réfléchir », s. a. *suy*, *thõi*, c. *l'ui*, *ch'ui*, ch. n. *t'ouei*, *tch'ouei*.

Finale *n* : *ngãm* 吟, « réfléchir »; — *gãm* 吟, « réfléchir »; — 驗, « examiner, passer une inspection », s. a. *ng̃hiem*, c. *im*, ch. n. *yen*; — 勘, « examiner, faire une enquête, inspecter », s. a. *khãm*, c. *hòm*, *k'ám*, ch. n. *k'an*; — 評, « examiner, évaluer », s. a. *binh*, c. *p'ing*, ch. n. *p'ing*; forme annamite apparentée : *bàn* 盤, « délibérer, tenir conseil », avec forme double à finale *t* gutturalisée dans *bàn bac*, même sens; — 專, « donner son application à quelque chose », s. a. *chuyèn*, c. *chũn*, *l'ũn*, ch. n. *tchouen*; la forme annamite sans semi-voyelle labiale est *chãm* 𠵼, « s'appliquer à, être attentif à », qui a des formes à finale *y* et à finale *t* dans *chãm chũt*, *chãm chũi chũi*, même sens ⁽²⁾; — 論, « considérer, examiner, délibérer », s. a. *luận*, *lôn*, c. *lun*, ch. n. *louen* ⁽³⁾; — 量, « considérer, examiner, peser », s. a. *lượng*, c. *leung*, ch. n. *leang*; — 念, « réfléchir », s. a. *niệm*, c. *nim*, ch. n. *nien*; — 算, « calculer, compter, conjecturer », s. a. *toán*, c. *sũn*, ch. n. *souan*; — 鑽, « scruter, examiner », s. a. *toán*, c. *tsũn*, ch. n. *tsouan* ⁽⁴⁾; — 想, « penser, réfléchir, méditer », s. a. *tưởng*, c. *séung*, ch. n. *siang*; — 省, « considérer, examiner », s. a. *tỉnh*, an. *tinh*, c. *sháng*, ch. n. *sing*; — 詳, « examiner à fond, faire une enquête, délibérer en soi-même ou avec d'autres », s. a. *tường*, c. *ts'éung*, *yéung*, ch. n. *siang*, *yang*; — 詢, « méditer, examiner, consulter, délibérer », s. a. *tuán*, c. *sun*, ch. n. *siun*; — 商, 謫, « délibérer, examiner », s. a. *thương*, c. *shéung*, ch. n. *chang*; — *xem* 𠵼, « considérer avec attention, regarder ».

Finale *t* : *xét* 察, « examiner, juger, réfléchir », forme annamite de 察, « examiner, considérer, faire une enquête », s. a. *sát*, c. *ch'át*, ch. n. *tch'a*; — *soát* 刷, « faire le recensement, passer une revue ».

Au point de vue sémantique, on voit que beaucoup de mots de la famille désignent à la fois l'action interne de la pensée et l'action externe des sens :

(1) Remarquer ces formes à finale *n*, qui appellent des formes sino-annamites **truyèn*, **truàn*, **thuyèn*, **thuàn*, dont nous allons voir plus bas les équivalents, *luán*, *tường*.

(2) Comparer le mot *chãm*, « coudre avec une alène », qui se rattache à la famille renfermant des formes *chuyèn*, *xuyèn* (§ 259, forme *chuôi*).

(3) Voir cependant, § 249, formes *truyèn*, une autre famille pour ce mot ou pour un sens spécial.

(4) C'est peut-être un sens dérivé de « percer, creuser, pénétrer ».

« délibérer en soi-même » et « délibérer avec les autres », « examiner dans son esprit » et « examiner en faisant une enquête ou en regardant ».

Au point de vue phonétique nous avons les séries :

	Finale <i>y</i>	Finale <i>n</i>	Finale <i>t</i>
Gutturale initiale.		* <i>kham</i>	
	* <i>nghi</i>	* <i>nghiêm, ngâm, gâm</i>	
Labiale initiale.		<i>ban, * binh</i>	<i>bac</i>
Palatale initiale.	* <i>chuy, chui</i>	* <i>chuyên, chãm</i>	<i>chut</i>
		* <i>luân, * lôn, * lưong</i>	
Dentale initiale.		* <i>niêm</i>	
	* <i>duy</i>	* <i>tuân, * loan, * lưong, ** tinh</i>	
	* <i>suy</i>	<i>xem</i>	<i>xet, soat, *sat</i>

367. — *Suyên* et *suiên*. L'*Index* de Phan-đức-Hoá ne mentionne pas cette forme. Mais elle existe d'après les dictionnaires Génibrel et Bonet et d'après l'usage en Haut Annam, pour les mots dont l'*Index* ne donne que la forme sans semi-voyelle labiale, *siên*.

6 mots : 喘, « asthme, haleter », s. a. *suyên, siên*, c. *ch'ün*, ch. n. *tch'ouen* (1). En Haut Annam la prononciation varie entre la semi-voyelle atténuée *suyên* et la semi-voyelle normale *suiên*.

368. — Nous avons la semi-voyelle labiale à l'état vocalisé dans *sut*, forme du Haut Annam pour *suât*.

* *

369. — Parmi les formes annamites, il ne faut pas compter le mot *suât* 率, « apte aux fonctions publiques », que donne le dictionnaire Génibrel. Ce sens rentre dans les sens du mot 率, s. a. *suât*.

Il reste 4 formes :

370. — *Suôi*. 1 mot : *suôi* 澗, « source, ruisseau » (2).

371. — *Suôn*. 3 mots : *suôn* 榦, « droit, lisse » (3), et *suôn* 榦, « pur », ont une forme à semi-voyelle labiale vocalisée, *son* 崙.

372. — *Sông*. 1 mot.

373. — *Suôt*. 4 mots.

374. — Classification des formes sino-annamites et annamites :

(1) Les formes chinoises appuient la forme *suyên*. Voir la famille, § 78, forme *hun*.

(2) Voir la famille § 202, forme *nguyên*.

(3) Voir § 515, forme *duôn*.

		át	gên	i	ôi	ôn	ông	ót
1° Etat atténué.	s. a.		<i>suỳên</i> 6	<i>suy</i> o				
	an.							
2° Etat normal.	s. a.	<i>suát</i> 7	<i>suiên</i>					
	an.							
3° Etat tonifié.	s. a.							
	an.				<i>suôi</i> 1	<i>suôn</i> 3	<i>suông</i> 1	<i>suôt</i> 4
4° Etat vocalisé.	s. a.	<i>sut</i>						
	an.					<i>son</i>		

* * *

375. — De l'étude des formes à dentale initiale, nous devons retenir trois faits principaux :

1° Certains mots ont dans le même dialecte deux formes, l'une à dentale initiale et l'autre à palatale initiale ; ou bien un même mot a, dans un dialecte (annamite, sino-annamite ou dialectes chinois proprement dits), une forme à dentale initiale, à laquelle correspond, dans les autres dialectes, une forme à palatale initiale, et réciproquement (1). Nous avons déjà constaté le même fait aux formes à palatale initiale. C'est une confirmation et une explication des deux lois énoncées § 91 ^{5, h}, forme *quát*, sur la *palatalisation et la dentalisation des initiales*.

Nous avons vu, § 170, que, de l'étude des formes à gutturale initiale et des familles que j'y ai rattachées, on pouvait établir la série suivante des transformations de l'élément initial des mots :

- 1° *k, kh, ng, g, h* ;
- 2° *kw, khw, ngw, gw, hw* ;
- 3° *w* ;
- 4° *m, v, b, ph* ;
- 5° *gi, ch, tr, l, r* ;
- 6° *n, nh, d, đ, t, th, x, s*.

(1) Voir entre autres. § 286, forme *nhuê* ; § 306, forme *duông* ; § 310, forme *duóc* ; § 319, forme *tuê* ; § 330, 332, 333, formes *tuóm, tuóng, tuól* ; § 334, forme *tui* ; § 336, forme *thuán* ; § 339, forme *thuy* ; § 354, forme *xuy* ; § 355, forme *xuỳên* ; § 362, forme *xuông* ; § 366, forme *suy* ; § 367, forme *suỳên*. Je n'ai pas multiplié les exemples, à ces diverses formes, de peur d'alourdir le texte, mais les cas cités suffisent à donner une idée du fait.

Nous pouvons, je crois, après ce que nous avons constaté dans les formes à palatale et à dentale initiale, établir une filiation logique entre les diverses séries citées ci-dessus :

En prenant comme point de départ les formes à gutturale suivie de la semi-voyelle labiale, nous avons une bifurcation : ou bien l'élément guttural tombe, et il subsiste la semi-voyelle labiale, qui reste initiale ou se renforce en consonne labiale ; — ou bien l'élément labial tombe, et il subsiste la gutturale pure, qui se palatalise, phénomène encore fréquent dans les dialectes modernes : la gutturale *k*, par exemple, passant par *ki*, arrive à la palatale *gi*. Ici, nouvelle bifurcation : ou bien l'élément initial continue à se développer dans la famille des palatales ; — ou bien il y a confusion avec des dentales comme *nh*, *d*, confusion qui se rencontre très souvent dans les dialectes annamites actuels, et le son initial évolue dans la classe des dentales. Nous pouvons donc établir le schéma suivant :

$$kw \text{ (} khw, ngw, gw, hw \text{)} \left\{ \begin{array}{l} w - m, v, b, ph \\ k \text{ (} kh, ng, g, h \text{)} - *ki \end{array} \right. \left\{ \begin{array}{l} gi, ch, tr, l, r \\ nh, n \\ d, d \end{array} \right\} t, th, x, s$$

Bien entendu, ce schéma logique général n'exclut pas l'action particulière de l'affinité de certaines consonnes entre elles, affinité qui ressort de l'étude des dialectes annamites actuels, par exemple *m* : *n* ; *t* : *tr* ; *t* : *r* ; *kh* : *x* ; *ng* : *n* ; *ng* : *nh* ; *tr* : *s*, etc.

376. — 2° Nous avons énoncé, à propos des gutturales initiales une *loi de la chute de la semi-voyelle labiale*, § 18 ; nous pouvons élargir cette loi et dire que ce phénomène a lieu aussi dans les formes à dentale initiale (1). Cette loi affecte aussi bien le sino-annamite que l'annamite.

377. — 3° A certaines formes commençant par une dentale correspondent, dans le même dialecte ou dans des dialectes différents, des formes sans la dentale. C'est ce que j'ai nommé, § 279, la *loi de la chute des dentales* analogue à la *loi de la chute des gutturales*, § 17 (2). Cette loi agit aussi bien en sino-annamite qu'en annamite.

(A suivre)

(1) Voir § 297, formes *duê* : *dê* ; § 298, forme *duy* : *di* ; § 144, formes *duyên* : *diên* ; § 519, formes *tuê* : *tê* ; § 525, formes *tuyên* : *triên* ; § 559, formes *thuy* : *thi* ; § 540, formes *thuyên* : *thiên* ; § 552, formes *xuân* : *tin* ; § 554, formes *xuy* : *ni* ; § 367, formes *suyên* : *siên*.

(2) Voir § 279, forme *nuy* ; §§ 286, 287, formes *nhuê*, *nhuy* ; § 288, forme *nhuyên* ; §§ 295, 296, formes *duân*, *duât* ; § 297, forme *duê* ; § 298, forme *duy* ; §§ 299, 500, formes *duyên*, *duyêt* ; § 519, forme *tuê* ; § 521, forme *tuinh* ; § 511, forme *duôi* ; § 544, forme *thuê* ; § 559, forme *thuy* ; § 545, forme *thuộc*.

NOTES ET MÉLANGES

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU DÉPÔT DANS LE TEMPLE DE PŌ NAGAR DE NHA-TRANG.

L'achèvement des travaux de consolidation de la tour Sud du sanctuaire de Po Nagar à Nha-trang, tour dont l'état était si précaire et dont la conservation est aujourd'hui parfaitement assurée, a permis de tenter la fouille dont nous faisons prévoir l'intérêt dans un article précédent (1). Cette fouille, qui a demandé quatre jours pleins de travail (20 au 23 février 1909), a donné des renseignements intéressants, bien que sur un point différents de ce qui était attendu. Elle a confirmé nettement notre nouvelle hypothèse sur la date de cet édifice (2). Par contre, le canal qui s'amorçait sous le piédestal et que nous pensions devoir faire partie des constructions de Satyavarman, s'est arrêté brusquement deux briques en dessous du dallage et paraît être toujours resté vide. Peut-être ce canal avait-il été prévu pour recevoir le dépôt qu'une raison inconnue de nous aurait fait placer ensuite de préférence au sommet de la tour.

La fondation du XI^e siècle présente des dispositions curieuses et qui marquent une négligence et une parcimonie égales à celles dont témoigne le reste de la construction. Elle enferme une cuve remplie de galets et de morceaux de briques. Une sorte de niche bizarre, dont le sens nous est inconnu, se montre à l'Ouest et derrière une espèce de *somasūtra* vertical mettant en communication le sol ou le sous-sol de la tour avec l'extérieur par un mince canal horizontal qui débouche dans l'angle Nord de la plinthe de la fausse porte Ouest.

Sous cette fondation grossière de briques minces, longues et mal cuites, mal liées et mal parementées, à 0 m 32 au-dessous des niches à luminaire, à 0 m 20 au-dessus du sol qui entoure la grande tour, soit peut-être à 0 m 20 au-dessous du sol du XI^e siècle, se rencontre un massif de maçonnerie d'une exécution parfaite en grandes briques de 38 × 19 × 9, et qui est vraisemblablement le dé de construction sur lequel s'élevait l'édifice sans doute léger de Satyavarman.

Le dallage, exactement arasé, est formé de deux rangs de ces énormes briques ; ils recouvrent les murs latéraux, dont l'épaisseur ne peut être connue, et une cuve centrale de 1 m 65 environ ; les parois sont exécutées avec le même soin et contrastent avec la fondation qui est au-dessus. L'intérieur de cette cuve n'était pas grossièrement remblayé, mais elle était soigneusement maçonnée avec des briques plus grandes encore,

(1) *Nouvelles notes sur le sanctuaire de Pō Nagar à Nha-trang*. B. E. F. E. O. vi, 297.

(2) *Loc. cit.*, p. 296.

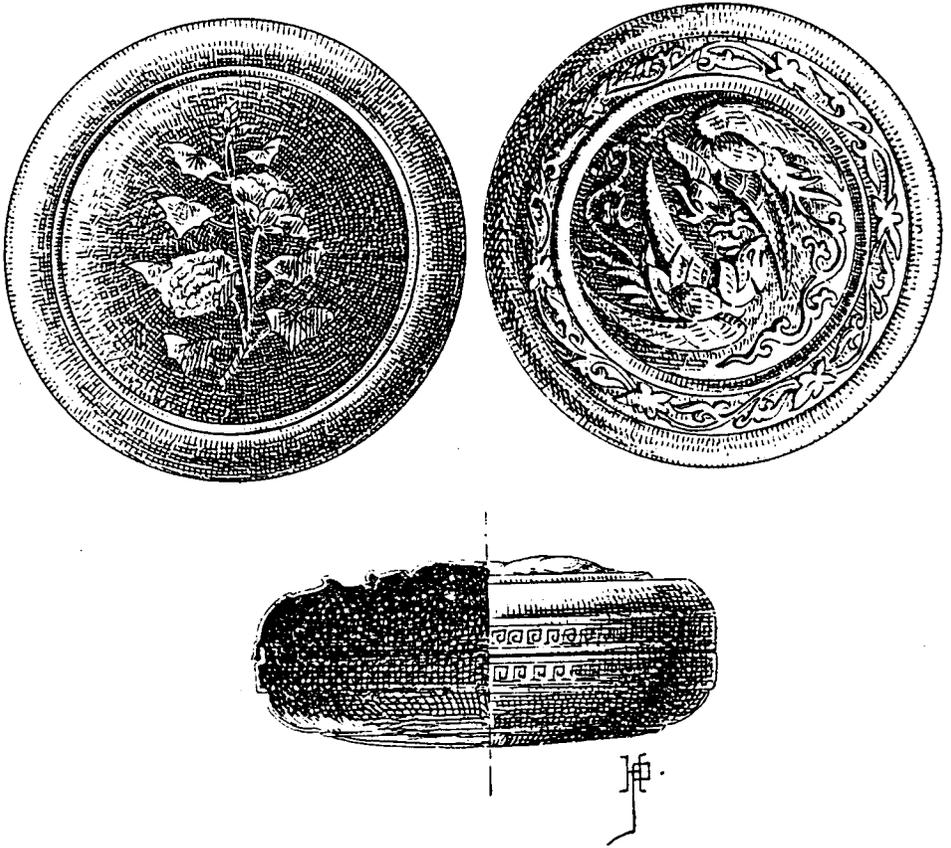


Fig. 28. — BOITE D'ARGENT TROUVÉE A PÔ NAGAR DE NHA-TRANG.



Fig. 29. — MIROIRS DE L'ÉPOQUE DES T'ANG.

(45 × 25 × 8) qu'unissent des lits épais d'une sorte de béton de terre rouge peut-être cuite et d'une résistance presque égale à celle de la meilleure brique. Sous le cinquième rang de ces briques, une de celles du centre avait été entaillée pour recevoir une petite boîte d'argent vide, dont le couvercle est orné de phénix (0^m 08 de diamètre, 0^m 03 d'épaisseur). Cette boîte paraît de travail chinois, à en juger par la reproduction de deux miroirs chinois dont je dois la communication à M. Pelliot, et dont l'ornementation présente avec celle de notre boîte de frappantes analogies (1). Au même niveau dans le mur Ouest, une des grandes briques n'a pas été posée. Une autre derrière est évidée. Est-ce l'effet d'une racine que nous y avons trouvée ? Cette racine ne s'est-elle pas au contraire développée dans cet espace libre ? Nous ne savons ; ce qui est sûr, c'est qu'aucun canal ne part de cet évidement : on peut se demander alors si cette alvéole n'avait pas été prévue pour déposer la petite boîte d'argent dont la cachette fût devenue parfaite, la brique manquante une fois remplacée. Si l'hypothèse était vraie, elle éclairerait d'un jour nouveau un autre système de déprédations annamites : il suffirait en effet que quelques dépôts de ce genre eussent été faits par les Chams dans les murs des *kalan* pour expliquer l'acharnement avec lequel les chercheurs de trésors ont bûché les parois inférieures des salles que contiennent les tours.

Sous ce dépôt, une forte épaisseur de béton de terre rouge, un nouveau rang de grandes briques, une dernière épaisseur de béton posée à même le sol vierge, terminaient le remplissage. Au centre de cet espace, le travail pénible du déblaiement met à jour une fosse carrée. Trois briques qui forment un rectangle presque carré (deux et une) en recouvrent la plus grande partie ; le reste est luté de la même terre rouge. Au-dessous, une véritable chape de la même matière ferme hermétiquement sur 0^m 15 de hauteur l'espace creusé. Mais plus bas, ce n'est plus qu'un empilage hâtif de grandes briques à peine unies du même ciment rouge, et bientôt apparaît un petit réduit constitué de grosses briques debout ou à plat : il contient, reposant sur le sol vierge, le dépôt attendu, à 1^m 40 au-dessous du sol de l'édifice de Satyavarman, à 0^m 70 environ au-dessous de ses fondations et à 3^m 72 au-dessous des niches à luminaire de la tour de Jaya Indravarman III.

Ce dépôt comprenait les objets suivants :

1^o *Pièces travaillées.* — A. Une bague d'or, fort lourde, avec au chaton une améthyste (?) brute, très claire, plus bleue que violette (diamètre de la bague 0^m 022).

B. Un couvercle en or de pot à chaux avec deux tiges, supérieure et inférieure, l'une ronde et l'autre plate : celle-ci, qui porte encore un peu de chaux, ne se

(1) Ces miroirs sont publiés au ch. 50 du 博古圖錄 *Po kou l'ou lou*. Comme on sait, le *Po kou l'ou lou*, rédigé dans la 1^{re} moitié du XII^e siècle, a subi ensuite quelques remaniements. Il y a plusieurs éditions accessibles. Les figures reproduites ici sont empruntées à un petit manuscrit du *Po-kou l'ou lou*, admirablement enluminé, qui faisait partie au XVIII^e siècle de la bibliothèque de l'empereur K'ien-long et se trouve aujourd'hui à l'École française d'Extrême-Orient. Aucun monument analogue n'est reproduit ni dans le 西清古鑑 *Si ts'ing kou kien*, ni dans le 金石索 *Kin che so*. Les compilateurs du *Po kou l'ou lou* appellent ces miroirs 唐鳳龜八卦鐵鑑, « miroir de fer à phénix, tortue et pa-koua, des T'ang », et 唐雙鳳鐵鑑, « miroir de fer à phénix affrontés, des T'ang ». Précisément, c'est de cette époque des T'ang que paraît dater le dépôt cham. — P. PELLIOU.

présente pas dans les pots à chaux du trésor des Rois chams (1) (hauteur, 0^m 065 ; diamètre, 0^m 018).

C. De petites pinces en cuivre, peut-être des cisailles à bétel ou leur réduction (longueur, 0^m 04).

D. Un bracelet d'enfant (?) : anneau d'or, de 0^m 03 environ de diamètre, de 0^m 002 environ de section circulaire pleine.

E. Agglomérés avec cette pièce étaient les restes d'un collier de toutes petites perles, percées, grosses comme de forts grains de mil, avec une autre plus grosse, de 0^m 003 de diamètre environ, toutes irrégulières et de valeur sans doute aussi faible que celles rencontrées si fréquemment dans les huitres de la localité même.

F. Une bague (?) faite d'une mince lame d'or irrégulière soudée (0^m 015 de diamètre ; 0^m 002 de hauteur).

G. Un talisman, si nous en jugeons par les objets similaires du trésor des Rois chams (2). C'est ici une petite spirale de plomb ou d'étain enroulée sur elle-même, qui contient sans doute dans ses replis une feuille d'olles couverte de caractères cabalistiques.

H. Six ou sept fragments d'une lame de cuivre découpée.

2° *Pièces naturelles*. — I. Une pépite d'or de 15 grammes.

J. Une pierre ronde striée dans le plan vertical, verdâtre et transparente (0^m 005 à 0^m 006 de diamètre, 0^m 004 à 0^m 005 d'épaisseur).

K. Des cristaux bleus foncés, de la couleur du sulfate de cuivre, très durs, et qui ne sont peut-être qu'un verre bleu (3).

L. De nombreux grains de paddy, dont l'écorce seule s'est conservée et qui sont pour la plupart tombés en poussière quand nous les avons séparés du peu de terre coulée au fond du récipient.

Tout ce petit dépôt était contenu dans une aiguière de cuivre de 0^m 10 de large sur 0^m 09 de haut. Son bec a été retrouvé dans la cuve trop loin pour qu'il se soit détaché naturellement. Il paraît avoir été autrefois soudé assez grossièrement, et la communication du bec et de l'aiguière ne se faisait que par un petit trou carré percé dans la panse de celle-ci. Peut-être la pièce a-t-elle été utilisée pour le dépôt déjà cassée ; peut-être même les fragments H sont-ils les restes de l'anse qu'elle aurait possédée ; cependant nulle attache d'une anse n'est visible sur la panse, tandis que les traces du bec sont fort nettes. L'aiguière était fermée par la moitié inférieure d'une petite boîte d'argent, de 0^m 075 de large et de 0^m 03 d'épaisseur entière, que

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, VI, 19, fig. 9.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, VI, 12.

(3) Nous tenons de M. Vernet, chimiste à l'Institut Pasteur de Nha-trang, qui a bien voulu se charger de l'analyse de ces cristaux, les renseignements suivants. Par leur densité et leurs autres qualités physiques comme par leurs réactions chimiques, ces cristaux doivent être reconnus comme une sorte de verre, coloré sans doute par une addition d'oxyde de cuivre. Il est très probable que ce verre provient de la fusion de produits naturels analogues aux *cac loi*, sables recueillis aux environs de Phan-tiêt, qui contiennent de la soude et dont les Annamites se servent en guise de savon.

Le magma d'apparence métallique où sont pris encore quelques perles et des grains de paddy a été reconnu par M. Vernet comme les restes d'un objet en fer.

six étranglements ramènent à une forme de fleur à six pétales. Son couvercle était posé à côté ; un *bātā* d'argent recouvrait le tout, la tête en bas. Le corps même de ce *bātā*, fait d'un alliage d'argent très impur, est tout verdi ; son pied de métal, presque pur, s'est détaché, bien que fortement soudé.

Les divers objets du dépôt ne paraissent pas placés dans l'aiguière suivant un ordre déterminé ; nous n'indiquerons donc que pour mémoire leur position relative : la bague à l'Ouest, le couvercle de vase à chaux au Nord, la petite bague d'or près de l'Est, le bracelet (?) et le collier près du centre vers le Sud.

On voit que ce dépôt, sans être très précieux, ne manque pas d'intérêt. On remarquera qu'il est fort différent des dépôts presque identiques entre eux de la tour Nord-Ouest et de la tour Ouest, l'un de 29 ans seulement postérieur, l'autre qui est dû sans doute au troisième successeur de Satyavarman. Celui de la tour Sud présente un caractère plus personnel. Notons également que très peu de fragments d'or se sont rencontrés dans la fouille, un ou deux au plus dans la construction du XI^e siècle, et sur le dallage de l'édifice de Satyavarman une partie de rosace d'or, ciselée et traitée en fleur, malheureusement indéployable.

Remarquons enfin la présence des grains de riz, qui semble le premier indice d'un rite encore inconnu.

H. PARMENTIER

RAPPORT SOMMAIRE SUR UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE AU CAMBODGE, AU SIAM, DANS LA PRESQU'ILE MALAISE ET DANS L'INDE (1907-1908)

Le but de la nouvelle mission que je viens de terminer avait été, tout d'abord, l'achèvement de l'inventaire descriptif des monuments du Cambodge, que j'avais commencé en 1900-1901 et continué en 1904-1905. Les deux volumes publiés à la suite de ces premiers voyages contiennent la liste des vestiges archéologiques jalonnant les provinces Nord, Est et Sud de l'ancien royaume cambodgien. Il me restait donc à visiter les régions qui en formaient le centre et la partie occidentale. Il parut cependant intéressant à ceux qui furent mes guides au cours de ce long travail, de pousser mes investigations au delà de la limite occidentale du domaine des Kambujas et de rechercher, dans les provinces siamoises et dans la presqu'île malaise, si l'on n'y trouverait pas trace de leur passage. J'avais demandé enfin qu'il me fût permis de terminer cette série d'études concernant les civilisateurs hindous de l'Indochine en prenant contact avec leur pays d'origine, cette Inde, que je connaissais seulement par reflet, quoique ayant bien souvent doublé sa pointe méridionale, au cours de mes précédentes traversées.

Lorsque j'arrivai en Cochinchine, en octobre 1907, nous venions de prendre possession des provinces de Siemreap et de Battambang, rétrocédées par le gouvernement siamois. Tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie et à l'art indochinois se réjouissaient de nous voir mis en possession des merveilles d'Angkor, et souhaitaient que l'inventaire en fût entrepris sans tarder. Sur la proposition du Directeur par intérim de l'Ecole française d'Extrême-Orient, le Gouverneur général de l'Indochine me chargea

done, tout d'abord, d'étudier les premières mesures à prendre pour l'aménagement de la région d'Angkor et d'en faire lever une carte détaillée.

Muni de ces instructions, je gagnai Siemreap dès les premiers jours de novembre. Pendant que je commençais personnellement mon travail d'inventaire, le lieutenant Buat, de l'artillerie coloniale, venait établir le canevas géodésique de la région et, après lui, le lieutenant Ducret, de l'infanterie coloniale, en lever les détails topographiques. Ces deux officiers ont établi une carte définitive au 20.000^e qui situe tous les grands monuments du groupe central sur une étendue d'environ 30 kilomètres, en direction Est-Ouest. Cette carte doit être tirée incessamment par le Service géographique de l'Indochine, qui la réduira au 25.000^e.

Entre temps, avec des fonds mis à ma disposition par le Commissaire délégué du Résident supérieur à Battambang, j'avais fait commencer le débroussaillage d'Angkor-Vat. M. Commaille, ancien secrétaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, depuis nommé conservateur d'Angkor, venait d'ailleurs d'être adjoint à ma mission par le Gouverneur général et prenait la direction de ce travail. Lorsqu'Angkor-Vat fut rendu accessible dans toutes ses parties, je dirigeai les travaux vers Angkor-Thom, et on commença à dégager la place centrale de l'ancienne capitale, grande aire rectangulaire sur les quatre faces de laquelle sont disposés les principaux de ses monuments. J'établis alors et remis au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui était venu à Angkor avec M. Chavannes, un projet d'organisation et un programme de travaux d'aménagement, qui ont été adoptés en grande partie :

1^o Constitution d'un domaine archéologique réservé, sous le nom de « Parc d'Angkor », dans le périmètre duquel aucun travail ne pourrait être entrepris sans l'approbation du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient (ce périmètre devait comprendre à peu près les 30 kilomètres en diamètre relevés par les officiers topographes);

2^o Nomination d'un conservateur de ce domaine;

3^o Aménagement de percées, larges de 40 mètres, à travers la grande forêt intérieure d'Angkor-Thom, de la porte Sud à la porte Nord, de la porte Est à la porte Ouest, de la porte particulière du Bayon à ce temple, que les constatations faites ultérieurement pas les officiers topographes ont placé définitivement au centre de l'ancienne cité;

4^o Reconstitution à la porte Sud, celle par laquelle on arrive à Angkor-Thom en venant de Siemreap, d'une des cinq chaussées aux géants qui précédaient autrefois les entrées monumentales de la capitale;

5^o Construction d'un *bungalow*, à l'extérieur et près de l'entrée principale d'Angkor-Vat;

6^o Réfection et prolongement de la route Angkor-Siemreap, de telle sorte qu'elle devint praticable aux voitures et que son point terminus vers les lacs fût rapproché le plus possible de l'endroit de débarquement. Un réseau de routes partant d'Angkor-Thom et reliant la ville aux différents points intéressants du « Parc d'Angkor » devrait être étudié ultérieurement.

Les crédits prévus au budget de l'Ecole française d'Extrême-Orient, une subvention du territoire de Battambang et quelques ressources éventuelles permettaient de commencer immédiatement ce programme de travaux, dont le détail fut arrêté par M. Parmentier, chef du Service archéologique, et la direction remise à M. Commaille.

La mission spéciale que m'avait confiée le Gouverneur général se trouvait ainsi terminée. Le 7 janvier 1908, ayant achevé, entre temps, l'inventaire d'Angkor-Vat,

d'Angkor-Thom et des monuments situés sur la rive droite de la rivière, au Sud d'Angkor-Thom et du Baray occidental, je me mis en route et gagnai le Prah Khan.

Du 7 au 31 janvier, j'ai visité le bassin de la rivière de Siemreap, jusqu'à ses sources sur le plateau du Kulen, et suis revenu à Siemreap par Roluos et la région voisine du lac.

Après avoir repris contact avec M. Commaille, vu les premiers levés du lieutenant Ducret, qui était venu remplacer le lieutenant Buat, et donné à cet officier mes dernières instructions, je me suis remis en route le 1^{er} février.

Mes itinéraires, du 1^{er} février au 15 mars, date de mon arrivée à Battambang, sont assez compliqués. Ils zigzaguent à droite et à gauche de la ligne générale suivante : Siemreap — Phnom Krom sur le lac, — Puok à l'Ouest du Baray occidental, — le haut Stung Plang, — la vallée de cette rivière, — Kralanh, — la rive gauche du Stung Sreng et de son affluent l'O Tenot, — le Spean Tup sur le Stung Sreng, — Svay Chek et la région à l'Ouest de ce point, — Ampil, presque droit au Nord, au pied des Dang Rek, — le pied des Dang Rek vers l'Est jusque dans la région de Samrong, — retour au Sud par Chongkal, recouplement près de ce point de mon itinéraire antérieur, — descente à Prah Srok, — Tuk Cho, — route à l'Ouest vers Mongkol Borey, puis, au Sud, vers Battambang.

Pressé par le temps, je n'avais guère pris de repos depuis mon départ d'Angkor et je comptais m'arrêter cinq ou six jours dans ce chef-lieu ; malheureusement, une atteinte de dysenterie assez grave, occasionnée par la très mauvaise qualité des eaux, rares et souillées en cette saison, dans cette partie du Cambodge, m'y retint jusqu'à la fin du mois. Je pus cependant, dans les derniers jours, visiter les monuments et les grottes des environs.

Au 1^{er} avril, j'étais à peu près remis, mais pas assez solide cependant pour gagner le Siam par la route de Pachim comme je me l'étais proposé. Toute cette région était du reste complètement dépourvue d'eau ; le lieutenant Dessemonts, de la commission de délimitation, dont les déplacements étaient plus restreints que les miens, devait s'y faire suivre d'une charrette chargée d'eau, et il trouvait difficilement à louer des moyens de transport, les attelages étant exposés à périr de soif.

Dans ces conditions, je me suis décidé, après avoir visité les monuments du Sud de Battambang et la région de Pai-linh, à gagner directement Chantabun pour, de là, rejoindre Bangkok par mer. En m'arrêtant à ce nouvel itinéraire, je laissais de côté une région d'environ 30 kilomètres de largeur, le long de la ceinture Ouest du bassin des lacs, que je m'étais proposé de visiter en entrant au Siam, mais c'était précisément celle dans laquelle opéraient le capitaine Sénèque et le lieutenant Dessemonts, de la commission de délimitation. Or le commandant Montguers, président de cette commission, avec lequel je m'étais plusieurs fois entretenu à Saigon, avait bien voulu me demander de lui donner un questionnaire archéologique, qu'il avait transmis à ses officiers et auquel, en effet, ils ont tous répondu. Les inconvénients du changement de programme que m'imposaient les événements étaient donc, de ce fait, beaucoup moins considérables.

Arrivé à Bangkok le 15 avril, je me suis occupé aussitôt de régler ma situation vis-à-vis du Gouvernement siamois. Je trouvai du reste, partout, le meilleur accueil ; le prince Damrong, ministre de l'Intérieur, surtout, me témoigna le plus bienveillant intérêt. S'étant lui-même occupé avec compétence de l'archéologie de son pays et disposant de moyens d'information tout particuliers, il me proposa une série

d'itinéraires qui me parurent très judicieusement conçus, car ils me permettaient de voir tout ce qu'on signalait, en tenant compte, dans une certaine mesure, des possibilités ou impossibilités créées par les saisons. En effet, bien que le réseau des chemins de fer siamois ait été considérablement développé, il reste encore pas mal de régions reculées d'un accès difficile ou même impossible à la saison des pluies, à moins d'employer la voie d'eau ; or, remonter un fleuve en sampan au moment des crues, c'est perdre inutilement un temps considérable. Le régime des eaux étant autre dans la presqu'île malaise que dans l'intérieur du Siam, il fallait combiner mes itinéraires en vue de profiter des moments les plus favorables. J'adoptai donc le programme établi par le prince Damrong, sauf en un point ; et on verra que cette modification ne fut pas heureuse.

Du 29 avril au 11 mai, je fis une nouvelle tournée dans la province de Chantabun que j'avais seulement traversée en allant à Bangkok.

Rentré à Bangkok le 11, j'en repartis le 15, pour gagner, en chemin de fer, Petriu. De là je remontai la rivière de Pachim jusqu'à cette ville et continuai ensuite, à cheval, jusque dans la région de Kabin. Les pluies, très précoces et très abondantes, commencèrent alors à tomber. Je me dirigeai vers le Sud, gagnai la lisière de la grande région montagneuse et boisée pour la suivre jusqu'à la mer et m'embarquer, à Bang Plasoï, sur une chaloupe chinoise qui me ramena à Bangkok le 3 juin.

Le 8, malgré les avis du prince, je prenais le train pour Phitsanulok, espérant gagner de là les sources du Menam Sak par la voie de Nakhon Thai. Les pluies étaient à ce moment journalières, la campagne inondée ; il fallait faire près de 20 kilomètres dans la boue et dans l'eau pour atteindre les terrains émergés. Il n'y a d'ailleurs aucun village entre Nakhon Thai et Muong Lomsak sur le Menam Sak ; ce sont six jours de route en forêt sans abri, et le gouverneur du *monthon* craignait que je ne fusse abandonné par mes coulis, car, avec les premières pluies, la région devient particulièrement fiévreuse. Il me conseilla donc, comme le prince Damrong, de remettre ce voyage au mois de décembre. Je télégraphiai alors au prince en lui demandant de me faire trouver un sampan pour remonter la rivière en partant de Keng Koi, station de la ligne Bangkok-Korat. Il me répondit qu'il me conseillait à nouveau de renoncer à ce projet, qui, à cette époque, me ferait perdre 40 ou 50 jours. De fait on quitte la vallée du Menam Sak pendant la saison des pluies, mais on n'y rentre qu'à la saison sèche. Cette vallée étroite, encaissée, creusée par une rivière embarrassée de rapides, est presque entièrement couverte par la forêt. Elle constitue à elle seule le *monthon* de Pechabun, sorte de lieu d'exil pour les fonctionnaires siamois, qui redoutent par dessus tout cette destination. Ils en supportent d'ailleurs difficilement le climat, qui passe pour très malsain.

Après avoir donc circulé dans les environs de Phitsanulok autant que cela me fut possible, je me décidai à rentrer à Bangkok le 21.

J'en repartis le 26 en chaloupe, par le Menam et le canal de Rangxit, pour Nakhon Nayok et Dong Lakhon, d'où je rentrais le 4 juillet.

Le 11, je prenais passage sur un des bateaux caboteurs de l'East-Asiatic danois et me faisais débarquer le 12 à Xumphon. Du 12 juillet au 1^{er} septembre, j'ai visité les provinces siamoises de la côte orientale de la presqu'île malaise, de Xumphon à Trengganu, allant de port en port et faisant des pointes dans l'intérieur jusqu'à la ligne de partage, partout où cela me parut nécessaire. A Kelantan, je ne trouvais déjà plus aucun vestige archéologique appréciable ; aussi, les renseignements que me

donnaient les autorités indigènes et les fonctionnaires européens ne signalant rien plus au Sud, je jugeai qu'il était inutile de pousser plus loin et rentrai à Bangkok.

Le 8 septembre, je me remettai en route et remontais par la voie ferrée à Paknam Pho, en m'arrêtant à Ayuthia et à Lophburi. De là, je redescendais le fleuve Menam jusqu'à Xainat ; puis, par un des bras secondaires, j'allais visiter Muong San et Muong Sing pour rejoindre le grand fleuve à Muong Anthong. Coupant droit à travers la plaine inondée, j'atteignais ensuite le Muong Suphan, puis descendais le bras du fleuve jusqu'à la ligne ferrée Bangkok-Pechaburi. Par Phra Pathom, je gagnais le Mekhlong que je remontais jusqu'à Kanburi Khao, puis le Kue Noi jusqu'à Muong Sing. Redescendu par le fleuve à Ratburi, j'en repartis pour la région de Pechaburi, d'où je rentrai à Bangkok le 8 octobre.

Le 15 octobre, je quittais une dernière fois Bangkok par un bateau du Norddeutscher-Lloyd, et arrivais à Singapour le 20. J'en repartis le 23 pour Malacca, où je débarquais le 24.

Du 24 octobre au 2 novembre, j'ai parcouru les Etats confédérés malais, les Ding-Ding et la Province Wellesley. Les voyages y sont d'ailleurs des plus commodes et des plus rapides, car le pays est très bien desservi par des voies ferrées et d'excellentes routes, sur lesquelles circulent très facilement les automobiles.

Le 3 novembre, je pris à Poulo Pinang un bateau de la British India qui dessert les ports de la côte Ouest, et me dirigeai sur Tavoy. Je profitai des escales pour entrer en relation avec les autorités siamoises et préparer les excursions que je comptais faire au retour.

Arrivé à Tavoy le 8 novembre, j'en repartis le 10 sur un steamer de la British India, après avoir poussé sur la route de Mythia jusqu'à la haute vallée de la rivière de Tenasserim.

Le 11, nous faisons une longue escale à Mergui, le 12 et le 13 à Ranong, et je débarquais le 13 à Kopah (Takua Pa).

Du 13 novembre au 26, j'ai visité les ports et les *hinterland* de Takua Pa, Puket, Panga (et son archipel), Trang, Lang-kavi et Kedah.

Arrivé le 26 à Poulo Pinang, j'en repartis le même jour pour Singapour, que je quittais le 30, embarqué sur un bateau des Messageries Maritimes à destination de Colombo.

Arrivé dans l'Inde le 5 décembre, j'ai visité, entre cette date et le 24, jour de mon embarquement à Bombay : le musée et la bibliothèque de Colombo, les temples de Tinnevely, Madura, Tanjore, Mahavalipuram, le musée et la bibliothèque de Madras, les temples de Bangalore, Arsikere, Hallabid, Vijayanagar, Badami, Pattadakal, les grottes d'Ellora et de Karli.

Telles sont les principales étapes de ce voyage, pendant lequel j'ai dû employer les moyens de locomotion les plus variés : paquebots, vapeurs chinois, chaloupes, canots automobiles, bateaux à voiles, sampans et pirogues sur les voies d'eau ; chemins de fer, automobiles, voitures, charrettes à bœufs, chevaux et éléphants, sur les routes et les pistes de terre. Il s'est poursuivi, cependant, sans incidents notables, grâce à l'appui très bienveillant des autorités siamoises, pour lesquelles j'avais des lettres pressantes du prince Damrong. Il est moins facile, malheureusement, de s'accommoder avec les saisons, et, après la grosse sécheresse du Cambodge, j'ai eu quelques difficultés, causées par les pluies très précoces et plus abondantes cette année, qui m'ont suivi jusqu'à la fin de mon voyage sur la côte occidentale de la presqu'île malaise.

Le Cambodge. — Mes itinéraires dans le bassin du Tonle-Sap ont eu pour but de compléter mon *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*. Ils couvrent surtout la zone médiane entre les limites de la crue annuelle des lacs et les abords immédiats de la ceinture Nord et Ouest de leur bassin. Se rattachant aux levés exacts de la commission de délimitation, au levé définitif de la région d'Angkor et aux tracés déterminés par l'hydrographie, ils doivent donner une cartographie provisoire, suffisamment approchée, de ces régions, encore mal connues au moment où elles nous ont été rétrocédées.

Voici leurs caractéristiques principales :

Au Nord une falaise de grès, rigide, haute de 2 à 300 mètres, tombant sur la plaine inférieure par deux ou trois gradins aux pentes raides, se prolonge suivant une ligne Est-Ouest, et soutient le plateau laotien. Sa crête, plus ou moins mamelonnée, et les pentes méridionales sont couvertes de hautes forêts. Quelques passes assez difficiles font communiquer la plaine inférieure avec le plateau, mais deux seulement, le Chong Samet et le Chong Ta Kor, sont praticables pour les charrettes ; encore faut-il les démonter et les porter à bras, de gradin en gradin. Le gouvernement siamois, qui, par le dernier traité, s'est réservé la possession du Chong Ta Kor, se propose d'y établir une route carrossable. Nous verrons que le Chong Samet était utilisé par les Kambujas pour communiquer avec leurs provinces de la vallée du Mun et qu'ils se proposaient sans doute d'y faire des travaux d'aménagement, interrompus par leur chute soudaine.

A l'Ouest du Chong Ta Kor, quelques hauteurs se projettent vers le Sud, amorçant la ceinture occidentale du bassin, puis s'abaissent et disparaissent complètement dans la région de Watana. Il se produit alors, entre ces hauteurs et le socle des gros massifs méridionaux, une solution de continuité, dépression insensible, large ondulation sans caractère, qui suffit cependant à diviser les eaux, entre les lacs d'une part, et la rivière de Pachim à l'Ouest.

Cette ondulation soude au plateau intérieur le groupe de puissants massifs qui, depuis Kompong Speu à l'Est jusqu'à Bang Plasoi sur la côte orientale du golfe de Siam à l'Ouest, constituaient, alors que la vallée des lacs et celle de la rivière de Pachim n'étaient pas encore colmatées, comme une sorte de Chersonèse à l'isthme excessivement ténu.

La partie orientale de ce groupe de massifs granitiques couverts de hautes forêts et arrosés d'eaux vives, avec des sommets dépassant 1.500 mètres, constitue la ceinture Sud du bassin des lacs.

De la périphérie ainsi délimitée de ce bassin, le sol s'étend, en un glacis d'inclinaison inappréciable, jusqu'aux rives indécises du Tonle-Sap. Dans la partie Nord, un bourrelet de faible hauteur, banc de limonite le plus souvent à nu, court cependant parallèlement à la falaise des Dang Rek, formant un repli large d'une dizaine de kilomètres, d'une fertilité relative. Les cours d'eau qui prennent naissance dans la chaîne en empruntent d'abord la cuvette, se dirigeant de l'Est à l'Ouest ou réciproquement de l'Ouest à l'Est, pour s'en échapper seulement quand elles ont trouvé ou provoqué une rupture du barrage. Plus au Sud, une chaîne ininterrompue de collines rocheuses, au sol maigre et desséché, jalonne encore une ligne parallèle à la falaise

de ceinture, mais elles sortent brusquement de la plaine et ne sont en aucune façon soudées les unes aux autres.

Telle est la configuration générale du sol entre le contrefort qui se détache des Dang Rek à l'Ouest du Chong Ta Kor et celui qui, à l'Est, jalonnant l'ancienne frontière, vient s'épanouir par le large plateau aux assises de grès, qu'on appelle le Phnom Kulen.

Des principaux cours d'eau qui traversent cette région, deux seulement peuvent être considérés comme permanents : la rivière de Siemreap et le Stung Sreng. La première naît sur le plateau même du Kulen ; formée par des sources abondantes qui ne tarissent en aucune saison, elle décrit un arc de cercle vers l'Ouest, traverse le Parc d'Angkor et se jette dans le Tonle-Sap, à quelques kilomètres en aval de Siemreap, sans avoir reçu aucun affluent.

Au milieu de cette région, que la saison sèche laisse par ailleurs complètement dépourvue d'eau, le massif du Kulen constitue un abondant réservoir. Des sources sourdient de toutes parts aux pieds de ses pentes à pic et l'entourent d'une ceinture de terres constamment humides, où prennent naissance le Stung Kompong Cham (lequel servait de limite avant le traité de 1907) et la rivière de Roluos, petits affluents de la rive Nord des lacs qui n'assèchent jamais.

Le Stung Sreng prend sa source dans l'angle formé par les Dang Rek et le contrefort qui les relie au Kulen. Il décrit, lui aussi, un vaste arc de cercle vers l'Ouest, pour aller se confondre avec les eaux venues de l'Ouest et du Sud-Ouest, avant de se jeter dans la corne occidentale des lacs. Son lit profond et encaissé conserve bien pendant toute l'année un débit appréciable, mais ses affluents, tant ceux de gauche que ceux de droite, sont réduits, à la saison sèche, à des chapelets plus ou moins serrés de mares dormantes. Il en est de même du Stung Kompong Kasang, dans lequel se déversent toutes les ravines des Dang Rek entre le Chong Samet et le Chong Ta Kor, et qui décrit, lui, un arc de cercle vers l'Est jusqu'à se rapprocher à une dizaine de kilomètres du Stung Sreng. On croirait qu'il va le joindre, tandis qu'il lui devient parallèle dans la partie inférieure de son cours et va se jeter dans la rivière de Sisophon à quelques kilomètres seulement en amont de l'embouchure de celle-ci.

La rivière de Sisophon, qui prend sa source dans la région de cette dépression de Watana dont j'ai parlé précédemment comme faisant partie de la ceinture occidentale du bassin, est aussi permanente. Après un cours presque exactement Ouest-Est, elle vient déboucher à la corne occidentale du Tonle-Sap après avoir reçu : 1° les eaux que lui apportent des Dang Rek la rivière intermittente de Svay Chek et les deux Stungs Kompong Kasang et Sreng dont je viens de parler ; 2° les eaux qui proviennent des massifs méridionaux, par la rivière de Mongkol Borey et celle de Battambang (Sangke) qui sont également permanentes.

Revenons à cette partie du bassin située au Nord de la ligne d'eau formée par les lacs et la rivière de Sisophon, afin d'en donner l'aspect général. C'est là chose facile, car il est peu de pays qui soient aussi monotones. Parallèle aux Dang Rek, une large zone de forêts claires en occupe plus de la moitié, à peine interrompue çà et là par quelques dépressions peu étendues qui sont cultivées par parties en rizières maigres ; les villages y sont rares et plutôt rapprochés des pentes de la chaîne dans le repli relativement fertile dont j'ai parlé.

En descendant le glacis, on entre, au sortir des forêts claires, dans la zone moyenne, où les rizières dominent, tandis que les villages, assez nombreux, disséminent leurs cases sous les arbres de la lisière.

Ces rizières se fondent avec une troisième zone, celle-ci de savanes incultes et désertes. Ce sont des mers de hautes herbes, qui, à l'extrême lointain, s'enfoncent dans les eaux du Tonle-Sap ou se perdent sous les premières branches de ces forêts noyées, qui par endroits encadrent les lacs sur une profondeur de plus de 50 kilomètres. On sait que ces lacs, navigables pour les bateaux de fort tonnage de juillet à février, s'assèchent à un tel point, pendant les autres mois, que les sampans mêmes ne les traversent alors qu'avec difficulté et doivent être trainés par endroits sur la vase. Tel est l'aspect du pays à la saison sèche ; mais, lorsqu'en juin le Mekhong commence à verser ses eaux jaunes dans la cuvette des lacs, ceux-ci débordent, franchissent la lisière des forêts noyées, recouvrent les savanes herbeuses et les rizières. Un immense banc d'eau s'étale jusqu'aux premiers arbres des forêts claires, jusqu'aux pilotis des cases, et toutes les rivières, coulant à pleins bords, viennent s'y perdre et s'y confondre.

Si nous passons maintenant à la partie du bassin située au Sud de la ligne d'eau que j'ai indiquée plus haut, nous constaterons des caractéristiques différentes. Le groupe de massifs montagneux qui en constitue la ceinture méridionale, avec son ossature granitique, est moins monotone, moins régulier, que la falaise des Dang Rek. Le glacis est également plus ondulé ; les collines granitiques, semées çà et là, qui remplacent ici les hauteurs isolées de la partie Nord, ne jalonnent pas un mouvement du sol orienté Est-Ouest, mais se prolongeraient plutôt sur des alignements Sud-Nord.

J'ai dit ce qu'étaient les rivières de cette région : elles coulent du Sud au Nord, pour s'incliner ensuite vers l'Est seulement lorsqu'elles approchent la rivière de Sisophon, à laquelle elles finissent par se joindre.

Ici plus de glacis uniforme, mais d'immenses plaines aux ondulations insensibles, en partie cultivées en rizières, en partie formant des dépressions herbeuses, désertes et incultes, noyées sous deux mètres d'eau à la saison des crues. La zone de forêt claire est moins épaisse et les massifs granitiques sont couverts de majestueuses forêts denses qui débordent même sur les plaines. Les abords des rivières surtout sont cultivés et peuplés ; l'agglomération de Battambang, par exemple, s'étend le long des deux rives du Sangke, sur une longueur de plus de 10 kilomètres, et des villages nombreux la prolongent encore en amont.

*
*
*

Voilà le cadre dans lequel les Kambujas avaient établi le siège de leur puissance. Je n'ai pas visité moins de 379 monuments ou vestiges archéologiques dans cette partie orientale du bassin des lacs, dont plus de la moitié n'avaient pas encore été signalés. Ce complément de l'*Inventaire* portera à près de 850 le nombre des monuments cambodgiens qui y seront catalogués. Il suffit de comparer les deux chiffres que je viens de citer pour voir quelle fut l'importance de cette région dans l'ancien royaume. Les vestiges que j'y ai trouvés représentent en effet presque la moitié du nombre total de ceux qui ont été signalés dans le territoire tout entier de l'ancien Cambodge, alors que sa superficie n'en égale pas le cinquième.

Ici même la répartition des vestiges n'est pas uniforme. Les trois quarts d'entre eux environ se condensent dans la zone moyenne au Nord des lacs, suivant une ligne jalonnée par les points suivants : le Kulen, Roluos, le Parc d'Angkor, Prang, Phnom

Srok, Svay Chek. Le Sud, la région de Battambang, paraît avoir été plus tardivement habitée et la population paraît y avoir été moins dense.

Après la reconnaissance détaillée que j'ai faite de ses abords, il m'a paru incontestable que l'emplacement d'Angkor avait été choisi parce qu'il était le point des terres constamment émergées qui se rapprochait le plus des lacs, porte ouverte sur le monde extérieur. Bien qu'ils aient choisi en effet, pour y construire une résidence qui devait leur paraître destinée à être éternelle, ce coin retiré de la Péninsule, les Kambujas n'avaient nullement l'intention de s'y tenir enfermés. J'ai pu suivre au cours de ce voyage la chaussée qu'ils avaient jetée dans la direction de Kompong-Thom jusqu'aux points atteints par les itinéraires de ma première mission. J'ai reconnu aussi la route qui, partant de la porte Nord d'Angkor-Thom, se dirigeait en droite ligne par le Spean Tup (pont massif jeté sur le Stung Sreng) vers le Chong Samet. J'ai suivi, de même, une autre chaussée qui, commençant à la porte Ouest de la capitale, s'en va franchir le Stung Sreng sur le Spean Sreng, pour aller se perdre dans la région de Svay Chek. La deuxième de ces chaussées, sensiblement dirigée vers Phimai sur le Mun, servait de lien avec les provinces du plateau supérieur ; la troisième paraît avoir eu pour objet d'appuyer un mouvement de pénétration dans la vallée de la rivière de Pachim.

On ne pouvait guère espérer découvrir, après les voyageurs qui m'ont précédé, des ouvrages de grande importance : aussi, parmi les 200 monuments nouveaux que j'ai inventoriés, une dizaine à peine sont-ils d'un certain développement ; les autres, la plupart d'ailleurs en très mauvais état, n'ont guère d'intérêt que comme jalons servant à situer le centre de l'influence camdodgienne et à en déterminer l'intensité. Je n'ai également trouvé dans ce pays que 10 inscriptions nouvelles, en grande partie très mutilées. Il est nécessaire, cependant, de remarquer qu'on peut espérer accroître sensiblement cette documentation. Comme dans mes précédentes missions, le temps et les moyens qui m'étaient accordés ne me permettaient pas de procéder à des fouilles. Je devais me restreindre à un examen superficiel et, ainsi qu'on le verra en compulsant l'*Inventaire*, il est à croire qu'en maints endroits, sous les débris amoncelés, on fera des rencontres heureuses. Comme je l'exposais dans mon rapport au Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, il me paraît nécessaire de classer en bloc comme monuments historiques tous les vestiges que j'ai signalés (1). Ces précautions prises, on pourra, par la suite, procéder, au fur et à mesure des ressources disponibles, aux fouilles qui paraîtront les plus pressantes. Il sera en particulier nécessaire de s'occuper sans retard de certains monuments importants, comme le Banteai Chhmar, afin de préserver, tout au moins, les parties les plus intéressantes, telles que les bas-reliefs remarquables qui décorent le mur de fond d'une des galeries.

La délimitation des frontières faite pendant la campagne 1907-1908 laisse au Siam huit monuments, parmi lesquels celui de Sdok Kak Thom où se trouve une stèle fameuse. J'ai appelé l'attention du prince Damrong sur ce document des plus importants, et il a, je crois, donné des ordres pour qu'il soit apporté à Bangkok, puis déposé dans la bibliothèque royale à côté de pièces semblables provenant de différents points du royaume.

(1) C'est ce qui a été fait par l'arrêté du 18 mai 1908 (cf. *B. E. F. E.-O.*, VIII, 528).

* * *

Le bas Siam. — A peu près à la hauteur du 20^e degré de latitude Nord, la chaîne dorsale de la péninsule indochinoise qui, jusque-là, avait formé une barrière unique détachée du plateau tibétain entre le Mekhong et la Salouen, se divise en fourche. La branche orientale, formant le soutènement du plateau laotien, s'arrondit vers l'Est, puis redescend au Sud jusque vers Nakhon Nayok au 15^e degré environ. Là, elle se recourbe franchement vers l'Est pour devenir cette longue falaise qu'on appelle les Dang Rek et dont j'ai déjà parlé plus haut. J'ai dit aussi qu'un contrefort se détachant des Dang Rek à l'Ouest du Chong Ta Kor, venait se perdre plus au Sud dans cette dépression de Watana qui sert de pédoncule à l'épanouissement montagneux du Sai Dao des Phnom Krevanh, etc. Quant à la branche occidentale de la fourche, après s'être franchement incurvée vers l'Ouest, elle court droit au Sud et vient se perdre vers le 10^e degré à Victoria Point, sur la rive droite de l'estuaire de la rivière de Pak Chan, immense fjord qui conduit les eaux du golfe du Bengale jusqu'à la trouée connue sous le nom d'isthme de Kra.

Ces deux chaînes constituent la ceinture du bassin du Menam. Elles dessinent un fer à cheval allongé, dans lequel le golfe de Siam pénètre largement vers le Sud et dont les branches sont distantes d'environ 300 kilomètres. Le Menam est formé par trois rivières, qui prennent leurs sources tout au fond de la fourche des montagnes et se rejoignent presque au même point (Paknam Pho), vers le milieu de l'axe Nord-Sud du bassin. Le fleuve ne coule du reste pas longtemps dans un lit unique. Il ne tarde pas à se diviser, jette à droite le bras de Suphan, puis plus bas celui de Muong Sing, enfin, plus en aval encore, se dédouble sur ses deux rives, forme le lacis d'eau d'Ayuthia et se jette dans le golfe par deux bouches principales, celle de Bangkok et celle de Nakhon Cheisi, qui est l'estuaire du bras de Suphan. Il n'a reçu depuis Paknam Pho qu'un affluent important, le Menam Sak, parallèle, sur la plus grande partie de son développement, à la chaîne orientale du bassin.

À l'Est, un petit fleuve côtier, la rivière de Pachim, qui vient de la dépression de Watana, se jette dans le fond du golfe ; de même, à l'Ouest, le Mekhong et la petite rivière de Pechaburi, qui viennent de la chaîne occidentale.

* * *

Je vais, tout d'abord, exposer les résultats de mes itinéraires dans cette région, avant de m'occuper du district d'Amherst dans la basse Birmanie et de la presqu'île malaise proprement dite. À l'Est, comme à l'Ouest, les montagnes de la périphérie sont couvertes d'immenses forêts denses, très redoutées des Siamois comme des Laotiens à la saison des pluies. Celles de l'Ouest sont cependant habitées d'une façon permanente par des tribus de Karieng, mais il faut aller jusqu'à l'extrême Sud de la ceinture orientale, près de Chantabun, pour trouver quelques rares groupes de Xong sauvages et presque indépendants.

Dans la vallée, le fond du fer à cheval, jusque vers le 19^e degré, est peuplé de Laotiens (*monthons* de Xieng-mai et de Nan). En aval, au-dessous d'une ligne jalonnée par les villes de Raheng, Savankalok et Pichai, le gros de la population est essentiellement siamois, mais sans tenir compte des Chinois, qui y sont en très

grand nombre, on y trouve aussi beaucoup d'autres éléments ethniques. A l'Est, à l'Ouest surtout, certains districts comprennent en effet une forte proportion de Mon maintenant presque tout à fait siamoisés, de Laotiens, d'Annamites, de Cambodgiens, descendants des prisonniers de guerre que ramenaient des pays voisins les armées siamoises victorieuses.

Malgré l'augmentation considérable de la population obtenue par ces moyens radicaux, elle est encore loin d'être très dense, et les solitudes n'y manquent pas, soit dans la zone des forêts claires qui couvrent les abords des montagnes, soit dans les terres marécageuses entre lesquelles sinuent le Menam et ses divers bras. Les rizières, qui sont aujourd'hui la richesse du pays, ont été créées là ; mais il semble qu'elles soient relativement récentes et que la conquête des terres alluvionnaires du delta n'ait guère commencé qu'à la création d'Ayuthia vers le milieu du XIV^e siècle. Le fait que tous les établissements plus anciens sont situés dans des positions très excentriques par rapport au delta et, par suite, aux groupements modernes qui s'y sont concentrés, paraît, en effet, l'indiquer d'une façon précise.

Ces établissements anciens sont d'ailleurs loin d'avoir été aussi nombreux qu'au Cambodge et les vestiges qu'ils nous ont laissés ne présentent plus la même impressionnante uniformité.

Venant des plaines d'Angkor, où chaque étape me donnait occasion de visiter trois ou quatre temples au moins, j'étais fort étonné de faire ici des centaines de kilomètres pour ne rencontrer qu'une unique station. Sur les quelque 1.700 kilomètres que représente la périphérie du bassin par les points suivants : Chantabun, Bang Plasoï, Phanat, Kabin, Nakhon Nayok, Lophburi, la vallée du Menam Sak, Saxanalai, Sukkhotai, Raheng, Paknam Pho, Muong San, Suphan, Phra Pathom, Kanburi, Muong Sing, Ratburi et Pechaburi, on ne trouve pas, en effet, plus d'une vingtaine de lieux ayant conservé quelques vestiges d'une occupation un peu reculée ; ces vestiges jalonnent cependant la seule région qui paraisse avoir été habitée avant le XIV^e siècle. Ne m'a-t-on pas tout montré ? Un grand nombre d'autres vestiges sont-ils inconnus, même des paysans indigènes ? Je ne le crois pas, et en voici les raisons.

Avant mon départ pour chaque tournée, j'ai eu un entretien avec le prince Damrong, lequel voulait bien me faire préparer une liste de tous les points intéressants qui lui avaient été signalés dans la région que j'allais parcourir. Or, le prince voyage beaucoup, visitant presque chaque mois au moins une des provinces du royaume, et il ne manque pas, au cours de ces inspections, de se faire rendre compte des trouvailles archéologiques qui auraient pu être faites. Son action directe sur l'administration, qu'il dirige personnellement déjà depuis de longues années, le met à même d'être renseigné à merveille et l'intérêt qu'il témoigne pour ces questions est tel qu'il est de notoriété, parmi les fonctionnaires siamois, que toute indication pouvant augmenter les renseignements recueillis par lui est un titre à sa bienveillance. J'étais pourvu par ses soins d'une lettre de recommandation très pressante pour les divers fonctionnaires des administrations locales ; je les ai interrogés eux-mêmes et ceux des agents sous leurs ordres que leurs fonctions obligent à parcourir les différents districts. Pouvant en outre m'entretenir directement avec eux sans le secours d'un interprète, je suis sûr que mes questions ont été comprises. Dans ces conditions, je ne puis croire que beaucoup de documents m'aient été volontairement cachés. Il arrive, il est vrai, de temps à autre, que des paysans en labourant leurs champs, des bonzes en

reconstruisant leurs pagodes, mettent à jour des débris de statues, des poteries ou des pierres sculptées. Le sous-sol contient donc probablement des documents nouveaux. Mais tout ce qui est à la surface est connu, les forêts claires étant parcourues en tous sens par les chasseurs et les chercheurs de miel, et les plaines herbeuses par les gardiens des troupeaux ; or leur attention et leur esprit superstitieux ne manqueraient pas d'être éveillés par la rencontre de choses inaccoutumées.

Voilà donc une première caractéristique de l'archéologie du bassin du Menam : l'extrême dispersion des centres créés antérieurement à la fondation d'Ayuthia. La dispersion de ces centres et l'absence totale des nombreux petits temples de villages qu'on rencontre à chaque pas dans les campagnes d'Angkor indiquent bien que nous sommes ici au milieu de populations ayant un état social différent. Nous en trouverons de nouveaux indices en examinant les monuments et autres vestiges archéologiques de la région.

On peut les diviser en deux catégories : monuments thai et non thai, les seconds étant antérieurs aux premiers et leur ayant servi de modèles.

Ces monuments non thai ne sont pas eux-mêmes de conception homogène et dénotent la coexistence dans la vallée du Menam, avant l'arrivée des Thai, de deux groupes de populations évidemment apparentées, mais cependant différentes. Les quelques rares fragments d'inscriptions trouvés jusqu'ici et certaines considérations concernant l'architecture et la statuaire le démontrent ; je donnerai ces raisons plus en détail dans les rapports spéciaux que je me propose d'établir.

On sait que les missions précédentes (Aymonier, Pavie, Fournereau, etc.) ont relevé en différents points de la vallée du Menam des inscriptions cambodgiennes : à Chantabun, à Lophburi, à Sukkhotai. Je ne cite que celles-là, parce qu'elles ont été trouvées dans des localités où il existe encore des ruines de monuments et qu'il peut y avoir une relation entre ces monuments et ces inscriptions. Or, le palais dont j'ai reconnu les ruines entre Chantabun et le Khao Sabab, les temples de Sam Yot et de Thesathan à Lophburi, la Vat Sisavai de Sukkhotai peuvent être attribués à des architectes cambodgiens ou appartenant à une école très voisine, malgré quelques dispositions particulières que j'ai déjà signalées ou signalerai par la suite. Ils ne sont du reste pas les seuls édifices dans ce cas, et j'ai, au cours de ce voyage, inventorié deux autres temples, l'un à Muong Sing dans la région de Kanburi, l'autre à Pechaburi même, qui présentent également des caractéristiques très approchées. Si l'on considère que ces deux derniers temples sont situés à l'Ouest de la vallée du Menam, au pied des montagnes de la chaîne dorsale, au débouché des passes qui viennent de la côte orientale du golfe de Bengale, on peut comprendre combien mon attention a été éveillée par leur rencontre et quelles hypothèses ils m'ont suggérées. J'ai cru tout d'abord qu'ils constituaient le jalonnement des étapes des Kambujas et que j'avais là la solution du problème. Je n'ai malheureusement pas pu réunir des documents tels que la question s'en trouve définitivement élucidée ; on ne trouve près d'eux aucune inscription ni fragment d'inscription autre que celle de Mergui dont je parlerai tout à l'heure ; quant aux sculptures détachées qu'on rencontre dans la région, elles sont trop éloignées pour qu'on puisse leur attribuer d'une façon certaine une origine identique. Les vestiges de cette catégorie sont essentiellement brahmanistes. A défaut d'une plus grande précision, on doit cependant attribuer les monuments que j'ai cités à une école architecturale beaucoup plus voisine de l'école cambodgienne que celle à qui on doit les autres vestiges non thai de ces mêmes régions.

Ceux-ci comprennent : 1^o des enceintes de villes, aux formes le plus souvent irrégulières, alors que les mêmes ouvrages au Cambodge sont rigoureusement rectangulaires ; 2^o des sculptures détachées ou en bas-reliefs, d'un art bien supérieur ; les plis des vêtements, les traits des figures, les coiffures des divers personnages sont en outre très différents, et rappellent nettement les œuvres similaires de l'art dravidien ; 3^o des édifices presque toujours en briques, d'une conception inusitée dans le domaine des Kambujas ; 4^o des fragments d'inscriptions sur pierre ou sur terre cuite, dont l'écriture est apparentée à celle des alphabets du Sud de l'Inde.

Les populations qui laissèrent ces derniers vestiges paraissent avoir professé plus spécialement le bouddhisme, non le bouddhisme à forme brahmanique du Cambodge, mais le bouddhisme dans sa forme pure. Elles construisaient des *stūpa* gigantesques, peuplaient les grottes d'images du Maître taillées dans le roc même ou modelées en stucages, et dressaient autour des lieux saints, nombre de ces roues (sans doute les *sema* des pagodes modernes) qu'on voit en si grand nombre au musée de Madras. Une partie de ces populations fut cependant brahmaniste, mais c'était une minorité.

Les principales stations sont les suivantes : Muong Phra Rot dans le Dong Sri Maha Phot (vallée de Pachim), brahmanique ; Muong Phra Rot Phanat et Dong Lakhon (même vallée), bouddhiques ; Si Thet et Dong Phya Klang dans le Menam Sek, brahmaniques ; Suphan, brahmanique et bouddhique ; Phra Pathom, Ratburi, Pechaburi, essentiellement bouddhiques.

On constate donc, en résumé, dans cette région, la coexistence de deux groupes d'origine hindoue, stationnés, l'un au Nord d'une ligne Pechaburi-Suphan-Lophburi, plus rapproché des Cambodgiens ; l'autre, au Sud de cette ligne, plus éloigné d'eux et visiblement apparenté aux dravidiens de l'Inde.

Les Thai qui vinrent, sans doute par migrations successives, se mêler aux uns et aux autres, adoptèrent naturellement la religion bouddhique, parce que les principes de castes du brahmanisme ne pouvaient leur réserver dans l'état social nouveau qu'une situation inférieure et peu enviable. Ils conservèrent donc les sanctuaires bouddhiques, puis, par la suite, s'étant assimilé en partie la civilisation de leurs éducateurs et les ayant absorbés eux-mêmes du fait de leur immigration continue, ils continuèrent leurs traditions artistiques, mais avec un goût moins pur et moins averti, surtout en ce qui concerne la statuaire, à laquelle ils ne purent jamais s'élever. Leurs groupements ne tardèrent pas du reste à s'augmenter par l'arrivée de congénères qui avaient pris contact avec la Birmanie et en avaient reçu une influence particulière. Plus tard, constitués en nation, ils allèrent chercher au Cambodge, vaincu par eux, d'autres inspirations et d'autres modèles. Les monuments thai se ressentent donc de ces influences successives et reflètent ces impressions diverses. La plupart ne sont d'ailleurs pas de premier jet ; ils se présentent, comme le Phra Pathom par exemple, sous une forme hétéroclite, due à de nombreux remaniements successifs, qui ont complètement masqué les constructions primitives. Il s'en suit qu'on ne peut guère reconstituer d'une façon certaine le type de celles-ci et en même temps dater les sanctuaires thai, qui, avec des lignes relativement modernes, peuvent marquer des centres très anciens. On doit cependant considérer comme appartenant à l'époque pré-thai les statues qui représentent le Buddha assis à l'européenne sur un trône en forme de chaise à haut dossier. Cette pose du Maître, que j'ai trouvée dans certains bas-reliefs du Phra Pathom, dans des sculptures de parois de grottes, sur des ex-votos en terre

crue, paraît avoir été particulière aux Hindous bouddhistes du Siam méridional; elle a été moins usitée par la suite.

Peut-être n'est-il pas inutile de constater que l'emploi des chars à glissoires latérales particuliers au Cambodge et à l'Indochine centrale est ici restreint d'une façon presque nette à la zone située au Nord de la ligne que je traçais plus haut; on n'en retrouve presque plus au Sud de cette démarcation et ils sont totalement inconnus dans la presqu'île malaise. Ce fait contribue à accentuer les rapprochements que j'ai déjà faits entre les groupes brahmanistes qui s'y fixèrent et les Cambodgiens, sans qu'on puisse dire toutefois si leur établissement fut antérieur, coexistant ou postérieur au développement de la puissance des Kambujas dans la vallée du Mekhong.

. . .

Presqu'île malaise. — Cette étroite langue de terre, longue de plus de 1.600 kilomètres alors qu'elle n'en a en certains points (isthme de Kra) que 60 de largeur, se soude à la péninsule indochinoise à hauteur de Tavoy vers le 14^e degré Nord. Son ossature est constituée par le prolongement de la dorsale péninsulaire, mais celle-ci ne s'étend pas en une chaîne unique jusqu'à la pointe méridionale près de Singapour. Elle est fragmentée en chaînons parallèles orientés Nord-Sud, sortes de hachures gigantesques reliées entre elles par des traits moins nets, c'est-à-dire par des mouvements de terrains moins élevés et aussi moins distincts. Aux extrémités, les rivages dentelés forment des pointes rocheuses, laissant entre elles des anses de sable fin encadrées de cocotiers.

Le prolongement direct de la dorsale péninsulaire vient donc se terminer à Victoria Point sur la côte Ouest, après avoir surplombé la côte Est au Nord de Xumphon. Le chaînon suivant part de Xumphon sur le golfe de Siam, jette ses contreforts dans les eaux du golfe du Bengale, entre Ranong et l'île de Jonceylang ou Puket, qui n'en est que l'épanouissement extrême. Entre eux une étroite dépression s'abaisse jusqu'à des niveaux de 40 mètres : elle est sillonnée d'une part par la rivière de Xumphon, remplie de l'autre par le magnifique estuaire de la rivière de Pak Chan. Ce sont ces deux lignes d'eau qu'on voulait réunir en perçant le faible seuil de Kra. Un troisième chaînon égrenne le chapelet de ses pics de hauteurs très variables entre la pointe de Bandon, que prolongent les îles Samui et Phangan, et l'archipel des Langkavi dans les eaux de l'Océan Indien. Un quatrième enfin, moins régulier, commence en fourche à dents multiples sur la côte orientale, entre Singora et Kelantan, et vient se terminer dans l'Etat de Selangor, pour renaître un peu plus loin dans le magnifique pic isolé d'Ophir (Johore). Entre ces deux derniers, la coupure est large et nette; la route de Kedah à Singora n'y trouve aucun obstacle; aussi parle-t-on d'y poser prochainement les rails.

Au Sud, jusqu'à la pointe extrême, l'ossature de la presqu'île se dessine moins nettement; tout le pays de Johore est plutôt ondulé, avec cependant de hauts relèvements imprévus et des pointes isolées qui atteignent 2.000 mètres.

Aucune rivière de quelque importance n'a pu se développer au milieu de ce système orographique. Les principales sont, sur le versant oriental : celle de Bandon, qui draine les eaux d'un petit bassin relativement évasé entre le deuxième et le troisième chaînon; la rivière de Singora, qui débouche dans une vaste lagune, nommée le Thale-Sap, comme les grands lacs du Cambodge; les rivières de Patani, de Kelantan

et de Pahang, qui coulent entre les branches de fourche du quatrième chaînon. Le versant occidental est encore plus mal partagé et on n'y peut guère citer que la rivière de Perak, les estuaires de Kedah, Trang, Panga, Takua Pa et Pak Chan, qui forment du reste d'excellents ports, et enfin la rivière de Tenasserim qui coule dans des gorges sauvages et inhabitables.

Sur les côtes, un nombre considérable d'îles et d'îlots rocheux, les uns couverts de forêts, les autres plats et vaseux, conquêtes de la forêt de palétuviers, sont en grande partie déserts. Sur la côte occidentale principalement, ils forment de véritables archipels : archipels de Langkavi, de Panga et surtout de Mergui, dont les îles et les îlots se comptent par milliers.

La plupart de ces îles sont restées désertes ; dans quelques unes se sont cependant développées des villes considérables : Singapour à l'extrême Sud, Poulo Pinang et Puket sur la côte occidentale, et autrefois la ville encore inexplorée de Kisseraing (archipel de Mergui).

Un immense manteau de forêts denses, mystérieuses et meurtrières, s'étend du Nord au Sud sur la presqu'île. Les cultures y sont rares ; elles occupent la région moyenne, entre le pied des montagnes et les immensités inutilisées des forêts basses et marécageuses. Des massifs calcaires, aux pentes à pic, aux formes étranges, aux flancs creusés de grottes dans lesquelles les eaux filtrantes construisent de fantastiques stalactites, jalonnent cette zone fertile et durent rappeler aux premiers immigrants thais leur pays d'origine, dans l'extrême Nord de la péninsule. Les terres à rizières s'y présentent comme des enclaves, des oasis plus ou moins étendues, semées assez capricieusement entre les forêts des terres hautes et celles des terres basses : nous pouvons voir par là quelle fut la répartition des populations de la presqu'île. Toutes, il est vrai, n'étaient pas uniquement adonnées à l'agriculture : les richesses minérales du pays y appelèrent, en effet, des travailleurs étrangers, et cela dès les premiers siècles au moins de l'ère chrétienne.

* * *

Actuellement, les groupes ethniques qu'on trouve dans la péninsule sont répartis de la façon suivante :

Au Nord, à l'Ouest de la dorsale péninsulaire, dans cette étroite langue de terre qui constitue le district birman d'Amherst et se termine à Victoria Point, le roi Along Phra, au cours de ses incursions continues, a amené le remplacement total des Thais par les Birmans, ceux-ci occupant naturellement les terres à rizières et laissant la montagne et la forêt aux Karieng rouges et noirs ;

À l'Est du premier chaînon, la coulée thai (siamoise) est ininterrompue ; elle occupe toute la partie centrale de la presqu'île, a absorbé les éléments divers qu'elle y a rencontrés et s'étend assez uniformément jusqu'au parallèle de Singora.

Là commencent véritablement les Malais, qui occupent tout le Sud de la presqu'île. Il faut dire cependant qu'ils ne sont pas aussi homogènes que les Thai. Dans les forêts, dans les massifs montagneux, errent encore de nombreuses tribus de Sakai et de Semang, complètement sauvages. D'autre part, le développement extraordinaire des exploitations minières et des plantations dans les Etats confédérés malais y a amené un nombre si considérable de Chinois et d'Indiens que les Malais, indolents et sans initiative, paraissent devoir être déposés par eux à bref délai.

Si je nomme encore les Salong ou « Bohémiens de la mer », comme les appellent les Anglais, dont les familles éparses et sans lien social vivent dans des barques au milieu de l'archipel de Mergui, j'aurai nommé tous les types ethniques principaux de la presqu'île.

Les Thai (Siamois), comme les Malais, ne sont pas des autochtones ; on peut fixer au XV^e siècle la date de leur arrivée dans la presqu'île, les uns venant du Nord, les autres du Sud, mais nombre de documents nous prouvent qu'ils n'y trouvèrent pas seulement les tribus sauvages Sakai, Semang ou Salong dont je viens de parler. Des colonies d'origine hindoue les y avaient précédés eux-mêmes.

Les traces laissées par ces précurseurs sont de diverses sortes, peu nombreuses du reste, et se répartissant en groupes assez éloignés les uns des autres. Ce sont, sur le versant Est : Xumphon, Xaya, le bassin de la rivière de Bandon, Nakhon Sri Thammarat (Ligor), Yala près Patani, dans Pahang les mines d'or de Selensing ; sur la côte orientale : Malacca, Province Wellesley, Takua Pa, le delta commun du Lanya et de la rivière de Tennasserim.

Le plus important de ces groupes fut sans conteste celui de Nakhon Sri Thammarat (Ligor), qui exerça vraisemblablement son hégémonie sur toute la partie centrale de la presqu'île et auquel doivent être rattachés les groupes dont j'ai relevé les traces dans Pathalung, Yala de Patani, Trang et le haut bassin du Menam Luong (la rivière de Bandon). C'était une colonie essentiellement bouddhiste qui érigea probablement le grand *stūpa* de Nakhon Sri Thammarat et une partie des cinquante pagodes qui l'entourent, et accumula, dans les cavernes des massifs calcaires peuplées de Bud-dhas, les monceaux d'ex-votos en terre crue dont j'ai rapporté un certain nombre de spécimens. Les inscriptions y sont malheureusement rares ; j'en ai estampé trois, qui paraissent très rapprochées des inscriptions bouddhiques, déjà trouvées, signalées et traduites dans la Province Wellesley et le Sud de Kedah, c'est-à-dire à l'autre débouché du couloir formé par les troisième et quatrième chaînons.

Plus au Nord, le groupe de Xaya, où j'ai estampé deux inscriptions nouvelles, paraît avoir été brahmaniste d'abord, bouddhiste ensuite.

Ces deux groupements étaient adonnés à l'agriculture. D'autres, ceux qui occupèrent Selensing, Panga, Puket, Takua Pa, prospérèrent par l'exploitation des mines d'or ou d'étain qu'on reprend de nos jours et où on retrouve encore les traces de leurs travaux. Ils n'ont laissé que peu de documents sur leur civilisation : une inscription et quelques statues. L'inscription serait en une langue apparentée au tamoul ; les statues, une surtout (Takua Pa), sont parmi les meilleures de celles que nous ait conservées l'Extrême-Orient tout entier.

J'ai enfin trouvé dans le district d'Amberst deux inscriptions nouvelles, l'une en « pâli carré », l'autre, dont la langue est encore inconnue, écrite en caractères qui se rapprochent de ceux des inscriptions cambodgiennes.

Je n'étais malheureusement pas préparé à l'exploration de la vallée du Lanya et du Tenasserim, qui primitivement n'était pas dans mon programme. J'ai dû passer très rapidement par Tavoy et Mergui, simplement pour vérifier si les hypothèses que pouvait faire naître la présence sur l'autre versant, aux débouchés des passes, de monuments assez semblables aux monuments cambodgiens, se justifieraient. Sans interprète pour le birman, j'ai heureusement pu obtenir des renseignements assez sûrs par les Birmans prospecteurs, qui, presque tous, parlent le siamois. Il n'y a pas de monuments correspondants de ce côté des défilés, et cela s'explique par le fait

que la forêt dense commence ici presque à la côte ; or les immigrants hindous, à quelque groupe qu'ils appartiennent, paraissent avoir soigneusement évité de s'établir sous ses ombres malsaines.

Les prospecteurs birmans m'ont donné un renseignement que j'ai eu le gros désappointement de ne pouvoir contrôler. Il y aurait, dans l'île de Kisseraing (une des grandes îles de l'archipel de Mergui), au débouché du Lanya, une ancienne grande ville abandonnée et en ruines. L'île est maintenant absolument déserte, infestée de tigres et de serpents, et je n'ai pu trouver personne pour m'y accompagner. Il aurait fallu organiser une petite expédition ; cela ne m'était pas possible pour diverses raisons.

A part les inscriptions de la Province Wellesley, on ne signale dans les Federated Malay States ou les Straits Settlements, aucun autre vestige d'origine hindoue. J'ai cependant trouvé à Malacca, sur la colline que domine l'ancienne église portugaise, un « makara » en pierre dont l'origine n'est pas douteuse.

Des fouilles faites récemment à l'embouchure de la rivière Lingi et à Johore ont mis au jour des pierres couvertes d'inscriptions, lesquelles paraissent être en caractères arabes ou approchants, mais n'ont pas pu être lues à Singapour. J'ai remis ces estampages à M. Finot pour être présentés à la Société asiatique.

* * *

Inde. — Je ne pouvais avoir dans l'Inde d'autre but que de puiser dans les riches collections réunies par les services archéologiques et de visiter les principaux types de monuments hindous à titre de documentation pour les considérations d'ensemble par lesquelles je terminerai mon *Inventaire*.

J'ai donc visité :

- 1^o les musées de Colombo, Madras et Bangalore ;
- 2^o les temples dravidiens brahmaniques de Tinnevely, Madura, Sri Rangam, Tanjore, Mahavalipuram, Vijayanagar ;
- 3^o les temples chalukiens brahmaniques d'Arsikere, Hallabid, Gadag ;
- 4^o les temples indo-aryens de Pattadakal ;
- 5^o les grottes de Badami, Ellora, Elephanta, Karli ;
- 6^o les temples jaïns de Vijayanagar.

Cette excursion à travers les architectures de l'Inde m'a permis de fixer, d'une façon qui me paraît certaine, l'origine des populations qui formèrent les colonies hindoues de la presque île malaise et des provinces méridionales du Siam.

Quant à ce qui est de l'art architectural cambodgien, qui d'ailleurs se développa par lui-même longtemps avant celui des diverses écoles indiennes, j'ai bien retrouvé un peu partout certaines de ses caractéristiques (plan, ornementation des portes, linteaux décoratifs), mais en éléments épars à travers des œuvres d'allure toute différente.

Les temples les plus anciens, ceux de Mahavalipuram (VII^e siècle) par exemple, sont, en somme, ceux qui rappelleraient le plus les édifices sacrés cambodgiens.

* * *

J'ai essayé de résumer, dans les considérations précédentes, les résultats scientifiques de mes recherches ; je les développerai plus longuement en publiant les documents que j'ai rapportés dans les ouvrages suivants :

- 1^o III^e volume de l'*Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*;
- 2^o Un IV^e volume du même ouvrage, comprenant les considérations générales sur l'art architectural cambodgien, sa zone d'expansion et ses zones d'influence ;
- 3^o Une carte ou atlas de l'ancien royaume du Cambodge ;
- 4^o Un volume de notes géographiques, ethnographiques, etc., sur le Siam et la presqu'île malaise.

J'ai fait parvenir à l'École française d'Extrême-Orient un exemplaire de tous les estampages d'inscriptions relevées par moi au cours de mon voyage. Quant à celles d'entre elles qui étaient nouvelles, j'en ai pris un deuxième estampage que j'ai remis à M. Finot, représentant à Paris de l'École française d'Extrême-Orient : elles sont au nombre de 21.

Ainsi sera terminé le travail qui m'avait été confié en 1901 par M. le Gouverneur général de l'Indochine, sous les auspices de l'École française d'Extrême-Orient, et pour lequel les Ministères des Colonies et de l'Instruction publique, ainsi que le Gouvernement siamois, ont bien voulu me donner leur appui.

Bordeaux, le 9 février 1909.

E. LUNET DE LAJONQUIÈRE

BIBLIOGRAPHIE

Indochine

Henri MAITRE. — *Les régions moï du Sud indo-chinois. Le plateau du Darlac.* Avec un portrait et une carte. — Paris, Plon-Nourrit, 1909 ; in-16, 335 p.

Le livre de M. M. n'est pas le récit d'un touriste qui a parcouru à la hâte quelques régions du centre de l'Indochine et tient à faire partager à des lecteurs plus épris d'exotisme que curieux de géographie ou d'ethnographie ses impressions et ses émerveillements. Son grand mérite à nos yeux est de décrire une région unique, parcourue en tous sens par un voyageur méthodique et averti, dont les itinéraires ont été combinés de façon à constituer une reconnaissance complète du plateau du Darlac et des voies plus ou moins praticables qui le mettent en communication avec la côte et avec le Mekhong. Il est surprenant que nos connaissances géographiques sur les régions d'accès difficile du Centre-Annam aient fait si peu de progrès depuis la mission Pavie : les fonctionnaires et les voyageurs qui ont eu à les traverser semblent avoir renoncé à publier leurs itinéraires depuis que le Service géographique a entrepris la carte régulière de l'Indochine ; et c'est grand dommage, car nous sommes encore loin du jour où les topographes lèveront au 100.000^e le Darlac, le Kontoum ou le plateau des Boloven. Le livre de M. M. constitue donc une contribution précieuse à la géographie de l'Indochine ; il ne semble malheureusement pas qu'il doive servir au même degré aux progrès de la cartographie. M. M. n'a pas joint à son livre d'itinéraires levés à la boussole, comme l'avait fait le marquis de Barthélemy dans son récit de voyage *Au pays moï*, et la carte qu'il donne du Darlac est absolument insuffisante.

Les descriptions ethnographiques tiennent une grande place dans l'ouvrage. Sans doute, sur les grandes tribus qui habitent le plateau même du Darlac, Radé, Pi et Mnung (ou Pnung), M. M. n'a guère pu ajouter de renseignements nouveaux à l'excellente monographie que M. Besnard en a donnée ici même (1) : mais au cours de ses excursions sur les frontières et sur les routes du Darlac, il a relevé nombre de détails intéressants et déterminé mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici l'aire d'expansion de certaines tribus, notamment des tribus mnung.

Du récit d'une visite aux lieux où fut assassiné notre collaborateur Odend'hal, je détache les lignes suivantes (p. 305-309) :

« Le poste de milice de Plei Tour est un véritable fortin entouré de fossés profonds et d'une double palissade défendue par des lancettes et des pieux affilés et flanqué en ses quatre angles d'un mirador élevé ; un garde principal et une quarantaine de miliciens annamites occupent ce point, qui a été de tout temps le centre d'une région turbulente et guerrière. C'est près d'ici, d'ailleurs, à deux heures de marche dans l'Est, au village du Sadet du Feu, que fut assassiné, en avril 1904, le malheureux administrateur Odend'hal... »

(1) *Les populations moï du Darlac.* B. E. F. E.-O., VII (1907), 61-86.

« Le 9 mai, M. Bardin, résident du Darlac, averti du meurtre, arrivait à P. Tour avec trente-quatre miliciens et deux cent vingt-cinq partisans ; il en repartait le 10 pour P. Koang où il rassemblait les bagages qu'Odend'hal y avait laissés ; le même soir, il atteignait Patao Pouï — le village du Sadet. — Le hameau était désert ; dans les décombres de la case où le malheureux voyageur avait été brûlé, le résident recueillait les ossements de la victime. Le lendemain arrivait à son tour la colonne de répression, forte de deux cents miliciens, conduite par un inspecteur de milice et six gardes principaux.

« Revenu à P. Tour, M. Bardin y construisit le poste qui s'y élève actuellement. Ces regrettables événements marquèrent le début d'une ère de troubles dans toute cette région méridionale des Jarai ; la colonne de répression dut occuper effectivement toute la contrée, où elle éleva de nombreux postes de milice qui devaient être réunis plus tard sous les ordres de l'administrateur-résident du Kontoum, province qui, fondée par arrêté en date du 4 juillet 1905, comprenait tout l'hinterland moï des provinces annamites du Phú-yên et du Binh-dinh (1).

« Actuellement la région a retrouvé le calme... Des routes charretières et muletières sillonnent d'ores et déjà toute l'ancienne province ; vers le Sud-Est, s'ouvre la grande route en voie d'achèvement qui joindra P. Tour à la délégation de Cheo-reo, sur une longueur de 40 kilomètres environ ; de P. Tour, dans le Nord-Ouest, s'ouvre la route de P. Gong (90 kilomètres), atteignant le cœur des districts nouvellement soumis ; vers le Nord, se déroule celle de P. Taï (28 kilomètres), siège de l'ancienne résidence du Kontoum et qui se continue sur la nouvelle délégation du Kontoum (50 kilomètres), centre de l'importante mission catholique du même nom ; dans le Nord-Est, n'existe encore qu'une simple sente sur le poste de milice de P. Bang (40 kilomètres), sis sur la rive gauche de l'Ayoum, au Nord de Cheo-reo auquel le relie une route muletière. »

Avant de quitter le poste, M. M. fait un crochet afin d'aller « rendre visite au Sadet du Feu dont le village est à une petite heure de marche du poste, à droite de la nouvelle route de Cheo-reo. P. Tour est la résidence du vieux chef. Courbé par l'âge, les cheveux blancs, sec, ratatiné comme une vieille écorce, le Sadet du Feu n'a pas grande mine ; le gouvernement français l'a relégué en ce coin de brousse sous la surveillance du poste, auquel il doit aller se présenter à date fixe ; sa femme, une énorme maritorne, l'aide à supporter son sort. Le village est dans le bassin du Ya ké, qui est un affluent de l'Ayoum ; celui où fut massacré Odend'hal est à une heure de là. Un modeste tronc d'arbre commémoratif rappelle le meurtre ; l'endroit est d'ailleurs parfaitement désert. »

CL.-E. MAITRE

DE CHABERT ET L. GALLOIS. — *Atlas général de l'Indochine française*, contenant 169 cartes ou plans. Avec une préface de M. CL.-E. MAITRE, Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1909 ; in-f^o, VI p., LXIII pl.

L'Imprimerie d'Extrême-Orient vient de publier un *Atlas général de l'Indochine française*, dont les auteurs sont les directeurs mêmes de l'imprimerie. Une telle entreprise, qui eût été chimérique il y a dix ans, est rendue possible aujourd'hui par l'avancement des travaux du Service géographique de l'Indochine et par les multiples études géologiques, climatologiques, ethnographiques, économiques, qui ont été faites. Il convient donc de louer hautement l'initiative de MM. de Chabert et Gallois. Ils ont voulu fournir à tous ceux qui s'intéressent à l'Indochine

(1) [Cette province fut supprimée en 1907 et divisée en deux délégations : celle de Cheo-reo au Sud, relevant du Phú-yên, et celle du Kontoum au Nord, relevant du Binh-dinh (Qui-nhon).]

un atlas qui fût à la fois un atlas de référence, complet et facile à consulter, possédant une carte séparée pour chaque province de la colonie, et un atlas d'étude, synthétisant sous la forme cartographique toutes les données que l'on possède sur la nature du pays, ses richesses et ses habitants.

L'exécution d'une pareille œuvre était hérissée de difficultés. C'est toujours une tâche très ardue que de préparer et de publier un atlas : combien ce même travail, appliqué spécialement à l'Indochine et exécuté à Hanoi pour la première fois, devait-il être plus difficile à mener à bien ! L'existence de vastes régions non encore levées par le Service géographique et connues seulement par des « feuilles provisoires » imparfaites ou par de simples itinéraires, les contradictions fréquentes entre les documents cartographiques fournis par des services divers (commerce, agriculture, administrations provinciales, etc.), les nombreuses modifications apportées par le gouvernement aux divisions administratives, constituaient de graves causes d'erreur. Quant à l'exécution matérielle, elle était rendue plus difficile par l'emploi de la main-d'œuvre annamite, docile et patiente assurément, mais dépourvue encore de l'habileté technique et de l'expérience indispensables. J'insiste à dessein sur ces considérations qui sont nécessaires, je crois, pour apprécier l'atlas en toute justice : si elles n'enlèvent rien à la valeur des critiques que l'on peut formuler, elles les expliquent du moins et les atténuent dans une certaine mesure.

L'*Atlas général de l'Indochine* a été exécuté avec une rapidité qui tient du prodige : quelques mois seulement se sont écoulés entre les premiers travaux et l'apparition de l'ouvrage complet. Les auteurs ont voulu donner le plus tôt possible au public un livre impatientement attendu et qui répondait à un besoin réel. Cette hâte excessive, jointe aux circonstances spéciales que j'ai indiquées plus haut, a été la cause d'un certain nombre d'imperfections. Je vais signaler rapidement les principales :

1° Il est difficile de comprendre l'ordre attribué aux 169 cartes et plans de l'atlas. Cet ordre semble logique au premier abord ; il y a sept parties : cartes générales, Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin, Laos, pays limitrophes. Mais on constate que dans chaque partie les cartes politiques précèdent les cartes physiques. J'ignore la raison de cette dérogation à la règle suivie par tous les atlas. En Indochine, comme dans tous les autres pays, les phénomènes naturels conditionnent et expliquent les faits humains, politiques et économiques ; les cartes physiques doivent donc précéder les autres. Même désordre dans les groupes de cartons. La pl. VIII (Cochinchine) comprend quatre cartons disposés ainsi : 1. Forêts et cultures, 2. Ethnographie, 3. Géologie, 4. Travaux publics, Justice, Ecoles, Milices. Il eût fallu adopter l'ordre suivant : 3, 2, 1, 4. Les cartes des provinces d'un même pays (sauf l'Annam) semblent placées au hasard. Pour ne parler que du Tonkin, la pl. XLIV donne les provinces de Hâi-drong et Ninh-binh, la pl. XLV celles de Nam-dinh et Hâi-ninh, etc. La septième partie de l'atlas, consacrée aux pays limitrophes, ne comprend que les provinces du Sud de la Chine. Le Siam se trouve égaré dans les cartons du Laos (pl. LVII). Quant à la Birmanie, elle a été oubliée.

2° L'exécution matérielle des cartes laisse parfois à désirer. — Les méridiens et parallèles ont été tracés et chiffrés en grades. Les degrés sont chiffrés dans un cadre extérieur ; il eût fallu tout au moins ébaucher les méridiens et parallèles correspondant à chaque degré : la simple indication des numéros est imprécise et insuffisante. Dans quelques feuilles ces indications sont défectueuses ou incomplètes, par exemple : province de Bà-rja (pl. IX), province de Běn-tre (pl. X), province de Hà-tiên (pl. XIII), etc.

Les cartons placés dans les coins des feuilles pour montrer la position et l'étendue du pays représenté dans la carte par rapport aux pays environnants sont vraiment trop négligés.

La lettre a été exécutée dans les différentes cartes de façons très diverses ; elle est parfois lourde et disgracieuse (cartes d'Annam).

Certains noms de villes sont trop éloignés du point qui marque leur emplacement. Il arrive même que ce point n'existe pas (cf. Bangkok dans la pl. LVII).

Quelques noms d'îles sont écrits dans une même carte tantôt en noir, tantôt en bleu (voir par exemple la pl. XXIV, Kamput).

Dans bon nombre de cartes, le bleu des rivières est trop pâle, ce qui rend l'hydrographie peu apparente et les noms peu lisibles (voir, par exemple, les pl. x, Běn-tre, et xi, Cháu-dốc).

Les couleurs s'harmonisent mal entre elles dans les cartes hypsométriques ; l'estompage des montagnes ajouté sur ces cartes enlève toute netteté au relief (cartes physiques de l'Indochine, de l'Annam, du Tonkin et du Laos). Dans les cartes de provinces, le relief est uniquement indiqué par un estompage ; mais il est souvent inexact. Si l'on juxtapose deux de ces cartes (par exemple la pl. ix, Bả-riá, et la pl. x, Biền-hoà), on voit que les montagnes d'une province ne semblent nullement continuer celles de l'autre. Les cartes du Sud de la Chine présentent un relief très confus indiqué par estompage. Leur examen ne permet nullement de se faire une idée de l'altitude respective des différentes parties du pays. Les cotes d'altitude manquent : on aurait pu en emprunter quelques-unes à la carte du Yun-nan du major H. R. Davies.

Enfin les tableaux statistiques, fréquemment joints aux cartes, gagneraient beaucoup à être réunis en cartons dans le coin des planches, au lieu d'être perdus dans les montagnes des pays voisins (par exemple pl. III et pl. XXXVII).

5° Le tracé des frontières politiques, des limites administratives, des routes et chemins de fer, des côtes, est parfois défectueux. — La frontière entre le royaume de Luang Prabang et le Siam, suivant les stipulations du dernier traité franco-siamois, est correctement tracée dans les pl. LVII (Siam) et LIX ; l'ancienne frontière (boucle de Dan-sai) subsiste dans les pl. I, II, III, IV, LIV, LV.

Les limites des provinces tonkinoises de Hoà-binh, Ninh-binh et Hà-nam sont inexactes (cf. carte politique du Tonkin et cartes des trois provinces).

Dans la pl. I, le réseau routier n'est pas exact ; il semble que par une confusion incompréhensible on ait supprimé les véritables routes pour ne garder que quelques pistes insignifiantes : pour ne parler que du Tonkin, on n'y voit aucune des routes réellement existantes, mais par contre on y observe une voie partant de la mer à l'Ouest de Moncai et allant à Lạng-son, Thái-nguyên et Tuyén-quang, puis en Chine, après avoir touché au-dessus de Yên-bay la vallée du Fleuve Rouge. Une autre route non moins imaginaire va de Phú-thọ rejoindre la précédente en suivant les hauteurs au Sud-Ouest du Fleuve Rouge. Il faut ajouter que le tracé est meilleur dans les cartes spéciales du Tonkin.

Dans la pl. I, le chemin de fer de Korat est indiqué par erreur avec une direction Ouest-Est à partir de Bangkok ; en réalité il fait un coude très prononcé vers le Nord pour passer à Ayuthia.

Dans un autre cas, le tracé n'est pas erroné, mais il a été interrompu, sans doute par une négligence du dessinateur : voir la pl. XXXVII (frontière entre le Kouang-si et le Kouang-tong).

Dans le tracé des côtes, une erreur assez curieuse a été commise : au lieu d'adopter le o conventionnel des cartes, on a pris le niveau des hautes marées en ce qui concerne une partie du golfe du Tonkin (voir pl. XXXVI, XXXVII, XXXVIII et XLVII, Quảng-yên). Il en résulte que l'île des deux Song est remplacée par un archipel de petits îlots et qu'un immense golfe s'avance dans l'intérieur des terres au Nord de la ville de Quảng-yên.

4° Il importe de signaler quelques confusions et oublis regrettables. — La ville de Phú-thọ est mise à la place de Hưng-hoá (pl. XLIX, Sơn-tây). — La ville de Thái-binh est placée trop au Nord dans les pl. XXXVI, XXXVII, XXXVIII, sur le Diên-hò. L'auteur de la carte sachant par ailleurs que la rivière qui arrose Thái-binh est le Trà-lý a donné ce nom au Diên-hò ; le véritable Trà-lý ne porte pas de nom. — Dans la pl. LVII (Siam), le Meklong est appelé Menam ; quant au Menam, il ne porte aucun nom. — Il arrive que des faits géographiques importants sont omis : le Hoàng-son, qui constitue une véritable limite naturelle entre le Nord et le Sud, ne figure pas dans les pl. XXVIII, XXIX, XXX ; le nom de la « Porte d'Annam » qui surmonte la montagne et qui rappelle l'ancienne frontière entre les royaumes du Tonkin et de la Cochinchine, n'est pas davantage mentionné. Dans certaines régions de la Cochinchine, des noms de rivières importantes manquent (par exemple, pl. x, Biền-hoà). Dans la carte du Siam (pl. LVII), aucune ligne de chemin de fer n'a été tracée ; cependant ces lignes siamoises

ont une importance capitale pour l'Indochine française: elles menacent de drainer tout le commerce du Moyen et du Haut Mekhong.

5° On rencontre malheureusement trop de fautes d'orthographe. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces sortes d'erreurs, j'en signalerai quelques-unes: on lit Xampot pour Kampot (pl. I), Song Ba Rang pour Song Da-rang et Sadeo pour Sadec (pl. III), Kran-chman pour Kranchar (pl. XIX), Russey Tang Kxhoch pour Russey Tang Krauch (pl. XXIII, Kompong Chnang), Kontoum pour Kontoum (pl. XXVIII), i Phu Quang Oai pour Phû Quảng-oai et Dahiti pour Dai-thi (pl. XXXVI, XXXVII, XXXVIII), Huing Yen pour Htrng-yên (pl. XLII), Yen-Ba pour Yèn-bay (pl. I, Son-la), Tenasse pour Tenasserim (pl. LVII, Siam), Fouang Nan pour Kouang-nam (pl. LXII), Touchin pour Tou-chan, Kieh Ghin pour Kie-che, Ping Wuch pour Ping-yue (pl. LXIII), Fort-Payard pour Fort-Bayard (carton de la pl. LXIII), etc.

Il arrive en outre qu'un même nom, correctement écrit en un endroit, est défiguré dans un autre. Les montagnes qui forment la limite Nord du Cambodge sont appelées successivement Chaîne des Dang Rech (pl. II), Chaîne des Dang Reck (pl. XX et XXIX), Chaîne des Dang Rek (pl. LV). Dans la pl. LVII (Siam), la ville de Tavoy est appelée, on ne sait pourquoi, « Birmanie (sic) Tavoy », la rivière porte le nom de Ta Voy, et l'île celui de Tavey. Dans la pl. XXIII (Battambang), on lit Angkor Wat et Angor Thom. Le cap Saint Jacques est appelé cap Jacques dans les pl. V, VI et VII, et cap St Uacques dans la pl. IX. On lit Tra Tanh (pl. V) et Tra Tan (pl. X), Phuc Than (pl. V) et Phuoc Tan (pl. X). Le Kouang-si et le Kouang-tong sont appelés Quang Si et Quang Tong dans le titre de la septième partie. On lit Mongtze (pl. II) et Mongtzé (pl. II bis). Dans la pl. I, on voit Paksé en un mot, mais Pak-Hin-Boun et Pak-Lay. Dans la pl. XIII (Hà-tiên), on lit N. Khoela et Baie de Khoi La; dans la pl. I, Rachgia et Baie de Rach Gia. Dans la pl. XXIII (résidences de Kompong Cham et de Kompong Chuang), la même ville est appelée Patri et Pakri. On lit successivement Ponhalu (pl. XXIII, résidence de Kompong Cham) et Pouhealu (pl. XXIV, Résidence de Kandal). Dans la pl. XXIV (résidence de Kampot), on voit ensemble Co Sami et Samit, Kos Kong et Baie de Kos Khong. Dans la carte du Yunnan (pl. LXII), on relève les noms de villes suivants: Yi-Liang-Sien, Young-Shien et Yi-Men-Hsien. On lit encore Leitchou (pl. LXIII) et Loui-Theou (carton de la même planche), etc.

Il est inutile d'insister davantage sur les imperfections qui viennent d'être relevées. Un travail moins hâtif et l'emploi d'une main-d'œuvre plus exercée auraient pu les faire éviter. Les auteurs s'efforceront sans aucun doute de les supprimer dans une seconde édition. Mais l'examen de l'atlas appelle quelques autres observations d'un caractère plus géographique :

1° L'absence d'une carte générale au début de l'atlas, donnant sinon toute l'Asie orientale, au moins la péninsule avec la partie du continent à laquelle elle vient se souder, est particulièrement regrettable. Il est impossible d'étudier géographiquement un pays en faisant abstraction de ce qui l'entoure; cela est aussi vrai au point de vue physique qu'au point de vue politique ou économique. Le relief et la structure de l'Indochine française sont incompréhensibles pour quiconque ne voit pas en même temps les montagnes et plateaux du Sud de la Chine, l'extrémité orientale de l'Himalaya, le plateau de Shillong et le faisceau des chaînes birmanes, les fosses marines du golfe du Bengale et de la mer de Chine, le plateau sous-marin recouvert par moins de 200 m d'eau qui occupe le golfe du Tonkin et le golfe du Siam et qui relie la Cochinchine à Malacca et Borneo. Une carte politique et économique des mêmes pays permettra seule de comprendre les problèmes politiques que la France a eu à résoudre en Indochine sur la frontière Nord du Tonkin, du côté des États Shans, sur les confins du Cambodge et du Laos. Le tracé des lignes de navigation maritimes et fluviales, des chemins de fer et des routes commerciales montrera la concurrence des voies françaises et birmanes pour atteindre la Chine du Sud, des voies françaises et siamoises pour atteindre le Laos.

2° Pour donner une représentation cartographique adéquate du relief d'un pays dans une carte hypsométrique, il est essentiel de choisir judicieusement les courbes de niveau. Les auteurs de l'atlas ont pris les courbes de 100, 500, 1000 et 2000 m. Ce choix conviendrait parfaitement à des pays comme la France, l'Australie, les Philippines, etc.; il semble insuffisant pour l'Indochine. On y rencontre en effet, entre 0 et 100 m, d'abord des régions basses et deltaïques

remarquables par la culture intensive du riz et la densité de la population, puis des croupes dénudées ou couvertes de brousse, des rochers calcaires ou des plateaux gréseux d'un tout autre caractère. Il serait possible de rechercher l'altitude moyenne à laquelle ce changement se produit (ce serait sans doute la courbe de niveau de 12 ou 15 m), et l'on pourrait alors distinguer la basse région par une teinte spéciale, ce qui rendrait compte plus parfaitement de la physionomie du pays.

5° Il est tout à fait essentiel de tracer des courbes bathymétriques et de distinguer les fonds marins par des teintes bleues de plus en plus foncées. Les courbes de 5 m et 10 m indiquées sur les cartes de Cochinchine et les cotes empruntées aux cartes marines ne sauraient en tenir lieu. En particulier les géographes et géologues actuels accordent une importance spéciale aux courbes de 200 m et de 1000 m : la première montre le prolongement sous-marin des terres émergées sous la forme d'un *plateau continental*, appelé aussi parfois *région néritique* ; la seconde marque, après la chute rapide des fonds, le commencement de la *région abyssale*, ou zone des grands fonds marins. L'observation de ces courbes bathymétriques complète l'étude du relief émergé. Or toutes les deux longent la côte d'Annam après avoir passé au large de l'île de Hai-nan, puis se dirigent vers le Sud et le Sud-Est.

4° Il faut louer les auteurs d'avoir introduit dans leur atlas une carte climatologique (pl. II bis). Cette carte ne nous était pas inconnue : elle avait paru dans le *Bulletin économique de l'Indochine* (nov.-déc. 1908) avec une remarquable étude de M. H. Brenier intitulée : *Répartition saisonnière des récoltes et pluviométrie en Indochine*. De nombreux graphiques disposés sur une carte physique synthétisent les observations météorologiques (température, pluie, vent) faites dans les diverses stations ; il y a là un travail tout à fait neuf et intéressant. L'erreur a été de séparer la carte de l'article et de la transporter telle quelle dans un atlas. Il existe des procédés cartographiques pour représenter les phénomènes de climat (voir l'*Atlas physique* de Berghaus, l'*Atlas météorologique* de Bartholomew), très différents des procédés purement graphiques employés ici. Cette carte intéressera assurément tous les géographes, mais elle ne manquera pas de les surprendre.

5° L'atlas consacre une carte à chaque province, mais les échelles adoptées sont très différentes. On emploie pour les provinces du Tonkin les échelles suivantes : 1 : 250.000, 1 : 300.000, 1 : 160.000, 1 : 180.000, 1 : 125.000, 1 : 510.000, 1 : 450.000, 1 : 400.000, etc., ce qui rend impossible toute espèce de comparaison. Certaines provinces importantes par leur étendue et leur population, comme Thanh-hoá, sont absolument sacrifiées (échelle : 1 : 900.000). Sans doute aurait-on pu accorder un peu plus de place à quelques provinces importantes, et surtout adopter un petit nombre d'échelles, deux, ou trois au plus, se ramenant facilement l'une à l'autre pour faciliter les calculs.

6° Une des graves difficultés de la cartographie des pays d'Extrême-Orient est la transcription des noms de lieux. En ce qui concerne les pays annamites, peut-être eût-on pu écrire tous les noms en *quôc-ngũt*, avec l'accentuation : l'atlas y eût gagné en précision et en intérêt documentaire ; les auteurs sont pourtant fort excusables de n'avoir pas entrepris une tâche aussi délicate. Mais on aurait dû au moins s'efforcer de transcrire les noms chinois d'une façon uniforme. Or dans la carte du Yun-nan, inspirée de la carte du major R. H. Davies, on a adopté presque partout la transcription anglaise ; dans la carte du Kouang-si et du Kouang-tong, les noms sont transcrits suivant le système français, mais tantôt du kouan-houa et tantôt du cantonais. Naturellement les listes de mots géographiques données avec chacune de ces deux cartes ne concordent pas entre elles. La seconde contient du reste quelques erreurs : *Men* signifie *Porte* et non *Poste* (peut-être y a-t-il là une simple faute d'impression) ; *Kiang* signifie *Fleuve* et non *Plaine* ; le mot qui signifie *Baie* est *Wan* et non *Hien*.

Bien d'autres observations pourraient être faites ; mais je crois avoir suffisamment montré quelle tâche ardue est la préparation et la publication d'un atlas. MM. de Chabert et Gallois ne se sont pas laissé rebuter par ces difficultés de toute espèce, ils ont fait un effort financier considérable, ils ont dépensé leur activité sans compter. Grâce à eux, l'Indochine possède son premier atlas et se trouve ainsi plus favorisée que toute autre colonie française. Cet ouvrage

pourra rendre service, malgré ses imperfections. Il est seulement regrettable que les auteurs n'aient pas cru devoir y consacrer plus de temps et surtout faire appel à plus de compétences. Nous sommes d'autant plus portés à le déplorer que les trop rares collaborateurs ont beaucoup fait pour accroître la valeur de l'atlas. J'ai déjà cité la carte climatologique de M. H. Brenier ; il me suffira de signaler la Préface de M. Cl.-E. Maître. Ce n'est pas dans ce *Bulletin* qu'il convient d'en rendre compte : je ne puis que constater en terminant que ce substantiel travail sur l'histoire de la cartographie de l'Indochine est assurément l'une des parties les plus neuves et les plus étudiées de l'ouvrage.

Ed. CHASSIGNEUX

Chine

J. J. M. DE GROOT. — *The religious System of China. Its ancient forms, evolution, history and present aspect ; manners, customs and social institutions connected therewith.* — Book II : *On the soul and ancestral worship.* Part I-III : *The soul in philosophy and folk-conception ; demonology ; sorcery.* — Leide, 1907 ; in-8, 928 pp.

Dans le premier livre de sa vaste enquête sur le système religieux de la Chine, M. de G. nous a exposé en trois volumes les rites funéraires. Dans ce second livre, dont la deuxième partie vient de paraître, l'auteur pénètre dans le cœur même de son sujet en abordant l'animisme proprement dit et son culte, la sorcellerie. Comme dans les parties antérieures de l'œuvre de M. de G., on admirera l'étendue d'information qui lui a permis de nous donner un tableau aussi précis que faire se peut du désespérant syncrétisme religieux que forment les croyances populaires chinoises. Nous passons successivement en revue les notions sur l'âme humaine, ses manifestations, ses maladies et ses réincarnations ; la zoo-anthropie, subdivisée elle-même en plusieurs chapitres ; et la démonologie, un long catalogue, amplement illustré de textes originaux, du monde des démons et des revenants qui s'incarnent dans les hommes, les animaux, les plantes et même dans les objets inanimés. Certaines parties de cette dernière division ne laissent pas de faire double emploi avec celle qui traite de la zoo-anthropie et bon nombre de textes cités figureraient sans inconvénient dans l'une ou dans l'autre. Les énumérations et les subdivisions de M. de G. pourraient d'ailleurs être multipliées à l'infini : il suffirait de reprendre, après l'auteur, une encyclopédie comme le *T'ou ch'ou tsi tch'eng*, et on trouverait peu d'être ou d'objets du monde matériel dans lesquels la fantaisie des conteurs, sinon la croyance populaire, n'ait incarné une âme ou un esprit.

Le sujet même qu'il avait à traiter exigeait que M. de G. abandonnât souvent le sol ferme de l'observation directe et de la réalité vivante qui faisaient la supériorité de ses *Fêtes annuellement célébrées à Emoui* et du premier livre du *Système religieux*. L'auteur a choisi le meilleur parti à prendre, celui de laisser parler les documents chinois eux-mêmes. Il présentait cependant un inconvénient assez sérieux que M. de G. n'a pas toujours évité. Quels sont en effet les documents qu'il est permis d'utiliser dans une pareille enquête ? La critique littéraire de bon nombre des ouvrages auxquels a puisé M. de G. reste encore à faire. Mais de tel autre comme le *Leao tchai* — qui nous semble avoir été trop souvent cité —, nous savons à n'en pas douter que les contes de revenants et de démons qu'il contient ne sont qu'un cadre choisi par leur auteur pour y développer à son aise ses brillantes qualités de style et d'imagination. Dans un travail sur le système religieux de l'Europe, on accorderait difficilement la même valeur documentaire aux contes de Hoffmann et aux bulles papales.

Comme il fallait s'y attendre d'un des maîtres de la sinologie, il ne s'est glissé qu'un minimum d'erreurs dans les traductions de M. de G. Si nous nous permettons d'en signaler quelques-unes, c'est pour attirer une fois de plus l'attention sur l'état peu satisfaisant où se trouvent la grammaire et la lexicographie chinoises. Il serait grand temps d'y remédier : nos études y gagneraient en précision ce qu'elles perdraient peut-être en charme et en imprévu.

Des noms propres sont assez souvent traduits et *vice-versa* ; ainsi p. 652, 晉有士人買得鮮卑女, « under the Tsin dynasty, a member of the gentry purchased a *fresh-looking slave woman* » ; il faut traduire : « *une femme tongouse* ». — Par contre, p. 552, le prénom de la seconde personne 若 *jou* est devenu un nom propre. Un homme-tigre a fait irruption dans un village ; à un moment il reprend sa forme humaine et oublie sa peau de tigre ; un villageois s'en empare : 失皮甚窘探懷中丹符陳於地曰吾奉天符取若等姓名都除惟若在耳能還我皮當捨若, « Missing his skin he showed great consternation, then drew a sealed commission out of his bosom, unfolded it on the ground, and said : « Heaven gave me this commission to take away the members of the *Joh* and other clans, but I have erased their names from it, except those of the *Joh* ; give me back my skin and I will leave the *Joh* people unmolested. » Le chinois dit simplement : « Le Ciel m'a chargé de m'emparer de *vous tous* qui êtes marqués sur cette liste : de tous il ne reste plus que *toi* ; rends-moi ma peau et je *te* ferai grâce. » — P. 224, 里胥 (*li-siu*) signifie le maire, le bailli du village : 衢州民家里胥至督促租賦, « dans une famille de paysans de K'iu-tcheou, le *maire* arriva pour encaisser les impôts », et non pas « a commoner of Khū-chen, named *Li sū*, comes somewhere to collect the rent of his grounds » ; cette erreur obscurcit tout le conte, qui d'ailleurs est insignifiant.

P. 504, 闔門 signifie « toute la famille » et non pas « fermer la porte » : 知微闔門皆為嚼噬, « as Chi-wei closed the gate, everybody was devoured » ; lisez : « Tche-wei et toute sa famille succombèrent à ses morsures. » De même p. 651 : 闔門時患死亡相繼, « while his door was closed, they died one after another » ; lisez : « tous les membres de sa famille, l'un après l'autre succombèrent à une épidémie. » — Ibid., 投刺, « straightway he made up to the prefecture (刺史!) », au lieu de : « il fit passer sa carte de visite » ; de même, p. 191 : 持刺謁華, « holding the thornbridles (刺!), they call on Hwa », au lieu de : « tenant en main leurs cartes de visite, ils se présentèrent à Houa. »

P. 98. Une vieille femme qui désire marier sa petite fille à un licencié, dit à ce dernier : 其父見任淮陰縣令與兒鬥地相誇, « son père est sous-préfet de Houai-yin : *sa famille n'est donc pas inférieure à la vôtre* », et non pas : « her father is now in office as a prefect of the Hwai-Yin district, *leaving it to me to level the ground in front of her house (to facilitate her departure with a bridegroom).* »

P. 243. 女 7 嚴一土榻上布軟草坐定女子設食, « la servante arrangea un coin pour lui, étendit de l'herbe tendre sur sa couche et, quand il fut installé, lui apporta à manger », et non pas : « the maid, *fit to attract the admiration of the whole country*, spreads out some soft straw on the couch, etc. »

P. 259. Sur les singes libidineux du Sseu-tch'ouan : 伺道行婦女有美者輒盜取將去人不得知若有行人經過其旁皆以長繩相引猶故不免, « They waylay female wayfarers and kidnap the beauties from amongst them, running off with *without the men becoming aware of it* ; and when such wayfarers pass near them, they drag them along with long cords, *wich is another reason why they make no escape* » ; il faut : « Ils épient les femmes qui passent et ils saisissent et emportent les plus belles ; *de celles-là on n'entend plus jamais parler*. Les voyageurs qui passent dans cette région ont beau s'attacher les uns aux autres par de longues cordes, les raptés ont néanmoins lieu. »

P. 541. A propos des mineurs du Yun-nan, un conte nous dit que, rencontrant dans leur travail souterrain le fantôme d'un de leurs camarades mort qui les supplie de le ramener à la lumière du jour, ils veulent d'abord profiter de sa connaissance des lieux : 我到此為金銀而來無空出之埋汝知金苗之處乎, « Nous sommes venus ici pour chercher de l'or et de l'argent : *il serait fâcheux que nous nous en retournions les mains vides* :

connais-tu les endroits où pousse l'or ? », et non pas : « We have come here for gold and silver, and we have not yet discovered any veins from which to procure some ; do you know where the gold grows ? »

P. 787. Un officier est obsédé par un spectre gigantesque : 取弓矢射之中其腹笑曰著又射之曰射得好連二十發矢集其軀如蝟毛鬼殊不動, « Il lui décocha une flèche qui le frappa au ventre ; mais le spectre se contenta de rire en s'écriant « touché ! » ; à un second coup qui l'atteignit il dit : « tu ne tires pas mal » ; ainsi il lui décocha vingt flèches de suite jusqu'à ce que son corps ressemblât à un porc-épic ; mais le spectre ne bougea même pas », et non pas : « ... the spectre lay dead and motionless ». 卽時 : 驚痛幾絕, « d'effroi et de douleur il faillit mourir », et non pas : « as soon as his fright and sorrow were somewhat abated. »

P. 792. 君負我垂生矣何不能忽一歲而竟相照也, « Grâce à vous, j'étais en train de redevenir un être en chair et en os ; pourquoi n'avez-vous pas pu patienter une année avant de m'examiner à la lumière ? », et non pas : « You had no regard for me, I had descended into life, etc. » ; de même, p. 251 : 爾不能求生人, « tu ne peux pas redevenir un être en chair et en os », au lieu de : « you cannot help a living man. »

P. 856. Une de ces terribles « chenilles d'or » qui vous procurent les richesses des victimes qu'elles anéantissent mais qui vous tuent si vous ne les employez pas, s'était logée chez un lettré qui dit à sa femme : 今固事之不可送之又不能惟有死耳若等好爲後事, « Je ne veux m'en servir en aucune façon ; d'autre part je ne puis pas m'en défaire ; il ne me reste donc qu'à mourir : prenez soin de mes funérailles », et non pas : « I must employ it, there being no way to get rid of it, but this I cannot do and therefore my only resort is death ; matters of this sort are better remitted to the life hereafter. »

P. 218. L'insipide conte de cette page, qui devait illustrer la croyance chinoise aux femmes-serpents, devient dans la traduction de M. de G. un quiproquo bizarre : 元帝永昌中暨陽人任谷因耕息於樹下忽有一人著羽衣就淫之旣而不知所在谷遂有妊積月將產羽衣人復來以刀穿其陰下出一蛇子便去谷遂成宦者詣闕自陳留於宮中 : « In the Yung-ch'ang period (A. D. 522) of the reign of the emperor Yuen a Ki-yang woman, named Jen Kuh, while ploughing a field, took a nap under a tree. when a man dressed in feathery clothes neared her and had sexual intercourse with her. His abode she remained ignorant of, and when after a pregnancy of several months she was to be confined, the feathery clothed man turned up again and stuck a knife into her vagina, which thereupon brought forth a little viper. The man then departed, and Jen Kuh afterwards got access to the Imperial Residence as a dignitary of the Crown, even changing service in Ch'en-liu (the metropolis) for that in the interior of the palace. » Mais le chinois signifie : « ... un homme de Ki-yang, nommé Jen Kou, après avoir labouré, s'endormit à l'ombre d'un arbre. Soudain un homme portant un vêtement de plumes s'approcha de lui et lui fit subir les derniers outrages, sur quoi il disparut immédiatement. A la suite de cette aventure Jen Kou se trouva engrossé. Quand après plusieurs mois il fut sur le point d'accoucher, l'homme au vêtement de plumes revint et lui enfonça un glaive dans les parties sexuelles ; un petit serpent en sortit et l'homme au vêtement de plumes disparut de nouveau. A la suite de cet accident, Jen Kou était devenu ennuqué. Il se rendit donc à la Cour, et, après y avoir exposé son affaire, il fut agréé pour le service du harem. »

Ed. HUBER

A. FORKE. — *Lun-Heng. Part I. Philosophical essays of Wang Ch'ung. Translated from the Chinese and annotated.* — Berlin, 1907 ; in-8, 577 pp.

Le *Louen heng* 論衡 de Wang Tch'ong 王充 nous était connu jusqu'ici par un travail de Hutchinson qui a traduit dans la *China Review* (vol. VII et VIII) son autobiographie et les

deux chapitres sur Confucius et Mencius. M. Forke lui-même avait déjà traité des idées de notre auteur sur l'âme et sur l'immortalité dans le *Journal of the China Branch of the R. A. S.* (vol. XXXI, p. 41). Il est heureux que M. F. se soit décidé à nous rendre accessible l'œuvre entière de Wang Tch'ong et à réunir en un premier volume les parties qui avaient paru dans les trois dernières livraisons des *Mitteilungen* du Séminaire des langues orientales de Berlin.

Wang Tch'ong a vécu au premier siècle de notre ère, à l'époque même où s'achevait l'apothéose de la personne de Confucius et où l'enseignement du Maître se figeait en un dogmatisme rigide dont on n'échappait déjà plus que pour se lancer dans les folles spéculations du taoïsme. Ce qui donne à Wang Tch'ong une place à part dans la littérature des Han et ce qui rend son œuvre si attrayante pour nous, c'est que, le dernier, il ait osé critiquer librement la doctrine du « Modèle des dix mille générations », et que, d'autre part, il s'élève avec une ardeur infatigable contre les fables insipides mises en circulation par les disciples de Lao-tseu ; non content de les réduire à l'absurde, il essaie d'expliquer comment elles ont dû prendre naissance et, dans plus d'un cas, sa méthode ne serait pas désavouée par un exégète moderne. D'un intérêt à peine moindre sont les chapitres où l'auteur développe ses idées sur la métaphysique et la morale ; elles sont d'un matérialisme assez crû, et M. F. n'a pas eu de peine à établir de nombreux parallèles entre Wang Tch'ong et Epicure et Lucrèce.

Dans cette première partie, M. F. nous donne 44 chapitres du *Louen heng*, qui en compte 88. Sa traduction est bonne ; elle me semble le résultat d'un travail long et consciencieux et d'une grande connaissance de l'esprit et de la langue de l'auteur. C'est d'autant plus méritoire qu'aucun commentaire n'éclaircit l'original dont les phrases concises et brèves sont bourrées d'allusions à l'histoire ancienne. Car Wang Tch'ong connaissait ses antiquailles sur le bout du doigt, et, tout en les passant au crible de son robuste bon sens, il en étale la connaissance avec un visible plaisir.

Je signalerai à M. F. quelques inexactitudes qui se sont glissées dans sa version :

P. 175. L'histoire de Tong Ming fournit un beau parallèle au thème si fréquent dans le folklore : l'enfant surnaturel qui se tire à son avantage des pièges de ses persécuteurs. Arrêté dans sa fuite par le fleuve Yen-hou, « il frappa le courant avec son arc ; aussitôt les poissons et les tortues vinrent à la surface pour former un pont, permettant à Tong Ming de passer », et non pas : « with his bow he shot fish and turtles in the water. They formed a floating bridge, etc. », 以弓擊水魚鼈浮爲橋東明得渡.

P. 206. Dans le *Sseu wei pi'en* 死僞篇, où il traite des idées fausses sur la mort, l'auteur mentionne l'expédition infructueuse du général Siun Yen contre l'état de Ts'i ; il raconte sa fin et la façon dont ses deux lieutenants consolèrent l'âme de leur maître, qui n'avait pas dû mourir en paix puisque son cadavre restait les yeux grands ouverts et serrait les dents si fort qu'il était impossible d'introduire dans sa bouche la gemme qu'on avait coutume de placer sous la langue des morts. Mais les paroles de consolation que M. F. prête aux deux fidèles auraient fait enrager encore davantage, je le crains, les mânes du mort : « *Fan Hsüan Tse* washed him, and said by way of consolation, « To serve under your Lordship was decidedly better than under *Wu* », but he still continued staring. *Fan Hsüan Tse* observing that he did not close his eyes, fancied that he was vexed with his son *Wu*, for vexation with one's own son is a very common human grievance. Therefore he spoke of *Wu* to comfort him, but this was not the cause of his resentment, for he went on staring. *Luan Hai Tse* remarked, « Is it perhaps, because he did not complete his designs in *Ch'i* ? », and he again comforted him by saying, « Your Lordship died an untimely death. The things which you did not bring to a close in *Ch'i* are as vast as the Yellow River. » Upon this he closed his eyes and received the gem in his mouth. » — Il faut traduire : « Fan Siuan-tseu lava le cadavre, le caressa et lui dit : « Croyez bien que nous servirons (votre fils) Wou comme nous vous avons servi vous-même. » Mais le mort continua à regarder fixement. Fan Siuan-tseu, voyant les yeux de son maître grands ouverts, avait cru que son âme n'était pas en paix à cause de son fils Wou, car il est dans la nature humaine qu'on se préoccupe en premier lieu du sort de ses enfants :

c'est pourquoi il avait essayé de le rassurer en lui parlant de son fils Wou. Mais le fait que le mort ne fermait pas les yeux prouvait qu'il n'avait pas deviné la cause de l'anxiété de ses mânes. Alors Louan Houai-tseu eut l'idée que ce devait être à cause de son entreprise inachevée contre l'état de Ts'i. S'avançant donc à son tour, il lava son maître, le caressa et lui dit : « Je jure par le Fleuve Jaune que je mènerai à bonne fin l'entreprise contre l'état de Ts'i, que votre mort prématurée vous a empêché de terminer. » Immédiatement le mort ferma les yeux et desserra les dents. » 范宣子洗而撫之曰事吳敢不如事主猶視宣子睹其不瞑以爲恨其子吳也人情所恨莫不恨子故言吳以撫之猶視者不得所恨也樂懷子曰其爲未卒事於齊故也乎乃復撫之曰主苟死所不嗣事於齊者有如河乃瞑受哈. La tournure 有如 est fréquente dans la littérature classique. Cf. *Tso tchouan*, IX, 18 : 有如日, « j'en atteste le Soleil » ; *ibid.*, v. 24 : 有如白水, « je prends à témoin cette Eau claire » ; *Che king*, VI, 9 : 有如皦日, « je le jure par la Lumière du Soleil ». 恨其子吳也 veut dire qu'il était tourmenté au sujet du sort de son fils Wou, qu'il avait désigné sur son lit de mort pour lui succéder.

P. 408, 端書稱魯般墨子之巧 : « In the writing of the Literati we find the notice that *Lu Pan* was as skilful as *Mê Tse*. » Il faut : « Les livres des lettrés donnent les exemples suivants de l'esprit d'invention de Lou Pan et de Mo Tseu. » Les deux épisodes suivants ne sont donc pas attribués à Lou Pan seul, mais, comme l'exige le parallélisme de la phrase chinoise, le premier à Mo Tseu et le second à Lou Pan. Cf. le chap. XI de l'œuvre de Han Fei-tseu, où l'épisode concernant Mo Tseu est en effet rapporté.

Ed. HUBER

Ed. CHAVANNES. — *Un faux archéologique chinois*. (J. A., mai-juin 1908, pp. 501-510, avec 4 planches.)

Lettre de M. A. VISSIÈRE. (J. A., nov.-déc. 1908, pp. 455-465.)

Au cours de sa récente et fructueuse mission en Chine, M. Ch. vit chez des marchands, au Chantong, au Chàn-si et au Chan-si, l'estampage d'un monument bouddhique daté de 524 A. D. ; au centre est gravé⁽¹⁾ un Buddha assis, entouré d'assistants ; à droite se trouve une inscription dédicatoire, et à gauche la liste des donateurs. Mais personne ne put indiquer à M. Ch. la provenance de ces estampages, ni l'emplacement de la pierre originale. Diverses raisons, que nous examinerons plus loin, avaient fait soupçonner à M. Ch. que ce monument était un faux. Il crut en trouver la preuve quand il découvrit parmi les inscriptions de Long-men un texte mutilé, d'une authenticité certaine, datant de 533⁽²⁾, et qui était à peu près mot pour mot celui de la prétendue inscription dédicatoire de 524. Ce fut là le sujet d'une note insérée dans le *Journal asiatique*

(1) M. Ch. parle d'un bas-relief ; ce terme, qu'il a parfois employé également pour des dalles des Han et que M. Bushell a accepté ensuite, ne me paraît pas applicable à des pierres absolument unies, où le sujet est gravé au trait.

(2) La date de cette inscription n'a été indiquée que sous réserves par M. Ch. ; mais elle me paraît certaine. Non seulement le caractère 黑 *hi* est clair, mais je crois bien distinguer au-dessus, sur le fac-simile joint à l'article, le caractère 水 *yong*. D'ailleurs ce monument n'est pas resté inconnu des Chinois ; c'est lui qui est indiqué dans le 補寰宇訪碑錄 *Pou houan yu fang pei lou* de 趙之謙 *Tchao Tche-k'ien* (ch. 2, f° 4 r° de l'édition du 行 棠 堂 金 石 叢 書 *Hing sou ts'uo l'ang kin che ts'ong chou*), sous le titre de 法 苑 廿 餘 人 造 象 *Fa yi nien yu jen tsao siang*. La date lue par l'archéologue chinois est bien la 2^e année *yong-hi*, soit 535 A. D.

de mai-juin 1908. Au cours de la séance mensuelle du 15 novembre 1908, M. Farjanel lut à la Société asiatique une communication, où il déclarait authentique le texte taxé de faux par M. Ch. et en proposait une interprétation nouvelle. A la suite des observations échangées ce jour-là entre MM. Ch. et Farjanel, M. V. se résolut à parfaire une nouvelle traduction, et c'est elle qui fait l'objet de la lettre indiquée en tête de ce compte rendu.

L'inscription de 524, ou 555, est en elle-même d'un intérêt médiocre. Elle acquiert de l'importance par le débat qu'elle a soulevé, et surtout par la qualité des personnes qui sont entrées dans la lice. Bien malheureusement, la communication de M. Farjanel reste enveloppée de mystère. Le procès-verbal de la séance ne lui consacre que 5 lignes, et nous ne saurons peut-être jamais en quoi ces 5 lignes ont prêté, dans la séance suivante, à un « échange d'observations ». Par-delà l'Océan, nous avons eu cependant l'écho de formules assez âpres, dans le goût de la *Réponse modérée à un libelle infâme* et autres productions joyeuses de l'ancienne sinologie. Quant au fond, M. Farjanel n'avait pas découvert, dans les 19 lignes traduites par M. Ch., moins d'une cinquantaine de contresens ! Mais M. V., qui assistait à la séance du 15 novembre, ne mentionne jamais dans sa lettre les opinions de M. Farjanel ; c'est indiquer cruellement quel cas il en fait.

Les attaques de M. Farjanel ne tiraient guère à conséquence ; on eût pu sans dommage s'en tenir là. Mais M. V. a tenu à intervenir. Il s'est rappelé sans doute que, lorsque parut la transcription Vissière, M. Ch., qui avait d'importants travaux en cours où il suivait un système différent, n'hésita pas, dans un esprit supérieur d'unité scientifique, à se rallier à la transcription nouvelle, dont il voyait d'ailleurs les imperfections et pour laquelle il n'avait pas été consulté. De son côté M. V. n'a pas voulu laisser son collègue sous le coup de critiques injustifiées, malgré son éloignement habituel pour les controverses scientifiques. Il n'a pas repris tout le travail de M. Ch. Avec une modestie parfaite, il laisse de côté tout ce qui intéresse l'histoire et le bouddhisme, et se borne à donner du texte même de l'inscription une traduction littérale indépendante, qui, malgré quelques divergences de détail, confirme dans son ensemble la première version et en fait même parfois ressortir la supériorité.

La différence essentielle entre les deux interprétations réside dans le ton et dans le style. M. Ch. fait des réserves ; M. V. affirme. M. Ch. traduit, et on le comprend ; M. V., pour employer son expression, « dissèque », ce qui l'entraîne souvent à une rédaction obscure ou barbare. Tout système peut se défendre, et se juge par ses résultats. Nous allons donc étudier les passages où les deux versions ne concordent pas.

L. 2 de l'inscription de 524 : 物分以然理趣無爽, « C'est là ce qui est naturel pour tout être vivant et distinct : c'est là ce qui ne peut manquer d'arriver pour tout ce qui est soumis aux catégories et aux voies (gati) » (Ch.) ; « Les êtres, en se SÉPARANT, font de cela une réalité ; la raison y CONCOURT sans faillir » (1) (V.). Au lieu de 爽 *chouang*, M. Ch. avait lu hypothétiquement 缺 *k'iué*. L'inscription porte en réalité 夔. M. V. dit que ce caractère « est une variante usuelle de 爽 *chouang*, à laquelle la fantaisie de l'écrivain a ajouté, au milieu, un trait horizontal ». M. V. a évidemment parlé sur la foi du *K'ang hi tseu tien*, qui indique seulement la variante 夔, empruntée au *Chouo wen*. Mais la forme de l'inscription de 524, qui est aussi celle de l'inscription du 555, était usuelle à l'époque des Wei. On en trouve deux exemples épigraphiques dans le 金石文字辨舉 *Kin che wen tseu pien yi* de 荆澗 Hing Tchou (éd. du 槧學軒叢書 *Tsiu hio hiuan ts'ong chou*, ch. 8, f° 50 r°). J'en ai relevé un troisième dans le 金石萃編 *Kin che ts'ouei pien* (ch. 50, f° 1 v° de l'éd. photolithogr. du 鴻寶齋 Hong-pao-tchai). Pour le reste de cette

(1) Je respecte la disposition typographique adoptée par M. V. Les italiques indiquent les mots qui ne sont pas dans l'original chinois (par exemple les articles, que la langue chinoise ignore) ; les petites capitales signalent les passages où l'interprétation de M. V. diffère de celle de M. Ch.

phrase, M. V. justifie son interprétation en disant qu'il n'a pas trouvé d'exemple de 物分 *wou-fen*, mais que l'expression symétrique 理趣 *li-ts'iu* est citée, dans le *P'ei wen yun fou*, d'après un commentaire de la préface du *Chou king*, et que *ts'iu* y a le sens verbal de « courir », ce qui entraîne une acception verbale pour 分 *fen*; « aucune allusion aux *gati* ». ajoute M. V. Sans doute l'autorité de M. V. est grande, et nul plus que moi n'en fait juste cas. Mais des affirmations ne valent pas un bon argument. Pour nous convaincre, M. V. eût dû nous dire comment il entendait la phrase citée par le *P'ei wen yun fou*. Je me suis reporté au texte original, qui fait partie du commentaire du *Chou king* écrit sous les T'ang par 孔穎達 K'ong Ying-ta (1). Il s'agit des œuvres légendaires 三墳 *San fen* ou *Histoire des Trois souverains* et 五典 *Wou tien* ou *Histoire des Cinq empereurs*, qui, bien que portant sur d'autres époques que le *Chou king*, auraient été conçues selon le même principe. Et K'ong Ying-ta ajoute : 明雖事異墳典而理趣終同, « Il est clair que bien que les événements [racontés dans le *Chou king*] diffèrent de [ceux racontés dans le *San fen*] et le [*Wou tien*], la tendance essentielle [de ces divers ouvrages] est finalement la même. » On voit que dans cette expression *ts'iu* a une valeur substantive. Ces emplois substantifs de *ts'iu* sont fréquents, et partent toujours de l'idée de tendance, de direction, au propre ou au figuré. Le dictionnaire de Giles donne 趣向 *ts'iu-hiang*, « tendance », 意趣 *yi-ts'iu*, « pensées ». Contrairement à ce qu'a admis M. V., je crois que *li-ts'iu* dans l'inscription de 524 a à peu près le même sens que dans le commentaire de K'ong Ying-ta, et il en résulte que 分 *fen* est également pris ici avec sa valeur substantive. Il s'agit de la mort, dont on vient de rappeler qu'elle a frappé le Buddha tout comme Confucius. La suite des idées me paraît très claire en traduisant simplement : « Tel est le sort des êtres ; c'est une destinée inéluctable. » Cette version, seule conciliable avec le passage de K'ong Yin-ta invoqué par M. V., pourra d'ailleurs être précisée, quand on saura exactement la valeur de *li-ts'iu* comme terme technique du bouddhisme. Car ce qu'on ne nous a pas dit, c'est que *li-ts'iu* apparaît dans un certain nombre de *sūtra* et dans leurs commentaires. Rien que pour leurs titres, je rappellerai le 大乘理趣六波羅密經 *Ta cheng li ts'iu lieou po lo mi to king* (Nanjio, *Catalogue*, n° 1004), le 金剛頂瑜伽理趣般若經 *Kin kang ting yu k'ie li ts'iu pan jo king* (Nanjio, n° 1035), le 大樂金剛不空真實三摩耶般若波羅密理趣經 *Ta lo kin kang pou k'ong tchen che san mo ye pan jo po lo mi lo li ts'iu king* (Nanjio, n° 1034), le 金剛頂瑜伽他化自在天理趣會普賢修行念誦儀 *Kin kang ting yu k'ie l'a houa tseu tsai l'ien li ts'iu houei p'ou hien sieou hing nien song yi* (Nanjio, n° 1390), le 大樂金剛不空真實三昧耶經般若波羅密理趣經 *Ta lo kin kang pou k'ong tchen che san mei ye king pan jo po lo li ts'iu king* (Nanjio, n° 1407), le 般若波羅密理趣經 大安樂不空三昧真實金剛菩薩等一十七聖大曼荼羅義述 *Pan jo po lo mi to li ts'iu king ta ngan lo pou k'ong san mei tchen che kin kang p'ou sa teng yi che ts'ie cheng ta man l'ou lo yi chou* (Nanjio, n° 1451) et le 大般若經理趣分述讚 *Ta pan jo king li ts'iu fen chou tsan* de 窺基 K'ouei-ki (2). Dans tous ces titres (sauf pour le n° 1390 où il adopte *satyatā*), M. Nanjio rétablit hypothétiquement pour *li-ts'iu* un original *buddhi*. Cette dernière équivalence tout au moins me semble peu probable,

(1) Je cite d'après la grande édition du 十三經註疏 *Che san king tchou chou* parue en 1387, section 尙書註疏 *Chang chou tchou chou*, ch. 1, p. 7 v°.

(2) K'ouei-ki vivait sous les T'ang et fut disciple de Huan-tsang : mais, pour des raisons d'orthodoxie, ses œuvres n'ont pas été incorporées au *Tripitaka*. Il s'en est conservé des exemplaires au Japon. Maintenant les œuvres de K'ouei-ki sont accessibles en grande partie dans le 大日本續藏經 *Ta je pen siu tsang king* (*Dai-Nihon zoku-zōkyō*), dont la publication se poursuit régulièrement à Kyōto. L'ouvrage que je cite se trouve dans le 2e *pen* du 58e *l'ao*.

mais ce qui apparaît clairement quand on parcourt les textes, c'est que *li-ts'iu* traduit un substantif : nous le connaissons quelque jour par l'étude des *Prajñāpāramitāsūtra* et de leurs commentaires. M. V. a beau dire qu'il n'y a dans *li-ts'iu* « rien des *gati* », il est possible qu'il se trouve à la base de cette expression quelque mot assez voisin de *gati*, ou ayant même, comme *gati*, le sens de « voie » ; la seule version inadmissible est celle qui traduit *li-ts'iu* par « la raison concourt ».

L. 4 : 違顏儻忽尙或如斯⁽¹⁾, « à cause de ce qu'elles étaient éloignées de la figure (du Buddha), voilà comment certaines personnes agirent soudain autrefois » (Ch.); « Par éloignement du visage, il arrive insensiblement que certains ENCORE sont comme cela » (V.). Dans la partie de sa lettre intitulée « Dissection du texte chinois », M. V. coupe cette phrase en deux propositions parallèles, qui comptent chacune 4 caractères ; mais on voit que sa traduction ne tient pas plus compte de cette division que la traduction qu'il critique chez M. Ch. (2). Il suffit de se reporter au *K'ang hi tseu tien* et au *P'ei wen yun fou* pour voir que 儻忽 *chou-hou* signifie, comme l'a admis M. Ch., « brusque », « soudain », et aussi « disposition subite ». C'est cependant là l'expression que M. V. paraît rendre par « insensiblement », sans justifier d'ailleurs par rien cette interprétation. Mais alors que ferait M. V. de ce vers de 張華 *Tchang Houa* : 倏忽似回飈, « Par la soudaineté, c'est comme un ouragan » ? Ce sens admis pour *chou-hou*, que peut signifier la phrase entière ? La doute ne paraît guère possible. *Wei-yen* est une expression connue qui implique l'idée de se séparer ou d'être séparé de quelqu'un (3). C'est sur *wei-yen* que porte *chou-hou*, et la suite des idées est la suivante : Le roi Udayana et Mahāmaudgalyāyana ont fait des images du Buddha, alors qu'ils venaient de voir le Maître lui-même ; combien n'est-ce pas plus nécessaire pour Lieou Ken (ou Yuanoo), qui sont nés tant de siècles après la mort du Buddha. Le sens est donc : « Quand la séparation eut lieu brusquement, voilà ce que firent certains. » La traduction de M. Ch., pour être un peu différente, ne rompt pas le développement. Il n'en va de même de celle de M. V., qui, par son « encore » en petites capitales, a tenu à mettre toute la phrase au présent au lieu du passé. Le paragraphe devient dès lors inintelligible par l'introduction d'une troisième catégorie de personnes, tout à fait indéterminée, entre les Udayana et Mahāmaudgalyāyana de la première heure et Lieou Ken annoncé par « combien plus... ». M. V. a voulu évidemment faire de 尙或 *chang-houo* un strict mot à mot, où chacun des deux caractères garderait sa pleine valeur ; cette rigueur l'a trompé. *Chang-houo* est un cliché, emprunté au *Che king* (ch. Legge, *Chinese Classics*, IV, II, 358) ; il n'implique en l'espèce aucune idée de temps.

L. 4-6 : 况劉根等託於冥冥之中生於千載之下進不值驚嶺初軒退未遇龍華寶駕, « A combien plus forte raison agiront de même Yuan oo et d'autres qui se trouvent privés du très véritable (visage) et sont nés après plus de mille années, qui, en avant, ne trouvent plus le premier char sur le Pic du Vautour et, en arrière, ne rencontrent point encore le précieux attelage sous l'arbre aux Fleurs de Dragon » (Ch.); « A plus

(1) Dans une note, M. Ch. écrit 倏 au lieu de 儻 et 此 au lieu de 斯 ; le sens reste identique, mais mieux vaut ne pas toucher aux leçons originales. L'orthographe avec la clef 彳 est usuelle sous les « six dynasties » et sous les T'ang pour tous les mots du type 修, etc. Pour des exemples épigraphiques de 儻 et de ses variantes, cf. *Kin che wen tseu pien yi*, ch. 11, f° 9 r°. La forme moderne de l'expression est 倏忽 *chou-hou*. Cf. aussi *Kin che ts'ouei pien*, ch. 34, f° 1 r°.

(2) Ceci est d'autant plus surprenant chez M. V. que lui-même insiste davantage sur l'importance du parallélisme qui « vient en aide au traducteur, éclaire son interprétation et rend possible de donner à celle-ci une précision presque mathématique ».

(3) Cf. par exemple la phrase 違顏半月, « nous sommes séparés depuis une quinzaine », donnée par Giles, s. v. *wei*.

forte raison, pour Liéou Ken et autres de sa catégorie, qui sont CONFIEÉS (= destinés à vivre) AU MILIEU DES ROULEMENTS DE TAMBOUR et nés à une époque inférieure (= postérieure) de mille ans ! En avançant, ils ne rencontreraient pas le premier char de la Cime du Vautour ; en reculant, ils N'ONT PAS rencontré le précieux attelage de la Fleur du Dragon » (V.). Les deux versions offrent ici de sérieuses dissemblances. Le premier désaccord n'est qu'apparent : Lieou Ken est la leçon de l'inscription de 524 : Yuan oo est emprunté à celle de 555. Mais ensuite, M. Ch. a lu 託於真真之中 ; dans une note, il rejette le leçon 託 l'o de l'inscription de 524, qui correspond d'ailleurs à une lacune de l'inscription de 555, et à laquelle il ne voit pas quelle forme substituer. Pour M. V., 託 l'o « est bien à sa place ici, dans son acception passive de Etre confié, voué, livré à ». M. V. ajoute : « L'estampage n'offre pas 真真, qui n'aurait guère ici le sens de Très véritable, mais les mêmes caractères abrégés et surmontés de 穴 : soit 窠窠, 填填 ou 闌闌 *t'iên-t'iên*, onomatopée du Bruit du tambour (ou du tonnerre). Voir, dans le *P. w. y. f.*, les nombreux exemples de l'emploi de cette expression, que je crois destinée, dans ce passage, à indiquer le *Fracas* du monde, plutôt qu'à rappeler les fonctions militaires de Liéou Ken ou de ses amis... » Je ne crois pas à la valeur de cette explication. La leçon de l'inscription de 524 est en réalité 窠窠 ; celle de l'inscription de 555 est 真真. Or, si nous nous reportons au *Kin che wen tseu pien yi* (ch. 5, f° 27), nous trouvons, sous le caractère 真, qui n'est qu'une autre graphie de 冥 *ming*, exactement les formes des inscriptions de 524 et 555, et précisément dans des monuments de l'époque des Wei (1). Cette équivalence nous est attestée dès le x^e siècle par le *新集藏經音義隨函錄 Sin tsi tsang king yin yi souei han lou*, qui mentionne 窠, 窠 et 窠 comme des variantes de 冥 *ming* (2). D'autre part l'expression même de 真真之中 n'est pas inconnue ; elle se trouve dans Giles, traduite par « in the world to come ». Le sens est dès lors évident : « Combien plus [n'est-ce pas nécessaire] pour Lieou Ken et autres, qui [doivent] mettre leur confiance (3) dans un âge futur et sont nés mille ans trop tard. » Autrement dit, ils se trouvent dans une époque sacrifiée, entre le Buddha Çäkya-muni, qui est déjà entré dans le *nirvāṇa*, et Maitreya, qui n'a pas encore paru. C'est ce qu'explique nettement la phrase suivante, où, suivant l'usage constant, le « pic du Vautour » rappelle Çäkya-muni, tandis que l'arbre « aux fleurs de dragon » est une allusion à Maitreya. La traduction de M. Ch. pour cette seconde partie me paraît tout à fait juste. M. V. a voulu

(1) Même au cas où on aurait eu 窠, ce n'est que par le contexte qu'on pouvait décider s'il fallait rétablir 填 ou 冥, car on connaît des emplois épigraphiques, sous les six dynasties, de 窠 pour 冥. Les variantes épigraphiques de 冥 sont très nombreuses. Dans l'inscription de Tourfan traduite par M. Franke, on trouve la graphie 窠 (cf. *Abhandl.* de l'Acad. de Berlin, 1907, *in fine*). Parmi les ouvrages que j'ai recueillis au Ts'ien-fo-tong, se trouve un manuscrit dont, dépourvu de livres en Asie centrale, j'ai lu le titre, après quelque hésitation, 真寶記 *Tchen pao ki* (cf. *B. E. F. E.-O.*, VIII, 524). Mais c'est presque sûrement une faute, et il faut rétablir *Ming pao ki*. Peut-être est-ce là le 冥寶記 *Ming pao ki* écrit sous les T'ang par 唐臨 T'ang Lin et qui est mentionné par exemple dans le *直齋書錄解題 Tche tchai chou lou kiai t'i* (éd. du Wou-ying-tien, ch. 11, f° 5 v°).

(2) Cf. *Tripiṭaka* de Tōkyō, 爲, 1, 1 v°, 12 v°, 18 r°. Il va sans dire que, dans d'autres cas, la 2^e et la 5^e formes doivent se lire *t'iên*. On remarquera aussi la graphie spéciale de la phonétique 真 *tchen* dans la 5^e forme ; j'aurai à en parler plus loin quand il sera question de l'authenticité du monument de 524.

(3) Dans les inscriptions bouddhiques des « six dynasties » et des T'ang, le mot *l'o*, employé au sens de « se confier », « avoir confiance » (par exemple « ils mettent leur confiance à naître dans le monde de Maitreya », ou « ils mettent leur confiance à naître dans le Sukhavati occidental »), est d'une telle fréquence qu'on le trouve presque à chaque page des recueils épigraphiques.

que 未 *wei* marquât le passé ; mais ce mot signifie « pas encore », et marque un état passé qui se continue dans le présent : « ils n'ont pas rencontré » et « ne rencontrent pas encore » ; le présent employé par M. Ch. se justifie pleinement, et M. V., par ses petites capitales, m'a tout l'air de souligner un contresens, mais qui n'est pas là où il croit.

L. 7-8 : 樹因菩提者必資緣於善友, « Celui qui plante des causes (de bonheur) en vue d'obtenir la Bodhi doit nécessairement s'associer avec d'excellents amis » (Ch.) ; « Ceux qui plantent *des* prémices *dans* la Bodhi SE POURVOIENT NECESSAIREMENT DE MATIÈRE À RÉTRIBUTION auprès de bons (= vertueux) amis » (V.). Le sens général n'est pas douteux : on n'arrive à la *bodhi* que par l'aide d'amis. M. Ch. a traduit 資緣 *tseu-yuan* par « s'associer » ; M. V. voit là un contresens, et préfère « se pourvoir de matière à rétribution ». Le mot à mot me paraît être « appuyer (ou seconder, aider) les motifs (de sa destinée) au moyen d'amis vertueux ». Les amis (*kalyānamitra*) guident l'homme pieux dans son progrès vers la *bodhi*, mais leur appui n'est qu'une concomitante nécessaire et se borne à provoquer le plein effet des causes véritables qui, elles, déterminent la destinée de chacun. C'est ce que semble bien indiquer la comparaison qui suit : l'homme qui va par-delà l'Océan acquérir des richesses a besoin d'un pilote ; mais on ne peut dire qu'il se soit pourvu de richesses auprès du pilote. La traduction de M. Ch., peut-être un peu libre, ne rompt pas le raisonnement ; celle de M. V., malgré sa rigueur barbare, tourne au contresens par la négligence du contexte. Reste l'expression « planter des prémices dans la *bodhi* » ; on trouve un peu plus haut dans la traduction de M. V. « cultiver par avance quelques menues prémices ». Dans chaque cas, le chinois porte 因 *yin*, que M. Ch. avait traduit par « causes (de bonheur) ». Pourquoi cette expression technique du bouddhisme a-t-elle déplié à M. V. ? On ne nous le dit pas. Mais la substitution de « prémices » est particulièrement malheureuse. Les prémices ne sont pas des causes, mais des fruits, des effets, c'est-à-dire exactement le contraire du 因 *yin* bouddhique. Sans être sinologue, il saute aux yeux que « planter des prémices » est une combinaison impossible.

L. 9-10 : 故世王之愆藉耆婆而曉須達之倒假門神而悟, « Ainsi la faute de *Che-wang* (Ajātaśatru), grâce à *K'i-p'o* (Jīvaka), fut connue ; le recul de *Siu-ta* (Sudatta), grâce au dieu de la porte, fut l'occasion d'un avertissement » (Ch.) ; « C'est pourquoi la faute du Ché-wàng (= Roi du monde) a emprunté *K'i-p'ò* pour être connue et pourquoi le retour en arrière de Siū-tà a emprunté le dieu de la porte pour être présenté » (V.). Ici encore le sens général du passage n'est pas douteux, et M. Ch. a parfaitement indiqué à quelles traditions le texte faisait allusion : il faut que des amis nous guident dans la bonne voie ; c'est ainsi que Jīvaka éclaira Ajātaśatru sur la faute qu'il avait commise, et que le dieu de la porte empêcha Sudatta de revenir en arrière quand il hésitait à se rendre auprès du Buddha. Mais il est évident que l'interprétation étrange de M. V., surtout avec la traduction de 悟 *wou* par « être présenté », ne s'accorde pas avec le contexte. Je crois que celle de M. Ch., très admissible si on envisage la marche du développement, n'est pas elle-même tout à fait exacte. Bien que le sujet grammatical de 曉 *hiao*, « être éclairé », et de 悟 *wou*, « comprendre », paraisse être « faute » et « retour », il me semble que les sujets logiques sont Ajātaśatru et Sudatta. Il faut alors traduire : « C'est pourquoi, dans la faute du *Che-wang*, [le *Che-wang*,] grâce à Jīvaka, fut éclairé ; [et pourquoi], lors du recul de Sudatta, [Sudatta,] grâce au dieu de la porte, fut éclairé. »

L. 11 : 影附法義之衆, « Ils ont résolu de s'unir de manière à former une assemblée conforme à l'esprit de la religion » (Ch.) ; « ... pour s'adjoindre, comme l'OMBRE suit le corps, à la foule des adeptes de la loi et de la justice » (V.). Il est certain que c'est ici M. V. qui a raison dans son interprétation de 影附 *ying-fou*. Je veux simplement ajouter que 法義 *fa-yi* ou 法儀 (= 法儀) *fa-yi* est une expression technique, qui s'employait sous les Wei pour désigner de pieux laïques (1). On trouve également à la même époque

(1) L'inscription de 553 porte 法儀 *fa-yi* ; c'est également la leçon de l'inscription de 544 reproduite dans le 金石續編 *Kin che siu pien* de 陸耀遼 *Lou Yao-yu* (éd. photolith. de Changhai, 1895, ch. 2, f° 5 r°).

邑義 *yi-yi* (cf. *Kin che ts'ouei pien*, ch. 51, f° 4 r° et v°). Lou Yao-yu disait que l'expression *fa-yi* se rencontrait pour la première fois en 544 ; on voit que son existence est attestée en 524 ou au moins en 555 (1). La confusion épigraphique de 義 *yi* et 儀 *yi* est fréquente (2). Dans le *Ta pan jo king li ts'iu fen chou tsan* de K'ouei-ki que j'ai cité plus haut 法義 *fa-yi* est glossé (f° 165 v°) par 六法 *lieou-fa* et 十義 *che-yi*, les « six règles » et les « dix significations ». Ces « six règles » et ces « dix significations » doivent être celles dont on trouve l'énumération dans le *大明三藏法數 Ta ming san tsang fa chou* (*Tripitaka* de Tōkyō, 露, II, 7-8 et 62). Le terme de *fa-yi* est donc elliptique pour « [ceux qui connaissent] les règles et les significations ».

L. 14 : 三級塼浮圖一塚, « un stūpa en briques à trois étages » (Ch.) ; « un monument funéraire. stoupa de brique à trois degrés » (V.). C'est M. Ch. qui est dans le vrai ; il n'est pas question ici de monument funéraire, et 塚 *ngeou* est un simple numéral, comme M. V. en admet d'ailleurs en note la possibilité. Les caractères 區 *k'iu*, 軀 *k'iu*, 軀 *ngeou*, 塚 *ngeou* et même 區 *yu* sont employés à peu près indifféremment dans les inscriptions ; il faut, dans cette acception, les lire uniformément *k'iu*. Cf., entre autres exemples, *Kin che ts'ouei pien*, ch. 27, f° 5 r° ; ch. 29, ff. 6 v°, 8 r° ; ch. 50, f° 4 r° ; ch. 52, f° 4 r° ; ch. 54, f° 2 r° ; *Kin che wen tseu pien yi*, ch. 2, ff. 10-11.

L. 15 : 含零. M. Ch. a traduit comme s'il y avait 含靈 *han-ling*. M. V. dit que, l'expression donnée dans l'inscription n'existant pas dans le *P'ei wen yun fou*, il est porté « à croire, comme M. Ch., à la présence ici d'une faute de gravure ». Mais M. Ch. n'a pas parlé de faute de gravure, et il n'y en a pas ici. En réalité, l'emploi de 零 *ling* au lieu de 靈 *ling* était courant sous les « six dynasties » ; cf. *Kin che wen tseu pien yi*, ch. 5, f° 25 v°.

Nous en avons fini maintenant avec l'interprétation littérale de l'inscription dédicatoire ; mais on a vu qu'un autre problème se pose, celui de l'authenticité. L'inscription de 555 est sûrement authentique, mais mutilée, et ses lacunes ne sont pas récentes. M. Ch. admettait qu'elle était le prototype de la pseudo-inscription de 524, qui aurait été fabriquée récemment, en vue du bénéfice que procurerait la vente des estampages. M. V. dit : « Y a-t-il faux ? En constatant, sur la reproduction de l'estampage, la marque de grattages autour de la première mention du nom de Lieou Kên et la double surcharge du caractère — après 卅, en dépit du maintien de la locution 有餘 « avec un reste », on est porté à l'admettre. » Mais d'ailleurs M. V. rejette cette hypothèse et admet l'existence d'une première inscription, qui serait peut-être l'inscription de 524. De cette inscription de 524, nous n'aurions qu'une réplique postérieure à 1722 ; c'est celle publiée par M. Ch. Enfin c'est l'inscription de 555 qui serait une adaptation de ce prototype.

Je n'arrive pas à comprendre en quoi ce sont des grattages et des surcharges qui pourraient faire croire à un faux. A tant faire que de leur attribuer une signification, ils plaideraient plutôt en faveur de l'authenticité : le monument serait plus ou moins truqué, mais non pas apocryphe. La date de 1722 ne me paraît également avoir aucune base. Elle résulte pour M. V. de ce que l'inscription de Lieou Ken écrit 真 et 填 au lieu de 眞 *tchen* et 填 *lien* ; or ces formes spéciales n'auraient été adoptées, d'après M. V., qu'à l'avènement, dans le courant de 1722, de l'empereur Yong-tcheng, dans le nom personnel duquel entrait le mot 禪 *tchen* (3). Mais on devient un peu sceptique en constatant que, dans l'inscription de 555, qui n'est certainement pas une réplique, les deux caractères semblent bien écrits comme dans l'inscription de Lieou Ken. On a vu plus haut que le *Sin tsi tsang king yin yi souei han lou*, rédigé au x^e siècle, et que nous possédons en une édition japonaise qui remonte directement au *Tripitaka* coréen

(1) On trouve aussi 法義 *fa-yi* dans une inscription de 529 que mentionne le 讀碑記 三續 *Tou pei ki san siu* de Hong Yi-suan, ch. 上, f° 5 v°.

(2) Cf. *Kin che wen tseu pien yi*, ch. 1, f° 16 ; ch. 9, f° 7.

(3) M. V. a consacré à l'étude des caractères « taboués » sous la dynastie actuelle un mémoire spécial, le *Traité des caractères chinois que l'on évite par respect*, dans *J. A.*, septembre-octobre 1901, pp. 320-373.

du XI^e siècle, emploie la même forme 真 *tchen* dans 眞 *ming* (et ailleurs *t'ien*). Si on se reporte d'ailleurs à l'édition princeps du *K'ang hi tseu tien*, antérieure à Yong-tcheng (1), on y trouve 眞 indiqué comme une forme vulgaire de 眞 *tchen*. Et d'ailleurs, ou ne comprend guère qu'un sinologue puisse se tromper sur ce point, quand la forme 眞 est la seule qui apparaisse, et à plusieurs reprises, dans le monument épigraphique des Tang qui a été le plus étudié en Europe, l'inscription chrétienne de Si-ngan-fou (2). Il n'y a pas donc rien à tirer de ces graphies de *tchen* pour fixer à une date postérieure à 1722 la gravure de la pierre dont M. Ch. a rapporté l'estampage.

Les raisons pour lesquelles M. Ch. a conclu à un faux ne me paraissent pas non plus décisives. Les caractères ont évidemment l'air bien neuf, et l'exécution de certains personnages est médiocre. Mais j'ai vu des pierres des six dynasties et des Tang sorties récemment de terre et qui n'étaient pas plus endommagées que celle-ci; et d'autre part les Wei n'ont pas produit que des chefs-d'œuvre. Certaines formes qu'on trouve dans l'inscription, comme 眞 *ming*, 樹 *p'iao*, etc., sont tout à fait caractéristiques de l'épigraphie des Wei. Et si je n'ai pas de parallèles à donner pour 益 *mong* ou 龜 *kouei*, nous en trouvons ailleurs des formes assez voisines pour que ces variantes se présentent avec toutes garanties d'authenticité (3). La date donnée pour l'inscription de 524 est juste dans tous ses détails, y compris les caractères cycliques du mois et du jour (4). Sur les trois premiers personnages de la liste des donateurs, 侯剛 Heou Kang (5), 乞伏寶 K'i-fou Pao (6) et 元衍 Yuan Yen (7), nous trouvons des notices dans les histoires dynastiques, et si la titulature de ces personnages est ici en partie

(1) L'exemplaire dont je me suis servi est un très beau tirage de la première édition du palais. Pour établir qu'elle est antérieure à Yong-tcheng, il suffit de remarquer que le mot 禪 *tchen* y est bien écrit sous sa forme complète, et non sous la forme apocopée de 禪, qui fut adoptée à l'avènement de Yong-tcheng.

(2) C'est ce dont chacun pourra se convaincre en se reportant aux fac-simile publiés par Grenard (*Mission scientifique dans la Haute-Asie*, t. III, p. 152) et par le P. Havret (*La Stèle chrétienne de Si-ngan-fou*, 1^{re} partie).

(3) Je ne veux pas entrer ici dans l'étude détaillée de ces formes, et me borne à renvoyer au *K'in che wen tseu pien yi*; les caractères y sont rangés par ordre de rimes.

(4) Je n'ai pas sous la main le tableau des caractères cycliques par lesquels a commencé chaque mois chinois; mais il résulte du *K'in che siu pien* (ch. 1, f. 11 r^o) que, dans l'année en question (524), le 6^e mois débutait en 庚辰 *keng-tch'en*; le 5^e jour du 5^e mois était donc bien marqué des signes 己卯 *ki-mao*, et le 1^{er} jour de ce mois tombait bien en 庚戌 *keng-siu*.

(5) La biographie de Heou Kang se trouve au ch. 92, f. 5, du *Pei che*, et au ch. 95, ff. 8-9, du *Wei chou*; c'est ce dernier texte qui est le plus détaillé. En 524, il est certain que Heou Kang portait bien, par exemple, parmi les titres que lui donne l'inscription, celui de 武陽縣開國公 Wou-yang-hien-k'ai-kouo-kong.

(6) Ce personnage est certainement le même que celui dont le *Pei che* (ch. 84, f. 2 r^o) et le *Wei chou* (ch. 86, f. 1 v^o) orthographient le nom 乞伏保 K'i-fou Pao (en le coupant d'ailleurs en K'i Fou-pao). K'i-fou Pao était bien « comte de la principauté de 寧 Ning », comme le dit l'inscription de 524.

(7) Le nom de famille 元 Yuan, sauf une unique mention dans le *Tso tchouan*, n'apparaît que sous les Wei, qui en font le nom de famille de la dynastie. Tous ces Yuan sont donc en principe des agnats de la famille impériale. Tel était donc le cas du Yuan 00 qui est nommé dans l'inscription de 555. Ici, il s'agit d'un Yuan Yen, et il faut avouer que l'inscription lui donne des titres assez maigres. Le Yuan Yen que nous connaissons par les histoires dynastiques (*Pei che*, ch. 17, f. 1 v^o; *Wei chou*, ch. 19 [., f. 1 v^o), et dont le frère aîné 元頤 Yuan Yi était mort en l'an 500, fut au contraire un assez gros personnage, pourvu d'un titre ducal. Peut-être y a-t-il eu deux Yuan Yen.

nouvelle, elle n'est pas en contradiction avec celle que nous connaissons pour eux par les sources officielles. Les grattages ne se limitent pas à la première mention de Lieou Ken ; cinq autres noms de donateurs en portent également la trace : or, quiconque a vu quelques-unes de ces listes de donateurs sait qu'un nouvel adhérent hésitait rarement à faire figurer son nom au lieu et place de celui d'un donateur défunt. Il n'est pas jusqu'au chiffre de 41 dont on ne puisse entrevoir une justification. M. Ch. a dit qu'il y avait en réalité 47 donateurs ; mais si on remarque que les 4 premiers sont un peu à part et en quelque sorte hors série, et que d'autre part Lieou Ken et 張慕 Tehang Tsouan figurent deux fois dans l'énumération, on arrive précisément au chiffre de 41. Il est possible alors que le texte ait primitivement porté « plus de 40 » : bientôt on spécifia, et on corrigea le nombre en 41. Si les quatre grands personnages placés hors cadre en tête de l'énumération avaient été de ces donateurs du début, on se serait attendu à ce que la donation se fit en leur nom ; or il n'en est rien, et c'est pourquoi je crois que le monument était déjà achevé et l'inscription gravée avec le chiffre de 41 donateurs, quand ils se joignirent à l'association pieuse et prirent la première place en tête de liste ; d'autres nouveaux venus, moindres seigneurs, se contentèrent d'usurper la place de quelques défunts. Naturellement toutes ces explications ne sont pas sans une grande part d'hypothèse ; je veux dire seulement qu'elles me paraissent possibles. En ce cas, le texte de l'inscription serait authentique. Mais le monument même dont nous avons l'estampage est-il original ? Est-ce au contraire une réplique récente, un fac-simile exact où même la trace des anciens grattages aurait été reproduite ? Nous n'en pouvons pas décider actuellement. Original, réplique ou faux, nous ne pourrions choisir entre ces trois solutions avant de disposer d'autres pièces de comparaison.

Il faut surtout reconnaître que notre connaissance de l'épigraphie chinoise est encore très superficielle ; nous manquons d'expérience et de livres. Comme dans toutes les branches de la sinologie, le travail est si peu préparé et organisé qu'une étude quelconque, faite par l'un quelconque de nous, peut être améliorée sur quelques points par quiconque la reprendra. Mais il y a tant à faire dans nos études qu'on hésite parfois à perdre trop de temps sur des sujets d'un intérêt secondaire. C'est ce qui explique que la note de M. Ch. ait été rédigée un peu vite. Si la question en eût valu la peine, il n'aurait pas manqué de corriger de lui-même les quelques passages où l'interprétation de M. V. est préférable à la sienne, et d'apporter par ailleurs les quelques informations nouvelles que j'ai indiquées ou utilisées au cours de ce compte rendu. Mais l'inscription de 524 ou 555 ne méritait pas tout le bruit qui, pour d'autres motifs, a été mené autour d'elle. Les critiques de M. Farjanel montrent seulement qu'il y a en France quelques orientalistes que la réputation de M. Ch. offusque. Ces attaques sont bien vaines. Aucun d'eux, aucun de nous n'a rien à mettre en face de la traduction de Sseu-ma Ts'ien.

P. PELLIOU

Japon

G. BOURGOIS. — *Langue japonaise. Caractères idéographiques. Dictionnaire et méthode d'étude.* 簡易說文解字. — Tōkyō, librairie Sansai-sha, 1908 ; in-8, XVI-267-28 pp.

Cet ouvrage, dans l'intention de son auteur, n'est pas seulement un dictionnaire donnant en transcription romaine la prononciation japonaise des caractères chinois usuels et leur lecture ou le mot auquel ils correspondent en japonais, avec leur traduction française ; il veut être aussi une méthode qui en facilite l'étude, diminuant l'effort qu'elle impose à la mémoire visuelle, et faisant davantage appel à la mémoire intellectuelle. Le rôle de la première se réduirait « à l'acquisition d'environ 200 primitives, caractères usuels ou composantes importantes » ; la seconde aurait « l'aide d'une explication rationnelle pour retenir la composition

de toutes les autres figures » (p. VI). Ce serait évidemment un résultat important. Voyons comment l'auteur pense y atteindre. C'est dans la composition même des caractères, dans l'assemblage des éléments dont ils sont formés, qu'il croit trouver l'explication rationnelle destinée à venir en aide à l'étudiant. Or à part un certain nombre de « primitives », dessins rudimentaires d'un objet ou symboles, les caractères sont divisés par le *Chou wen kiai tseu* 說文解字 de Hiu Tchen 許慎 et, à sa suite, par les philologues chinois, en deux grandes classes. Ce sont les *houei yi* 會意, agrégats logiques, résultant de la réunion d'un certain nombre de primitives, dont le sens, comme les formes, se combinent pour produire une signification nouvelle; et les *hing cheng* 形聲, ou *kiai cheng* 諧聲, complexes phoniques, dans lesquels une partie, la clef ou le radical, signifie, il est vrai, mais d'une manière fort imprécise, « arbre » par exemple ou « fil », tandis que l'autre est purement phonétique et n'a d'autre rôle que d'indiquer la prononciation. Nous ne tenons pas compte des caractères dont le sens a évolué ou a été complètement changé sous diverses influences. Ce simple énoncé donne à entendre qu'il existe en effet une « explication rationnelle » des caractères de la première classe, et laisse croire à la possibilité d'une méthode dont elle constituerait le fond. Qu'en est-il réellement ? Il nous paraît utile d'étudier brièvement la question.

Tout d'abord la méthode ne sera vraiment pratique qu'à quelques conditions : la principale est évidemment que les primitives composant chaque caractère soient demeurées suffisamment distinctes et reconnaissables. Or ce cas, on ne saurait le nier, est plutôt rare aujourd'hui. Les primitives ont subi à peu près toutes les sortes d'altérations possibles, des redressements, des renversements et des contractions de toute espèce; les courbes sont devenues droites, ou quelquefois se sont égarées; des figures se sont atrophiées. Ce qui était un homme *人* se présente sous la forme *大* dont le sens normal est « grand », ou *匕* « cuiller », ou bien n'est plus qu'une ligne, ou deux accents tantôt parallèles, tantôt de sens opposés. Tandis qu'une seule et même primitive peut ainsi se présenter sous des aspects divers, d'autres originellement fort différentes ont aujourd'hui la même forme, et il est pratiquement impossible de les distinguer. *田* est une rizière, c'est aussi une représentation de la tête, ou de deux mains (cf. *甲*, p. 152), ou un symbole d'« un objet quelconque » (p. 152), particulièrement un gage, des arrhes, une offrande; ce peut être l'empreinte de la plante du pied (*番*, p. 155), ou un vase (*爐*, p. 141); on le trouve même figurant le « réceptacle *口* des grains *米* » dans *胃* « estomac » (p. 189). *月* est normalement la lune, mais aussi la chair, et quelquefois le bateau (*前*, p. 27), qui du reste s'écrit parfois comme le soleil (*日*, p. 7). L'auteur ne fait nulle difficulté de le reconnaître : « En composition, dit-il (p. 165, s. v. *崇*) », *出* est déformé en *士*, *木*, *上*, *匕*, » toutes figures correspondant normalement à des primitives différentes. « *西* (p. 208) correspond à quatre figures autrefois distinctes, » etc. Non seulement un certain nombre de primitives ont fini par se confondre dans une seule et même forme usuelle; mais les altérations qu'elles ont subies ou certaines similitudes accidentelles ont amené parfois le passage de l'une à l'autre. L'« œil » *目*, qui entre dans la composition du caractère « foule » *衆*, y est remplacé aujourd'hui par le « sang » *血*. Enfin l'usage a introduit nombre de superfétations qui seraient aisément prises au contraire pour des éléments importants; ainsi la main dans *換* « échanger », *手* dans *復* « retourner », *又* dans *後* « après », etc. Le caractère a pu être composé logiquement; en présence de l'incertitude du sens et de la valeur à attribuer à ses composants actuels, il est fort difficile, et souvent même impossible à l'étudiant, de rétablir cette logique et de s'en aider. L'étude que sa recherche demandera pourra sans doute lui procurer des « satisfactions intellectuelles » (p. VII); il n'est pas sûr qu'elle soit une simplification de son travail.

Elle est en tout cas vouée d'avance à l'insuccès dans la majorité des cas, c'est trop évident, s'il ne se réfère aux formes anciennes. Le P. Wiegner, dont on connaît le beau travail sur cette matière, travail auquel se réfère M. B. et auquel il a beaucoup emprunté, en fait et en répète la remarque : « Vouloir arriver à l'intelligence des caractères en partant des formes modernes, dit-il d'une façon générale, c'est tenter l'impossible » (p. 41). Or M. B. écarte résolument les anciennes formes et s'interdit d'y recourir. Aussi arrive-t-il souvent, beaucoup trop souvent

pour que la « méthode » n'en soit pas infirmée. qu'un signe moderne donné entrant dans la composition d'un agrégat logique ne peut être interprété correctement qu'en fonction des autres, pour ainsi dire. et changera complètement de sens suivant ceux auxquels il est associé ; autrement dit. il faut connaître préalablement et le caractère et son sens — sens originel et non celui qu'il a pu prendre dans la suite et qui diffère parfois radicalement du premier —, pour en reconnaître les véritables éléments. Réciproquement, suivant les cas, la même notion, homme, main, vase, etc., sera rendue par un dessin complètement différent. Les 7 caractères rangés sous la clef 55, 士, nous montrent cette même figure comme équivalant à 7 formes distinctes. représentant 9 sens différents. C'est d'abord « un » 一 et « dix » 十, avec le sens — ancien et de nul usage — d' « affaire », et les sens pratiques de « sage » en Chine, de « guerrier, samurai » au Japon : ce sont ensuite des combinaisons d' « homme » représenté par un trait horizontal, tenant la « barre à porter » 工 (qui ailleurs sera une équerre), et d' « homme » encore, debout cette fois 亻 sur le sol 土. Dans 壯, il n'est plus qu'un « homme », mais dans 声, il devient un « silex sonore », dans 壺 un « couvercle », dans 壹 une forme tassée de 吉 « faste », et dans 壽 une forme tassée de 老 « vieillard ». C'est en vain qu'on m'expliquera que l'idée de « froid » est rendue par un homme enfoui dans la paille sous un toit : de tout cela je reconnais juste le toit dans la forme actuelle qui seule importe, 寒 ; et je suis dérouté lorsque dans 塞, auquel on me renvoie, il me faut reconnaître « deux mains [qui] disposent des matériaux dans un espace vide ». Nous ne mettons pas en doute que tout cela ait été parfaitement clair autrefois ; nous constatons seulement que c'est absolument confus aujourd'hui, et impossible à débrouiller sans la connaissance des formes anciennes.

Admettons pourtant que l'étudiant triomphe et de l'incertitude du sens d'une figure donnée et de l'incertitude de la forme que doit prendre une même primitive dans les différents cas de son emploi. Reste à les combiner pour en faire un caractère. Or il ne faut pas compter plus que de raison, quoi qu'en dise l'auteur, surtout si l'on a en vue une connaissance pratique des caractères, sur la prétendue logique de leur composition, ni sur leur caractère « rationnel », et moins encore peut-être sur celui des gloses chinoises. Si « affaire » s'écrivit 士, soit « un » et « dix », c'est que « toutes choses sont comprises entre un et dix » ; et quand l'étudiant l'aura appris, il devra d'ailleurs l'oublier pour apprendre que 士 signifie « homme instruit ». Quand dans 壹 il aura reconnu « le vase (déformé) rituel faste (déformé) », il aura à n'en tenir aucun compte, et à apprendre que ce caractère signifie « un ». Un « cœur 心 soupirant 丁 après le vivre Ⅲ et le couvert 宀 » ne devra pas lui suggérer l'idée d' « inquiétude » ou de « misère », mais bien celle de « paix de l'esprit » 寧 ; et de « posséder 寸 terres 土 et herbes 之 », qu'il ne conclue ni à la « richesse » ni à la « puissance », mais à un « sceau 封 appliqué sur une lettre. Les explications rationnelles de cette force ne sont pas rares. Elles s'aggravent de discordances entre figures identiques. 競 représente « deux frères 兄 tenant leur contrat 手 de partage ». Du moment où 手, pratiquement « main » et rien que cela, doit être compris « contrat par coches », et doit être reconnu dans 十, pratiquement « dix », l'interprétation se soutient, au prix toutefois d'un double effort de mémoire ; on aurait toute raison d'en tirer « accord » ou peut-être « rivalité » ; ce serait un contresens, il faut comprendre « crainte, respect, fort », ce qui évidemment n'a aucun rapport avec la figure décrite. Que si pour s'éclairer on considère la figure simple 克, on n'y trouve plus ni « frère » ni « contrat », mais un « homme 儿 écrasé sous un poids 高 (tassé, réduit à 亠 et 口) », le tout d'ailleurs signifiant « vaincre ; [bien] », sens qui n'a de rapport ni avec la figure commentée, ni avec la précédente. D'autre part, on pourrait être tenté de voir en 競 « rivalité, lutte », deux frères 兄 dressés 立 l'un contre l'autre ; d'autant que le radical en est 立 ; il n'y a là que des « hommes 儿 discutant 言 ».

Il est des cas dont on peut triompher et qu'on allègue volontiers ; les primitives composantes y restent nettes et reconnaissables dans leurs formes modernes ; leur rapprochement permet sans trop d'efforts un commentaire à peu près conforme au sens de l'ensemble. Mais en y regardant de près, on s'aperçoit que pour des cas absolument comparables quant à la composition des caractères, le commentaire change totalement et s'inspire d'idées toutes différentes. Une femme sous un toit 安 signifie « paix, tranquillité », parce que, « quand la femme est à la

maison, l'homme est tranquille » : en interprétant de la même façon 家 ou 牢 « porc et bœuf sous un toit », on pourrait leur trouver le sens de « richesse, prospérité », au lieu de « maison, famille » pour le premier et « étable, prison » pour le second. En partant du dernier, « endroit où sont enfermés les animaux, les bœufs », et en négligeant le sens pratique « prison » au rapport avec « bœuf », on interpréterait 安 « appartement des femmes, gynécée » ; on serait d'autant mieux fondé à le faire, que ce sens est admis dans le cas de 宴 « visite diurne 日 à l'appartement 宀 des femmes 女 ». On pourrait continuer la série : et puisque 字, aujourd'hui « caractère d'écriture », s'interprétait autrefois « avoir des enfants 子 sous son toit 宀, enfanter », pourquoi 安 ne signifie-t-il pas « avoir une femme sous son toit, être marié, se marier » ? Quelques interprétations ressemblent à de mauvaises plaisanteries ; à ce titre elles ont l'avantage d'être vraiment mnémoniques. 直 est interprété ainsi : « Quand dix 十 yeux 目 ont regardé, une déviation (la ligne coudée à gauche et au-dessous du caractère), si elle existe, est certainement découverte », et cela signifie « droit ; aussitôt ; simple, obéissant (1) ; prix, valeur ». 千 est interprété : « Dix fois 十 cent (cent est sous-entendu !) ».

Telle est la logique, tel est le caractère « rationnel » si vanté des caractères chinois, ou plus exactement d'une portion d'entre eux, les agrégats logiques, dans les cas relativement rares où l'altération des formes anciennes permet encore de distinguer les primitives qui les composent. Cette logique et ce caractère rationnel ne sont ni meilleurs ni pires dans les autres ; il faut seulement les rechercher et les découvrir sous des formes altérées, confondues, méconnaissables. Ce n'est que dans une infime minorité de cas que l'étymologie des caractères peut fournir un point d'appui, assez arbitraire le plus souvent et très fragile, à la mémoire visuelle. En fin de compte, c'est bien à celle-ci qu'il faut recourir et demander le gros effort ; et bien qu'elle puisse évidemment s'aider de temps en temps d'associations d'idées reposant sur l'étymologie, cette aide est si rare, si variable, si inconsequente qu'il serait imprudent de trop compter sur elle, et surtout de lui demander une « méthode » d'étude.

Pour les complexes phoniques, la question se pose autrement. A côté d'un radical significatif, ils contiennent une phonétique qui n'a d'autre raison d'être que de donner la prononciation. Il existe du reste plusieurs phonétiques pour le même son. Ce fait, joint à celui que quelques ouvrages, et le *Chouo wen* lui-même, commentent certains de ces composés comme les agrégats logiques (cf. ci-dessus 字), a donné à penser à M. B. que dans un certain nombre de cas, le choix de la phonétique n'avait pas été arbitraire, mais guidé par la recherche d'un rapport intelligible entre elle et l'objet à signifier : en d'autres termes, qu'un certain nombre de complexes phoniques pouvaient être considérés comme des agrégats logiques de second ordre pour ainsi dire. De là à profiter des commentaires donnés pour d'autres, si singuliers fussent-ils, et à en imaginer, à titre de simple moyen mnémonique du reste, pour quelques-uns des caractères qui en manquaient, il n'y avait qu'un pas. La méthode se trouvait ainsi étendue à des cas plus nombreux ; et pour les autres, l'étudiant, maître du système, n'avait plus qu'à l'appliquer lui-même. Il va sans dire qu'ici l'arbitraire règne en maître. Et pourtant le nombre est considérable des caractères que l'auteur renonce à interpréter. Pour un plus grand nombre encore, il se borne à donner l'interprétation de la phonétique ou à y renvoyer ; et il est trop clair qu'il est impossible, du rapprochement de cette phonétique et du radical, de faire sortir le sens du caractère considéré. On cherchera vainement comment 尸 « cadavre » ou même « homme assis » et 婁 « femme enfermée dans le gynécée (2) » donnent le sens de « souvent » ; comment l'homme à côté du poêle éteint 燼 signifie « condition ordinaire d'une chose, manière d'être » ; comment l'union de la colline et du couteau 剛 donne « raide, dur ; solide » ; celle de la bouche et du sanglier 豕, « becqueter », etc. Au reste les essais d'explication ne sont pas toujours heureux, même et peut-être surtout lorsqu'ils sont empruntés. Pour se rappeler que « spécialement » s'écrit 特, l'auteur conseille de noter que le « bœuf 牛

(1) « Obéissant » est inexact.

(2) Sens ancien.

est spécialement convenable pour les sacrifices », 寺 étant pris dans le sens de temple. Mais 寺 signifie proprement « prétoire » : il est passé accidentellement au sens de « monastère bouddhique », puis plus spécialement à « temple », édifice important du monastère ; la vérité est que dans ces temples on n'offre pas de sacrifices sanglants, et que le bœuf n'y a que faire. On se souviendra de 菑 « chat » et on ne le confondra pas avec le mulot ou la taupe, lorsqu'on réfléchira que cet animal est « destructeur des jeunes céréales 苗 » alors qu'elles sont à l'état d'« herbes des champs 苗 » (p. 197). On reconnaîtra l'« été » 夏 à ce qu'il est écrit : « homme 頁 qui se promène 父, ce que font les agriculteurs en été, période de repos », comme chacun sait, et l'« automne » 秋 parce que c'est la « saison où les céréales 禾 sont brûlées 火 ». On apprendra que « se marier » 姻, c'est, pour une « femme 女, faire un prisonnier 囚 », que les souliers 履 sont « les bateaux 舟 (déformé) que les hommes 尸 se mettent aux pieds pour marcher 行 », 父 étant considéré comme une superfétation. Et si nous nous reportons à 復, nous y lirons cette explication : « aller 父 dans une ville (à gauche, en haut ; partie gauche contractée de 郭)... 行 superfétation. » Ainsi la même partie du même caractère est interprétée de façon radicalement différente dans ces deux cas, et devient « bateau » après avoir été « ville » ; et c'est tantôt 行, tantôt 父, qui est considéré comme une superfétation.

D'autre part ces explications sont le plus souvent — il n'en saurait être autrement — si lointaines, si alambiquées, qu'elles constituent une surcharge bien plutôt qu'une aide. Pour trouver « océan » dans 洋, il faut que de « mouton » 羊 nous tirions le sens de troupeau, que celui-ci nous amène, en passant par fécondité ou multitude, à abondance, d'où résultera enfin « abondance d'eau ». 浪 est « expressif par antiphrase » (1) ; 消 est la « diminution du feu sous-entendu » par l'eau », et l'« avarice » 吝 est représentée au vif par « les rides (dessins) 文 de l'émaciation chez l'avare qui ne mange 口 pas ». Et quel chemin à parcourir (depuis les « honoraires 貝 du devin 卜 » jusqu'à 貞 « chasteté ; droit, honnête » ! Et ainsi de suite. Encore nombre des explications insinuées par l'auteur ne sont-elles que de pure apparence. A côté de 獨 « seul », on lit cette indication : « solitaire 蜀 », d'après laquelle on pourrait croire que le sens de « seul » sort logiquement de l'union de 犬 « chien » ou animal en général et de 蜀. Mais à 蜀 on ne trouve que : « variété de chenille... En haut la tête, etc... ». 昨 « hier » est expliqué « soleil 日 couché 乍 », et voilà qui va bien ; mais à 乍 nous trouvons : « vouloir se cacher et en être empêché par un obstacle ». 涼 « frais, prendre le frais » est expliqué « très 京 froid 冫 », ce qui d'abord n'est pas « frais » ; puis à 京 nous trouvons « grand, haut ; capitale ». Pour 棚 « cangue », on renvoie à 架 formé des mêmes éléments (2), mais signifiant « placer, dresser, élever, étagère » ; celui-ci à son tour est expliqué « travail 力 bruyant 口 », avec renvoi à 加 où nous trouvons ce commentaire : « joindre la violence 力 à la persuasion 口 », donnant en pratique le sens « ajouter ». Et pour achever de tout brouiller, ces mêmes éléments deviendront « un os séparé du reste du squelette » dans 別.

On saisit distinctement ici un des procédés grâce auxquels ces prétendues explications peuvent parfois faire illusion. Le véritable sens du caractère est donné beaucoup moins par ses composants que par la manière dont l'interprétation les présente, et souvent par la notion qu'elle y ajoute arbitrairement. D'où vient ici le sens « ajouter » ? Ce n'est ni de « violence » 力, ni de « persuasion » 口, mais bien de « joindre », c'est-à-dire de la notion ajoutée par le commentaire et que n'exprimait pas le caractère. On ne peut dire en effet qu'elle

(1) Ceci nous paraît inintelligible, quelque interprétation qu'on donne à 頁.

(2) Nous n'insisterons pas sur les caractères formés des mêmes éléments, et dont pourtant le sens est absolument différent : tels, 古 et 叶, 忘 et 忙, 姿 et 宴, 細 et 累, 泉 et 泊. M. B. ne les ignore pas ; il renvoie même de l'un à l'autre, comme si le fait que de la combinaison des mêmes éléments sortent des sens différents cadrait bien avec la logique des caractères ou avec celle de la méthode.

sort du rapprochement même et de la « jonction » des composants ; car cette jonction s'opère dans tous les caractères, même dans ceux qui ont un sens d'opposition ou de lutte. Dès lors, comment trouver entre « ajouter » — sens qui seul importe — et « violence et persuasion 加 », un rapport plus clair ou seulement autre, qu'entre ce même mot et par exemple 設, interprété « paroles et actes », et qui signifie en réalité « organiser, acquérir » ? N'aurait-on pas dans ce cas les mêmes raisons que dans le précédent de lire « joindre les paroles aux actes », ou en aurait-on d'ajouter « pour organiser et acquérir » ? Et encore ne serait-il pas « rationnel » que l'idée d'« ajouter » fût rendue par le rapprochement d'objets de même nature, comme 獸 « animaux et chiens », ou 好 « femme et enfant » (1), ou encore 前, 磊, 森, etc., dans lesquels cette idée ressortirait avec une clarté particulière de la disposition en tas et de la place d'un des signes au-dessus du niveau commun. Certains cas sont remarquables : ainsi le « chauve » 秃 est un « homme 儿 dont la tête est semblable à un champ 禾 moissonné ». 禾 signifiant « céréales » avec « en haut, l'épi mûr pendant », on voit quel serait l'aspect du « champ », si on n'y ajoutait pas le correctif « moissonné ». Mais d'où le tire-t-on, sinon du sens antérieurement connu du caractère, et de la nécessité d'en approcher ? Autrement, les sens de « fertile » ou « couvert de moissons » n'auraient-ils pas tout autant, sinon plus de raisons d'être ? et ne serait-il pas plus rationnel de voir en 秃 un « homme à longs cheveux » ? Enfin on pourra se demander à quoi sert tant d'ingéniosité, puisqu'un caractère de composition absolument comparable, 委, est simplement expliqué « femme 女 sous une charge de céréales 禾 », avec les sens de « confier ; exact ».

Un autre procédé très fréquent consiste à modifier, considérablement parfois, le sens d'un ou de plusieurs des composants. Dans la même page (211), 言 devient successivement « raconter » (記), « réprimander » (討), « s'informer » (訪), « remarque » (註). Ce dernier caractère est du reste interprété « remarque 言 importante 主 », afin d'aboutir au sens de « commentaire, explication » ; en serrant de plus près le sens de chacun des composants, on aurait « paroles 言 principales 主 », qui serait plus voisin de « texte » que de « commentaire ». Ces modifications, dont il serait aussi aisé que fastidieux de multiplier les exemples, vont parfois jusqu'à l'antiphrase. Cette même page en fournit un exemple caractéristique : pour 許 « permettre », on a le commentaire : « ne pas s'opposer 午 » ; et à 午 on trouve : « idée de heurter, enfoncer ».

Ces deux procédés sont évidemment très efficaces, et, adroitement maniés, paraissent capables de mettre de la logique partout. Et pourtant, par un effort de leur particulier génie, les caractères chinois leur échappent en grand nombre. L'auteur dit bien que ses « commentaires... portent sur les 2.550 caractères usuels » et que « le lecteur interprétera facilement la structure des autres caractères en se reportant à la glose de leurs éléments » (p. XV-XVI). En réalité, même pour les premiers, il lui arrive souvent de ne pas insister, et de se contenter d'un simple renvoi à la phonétique. Il y a lieu en effet de désespérer dans des cas comme 洗 « laver », 蓮 « lotus », 究 « examen, scruter », 拭 « essuyer », 活 « vivre, être vivant », etc. Le commentaire que risque l'auteur pour 活 montre bien son embarras : « approximativement eau et langue », dit-il. Il n'y a là rien d'approximatif, c'est bien nettement eau et langue en effet. Mais comment de là faire sortir le sens de « vie » ? Celui de « mobile » que donne l'auteur est moins éloigné peut-être, mais il est inexact : 活 ne prend ce sens que par simple correspondance avec notre expression « caractères mobiles » dans 活字.

En résumé, la méthode que préconise M. B. pour l'étude des caractères, agrégats logiques, et même, bien qu'à un degré moindre, complexes phoniques, est la méthode étymologique.

(1) L'interprétation s'en présente d'elle-même avec un caractère de logique particulièrement saisissante : « quand on a une femme, il s'y ajoute un enfant ». Effet naturel, universel, fait d'expérience primitive, particulièrement bien choisi pour signifier l'adjonction, l'augmentation.

Inacceptable pour l'étude d'une langue, serait-elle meilleure pour celle des caractères ? Cela ne paraît pas probable. En outre les formes anciennes étant écartées, nous nous trouvons en face de cette chose à tout le moins singulière, une méthode étymologique basée non sur les racines, mais sur les formes actuelles. Il en résulte pour les caractères autant d'incertitude et de confusion qu'il en résulterait pour une langue quelconque. Examinés des près, ces caractères se montrent d'ailleurs beaucoup moins « rationnels » qu'on ne l'espérait — puérils, dit le P. Wiegner —; les éléments qui les composent ne sont régis dans leurs combinaisons par aucune règle qu'on puisse dégager; ils y varient de forme comme de sens et de fonction, et même, à ne considérer que les formes modernes, les cas sont relativement rares où leur assemblage peut en effet suggérer, parmi plusieurs autres, une idée approchant du sens du caractère. Que l'étudiant profite des associations d'idées qui se présenteront ainsi à son esprit, rien de mieux; elles lui seront de quelque secours, au moins dans les commencements. Mais qu'il y ait lieu, qu'il soit possible et utile, de faire de ces associations d'idées, arbitraires dans la grande majorité des cas ou reposant sur des formes inintelligibles, la base d'une méthode d'étude; qu'il y ait avantage pour l'étudiant à rechercher, à imaginer des rapports problématiques entre les composants d'un caractère, au risque d'en dévier, sinon d'en fausser le sens, l'interprétation qui n'est jamais qu'approchée devant nécessairement s'imposer d'abord à l'esprit, c'est ce dont nous ne sommes pas du tout convaincus.

Le dictionnaire est indépendant de la méthode et a sa valeur propre, quelque jugement qu'on porte sur celle-là. C'est en somme un bon lexique des caractères usuels, et, comme tel, il rendra service aux commençants. M. B. y donne en transcription romaine le son sino-japonais des caractères, avec leur lecture ou leur sens en japonais, choses que les dictionnaires japonais donnent en *kana*, et leur traduction française. C'est là la partie vraiment solide et utile de son travail. Le *goon* n'y est mentionné à côté du *kanon* que pour les cas où il est usuel; il vaut mieux en telle matière pêcher par excès que par défaut. On relèvera quelques omissions: *myō* pour 命, *ke* pour 怪, *ge* pour 悔, *shō* pour 姓, *ko* pour 居, *e* pour 慧, *mō* pour 望, etc.

Il faut regretter aussi que les diverses prononciations d'un même caractère correspondant à des sens différents ne soient pas distinguées par un signe particulier, qui permette de ne pas les confondre avec le *kanon* et le *goon*; ainsi: 樂 *raku*, *gaku*, *quw gwa*, *kwaku*, etc.

Les traductions sont en général exactes et les termes bien choisis. Quelques-unes pourtant ne sont qu'approchées: 棒 « perche », au lieu de « bâton, canne »; 椀 « coupe », au lieu de « tasse »; 砧, dont la forme 碯 n'est pas mentionnée, n'est un « bloc à fouler » qu'autant qu'on entend par là l'instrument, support et battoir, dont on se servait autrefois pour battre les vêtements et faire pénétrer dans le tissu la colle de riz destinée à les raidir; pour le dire en passant, c'est l'instrument que manient les femmes représentées dans certains dessins et estampes où quelques collectionneurs européens ont cru reconnaître des laveuses. 駁 est beaucoup plus employé dans le sens d'« erreur, inexactitude » ou, si l'on veut, de « mélange d'erreur et de vérité », qui n'est pas donné, que dans celui de « cheval pie ». 稻 est le riz, plante ayant pris sa croissance, mais non « en herbe »; en ce cas, c'est 苗. 殖 seul ne peut avoir le sens de « colo iser ». 籍 a un sens singulièrement plus étendu que « registre du cens ». 江 est un « fleuve » et non un « bras de mer ». 敷 n'est jamais la « désinence des adjectifs »; il n'est employé, lorsqu'il l'est, qu'à titre d'*ate-ji*, c'est-à-dire phonétiquement, pour ceux d'entre eux dont le radical est terminé par *shi*. Il arrive aussi qu'à un caractère employé comme transcription phonétique d'un mot étranger l'auteur attribue le sens même de ce mot. Ainsi 檀 est donné comme ayant le sens de « temple bouddhiste » aussi bien que celui de « fusain »; le second seul est exact: mais 檀 a servi pour la transcription de quelques mots sanscrits, et c'est de là qu'est tiré ce prétendu sens de « temple bouddhiste »; le plus connu est *dāna*, devenu peu à peu *danna* 檀那 avec un sens pratiquement tout différent. Pour ce cas particulier, il aurait été nécessaire de donner la prononciation *goon*, *dan*. Assez souvent, des sens secondaires, rares ou inusités, encombrant ce dictionnaire, sans autre raison, semble-t-il, que de justifier le commentaire du caractère. Il eût été préférable,

à notre avis, d'augmenter le nombre des expressions et exemples montrant l'emploi du caractère. Malgré la promesse de l'Introduction (p. VI), un trop grand nombre en manquent complètement. Ces expressions et exemples ne sont donnés qu'en transcription et sans traduction, ce qui en diminue singulièrement l'utilité et la valeur pratique.

« Les 2550 caractères usuels sont signalés par un astérisque. » lisons-nous p. XV. Ce chiffre est celui que donne M. Chamberlain dans son *Introduction to the study of Japanese writing*, et déjà on avait pu s'étonner de voir dans cette liste des caractères comme 殺, 襖, 襦, 俵, etc., alors que 陸, 炊, 燈, 映, par exemple, n'y figuraient pas. M. B. a-t-il voulu modifier quelque peu ce choix, ou n'y-a-t-il là que des fautes d'impression? Nous ne savons; mais on ne trouve pas d'astérisque devant des caractères comme 皇, 高, 室, etc. Quelques fautes assez graves ont échappé à la correction : 土 pour 士 (p. 10, s. v. 仕), et 士 pour 土 (p. 48, s. v. 土), *fukureru* pour *fukeru* (p. 187, 訖); p. 19, 光, il faut *kwō*, et non *kō*, etc.

Enfin il est regrettable que ni le tableau des clefs ni même la table des matières ne portent de renvois aux pages.

N. PERI

Généralités et divers

Jos. ESQUIROL et Gust. WILLIATTE. — *Essai de dictionnaire dioi₃-français*, reproduisant la langue parlée par les tribus Thai de la haute Rivière de l'Ouest (西江), suivi d'un vocabulaire français-dioi₃. — Hongkong, 1908; in-8, LVI et 670 pp.

Les Dioi ou Pou Man de l'arrondissement de Ts'ō-hen-tcheou 冊亨州 au Kouei-tcheou forment la branche la plus orientale que nous connaissions de cette race thai qui déroule ses tribus des frontières du Hou-nan à la vallée du Brahmapoutre et que les Siamois, les Thos du Tonkin et les aborigènes de l'île de Hainan représentent sur les bords de la Mer de Chine. Comme toutes les tribus thai à l'Est de la Rivière Noire au Tonkin, les Dioi n'ont pas d'écriture. Nous savons d'autant plus de gré aux auteurs du présent dictionnaire d'avoir noté avec un soin méticuleux le vocalisme et les tons de leur dialecte — et la comparaison avec les autres langues thai témoigne à chaque instant de la finesse de leur oreille — que nous ne sommes que trop habitués aux travaux sur les langues polytones où ces faits sont négligés sous prétexte que la véritable prononciation ne peut s'apprendre que de la bouche d'un indigène. Le seul reproche que nous ferons aux Pères E. et W., c'est de n'avoir pas distingué dans leur ouvrage l'élément thai de l'élément chinois. Ce dernier forme un bon cinquième du vocabulaire, dépassant ainsi la proportion de l'élément pâli dans les langues des Thais occidentaux qui ont subi l'influence de la civilisation et des religions indiennes. C'est un inconvénient qui rendra l'ouvrage d'un maniement délicat pour les thaisants qui n'auront pas une bonne connaissance du chinois.

La transcription du dioi, si elle n'est pas scientifique, est du moins très conséquente et nous aurions mauvaise grâce à demander davantage. Quelques remarques suffiront à montrer les rapprochements qu'elle autorise.

La consonne *dī* est une sonore dentale mouillée, représentée en siamois par la semi voyelle *y*. Nous avons ainsi :

- diou*⁴ : siamois *yū*, être
*diam*⁴ : — *yiēm*, visiter (laotien *yam*)
*diang*₃ : — *yāng*, boucaner
*die*⁴ : — *ya*, médicament

Gn est une nasale palatale, correspondant également au *y* siamois :

<i>gnié</i> ³ :	siamois <i>yá</i> , herbe
<i>gnioum</i> ₃ :	— <i>yom</i> , teindre (1)
<i>gnip</i> ₁ :	— <i>yeb</i> , coudre

G initial « doit toujours être prononcé très nasal », comme nous avertissent les auteurs du dictionnaire. C'est donc exactement le *ng* de la transcription siamoise :

<i>gaou</i> ² :	siamois <i>ngao</i> , ombre
<i>gueueu</i> :	— <i>ngu</i> , serpent

Le *th* « représente un son difficile à préciser et variant considérablement d'un lieu à l'autre. Ici on le prononce comme l'*r* adouci dans le français *larare* : là il est renforcé comme le double *r* du latin *terra* ; ailleurs c'est un *j* mollement prononcé. Le son le plus commun, croyons-nous, est celui d'un *j* prononcé en avançant la langue entre les dents. » Cette consonne répond à *r*, *h* et *l* siamois, et par exception à *n* :

<i>thap</i> ₁ ou <i>than</i> ₁ :	siamois <i>rom</i> , ombrager (2)
<i>tho</i> ₃ :	— <i>ru</i> , savoir
<i>thou</i> ² :	— <i>roi</i> , trace, vestige
<i>thoueu</i> ² :	— <i>rir</i> , barque
<i>tha</i> ¹ :	— <i>hã</i> , peste
<i>tha</i> ⁴ :	— <i>ha</i> , chercher
<i>thak</i> ¹ :	— <i>hãk</i> , casser
<i>thoueu</i> ² :	— <i>hũ</i> , oreille
<i>thin</i> ⁴ :	— <i>hĩn</i> , pierre
<i>thak</i> ₁ :	— <i>lãk</i> , voler, dérober
<i>theuang</i> ₃ :	— <i>lang</i> , laver
<i>thip</i> ₁ :	— <i>leb</i> , ongle
<i>thoum</i> ² :	— <i>lõm</i> , vent
<i>tham</i> ₃ :	— <i>nam</i> , eau (3)
<i>thok</i> ₁ :	— <i>nok</i> , oiseau

Le phénomène le plus intéressant est que les anciennes initiales sonores, qui toutes sont devenues des sourdes aspirées en siamois actuel, sont restées telles quelles dans le dialecte des Thaïs du Kouei-tcheou. Je me bornerai à citer un seul exemple. Le siamois *thãi* qui signifie « libre, inoccupé, oisif », et qui par opposition aux *kha*, « esclaves, aborigènes », désigne la race même que nous connaissons par ce nom, est écrit *dai* dans le plus ancien document siamois, l'inscription de Rãma Khomheng qui date de la fin du troisième siècle (lignes 105 et 107). Le même mot, qui est *de* (écrit *dal*) en tibétain, est conservé dans notre dialecte sous la forme *doi*⁴.

(1) L'annamite répond par *nhuom* et *ruom*.

(2) L'annamite a conservé les deux formes : *rop*, « ombre », et *rãm*, dans *bóng rãm*, « ombre » ; de même le birman : *rip*, « ombre », et le transitif à préfixe *ph-rãm*, « jeter une ombre ». Le tibétain ne connaît que la première : *g-rib*.

(3) Dans cet exemple et le suivant, la forme *dioi* prouve que l'initiale originelle était une liquide, *r* ou *l*. Comparez à *nam* ('*ram*), « eau », du thaï le birman *rañ*, « eau ». Pour la valeur de l'*ñ* final birman, cf. siamois *piem*, « plein », birman *pyañ* ; pégouan *Prom*, « la ville de Prome », birman *Prañ*.

Les finales ont subi peu de changements, excepté les gutturales qui tombent régulièrement après une voyelle longue. Cette tendance n'est pas accentuée dans les autres langues thai; le siamois seul en offre quelques rares exemples: c'est ainsi que le siamois *ma:*, « fruit », est écrit *māk* dans l'inscription de Rāma Khomheng; le shan et l'āhom de l'Assam répondent par la même forme, *māk*. Mais en dioi nous avons :

<i>die</i> ¹ :	siamois	<i>yāk</i> , avoir faim
<i>eh</i> ¹ :	—	<i>ēk</i> , joug
<i>tha</i> ¹ :	—	<i>rāk</i> (laotien <i>hāk</i>), racine (1)
<i>o</i> ¹ :	—	<i>ōk</i> , sortir
<i>pa</i> ¹ :	—	<i>pāk</i> , bouche
<i>do</i> ¹ :	—	<i>dōk</i> , fl-ur
<i>do</i> ¹ :	—	<i>ka:dūk</i> (laotien <i>dūk</i>), os
<i>pia</i> ¹ :	—	<i>phāk</i> , front

Après une voyelle brève la gutturale finale est conservée :

<i>piak</i> ¹ :	siamois	<i>phāk</i> , légumes
<i>fak</i> ¹ :	—	<i>fāk</i> , courge
<i>fak</i> ₁ :	—	<i>fāk</i> , couvrir
<i>kiat</i> ¹ :	—	<i>klēt</i> , écaille
<i>nak</i> ₁ :	—	<i>nāk</i> , lourd
<i>lak</i> ₁ :	—	<i>lurk</i> , profond
<i>tak</i> ¹ :	—	<i>tāk</i> , puiser, épuiser

Il serait trop long, dans un simple compte rendu, de donner une exposition complète du système des voyelles du dioi. Signalons cependant une particularité intéressante. On sait que l'alphabet siamois possède deux signes pour la diphtongue *ai*, l'un à boucle montante qui représente le *ai* des alphabets indiens et l'autre à boucle descendante qui, dans la prononciation actuelle, a absolument la même valeur. Or le dioi les distingue soigneusement en laissant au premier la valeur de *ai*, tandis que le second devient *ao*; ainsi :

<i>kiaeu</i> ³ :	siamois	<i>klāi</i> , près, auprès
<i>baeu</i> ⁴ :	—	<i>bāi</i> , feuille
<i>paeuh</i> ₃ :	—	(<i>sa:</i>) <i>phāi</i> , belle-fille
<i>saeu</i> ₃ :	—	<i>xāi</i> , servir

Je terminerai en appelant l'attention sur le traitement que subissent en dioi les mots thai à double consonne initiale ou, pour mieux dire, les préfixes qui sont indissolublement soudés à l'initiale de la racine et se sont souvent fondus avec elle en une nouvelle consonnance. Ce fait joue un rôle capital, non seulement dans les langues thai, mais dans toutes les langues maintenant polytones et monosyllabiques.

Si l'on compare les mots siamois à double consonne initiale à leurs correspondants en dioi, on distingue deux cas qui découlent l'un et l'autre du fait que le thai du Kouei-tcheou ne

(1) Cf. l'annamite *rē*, « racine », auquel les dialectes archaïques du Haut Annam répondent par *rēt*. Pour la nature du *t* final annamite, rapprochez *zēt* (*dēt*), « tisser », du birman *yel* (écrit *rak*), shan *hak*, siamois *huk*, tibétain *thag*, chinois 織 *čik*; annamite *chuot*, « rat », birman *čwet* (écrit *krvak*); etc.

tolère qu'une seule consonne comme initiale d'un mot. Dans le premier cas, le dioi procède par élision de la liquide qui suit les préfixes *k* et *p* ou leurs aspirées ; dans le second, il y a absence totale de préfixe :

- 1) *koueu*⁴ : siamois *klra*, sel
*kiui*¹ : — *klai*, loin
*piat*₁ : — *phlat*, glisser, offenser
*ping*⁴ : — *pling*, sangsue
*pia*⁴ : — *pla*, poisson
*kioi*² : — *klüei*, banane
- 2) *thong*¹ : — *krong*, cage
*tho*¹ : — *phro*, sale
*leng*₁ : — *pluräng*, nu, découvert
*lao*² : — *klua*, craindre
*ouai*¹ : — *khüai*, buffle
*ven*⁴ : — *khuen*, suspendre
*thom*³ : — *khram*, indigo, bleu

Le dernier répond au tibétain *rams* et au chinois *lam* 藍. Parmi les langues thai, le dioi et le shan (*hüm*) seuls ont conservé le mot sans préfixe. Le laotien répond par *kham* avec chute régulière de la liquide. En annamite, où les groupes *kr*, *ky*, *kl* et leurs aspirées du thai, du birman écrit et du tibétain se résolvent en une simple palatale ou sifflante, nous avons *chàm*.

Nous ne doutons pas que le dictionnaire des PP. Esquirol et Williatte rende de grands services à nos études. Nous désirons les en remercier. Si nous avions une douzaine de travaux aussi consciencieux sur le vocabulaire des autres peuples aborigènes de l'Indochine et de la Chine méridionale, la linguistique indochinoise serait vite sortie du chaos où elle se débat encore.

Ed. HUBER

Notes bibliographiques

— Nous avons reçu la 1^{re} livraison (année 1908) du *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, publié par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Il contient les procès-verbaux des séances des 15 février, 12 mars, 14 mai, 11 juin, 9 juillet et 22 octobre 1908, et en annexe les pièces suivantes :

1^o Rapport de M. BONHOURE, Gouverneur général par intérim, à M. le Ministre des Colonies sur la conservation des monuments historiques de l'Indochine (Saigon, le 1^{er} mars 1908).

2^o Rapport sur les travaux à exécuter à Angkor, par M. H. PARMENTIER (Nha-trang, le 15 mars 1908). — Nous y signalerons quelques lapsus : P. 57, l. 55, au lieu de *parties* lire *poutres* ; p. 58, l. 26, au lieu de *le*, lire *ce* ; p. 62, l. 11, et p. 65, l. 17, au lieu de *porches*, lire *poutres* ; p. 69, l. 5, au lieu de *Suoc-Trou* et *Suoc-Tra*, lire dans les deux cas *Snoc-Trou* ; ib., l. 11, au lieu de *Babu*, lire *Babor* ; p. 70, l. 27, au lieu de *peut-être*, lire *peut être* ; p. 81, l. 1, au lieu de *montage*, lire *moulage*.

5^o Rapport sur la méthode suivie dans les travaux de restauration de Pō-Nagar, par M. H. PARMENTIER [même date].

4^o Lettre du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient à M. le Président de la Commission archéologique de l'Indochine (Hanoi, le 5 août 1908).

5. Rapport sur la création d'un Musée chau, par M. H. PARMENTIER. — P. 95, l. 9, au lieu de *Lu-Thanh*, lire *Lac-Thanh*.

6. Plan d'ensemble des monuments du groupe d'Angkor, dressé par M. le lieutenant DUCRET.

La Commission s'est occupée particulièrement d'assurer la publication intégrale des bas-reliefs du Bayôn photographiés par MM. Dufour et Carpeaux. Les clichés, au nombre de 500 environ, sont presque tous utilisables ; chaque cliché sera publié à part ; le format adopté est celui de la publication Fournereau (21 × 27 ou 22 × 28).

Un crédit de 5.000 francs, qui, à partir de 1909, sera porté à 12.000 francs, a été mis à la disposition de la Commission pour faire face aux frais des publications entreprises et subventionner celles qui seraient dignes d'intérêt.

— Le *Journal asiatique*, sous sa direction nouvelle, a subi avec le 1^{er} fascicule de 1909 une heureuse transformation. Les éditeurs ont tiré le meilleur parti possible de son format trop réduit en agrandissant dans les deux sens la justification et en adoptant pour l'impression des articles de fond un corps plus réduit. L'ordre adopté pour les diverses rubriques est le suivant : articles de fond ; mélanges ; chronique et notes bibliographiques ; nécrologie ; procès-verbaux des séances de la Société. Il ressemble trop à celui du *Bulletin* pour que nous ne le louions pas sans réserve.

Ce fascicule contient en particulier un important article de notre ancien directeur, M. A. FOUCHER, *Le grand miracle du Buddha à Çrāvastī*.

— Dans la séance du 26 février 1908, M. Senart a présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'ouvrage de M. GUÉRINOT, *Répertoire d'épigraphie jaina* (Paris, 1908, in-8°), qui forme le tome X des *Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient* :

« Ce répertoire, a-t-il ajouté (*Comptes rendus...*, février 1909, p. 192-195), ne comprend pas moins de 850 inscriptions, presque toutes datées au moins d'une façon approximative, et qui se réfèrent à la religion des Jains. Elles s'étendent sur plus de deux mille ans, commençant avec Açoka pour se continuer jusqu'à nos jours. M. Guérinot les a inventoriées avec son zèle et son exactitude coutumiers ; il en a établi la bibliographie et donné sous chaque numéro une rapide analyse. On conçoit quel commode instrument de travail il a ainsi préparé pour les futurs historiens du jainisme. Il a fait plus, et dans son introduction il a soigneusement groupé par dynasties, par localités, par écoles, tous les faits, toutes les données utiles révélées par les inscriptions. On y embrasse ainsi d'un coup d'œil tout ce que l'épigraphie de l'Inde nous a présenté jusqu'ici, parallèlement aux documents littéraires dont elle évoque la comparaison, sur les régions et les dynasties qui ont été favorables au jainisme, sur les fondations qu'il a inspirées dans ses établissements les plus célèbres, sur les lignées de maîtres qui ont acquis la transmission et la propagation des sectes ou écoles si nombreuses entre lesquelles il s'est ramifié.

« Au service qu'il avait rendu à cet ordre de recherches par sa Bibliographie Jaina, M. Guérinot en ajoute ainsi un second non moins notable. Il serait vraiment superflu de louer l'application minutieuse, la scrupuleuse exactitude qui caractérisent toutes les publications de M. Guérinot. J'aime mieux exprimer un vœu : c'est que ces travaux d'approche animent leur auteur à entreprendre directement l'étude dont il réunit les documents avec tant de diligence. Nous ne pouvons que souhaiter que M. Guérinot puisse concilier avec des occupations officielles des loisirs suffisants pour appliquer à la littérature et à l'histoire critique du jainisme ses connaissances de philologue et la longue patience que réclame cette tâche. En attendant, je suis heureux de faire à l'Académie hommage des prémices très utiles et très méritoires qu'il nous en offre aujourd'hui. »

— La bibliothèque de l'Ecole vient d'acquérir (cf. *infra*, Chronique) un *Ta ming liu* 大明律, réédition japonaise moderne (non datée) faite sur les planches gravées pendant la période *kyōhō* 享保 (1716-1755). Elle donne la postface de Mononobe Kwan Shukutatsu 物部 観叔 達, de 1721. C'est l'ouvrage signalé par M. PELLIOT, *B. E. F. E.-O.*, *supra*, p. 132 et 134.

Il débute par la préface composée par l'empereur T'ai-tsou des Ming pour l'édition de la 50^e année *hong-wou* (1517), qui est presque identique au décret adressé à tous les fonctionnaires à l'occasion de la publication du code de la dynastie (*Ming che*, k. 95, 5 a) et qui est probablement le *Yu che ta kao* 御製大誥 (*ibid.*, k. 97, 7 a) ; il donne ensuite le rapport écrit par le *hing pou chang chou* Lieou Wei-k'ien 劉惟兼 en présentant son ouvrage à l'empereur en 1574, rapport dont le *Ming che* cite la fin (*ibid.*, 24 b.). La description détaillée de la révision du *Ta ming lin* effectuée par ordre impérial par le Han-lin-yuan et le Hing-pou en 1589 (22^e année *hong-wou*) concorde exactement avec notre édition (1). Mais l'édition qui est la base de notre réimpression japonaise est bien l'édition de 1597, qui fut la première édition envoyée à tous les fonctionnaires de l'empire pour unifier la législation (*ibid.*, 5 b) : elle semble du reste avoir été identique à celle de 1589.

A la suite de l'ouvrage sont ajoutés 5 fascicules intitulés *Hing wen l'iao li* 刑問條例, qui ne portent aucun nom d'auteur. Bien que la préface impériale nous parle de *l'iao li* ajoutés à la suite du Code, ces chapitres sont, sous leur forme actuelle, bien postérieurs à 1597 : ils contiennent en effet un certain nombre de décrets datés du XV^e et du XVI^e siècles. La date la plus récente est la 11^e année *wan-li*, 1585 (*Hing wen l'iao li*, 下, 56 a). Les décrets de la période *wan-li* étant les seuls pour lesquels le nom posthume de l'empereur n'est pas donné, il s'ensuit que l'auteur écrivit avant la mort de l'empereur (1619). Il est même possible de préciser davantage. Le *Ming che* (k. 95, 4 b) déclare que, « pendant la période *wan-li*, le *kei che tchong* 給事中 Wou Cheng 烏昇 demanda qu'on complétât les *l'iao li* ; la 15^e année (1585), le *hing pou chang chou* Chou Houa 舒化, etc., composèrent cet ouvrage. » C'est, croyons-nous, cette révision que donne notre édition. Il est vrai que le *Ming che* (k. 97, 7 a) attribue 7 *kiuan* à cet ouvrage. Mais la différence est plus apparente que réelle : la division actuelle est toute extérieure. L'éditeur japonais semble avoir considéré l'ouvrage comme formant un seul *kiuan* qu'il a séparé en 5 fascicules pour la commodité (2).

Tel qu'il se présente actuellement, le *Wen hing l'iao li* n'offre aucune division en *kiuan*. Mais il est partagé en 7 sections de longueur très inégale, qui répondent, sans doute, aux 7 *kiuan* primitifs :

- 1 *Ming li* 名例 (I, 1).
- 2 *Li liu* 吏律 (I, 27).
- 3 *Hou liu* 戶律 (II, 1).
- 4 *Li liu* 禮律 (II, 22).
- 5 *Ping liu* 兵律 (II, 54).
- 6 *Hing liu* 刑律 (III, 1).
- 7 *Kong liu* 工律 (III, 45).

— Les journaux japonais annoncent la découverte au Shōchi-in 正智院, l'un des monastères du Kōya-san 高野山 (province de Kii), d'environ 20 chapitres perdus du *Wen kouan ts'eu lin* 文館詞林. Il a déjà été question de cet ouvrage dans le *Bulletin* ; M. Pelliot en a parlé en détail dans ses *Notes de bibliographie chinoise* sur le *Kou yi ts'ong*

(1) Le nom et le nombre des chapitres et des articles et l'analyse du début que donne le *Ming che* coïncident exactement. La seule différence apparente (le 受贓, auquel il attribue 11 articles et notre édition 12) provient simplement d'une faute d'impression de l'édition japonaise.

(2) Le mot 卷 *kiuan* ne se trouve nulle part : les titres extérieurs portent seulement 條例上, 條例中, etc., et aucun fascicule ne contient de titre intérieur. — Le *Monkei jōrei kokuji kai* 問刑條例國字解, en 3 livres, d'Ogyū Sorai, — le frère aîné de Shukutatsu (Ogyū Hokkei), dont parle M. Pelliot, *loc. cit.* —, est certainement la traduction de notre texte.

chou (*Koitsu sōsho*) 古逸叢書 (II, 350-352). A l'occasion de cette découverte récente, nous aurons occasion de compléter les renseignements qu'il donnés dans cet article.

Mori Tateyuki 森立之, dans son *Keiseki hōkoshi* 經籍訪古志 (passage inséré dans le *Koitsu sōsho* après les 14 chapitres du *Wen kouan ts'eu lin*), avait dit déjà qu'il restait encore de nombreux chapitres de cet ouvrage au Kōya-san, 16 suivant les uns, 20 ou plus suivant les autres : 尙存二十餘卷一六十六卷. Le *Kii no kuni zoku-fudoki* 紀伊國續風土記, rédigé en *tempō* 天保 (1830-1845), avait de son côté affirmé l'existence au Nyoirin-ji 如意輪寺, autre monastère du Kōya-san, d'un certain nombre de chapitres du *Wen kouan ts'eu lin*, en rouleaux. On n'y avait pas fait grande attention à l'époque, et sans doute aussi les usages et les règles s'opposaient à ce que l'on fit les recherches méthodiques nécessaires. Depuis lors ce monastère, comme plusieurs autres de ses voisins, voyant ses revenus diminuer et se trouvant incapable de subsister par ses seules ressources, se réunit au Shōchi-in, où furent transportées les caisses contenant les objets de valeur qui lui appartenaient. C'est là qu'ont été retrouvés ces précieux rouleaux, dont l'un porte en effet le nom du Nyoirin-ji. Le papier dont ils sont formés a reçu au verso des copies de divers ouvrages bouddhiques, entre autres du *Sanshū sōtai shō* 三宗相對抄 et du *Hokke yōroku* 法華要錄.

Le texte du *Wen kouan ts'eu lin* est une copie japonaise qui paraît dater de l'ère *kōnin* 弘仁 (810-825). C'est de *kōnin* aussi que datait la copie d'un des quatre chapitres insérés dans le *Isson sōsho* 佚存叢書 (*Yi ts'ouen ts'ong chou*) de Hayashi Jussai 林述齋, *Kō* 衡 de son nom personnel. C'était l'époque à laquelle *Kūkai* 空海, revenu de Chine et dans tout l'éclat de sa renommée, fonda les premiers monastères du Kōya-san. Il paraît peu vraisemblable que ce soit un autre que lui qui ait fait exécuter ces copies et les ait fait déposer dans la bibliothèque de ces monastères. Un autre exemplaire a existé au *Reizen-in* 冷然院 construit à la même époque, et qui pour cette raison fut appelé aussi *Kōnin-tei* 弘仁亭. A en juger par les sceaux apposés sur l'un des chapitres publiés dans le *Isson sōsho*, c'est le même qui fut ensuite transporté au *Saga-in* 嵯峨院, appelé depuis *Daikaku-ji* 大覺寺. Nous n'avons pas de description bibliographique de ce chapitre, ni des autres assez nombreux qu'à la fin du XVIII^e siècle, on savait lui avoir appartenu (1). N'y avait-il là qu'une copie exécutée au Japon ? ou était-ce la copie rapportée originairement de Chine, et dont un chapitre a été retrouvé au Shōchi-in ? Les renseignements que nous possédons ne nous permettent pas de trancher la question. Toujours est-il que l'un des rouleaux du Shōchi-in, portant le 365^e chapitre du *Wen kouan ts'eu lin*, serait une copie exécutée en Chine la 2^e année *yi-feng* 儀鳳 (677) par un copiste du nom de *Liu Chen-fou* 呂神福.

Nous ne connaissons pas non plus le numéro d'ordre des chapitres retrouvés. L'un d'eux offre, paraît-il, un intérêt historique tout particulier ; il nous rend les édités de *T'ai-tsong* 太宗 des T'ang (627-649) à propos des troubles de Corée. Ils ont rapport à l'époque où, s'appuyant sur les T'ang, le *Sin-ra* 新羅 cherchait à s'emparer du *Ko-rye* 高麗 et du *Päik-tjyei* 百濟. Les documents dignes de foi sur cette époque ne sont pas fort nombreux ; c'est donc une bonne fortune pour les historiens que la découverte de ces édités.

Il nous reste à dire que, dès avant cette découverte, l'on possédait un plus grand nombre de chapitres du *Wen kouan ts'eu lin* que M. Pelliot ne l'indiquait dans l'article dont nous avons parlé. M. Pelliot connaissait à la vérité le catalogue de l'importante bibliothèque du Cabinet de Tōkyō, *Naikaku bunko* 內閣文庫 (2). Il lui a échappé pourtant que ce catalogue mentionne :

(1) Cf. la liste donnée à la suite des 14 chapitres du *Wen kouan ts'eu lin* dans le *Koitsu sōsho*, section xv. Nous ne parlons pas de l'exemplaire appartenant à la bibliothèque d'Asakusa 淺草文庫, et dont plusieurs chapitres sont mentionnés dans cette liste ; il ne put être qu'une copie tardivement exécutée, et sans aucun doute fort incomplète.

(2) Cf. article cité, p. 354, note 5.

1^o Sous le numéro 5715, les chapitres 14 et 15 de cet ouvrage ;

2^o Sous le numéro 8061, 16 chapitres en rouleaux, dont il ne donne pas le numéro d'ordre ;

3^o Sous le numéro 8062, 1 chapitre séparé, également sans numéro d'ordre.

Un article du *Kokumin shimbun* 國民新聞, signalant la découverte dont nous parlons, rappelle aussi l'existence en divers endroits de quelques chapitres détachés ; mais il se pourrait qu'ils fussent de ceux que l'on connaît déjà. Aussi jusqu'à ce qu'on ait à leur sujet des renseignements plus précis, est-il plus prudent de n'en pas faire état.

On serait ainsi dès aujourd'hui en possession de 50 à 60 chapitres du *Wen kouan ts'eu lin*. Espérons qu'on les réunira prochainement en une seule publication.

Nous croyons utile, en terminant, de rectifier quelques erreurs de lecture qui se sont glissées dans l'article de M. Pelliot à propos de noms japonais. P. 526, dans 源順和 (ou 倭) 名類聚鈔, les deux premiers caractères ne font pas partie du titre de l'ouvrage ; ils forment le nom de l'auteur, et doivent se lire Minamoto Shitagau. Même page, même observation pour les deux premiers caractères de 具平弘決外典鈔, qui doivent se lire ici non pas Guhei, mais Tomohira. Le bonze japonais auquel il est fait allusion p. 530, n'était vraisemblablement pas Chōnen 蒼然, bien que cette opinion ait été admise par bon nombre d'auteurs ; on la trouve exprimée notamment dans le *Keiseki hōkoshi* 經籍訪古志 de Mori Tateyuki 森立之, d'où elle a passé en beaucoup d'ouvrages, et jusque dans le *Kanseki kaidai* 漢籍解題. D'ailleurs l'anecdote dont il s'agit est rapportée à la 5^e année *king-tō* 景德, soit 1006 : les dates données d'après le *K'ang hi lseu tien* pour le séjour de Chōnen en Chine, 997-1005, ne permettraient donc pas de l'en faire le héros. En réalité, il partit pour la Chine avec six compagnons en 985 (1^{re} année *eikwan* 永觀), et la quitta à la fin de 986 (5^e année *yong-hi* 雍熙) pour arriver au Japon dans les premiers jours de 987 (1^{re} année *eien* 永延). Il rapportait des livres et des objets d'art, notamment des peintures des seize Arhats et une édition gravée du *Tripitaka* en 5.048 chapitres (1). On le trouve trois ans après au Tōdai-ji 東大寺, et un peu plus tard il fonde le Seiryō-ji 清涼寺. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un autre personnage non moins illustre, Ōe no Sadamoto 大江定基. Ōe no Sadamoto appartenait à une famille de littérateurs estimés, dont tous les membres occupaient de père en fils de hautes fonctions au Ministère des Lettres. Lui-même y reçut un poste dès sa jeunesse. Mais désespéré de la mort d'une femme aimée, il se fit moine au Nyoirin-ji, sous le nom de Jakushō 寂昭. Il y retrouvait, nous l'avons vu, un exemplaire du *Wen kouan ts'eu lin*, qu'il avait à coup sûr connu à Kyōto. Plus tard, il passa à l'Enryaku-ji 延暦寺. La 4^e année *chōhō* 長保 (1002), il s'embarqua pour la Chine, où il reçut grand accueil et qu'il ne quitta plus. L'empereur Tchen-Isong 眞宗, quelques années plus tard, lui conféra le rang de *seng lou sseu* 僧錄司 de Sou-tcheou 蘇州 et le nom de Yuan-t'ong 圓通大師, en sino-japonais Entsū daishi, sous lequel il est connu au Japon (2).

Une dernière rectification ; p. 551, 冷泉院 se lit Reizei-in et non Reizen-in ; et p. 355, pour 藤原佐世, la lecture Fujiwara no Sukeyo est plus correcte que Fujiwara no Sasei.

— M. TANAKA Suichirō 田中萃一郎, chargé de cours à l'université libre Keiō gijuku 慶應義塾, a entrepris une traduction de l'histoire des Mongols de D'OHSSON, *フーソン蒙古史*, dont le premier volume vient de paraître à la librairie Fusambō 富山房.

— A la même librairie a paru le premier volume d'une « Grande histoire de la littérature chinoise », *Shina dai-bungaku-shi* 支那大文學史, par M. KOJIMA Kenkichirō 兒島獻吉郎, professeur à l'École normale supérieure de Tôkyō. Ce volume de 1800 pages traite de l'antiquité, *kodai-hen* 古代編.

(1) Cf. B. E. F. E.-O., II (1902), *Notes de bibliographie japonaise*, par M. Cl. E. MAITRE, p. 345.

(2) Pour plus amples détails, voir le *Dai Nihon jimmei jisho* 大日本人名辭書 et le *Nihon bukka jimmei jisho* 日本佛家人名辭書, *sub verbo*.

CHRONIQUE

INDOCHINE FRANÇAISE

Ecole française d'Extrême-Orient. — M. MAYBON, rentrant en congé en France, s'est embarqué à Haiphong le 24 avril. Pendant la durée de son absence, les fonctions de secrétaire-bibliothécaire seront remplies par M. PERI.

— M. PELLIOT, professeur de chinois, a quitté de Tonkin le 21 mai, se rendant en Chine.

— M. H. MASPERO, pensionnaire, qui était en mission d'études en Chine, est rentré à Hanoi le 10 juin.

— M. PARMENTIER, chef du Service archéologique, est arrivé à Hanoi le 6 mai, afin de diriger les travaux d'aménagement de notre nouveau Musée.

Bibliothèque. — Nous avons reçu des éditeurs, MM. L. Larose et L. Tenin, un nouvel ouvrage de M. C. BRIFFAUT, *La Cité Annamite*. T. 1. *La Fondation*.

— M. H. GUERMEUR a disposé en faveur de notre bibliothèque d'un exemplaire de : *Le régime fiscal de l'Indochine*, Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1909, dont il est auteur.

— M. Bourgeois, délégué du Ministère des Affaires étrangères à Yun-nan-fou, nous a adressé les ouvrages suivants :

Yun nan hien tche 雲南縣志 ; *Tong tch'ouan fou siu tche* 東川府續志 ; *Tchen nan tcheou tche lio* 鎮南州志略 ; *Siun tien tcheou tche* 尋甸州志.

— M. Babonneau nous a fait don d'une collection de documents relatifs au service des Travaux publics, tels que marchés, cahiers des charges, etc. Il y a joint les ouvrages suivants : [*Contes et apologues annamites*], autographiés.

L. DRU. *La péninsule malaise. Projets de percement de l'isthme*. Paris, G. Chamerot, 1881.

Ch. HALAIS. *Almanach des colonies pour 1900*. Paris et Levallois-Perret.

Iu-kiao-li, texte autographié et publié par J. C. V. LEVASSEUR. Paris, V. Ratier, 1829.

R. MORRISON. *A Dictionary of the Chinese language*. Changhai.

E. SOMBSTHAY. *Trente contes et légendes tonkinois*. Hanoi, F.-H. Schneider, 1895.

TRƯƠNG-VĨNH-KỶ. *Le Tam tỵ kinh*, transcrit et traduit en prose et en vers annamites. Saigon, C. Guillard et Martinon, 1884.

P. VIAL. *Un voyage au Tonkin*. 2^e éd. Voiron, Baratier et Mollaret, 1887.

C. P. K. WINKEL. *Essai sur les principes régissant l'administration de la justice aux Indes orientales hollandaises*. Samarang et Amsterdam, 1880.

— Nous avons reçu le t. XXIV des Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Etudes ; il est intitulé : *Etudes sur le calendrier égyptien* par Ed. MAHLER. Paris, E. Leroux, 1907.

— La Smithsonian Institution nous a fait parvenir son *Annual Report* pour l'année 1907, Washington, Government Printing Office, 1908.

— La Bibliothèque nationale Vajirañāna de Bangkok nous a fait présent d'une traduction siamoise des Annales annamites.

— Sur la demande de l'administrateur de la Bibliothèque nationale, le Ministre de l'Instruction publique nous a adressé le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs*. T. 5 à 55, Paris, Imprimerie nationale, 1900-1908.

— La Commission archéologique de l'Indochine nous a fait don du premier fascicule de son *Bulletin*, Paris, Imprimerie nationale, 1908. Cf. *supra*, p. 597-598.

— L'Institut oriental de Vladivostok nous a fait don d'une de ses publications en cours : les *Izvéstiya*. Nous en avons reçu les numéros suivants :

T. XXIII, n° 2. KOKHANOVSKI. *Régime foncier et agriculture en Chine*, Vladivostok, Impr. de l'Institut, 1909.

T. XXVIII, n° 1. SPAL'VIN. *Armée japonaise*, *ibid.*

T. XXIX, n° 1. TSYBIKOV. *Sur le dictionnaire russe-mongol-bouriate de J. A. Podgorbounski*, *ibid.*

— Le Gouvernement général nous a adressé les ouvrages suivants :
Annuaire général de l'Indochine, 1909. Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1909.

Koloniaal Verslag van 1908.

International Opium Commission. Report of the proceedings.

— La Direction générale des Travaux publics nous a fait présent d'un lot de documents concernant la Commission d'arbitrage entre l'Indochine et la Compagnie des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan.

— Le Service géographique nous a adressé la série des cartes nouvelles publiées par ses soins pendant le dernier trimestre ; il y a joint le *Plan de la ville de Saigon en 1891* au 1/4000'.

— Nous avons reçu, par l'entremise du Résident supérieur en Annam, les ouvrages suivants imprimés par le *Sû-quân* :

Minh-mang ngự chế thi 明命御製詩, séries 1, 2, 4, 5 et 6 ; *Minh-mang ngự chế văn* 明命御製文, séries 2 et 5 ; *Thiệu-trị ngự chế thi* 紹治御製詩, séries 1, 2, 3 et 4 ; *Thiệu-trị ngự chế văn*, 紹治御製文, séries 1 et 2 ; *Tự-dức ngự chế thi* 嗣德御製詩, série 5 ; *Tự-dức ngự chế văn* 嗣德御製文, série 3. En tout 100 volumes.

— M. le Résident supérieur au Tonkin a bien voulu nous faire don des ouvrages suivants :

L. ADAM. *Grammaire de la langue mandchou*. Paris, Maisonneuve et Cie, 1873.

A. ANGOT. *Instructions météorologiques*. 3^e éd. Paris, Gauthier-Villars, 1891.

M^{is} de BARTHÉLEMY. *En Indo-Chine, 1896-1897*. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1901.

F. M. BAUDOIN. *Notice sur la culture du cotonnier et sur le commerce du coton dans la circonscription de Kompong-cham au Cambodge*. Phnom-penh, Impr. du Protectorat, 1905.

G. BELL. *Voyage en Chine du capitaine Montfort*. Paris, A. Bourdilliat et Cie, 1860.

Ed. BIOT. *Catalogue général des étoiles filantes et des autres météores observés en Chine pendant vingt-quatre siècles depuis le VII^e siècle avant J. C. jusqu'au milieu du XVII^e de notre ère*. Paris, Impr. royale, 1846.

G. BONVALOT. *L'Asie inconnue. A travers le Tibet*. Paris, E. Flammarion.

E. BOULANGIER. *La colonisation de l'Indo-Chine*. Paris, L. Boudoin et Cie, 1885.

J. L. BRUNET. *Exposition universelle et internationale de Liège, 1905. Les Colonies françaises*.

G. CHARMES. *Politique extérieure et coloniale*. Paris, Calmann Lévy, 1885.

B. CHAUFFOUR. *Un épisode de la colonisation du Tonkin. Hanoi, mai 1886 — Hongay, janvier 1891*. Haiphong, F.-H. Schneider.

Commissariat général de l'Exposition de Hanoi. *L'excursion à Hué*.

- Congrès colonial international de Paris, 1889.* Paris, A. Challamel, 1889.
- A. COQUEREL. *Vade-mecum commercial de la Cochinchine, 1905.* Saigon, Claude et Cie.
- H. CORDIER. *L'expédition de Chine de 1860.* Paris, F. Alcan, 1906.
- Création à Paris d'un Institut de médecine coloniale.* Paris, Union coloniale française, 1901.
- J. DARCY. *France et Angleterre. Cinq années de rivalité coloniale. L'Afrique.* Paris, Perrin et Cie, 1904.
- M. DUBOIS. *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs.* Paris, G. Masson, E. Plon, Nourrit et Cie, 1895.
- J. L. DUTREUIL DE RHINS. *Le Royaume annamite et les Annamites.* Paris, E. Plon et Cie, 1879.
- A. B. de GUERVILLE. *Au Japon.* Paris, A. Lemerre, 1904.
- L'Homme du jour, le Dé-tham. Colonne du Yèn-thé, janvier-mars 1909.* Hanoi, Impr. de l'Avenir du Tonkin [1909].
- G. de HUMBOLDT. *Lettre à M. Abel-Rémusat. sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier.* Paris, Dondey-Dupré, 1827.
- L. IMBERT. *Notes sur la Cochinchine.* Bordeaux, G. Gounouilhou, 1898.
- M. et M^{me} Em. JOTTRAND. *Au Siam.* Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905.
- J. KLAPROTH. *Chrestomathie mandchou.* Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1828.
- J. de la JALINE. *Aquarelles japonaises.* Paris, A. Lemerre, 1904.
- Ed. LANCEREAU. *Hitopadésa ou l'instruction publique.* Paris, Maisonneuve et Cie, 1882.
- E. de LARMINAT. *Topographie pratique de reconnaissance et d'exploration.* 2^e éd. Paris, H. Charles-Lavauzelle.
- L. LE MÉE. *Le Tonkin, ses ressources, son avenir.* Paris, Boullay, 1891.
- MALLESON. *Histoire des Français dans l'Inde depuis la fondation de Pondichéry jusqu'à la prise de cette ville (1674-1761), trad. de M^{me} S. Le PAGE.* Paris, Société bibliographique, 1874.
- MATGIOI (A. de POUVOURVILLE). *L'affaire de Siam, 1886-1896.* 2^e éd. Paris, Chamuel, 1897.
- Mémoires de la Société des études japonaises, chinoises, tartares et indo-chinoises,* t. I (1875-76) à V, f. 2 (1886). Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1877-1886.
- A. MERCIER. *Rapport adressé à M. le Ministre de la Marine et des Colonies sur l'Exposition coloniale étrangère à Anvers.* Paris, Imp. des Journaux officiels, 1886.
- MICHEL. *Régime commercial des colonies et possessions françaises. Tarifs coloniaux.* Paris, P. Dupont, 1906.
- Mines d'argent de Nguan-son. Rapports et documents administratifs.* Paris, Ch. Schlaeber, 1889.
- P. MOESSARD. *La topographie.* Paris, Gauthier-Villiers, G. Masson.
- Ch. de MONTBLANC. *Les Iles Philippines,* Paris, J. Tremblay, 1877.
- Ch. PAIX-SÉAILLES et F. THUILLIER. *La coopération de production dans les colonies françaises.* Paris, Impr. nouvelle, 1904.
- J. B. PALLEGOIX. *Dictionarium linguæ thaï.* Paris, 1854.
- Em. PERROT et P. HURRIER. *Matière médicale et pharmacopée sino-annamites.* Paris, Vigot frères, 1907.
- L. PICHON. *Notes sur la question siamoise.* Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1895.
- L. QUENEDEY. *Chez les Hindous.* Paris, A. Michel. — *Ibid. Java, Birmanie.* Ibid.
- Rapports présentés au Congrès colonial français :* F. MURY. *Rapport général du Congrès colonial français de 1904.* Paris, Impr. spéciale des Congrès coloniaux français, 1904. — *Organisation civile et militaire des colonies.* Ibid. — H. FAUCHER et J. du TAILLIS. *Les intérêts économiques de la France coloniale.* Ibid. — *Douanes et Régies.* Ib., 1905. — *Enquête sur l'utilisation de la main-d'œuvre chinoise.* Ib., 1904.

J. REGNAULT. *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*. Paris, A. Challamel.

L. RICHARD. *Cours théorique et pratique de la langue commerciale de l'Archipel d'Asie dite malaise*. Bordeaux, Fèret et fils, 1872.

Et. RICHEL. *Heures d'Asie*. Paris, P. Ollendorff, 1902.

L. de ROSNY. *Anthologie japonaise*. Paris, Maisonneuve et Cie, 1871. — Ibid. *Les religions de l'Extrême-Orient*. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1886.

H. RUSSIER et H. BRENIER. *Géographie élémentaire de l'Indochine*, trad. annamite par DÕ-THÂN, Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1909.

G.-Eug. SIMON. *La cité chinoise*. Paris, Nouvelle Revue, 1885.

VINTOC. *Organisation d'un escadron de spahis tonkinois*. Paris, J. Montorier, 1892.

P. VITRY. *Etude sur le régime financier de l'Empire d'Annam*. Paris, H. Jouve, 1905.

— M. H. Maspero a acquis en Chine pour notre bibliothèque un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons particulièrement le *Code des Ming* mentionné plus haut (p. 598), quelques collections (*Ling long chan kouan ts'ong chou* 玲瓏山館叢書; — *Wen ts'uan leou ts'ong chou* 文選樓叢書; — *T'an ki ts'ong chou* 檀几叢書; — *Kouan tseu tchai ts'ong chou* 觀自齋叢書; — *Hou pei ts'ong chou* 湖北叢書; — *Tch'ouen houei l'ang ts'ong chou* 春暉堂叢書; — *Yi king lou ts'ong chou* 一經廬叢書), et plusieurs descriptions de provinces, de préfectures, etc. (*Hou nan l'ong tche* 湖南通志; — *Ngan houei l'ong tche* 安徽通志; — *Ki lin l'ong tche* 吉林通志; — *Cheng king l'ong tche* 盛京通志; — *Tsi nan fou tche* 濟南府志; — *Kiang ning fou tche* 江甯府志 (Nankin); — *Fou tcheou fou tche* 福州府志; — *K'iong tcheou fou tche* 瓊州府志 (Hai-nan); — *Hia men ting tche* 廈門亭志; — *Chang hai hien tche* 上海縣志; *T'ien tsin hien tche* 天津縣志).

Musée. — M. le Commissaire du Gouvernement à Vien-tiane nous a adressé une superbe bague laotienne en or, de grandes dimensions, enchâssant un cristal de roche taillé en sphère. Cette bague, qui paraît fort ancienne, a été trouvée en 1907, pendant les travaux d'élargissement de la route de Vien-tiane à Nong-khay, sous les décombres du Vat Sa-kü, pagode comprise dans l'enceinte de la ville royale de Vien-tiane. D'après les indigènes, cette bague remonterait à l'époque même de la fondation de la pagode et lui aurait été donnée pour commémorer cet événement.

— M. Babonneau nous a fait don d'un certain nombre de sapèques anciennes, annamites et chinoises.

*
*
*

Annam. — Le 2 avril a eu lieu à Phan-rang, sous la présidence de M. Groleau, Résident supérieur en Annam, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de notre regretté collaborateur Prosper Odend'hal, assassiné par les Moïs Jarais le 7 avril 1904. La plus grande partie de la population européenne de Phanrang assistait à la cérémonie, et les indigènes, chams ou annamites, y étaient représentés par leurs principaux mandarins.

Le monument, très sobre de lignes, est d'une architecture assez robuste pour durer de longues années; il a été construit sur les dernières pentes d'un éperon rocheux qui prolonge la colline où s'élève le temple cham de Põ Klauñ Garai jusqu'au tracé nouveau de la route du Lang-biang. C'est dire qu'il est facilement accessible pour les habitants de Phan-rang, dont cette route constitue l'une des promenades habituelles. Il est d'autre part à proximité de la gare qui doit desservir toute cette région et de l'agglomération qui commence à se former alentour. Ce centre prendra sans doute une grande importance. Mais la situation du monument en arrière de la colline qui domine l'emplacement de la future ville permet d'espérer qu'il ne sera pas noyé dans les constructions à venir.

La stèle commémorative a été adossée à un rocher qui domine la plaine environnante. L'horizon est borné de toutes parts par des montagnes, sauf juste en face de la stèle, où ce cercle sévère est interrompu par la longue passe de Cà-ná. De la petite esplanade qui précède le monument, la vue s'étend par cette passe jusqu'à la mer.

M. H. Parmentier représentait à la fois l'École française d'Extrême-Orient et le comité de souscription. Nous empruntons à son allocution quelques mots qui précisent le sens de l'œuvre :

« On put reconnaître, dit-il, les restes brûlés d'Odend'hal qui furent inhumés à Cong-son. Mais ce point est loin des centres européens de la côte ; nous avons tous jugé qu'un simple tombeau était insuffisant pour rappeler la mémoire d'un tel sacrifice. Ce fut au pied d'un de ces vieux monuments qu'il aimait à étudier, au milieu de ces Chams qu'il s'était attachés, et dans les formes mêmes de leur art perdu qui lui étaient chères pour tous les souvenirs et toutes les traditions qu'elles enferment, que nous avons voulu fixer à jamais sa mémoire. Cette pierre inébranlable transmettra, par son inscription française, à tous les futurs ouvriers qui viendront en Indochine continuer l'œuvre de colonisation entreprise, le souvenir d'un de ses plus hardis et de ses plus généreux pionniers ; ce même souvenir, deux inscriptions voisines le rediront en leur propre langue, d'une part aux Chams qu'il avait protégés, d'autre part aux Annamites qu'il avait su aimer, aux Chinois dont il avait soutenu les entreprises laborieuses.

« Dans une pieuse pensée d'affection nous n'avons pas voulu qu'une main étrangère touchât à cette œuvre de commémoration ; c'est pourquoi, à défaut d'un sculpteur qui eût connu Odend'hal, M^{me} Clément-Carpeaux, sœur d'un autre de nos amis communs, mort comme Odend'hal au service de la science sur un autre point de l'Indochine, voulut fixer dans le bronze ces traits si vivants et si énergiques, cet œil brillant dont le regard charmait par sa franchise. La terre même sur laquelle cette stèle s'élève n'est pas quelconque ; elle fut donnée par un de ceux qui furent le plus à même d'apprécier le mérite de notre ami et la valeur de son caractère. »

Le monument est dû en effet dans son ensemble à toute une collaboration désintéressée qu'il convient de rappeler ici : pour la partie architecturale et décorative, il est l'œuvre de M. Parmentier, que ses études sur l'art cham avaient mis en rapport constant de travail et d'amitié avec Odend'hal. Le médaillon a été exécuté par M^{me} Clément-Carpeaux, fille du grand sculpteur : elle a tenu à remplir ainsi l'un des derniers vœux de son frère, notre ancien chef des travaux pratiques, Charles Carpeaux, que cette mort d'un ami avait frappé douloureusement, et qui devait le suivre de si près dans la tombe. D'autre part, M. le baron Pérignon, que des liens de profonde affection avaient uni à Odend'hal lorsque ce dernier était résident de la province de Ninh-thuận, a mis gracieusement le terrain à la disposition du comité, malgré les difficultés et les frais que l'installation du monument pouvait entraîner dans la mise en culture des terres voisines. Enfin les fonds réunis pour l'exécution même du monument proviennent d'une souscription publique où tous les anciens amis d'Odend'hal ont voulu s'inscrire ; une part importante des sommes recueillies est due à la reconnaissance des administrés asiatiques d'Odend'hal. Comme le rappelait justement M. Retali au cours de la cérémonie. « les indigènes ont conservé le souvenir vivace de son administration paternelle et bienveillante : mille ans auront passé, disent-ils, et il ne sera pas oublié. » Aussi les Annamites et les Chams de la région, et en particulier les commerçants chinois installés à Phan-rang, ont-ils tenu à prendre part à l'œuvre de commémoration que le Comité entreprenait.

Après a remise du monument au nom du Comité à M. Retali, qui, comme résident de la province de Ninh-thuận, représentait la ville de Phan-rang, celui-ci prononça quelques paroles de remerciement et d'hommage à la mémoire de son ancien collègue. Puis M. Groleau fit dans une allocution émue le récit de la vie toute de dévouement et d'enthousiasme d'Odend'hal :

« J'éprouve, dit-il, le sentiment intense que cet homme, à la fois animé des ardeurs les plus intrépides et sollicité par les plus patientes recherches de l'érudition, était bien, quoique de souche étrangère, — né d'ailleurs lui-même en terrain breton, — un vrai fils de France, de cette France généreuse et affinée, dont sa famille avait fait sa nouvelle patrie. C'est donc un vrai frère dont nous célébrons, en ce jour, le souvenir. Et, à l'heure où nous lui rendons ce

pieux hommage, c'est peut-être notre plus grande consolation de penser que ses belles qualités de bravoure, d'intelligence et d'abnégation font partie de notre patrimoine national d'honneur.

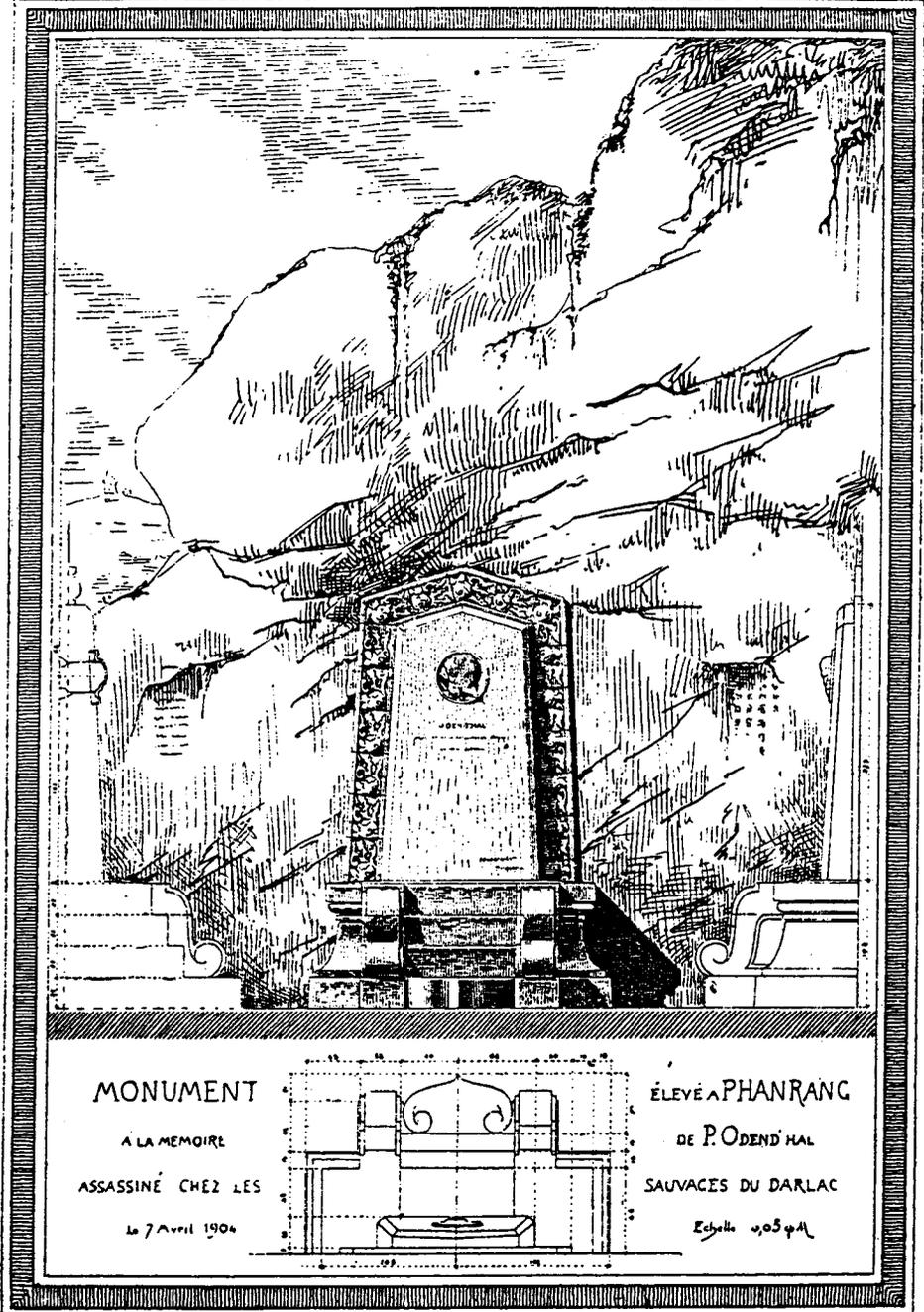


Fig. 30.

« En outre, le remarquable élan de solidarité reconnaissante qui s'est affirmé pour consacrer la mémoire d'Odend'hal, mort au champ d'honneur, est bien fait pour vivifier notre courage

et nous faire supporter, sans défaillances, l'éloignement de nos affections et de nos amitiés les plus chères. Nous sommes assurés de cette compensation que la terre de sacrifice n'est pas ingrate ; pour elle, comme pour la mère-patrie, faisons donc notre devoir. Du sombre drame dont j'ai à vous parler, c'est l'enseignement le plus élevé qui se dégage ; la fierté de vos cœurs s'en est déjà pénétrée ; elle le retiendra... »

M. Garnier, résident du Binh-thuân, qui avait tenu à venir de Phan-liêt pour rendre un dernier hommage à la mémoire de son ancien camarade de Saint-Cyr, prit ensuite la parole : les hasards de la vie qui ont lié presque chaque jour son existence à celle d'Odend'hal dans deux carrières parallèles l'ont mis à même de connaître tout le côté humain et charmant de son caractère, et ces souvenirs intimes complètent heureusement la notice biographique si détaillée et si précise que M. Finot écrivit dans le *Bulletin* de l'École (IV, 529-557) au lendemain même de la mort d'Odend'hal. Nous regrettons de ne pouvoir publier dans son ensemble cette allocution d'une note si sincère et si émue : cependant les quelques lignes que nous en citerons suffisent à faire mieux comprendre pourquoi le souvenir d'Odend'hal est resté si vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. M. Garnier, après avoir fait le récit des années communes à Saint-Cyr et au Tonkin, en vient au moment où, les troupes du Ministère de la Guerre étant rappelées en France, les officiers qui voulaient rester dans le pays durent y chercher une situation en dehors de l'armée :

« Désireux de rester en Indochine et mis en demeure par l'autorité militaire de reprendre le chemin de France, nous nous en fûmes tous deux chercher emploi dans la garde indigène, en attendant notre admission dans le personnel des résidences de l'Annam-Tonkin. Nous vîmes du Tonkin en Annam dans le courant du second trimestre 1890 et nous y rencontrâmes un chef dont je me ferai scrupule de ne pas prononcer le nom en ce jour et en une telle circonstance : M. Hector, Résident supérieur, ancien Saint-Cyrien lui aussi, nous accueillit en effet comme des fils. Odend'hal servit près de lui à Hué et fut véritablement, de tout le personnel de la Résidence supérieure, l'enfant gâté. Sa facile mémoire, ses facultés d'assimilation, son jugement sûr, la hardiesse juvénile et la noblesse de ses opinions, son amour et sa pitié pour les indigènes, la compréhension nette de leurs intérêts, le souffle ardent qui animait sa parole et entraînait les convictions, jetai alors parmi nous leur note enthousiaste, et c'était plaisir de voir, à cette grande table familiale de la Résidence supérieure, où Hector semblait simplement, comme au régiment le plus ancien de grade, présider à nos repas, la discussion s'animer, la controverse s'établir entre Odend'hal et lui, et le sourire du maître montrer à l'élève toute sa satisfaction pour une compréhension si vive et si complète de l'enseignement quotidien.

« Ces premières années passées à Hué, près d'un tel chef, furent certainement pour Odend'hal les meilleures de celles qu'il vécut dans la colonie, car c'est elles qu'il évoqua le plus souvent dans nos conversations.

« C'est pendant cette période qu'il accomplit son premier voyage au Laos, à la suite du capitaine de Malglaive, et qu'il vint nous retrouver, quelques semaines après, chez les Bahnars, à Kon-toum, où quelques membres de la mission Pavie cherchaient à résister, sans autre force qu'une quinzaine de miliciens venus avec moi du Quảng-nam, à l'envahissement de la région par les troupes siamoises débouchant nombreuses de tous côtés à la fois.

« Je revois cette arrivée à Kon-toum d'Odend'hal et du garde principal Breugnot, à la tête d'une cinquantaine de gardes indigènes, par une après-midi d'avril 1891. Le capitaine Cupet et le lieutenant Dugast venaient de partir seuls, ou à peu près, dans la direction du Sud, pour devancer de vitesse les Siamois et occuper avant eux certains points importants du pays. Le capitaine Cogniard et moi attendions impatiemment Odend'hal pour aller nous opposer aux progrès des Siamois, du côté de Dak-Rôdé, où j'avais laissé pour leur faire face, le garde principal Delingette et huit hommes.

« Quel entrain ! Quel élan ! A peine arrivé, Odend'hal voulut partir, malgré un voyage ininterrompu de neuf jours depuis la côte. Les 47 kilomètres qui séparent Kon-toum de Dak-Rôdé furent enlevés allègrement, et le lendemain soir, le commissaire siamois cédait, sans coup férir, devant cette démonstration inattendue et reprenait, sous l'escorte de Delingette, la route d'Attopeu où il ne devait pas atteindre, terrassé par la fièvre dans la forêt avant d'arriver au but.

« Dire la joie d'Odend'hal devant ce succès qui n'avait pas coûté une goutte de sang, et se représenter sa résolution au moment du départ, la veille, c'est peindre tout son caractère. Ce « guerrier », comme nous l'appelions familièrement, n'avait rien d'un guerrier que l'apostolat : son triomphe était de convaincre, non de vaincre.

« Je le vois, deux ans plus tard, au retour d'une mission d'exploration chez les Moïs du Quảng-ngãi et du Quảng-nam, où il était allé chercher la route de Tra-nĩ à Attopeu, nous narrant de verve les dangers qu'il venait de courir pour avoir voulu mêler quelques sentiments d'humanité aux études de route qu'il était chargé de poursuivre. Sans compter avec les risques d'une telle opération et n'écoutant que sa pitié, il avait délivré de l'esclavage parmi les Moïs plus de vingt Annamites volés par eux dans la plaine et ayant perdu tout espoir de revenir un jour dans leur village. Pendant qu'autour d'un brasier ardent, il délibérait avec les Moïs sur les suites de son voyage et sur la libération de leurs esclaves, il fut traiteusement jeté par eux dans le feu d'où il ne se tira pas sans blessure grave, et contraint, avec ses protégés et sa petite escorte, à se jeter dans la forêt, il y fut traqué, durant trois jours et trois nuits, comme un fauve, et ne dut qu'à son énergie et à sa présence d'esprit de leur échapper, sans qu'il eût à leur abandonner un seul homme.

« Déjà, avec le capitaine de Malglaive, il lui avait fallu, en 1891, entre Hué et Saravane, fuir les Moïs qui avaient voulu attenter à leur existence. En aucune des deux circonstances il ne songea à tirer d'eux la moindre vengeance.

« C'est qu'il connaissait combien cette race primitive est désiante et prompte à s'inquiéter et qu'il s'imaginait qu'un peu d'humanité et de générosité suffirait à la calmer. Il ne voulait pas croire à la ruse du sauvage et à ses instincts d'indépendance farouche, que toute apparence de joug réveille et exaspère.

« Il devait être, hélas ! la victime de sa bonté et de ses illusions, et si je viens de m'attarder autant au récit de ses premières années de séjour en Indochine, c'est qu'à cette époque le caractère d'Odend'hal s'affirma et que dès ce moment il fut ce qu'il demeura jusqu'au jour de sa mort. »

— La présence du chef du Service archéologique à Phan-rang pour l'installation du monument Odend'hal a permis d'exécuter les travaux de consolidation que nécessitait le temple cham de Pô Klauñ Garai. Ce monument est dans un état de conservation assez bon, en raison de sa date relativement récente (fin du XIII^e ou début du XIV^e siècle). Mais bien qu'il serve encore au culte, il n'est pas entretenu par les indigènes. La végétation a commencé à envahir les parties hautes qu'un mode de couverture absurde expose fâcheusement. D'autre part, suivant un système bâtarde qui accuse la décadence, le constructeur a remplacé les linteaux de pierre, d'une taille difficile, par des poutres de bois, qui, malgré leur excellente qualité, se sont au cours des siècles réduites à une masse spongieuse et sans consistance : le premier mouvement de tassement amené par la dislocation des parties supérieures eût entraîné linteaux et frontons dans une ruine commune, qui était imminente. Enfin un grand nombre des pièces décoratives de l'édifice étaient renversées à leur place même ou culbutées au pied des édifices, et il y avait tout lieu de craindre leur dispersion.

Les travaux, qui ont duré quelques mois, ont consisté, d'après le rapport que nous a adressé M. Parmentier, en un nettoyage complet du sanctuaire principal, de l'édifice Sud aux formes si intéressantes et de la tour d'entrée. Depuis la base jusqu'à l'extrême pointe terminale, les plus petites végétations ont été arrachées avec leurs racines ; les briques descellées ont été sorties de leur alvéole et remplacées par des briques saines des décombres ou recimentées à leur place ; tous les points exposés ont été garnis avec le plus grand soin et les surfaces des étages, bien que complètement horizontales, sont à cette heure en bon état de défense, car les pluies violentes de la région les lavent parfaitement et ce n'est que dans des recoins très abrités qu'on y a trouvé un peu de poussière accumulée, malgré la fréquence du vent qui balaie cette plaine. Ce travail de reprise a été surtout délicat au grand soubassement inférieur, fort ruiné par la chute des éléments supérieurs et tout envahi de buissons déjà grands.

Les pièces d'accent, tant décoratives qu'en forme d'Apsaras, et les antéfixes ont été relevées, replacées ou consolidées. En particulier il convient de noter qu'on a remonté les quatre pièces d'accent traitées en Nandin qui cantonnaient l'étage terminal. Elles avaient été après leur chute réunies au pied d'un grand arbre voisin du temple. Mais leur place primitive était nettement marquée par le vide des mortaises où s'encastraient leurs tenons. L'exemple du temple plus moderne de Pō Romé où elles se sont conservées, rendait cette restauration absolument sûre ; elle était d'autre part nécessaire pour assurer la conservation de ces pièces et pour rendre à cette tour, une des mieux conservées et la seule qui puisse nous permettre de nous représenter nettement un temple cham, sa silhouette véritable.

Les piédroits du porche, en porte-à-faux par suite de l'usure des briques inférieures, ont été consolidés et, dans l'intérêt des fidèles actuels, l'escalier qui coupe la terrasse et dont les arêtes mousses figuraient presque un plan incliné, fort dangereux pour les visiteurs, a été refait complètement, mais dans sa forme ancienne. Le beau tympan (1) qui forme le motif central de la façade, descendu, puis rescellé, il y a quelques années, à grand renfort de chaux blanche, a été refixé plus solidement et avec plus de discrétion.

Cet examen a permis de reconnaître également le mode d'aération de cette tour. La cheminée centrale s'élève jusqu'à la pierre terminale qui ne repose que par les angles, laissant quatre orifices sur les axes. Il ne semble pas qu'il ait existé un dépôt supérieur analogue à celui de la tour Sud du temple de Pō Nagar à Nha-trang ou du sanctuaire B₁ à Mt-son. Mais l'étude de ces parties hautes dans le vent furieux qui souffle à ce niveau est trop dangereuse pour qu'on puisse être absolument affirmatif : le déplacement de la pierre, qui aurait seul donné une solution tout à fait sûre, était complètement impossible à cette hauteur avec les éléments dont on disposait.

Pour l'édifice Sud et la tour d'entrée, les travaux ont consisté seulement dans un nettoyage extrêmement soigné, dans le relèvement des cornes terminales qui donnent à la silhouette du premier un accent si énergique (l'une était culbutée en place, l'autre avait chu au pied de l'édifice), et surtout dans le remplacement des linteaux en bois. L'extrados de la voûte de l'édifice Sud a été garni d'une couverture de quelques briques soigneusement appareillées pour le protéger contre les pluies et l'invasion de nouvelles plantes. Il a été en revanche impossible de remonter la pierre terminale de la tour d'entrée, faute d'un échafaudage qui eût été trop coûteux pour l'intérêt de cette opération.

Deux points ont été également négligés. La salle de festin, qui est dans un état presque complet de ruine, aurait dû être entièrement refaite : or aucune donnée sérieuse n'existe au sujet de son mode de couverture ; actuellement elle est couverte en chaume et paraît l'avoir été en tuiles. D'autre part le mur de soutènement orné qui supporte l'assiette du temple sur les faces Est, Sud et Ouest, est dans un tel état de décrépitude que toute réparation aurait amené à une réfection totale entraînant la solution de problèmes hasardeux (existence d'un mur de clôture au-dessus, terminaison des tourelles d'angle) ou particulièrement délicats (établissement d'un passage sur la partie Sud, où la circulation se fait à cette heure aisément par une brèche, tandis que l'arrivée ancienne était de plain pied par le Nord).

— Malgré le peu de temps dont le chef du Service archéologique a disposé depuis son retour de France pour la continuation de l'œuvre de consolidation entreprise au temple de Pō Nagar à Nha-trang, les travaux ont été cependant poursuivis dans tous les instants disponibles. Bien que les retards dans l'achèvement de cette reprise soient regrettables, ils présentent cependant un avantage : c'est de permettre le contrôle des méthodes employées ; les résultats se sont montrés excellents. Nous extrayons les renseignements suivants du rapport de M. Parmentier.

(1) Ce tympan avait dû figurer à l'Exposition universelle de 1889. Mais l'émotion des Chams a été telle qu'on a dû renoncer à cette idée.

L'effort de 1906-7, en dehors de la mise en état général et de l'installation des dispositifs qui devaient rendre économique la suite des travaux, plan incliné, monte-charge sur la grande tour, etc., avait porté principalement sur le sanctuaire Nord-Ouest et la tour Sud, l'un et l'autre complètement envahis par la végétation, déchirés par d'effrayantes lézardes, et déjà en partie ruinés. Pour la tour Nord-Ouest, deux ans après l'achèvement des travaux de reprise et sans le moindre entretien, aucun dégât nouveau ne s'était produit ; de légères mais nombreuses frondaisons marquaient seules sur la terrasse de l'étage la place des racines ou fragments de racines échappés au travail minutieux de recherches : une réserve toute naturelle n'avait pas permis, au début même des travaux, de fouiller au delà des trois ou quatre premiers rangs de briques ces maçonneries chancelantes. Quelques journées de maçons ont suffi pour dégager ces derniers parasites, les extraire et remaçonner solidement par dessus : il est à présumer que cette fois la destruction des plantes est absolument complète.

Pour la tour Sud, où la hardiesse fut plus grande, les résultats ont été encore plus encourageants. Sur deux points seulement de maigres pousses montraient qu'il y avait encore de la vie dans les racines cachées ; et cependant cette tour était, au début des travaux, envahie par de véritables arbres, dont les racines, longues de plus de 15 mètres, venaient pénétrer en terre, au milieu même des fondations, après avoir traversé tout le gros œuvre des murs, qu'elles disloquaient, sans paraître autrement qu'en de rares points à l'extérieur. La ruine était si imminente que la porte intérieure avait son seuil et son linteau brisés et que son rectangle s'était transformé en un parallélogramme déjà aigu. Là encore les quelques parties de racines qui ont été reconnues viables ont été dégagées par une fouille profonde dans la maçonnerie même et coupées au-dessus et au-dessous du point vivant.

Le temps qui s'était écoulé depuis la consolidation de cette tour permettait de compter sur la prise sérieuse des nouvelles maçonneries ; aussi a-t-on pu tenter le travail délicat de la fouille dans les fondations mêmes de l'édifice : elle a donné, comme on l'a vu plus haut (p. 347 sqq.), le dépôt du monument antérieur dont elle a permis de prouver l'existence, hypothétique jusque-là.

Le procédé de réparation, ainsi garanti par les résultats déjà acquis, a pu être employé alors sans crainte à la consolidation de l'édicule Sud, dont l'état était fort précaire (il ne tenait plus en certaines parties que sur une brique en long), et à la mise en défense des soubassements retrouvés pour les bâtiments Ouest et Sud-Ouest, plus exposés à l'attaque de la végétation que tout le reste.

L'édicule Sud a été entièrement nettoyé des herbes et des arbustes qui avaient envahi et en partie détruit ses parties hautes. Il a pu être débarrassé des réparations annamites qui en dénaturaient les formes et en masquaient les proportions. Sous le placage d'enduit fut retrouvée une bonne part de la façade primitive : elle était fort simple. L'état de ruine des piédroits et l'usure presque complète des briques qui les formaient a obligé à les refaire en partie, mais en accusant nettement la reprise par l'emploi de briques différentes.

La chute des enduits, dont les Annamites, avec leur méthode de restauration trompeuse, avaient couvert les parties intérieures pour en masquer les lézardes, a mis à nu sur la paroi Sud du porche une inscription presque identique à celle de la tour Nord-Ouest : elle montre que cet édifice fit partie, comme la grande tour, de la fondation du senapati d'Harivarman.

On fut amené, en faisant disparaître ces fausses restaurations, à retrouver le sol ancien, à plus de 0^m 50 en contrebas, c'est-à-dire à peu de chose au-dessus du vrai niveau extérieur (1) ;

(1) Toute la plateforme sur laquelle s'élève le temple s'était exhaussée de 0^m 40 au moins et parfois de beaucoup plus, et les Annamites ont dû être conduits à remblayer cette petite salle pour éviter que l'eau n'y pénétrât.

la salle a repris ainsi les proportions naturelles d'un petit sanctuaire où le culte était parfaitement possible, comme le montre la présence d'une cheminée et de canaux d'aération, analogues, bien que simples, à ceux découverts dans la tour Nord-Ouest.

Le remblai annamite renfermait un certain nombre de débris de statues dont nous avons par ailleurs les parties principales, une curieuse figure de Ganeça qui était posée et peut-être encastrée dans le sol ancien dans l'angle Sud-Est et dont le torse était renversé à côté. Il est possible que les Annamites n'aient pas osé l'arracher du sol, soit qu'elle y ait été fixée intentionnellement, soit qu'elle s'y soit incrustée par suite de l'apport des terres piétinées. En revanche, la fouille sous l'édifice n'a rien donné : le fait était d'ailleurs à prévoir, car ce petit sanctuaire avait été fondé avec la plus grande négligence, presque à même le sol. Il est vrai qu'il reposait par le côté Nord sur le soubassement d'un édifice minuscule, sans doute beaucoup plus ancien, fait des formidables briques primitives. Mais, loin d'être un avantage, cette disposition était dangereuse, car les fondations de béton de terre, de briques et de galats au Sud, insuffisantes, ont cédé, et le petit édicule Sud s'est incliné d'une façon très sensible de ce côté. C'est là un mal irréparable, mais sans gravité, le dévers n'étant pas suffisant pour diminuer sérieusement la stabilité générale.

Bien que toute reconstruction soit à éviter dans ce genre de travaux, il a été reconnu nécessaire de reposer une porte sous le vestibule et de recouvrir celui-ci. Les Annamites, en effet, ayant fermé l'édifice au nu de leurs additions, on ne pouvait, sans dénaturer ce sanctuaire, ni le clore de la même manière ni le laisser entièrement ouvert. Un encadrement de bois et un tympan furent rétablis suivant les traces fort visibles qui restaient et les indications fournies par le sanctuaire contemporain Nord-Ouest. D'autre part la voûte du couloir, débarrassée de ses enduits, s'est montrée dans un état de ruine très inquiétant ; elle avait été refaite presque en entier par les Annamites dans les dispositions primitives, mais non avec la même solidité. On ne pouvait laisser toute cette entrée exposée aux intempéries. Aussi a-t-on rétabli la voûte du porche et du vestibule avec des briques chames et de fins joints de mortier au ciment, suivant le profil des arrachements anciens qui s'étaient conservés dans la réfection annamite. Enfin il fallait recouvrir extérieurement cette voûte. La dépose de la grossière chape annamite a montré que l'extrados du berceau ne dépassait pas le filet qui décore la base de l'étage. Les entailles exécutées dans la brique pour obtenir l'alternance de petits dés qui ornent ce filet, ont été conservées par le blocage annamite qui les a protégées, alors qu'elles avaient disparu partout ailleurs sur cette face. Il était alors facile de recouvrir la voûte par une maçonnerie sans parement dont le profil est intérieur au contour vrai de l'extrados, nettement déterminé par la saillie de corniche du vestibule, le bandeau de l'étage et la courbe conservée par une partie du fronton de la façade.

Les parties basses d'édifices retrouvées sur la seconde ligne ont été l'objet d'un rejointoiement général : toutes les briques décomposées ont été remplacées par des briques analogues tirées des décombres ; toutes celles qui, bonnes encore, avaient été soulevées, ont été déplacées, nettoyées et posées après destruction complète des racines.

Enfin, en raison de l'interruption nouvelle que devaient subir les travaux par suite des occupations différentes du chef du Service archéologique, le perron d'entrée dans la grande tour a été rétabli. L'entrée de cette tour se faisait autrefois par un perron ordinaire de plusieurs marches enfermé sans doute entre des échiffres à volutes dont les monuments de M^lson et de Đông-duong nous donnent tant et de si clairs exemples. Ensuite, lorsqu'à une époque que nous ignorons, les Chams condamnèrent le grand escalier à la pente effrayante pour installer un abri léger devant la grande tour, le sol général avait déjà dû s'élever considérablement et les murs qui formaient les poteaux de l'abri furent montés jusqu'à 0^m 40 environ au-dessus du sol ancien. Le remblai naturel permettait d'atteindre de plain pied les marches du perron, qui n'étaient pas encore enterrées. Enfin un troisième état fut réalisé par les Annamites. Les marches usées par un piétinement perpétuel furent remplacées par un degré énorme fait d'un des piédroits de la tour Ouest et inscrit sur deux faces, l'une cachée, l'autre formant contremarche.

Le piédroit en question a été hissé et déposé à l'abri dans le vestibule de la tour Sud. Le Perron a été rétabli dans sa masse, suivant ses dispositions primitives, mais non dans son décor inconnu. Enfin une plateforme de bois, qui doit être remplacée par une dalle en ciment armé, permet de franchir la rigole déterminée par la différence des niveaux du sol premier d'où part le Perron et du sol postérieur où s'arasent les murs qui constituent le soubassement de l'abri. Ainsi fut résolu le problème de rétablir une circulation aisée, nécessitée par l'importance du culte rendu à Pō Nagar, sans dénaturer aucune des dispositions successives du monument.

La grande tour a été visitée soigneusement de haut en bas et débarrassée des végétations les plus immédiatement dangereuses ; toutes les lézardes ont été munies de témoins qui, depuis deux ans, n'ont accusé, au moins dans le bas, aucun mouvement sérieux. Un monte-charge est installé sur l'un des flancs de l'édifice et s'élève en suivant sa pente générale jusqu'au sommet. Il permettra la réparation des parties hautes sans aucune dépense d'échafaudage de fond. C'est sur cette tour que doit porter tout l'effort de la campagne prochaine, et, cet édifice consolidé, tout le temple de Pō Nagar sera mis en état de défense pour de longues années contre les intempéries et contre la végétation.

— Nous devons à des renseignements très précis fournis par M. Vinet, employé des Douanes et Régies à Cho-cui, près Tourane, la découverte d'une nouvelle inscription chame dans une région jusqu'ici assez peu fertile en trouvailles de cette nature. L'inscription est gravée sur un roc isolé, qui s'élève près de la mer, dans la petite presqu'île de la pointe Sa-hoi, près de la frontière du Quàng-ngāi et du Binh-dinh. Elle présente dix lignes qui occupent une surface de 1^m 70 sur 1^m 20. Le voisinage de la mer et de ses embruns fait craindre qu'elle ne soit peu lisible. Le P. Durand a pu en aller prendre un estampage : nous ne donnerons donc pas ici plus de détails sur cette découverte.

A 1.500 mètres environ au Sud, M. Vinet nous signale également un dépôt de jarres, plus de 200 peut-être, enfouies dans la dune à une très faible profondeur. Ces jarres en terre cuite ont une hauteur moyenne de 0^m 80 et sont différentes comme forme de tout ce qui se fait à cette heure dans le pays, sans avoir cependant rien de bien caractéristique. Elles contiennent des marmites, des pots en grès d'une terre brillante, des bijoux et des bracelets en cuivre très rongés. M. Vinet nous a adressé un petit anneau de matière translucide, vert pâle, et qui peut être un bracelet de verre, et deux petits losanges plats en quartz rouge veiné, percés d'un trou longitudinal pour les enfiler dans un collier. La perfection de leur poli et la finesse du trou qui les traverse dans une matière aussi dure, fait supposer un outillage assez perfectionné. L'origine de ces pièces reste un problème.

*
* *

Cambodge. — Le chemin de fer Decauville destiné à évacuer les terres accumulées dans les cours d'Angkor-Vat est aujourd'hui installé et fonctionne parfaitement.

Il a fallu reprendre de nouveau, dans les cours et piscines d'Angkor-Vat, l'arrachage des plantes qui avaient poussé dans les moindres joints et surtout dans les trous où la limonite n'a plus son revêtement de grès. On s'en débarrasse assez facilement, mais la besogne est fastidieuse et toujours à recommencer. Pour la rendre inutile, il est indispensable d'aveugler les joints des dalles et de boucher les trous innombrables qu'on rencontre dans les cours. Ce sera bientôt chose faite : une forte équipe est employée à concasser de la pierraille et à transporter à pied d'œuvre les barils de ciment et de sable nécessaires.

M. Commaillé a continué d'autre part la remise en place de la balustrade qui se développait en bordure de l'avenue dallée Ouest d'Angkor-Vat. On sait que ce travail important est exécuté aux frais de la Société d'Angkor (section de Phnom-penh). La réfection de la section comprise entre le 2^e et le 3^e ressaut est à peu près terminée. On s'occupera ensuite de boucher les

fissures des douze ressauts, du socle et des dalles. Ce sera long, parce que les fissures sont nombreuses et profondes et qu'il faudra d'abord les boucher avec de la pierraille avant de finir les joints au ciment. Une cinquantaine de dalles seront à remplacer. Dans quelque temps, nous aurons donc une avenue complètement à l'abri des dégradations et dont les branches en croix seront refaites. Le tiers de la balustrade sera également remonté. Mais ici les travaux seront provisoirement interrompus par le manque de dés de support, dont 240 environ font défaut. Il sera nécessaire d'exécuter des moulages des dés qui existent déjà : ils se distingueront des dés originaux par l'absence de tout décor, afin d'accuser nettement la restauration. C'est seulement à ce prix qu'on pourra utiliser les têtes de *Nāga* et les innombrables tronçons de la balustrade, qu'il a été impossible de mettre en place jusqu'ici.

Pendant les fêtes du Nouvel An cambodgien, le nombre des visiteurs indigènes a dépassé chaque jour plusieurs milliers. La piété de ces visiteurs pour les Dieux se concilie avec un mépris parfait pour la propreté de leur demeure, et ils ont laissé derrière eux une effroyable quantité de débris de toutes sortes : fruits gâtés, déchets de viande, pelures de bananes et d'oranges, enveloppes de pétards, papiers à demi brûlés, etc. Il a fallu procéder après les fêtes à un nettoyage complet de l'édifice depuis le massif central jusqu'à la galerie historique.

CHINE

— Nous avons déjà indiqué sommairement (*supra*, p. 190) les prérogatives du Régent. Depuis, un règlement détaillé en 16 articles, élaboré par le ministère des Rites, les a fixées avec précision. L'article 1^{er} déclare que « l'établissement d'un Régent étant une affaire de haute importance, il convient de demander un décret impérial pour fixer le jour et désigner le fonctionnaire chargé de faire l'annonce au temple ancestral ». Il décide en outre que l'on se contentera de « présenter respectueusement deux décrets de la feue Impératrice datés du 12 et du 20 du 10^e mois, sans qu'il soit nécessaire de composer séparément d'autre écrit. »

« Art. 2. — *Décrets*. — Toutes les affaires militaires et gouvernementales, ainsi que le renvoi et l'avancement (des fonctionnaires), les récompenses et les châtiments, seront traités par le Régent. La publication et la mise en vigueur seront faites sous la forme de décrets impériaux. Quant aux affaires importantes pour lesquelles il est nécessaire de demander un décret de l'Impératrice douairière (1), le Régent le demandera à l'Impératrice en personne, et le mettra en vigueur. Nulle autre personne n'aura le droit de demander ni de transmettre (un décret de l'Impératrice douairière).

« Art. 3. — *Appellations*. — Le Régent devant l'Impératrice douairière s'appellera : « Votre sujet 臣 » et suivra les rites des sujets. Dans les décrets impériaux, il s'intitulera : « Prince Régent 監國攝政王 », et n'écrira pas son nom personnel. Le Régent s'adressant à l'Empereur dira : « l'Empereur 皇帝 ». En public, il s'intitulera devant l'Empereur : « Moi, le Régent 本攝政王 » ; il désignera les personnes de sa famille, les princes et les ducs par leur titre ; les fonctionnaires à partir du 5^e rang, et les membres du Han-lin-yuan par leur fonction ; les autres, au-dessous du 6^e degré, il les désignera par leur nom personnel. Les princes à partir du rang de *beile* et les fonctionnaires civils et militaires, en s'adressant au Régent, se désigneront par leur nom personnel. La famille et les princes se désigneront par leur titre (2).

(1) Il s'agit naturellement de l'Impératrice douairière actuelle, la veuve de Kouang-siu, et non plus de Ts'eu-li, déjà morte à ce moment.

(2) En résumé, la situation du Régent envers l'Impératrice douairière ne change pas : il s'adresse à elle, comme il le faisait avant d'être Régent. Il a exactement les droits de l'Empereur envers les fonctionnaires au-dessous du 6^e rang, qu'il appelle par leur nom de

« Art. 4. — *Droit de sacrifier à la place de l'Empereur.* — Tant que l'Empereur ne sera pas en âge d'accomplir lui-même les rites, pour toutes les offrandes aux autels (du Ciel, de la Terre, etc.) et les sacrifices au Temple ancestral, le Régent ira à sa place accomplir les rites. Il pourra désigner un fonctionnaire pour le faire à sa place : notre ministère, avant la date, demandera un décret.

« Art. 5. — *Pouvoirs militaires.* — L'Empereur a le pouvoir suprême sur les armées de terre et de mer. Tous les pouvoirs relatifs aux affaires militaires que la constitution attribue à l'Empereur appartiendront au Régent. Les troupes des Bannières de la capitale et des provinces et les régiments des armées de terre et de mer devront obéir aux ordres du Régent qui les déplacera (à son gré).

« Art. 6. — *Education de l'Empereur.* — Quand l'Empereur sera en âge de faire ses études, son travail et ses professeurs seront choisis et surveillés par le Régent.

Les articles 7 et 8 règlent les préséances dans les cérémonies à la Cour. Non seulement le Régent ne fera pas de félicitations à son fils, comme les autres princes, mais « il suivra, à l'intérieur du palais, les rites de la famille », c'est-à-dire qu'au contraire ce sera l'Empereur qui devra lui faire des félicitations. De plus, quand les princes, ducs et fonctionnaires auront « offert leurs félicitations à l'Empereur, chacun d'eux, suivant son rang, viendra porter ses félicitations au Régent » (art. 7). Quant aux fonctionnaires qui viendront « remercier l'Empereur de ses bienfaits » (pour avoir reçu un emploi ou un congé), ils se prosterneront devant le trône impérial vide et non devant le Régent, qui sera assis à l'Est du trône impérial.

« Art. 9. — *Sceau et signature.* — Tous les décrets devront porter le sceau du Régent et les noms des membres du Grand Conseil ; après quoi, ils seront reçus respectueusement et mis en vigueur. Quant aux décrets de l'Impératrice douairière reçus respectueusement par le Régent, ils devront également être revêtus du sceau et de la signature.

« Art. 10. — *Formules des rapports.* — Tous les fonctionnaires continueront d'écrire : « soumis à l'approbation impériale » 皇上聖覽. Quand, dans leurs rapports, ils auront à citer le nom du Régent, le caractère devra être surélevé d'un degré.

« Art. 11. — *Les Chambres.* — Quand le temps d'ouvrir les Chambres sera venu, le Régent accomplira à la place de l'Empereur les cérémonies de l'inauguration. De même pour l'ouverture de la Chambre délibérative (資政院), le Régent remplacera l'Empereur.

« Art. 12. — *Relations extérieures.* — Le pouvoir de passer des traités avec les puissances étrangères et de recevoir les ambassadeurs appartiendra au Régent ; il s'occupera particulièrement de donner et de recevoir des lettres de créance ; dans chaque cas particulier, le ministre des Affaires étrangères fera un rapport spécial. »

L'article 13 qui doit régler les voitures, vêtements, gardes du Régent, renvoie au règlement détaillé, édicté autrefois pour le régent de l'Empereur K'ang-hi, le prince Jouei-tchong 睿忠親王. L'article 14 fixe le traitement du Régent à 150.000 taëls par an, et l'article 15 désigne trois endroits aux environs du Palais où il pourra passer la nuit avant les cérémonies, très

famille et leur nom personnel ; mais non envers les princes et hauts dignitaires, qu'il appelle par leur titre alors que l'Empereur les nomme par leur nom. Le plus curieux est sa situation envers son fils : on a essayé, ce qui était extrêmement difficile, de concilier les rapports de père et fils et ceux d'empereur et sujet. On remarquera que le Régent s'adresse à l'Empereur comme aux princes et hauts dignitaires, en l'appelant par son titre : il ne dit pas « Votre Majesté » 陛下, mais « l'Empereur » 皇帝. D'autre part, en lui parlant, il ne dit pas « Votre sujet », mais « moi, le Régent ». On verra que l'article 7 dispense le Régent d'offrir des félicitations à l'Empereur. Il semble que le Régent tienne à maintenir la discipline familiale, en dépit de sa position légale de sujet de son fils.

matinales, de la Cour. Enfin l'article 16 prévoit que, lorsque l'Empereur aura achevé son éducation et sera marié, les fonctionnaires feront une pétition pour le prier de prendre lui-même le gouvernement. Et le règlement se termine par ces mots : « Aux articles ci-dessus, il ne pourra rien être ajouté, retranché, corrigé ou modifié que par le Régent; aucune autre personne n'aura le droit de les transgresser ni de les modifier. »

— Le voyage du Dalai-Lama à Pékin l'automne dernier est le résultat de longues négociations. Il y a plus de vingt ans que, à la suite du premier traité anglo-tibétain (17 mars 1890), les Chinois cherchaient à le faire venir à Pékin, afin d'affirmer leur suzeraineté aux yeux des étrangers; mais il n'éprouvait aucun empressement à entreprendre ce long voyage, dont le seul effet devait être l'accroissement de l'autorité chinoise. L'expédition anglaise modifia complètement la situation : le Dalai-Lama s'était enfui en Mongolie, et, dès qu'il s'agit pour lui de revenir au Tibet, le gouvernement chinois redoubla d'efforts pour le faire passer par Pékin; d'autre part, le Grand Lama, dans l'ignorance de l'accueil qui lui était réservé à Lhassa, était heureux de s'assurer l'appui du gouvernement chinois, le cas échéant. Aussi, après s'être fait prier pour la forme, se décida-t-il à venir rendre hommage à l'Empereur avant de s'en retourner au Tibet.

Dès le 25 août, la première partie de son escorte arrivait à la capitale. Lui-même traversa à petites journées le Chàn-si et le Chan-si, au milieu des hommages de la population. Il avait avec lui une suite nombreuse : ses bagages, en 700 caisses, étaient portés par 300 chameaux, et il était accompagné de 260 hommes. C'était une lourde charge pour la population (1), d'autant que les hommes de l'escorte se livraient à toutes sortes de déprédations, pillant les maisons, outrageant les femmes et les enfants, sans que les autorités osassent agir contre eux. Un peu plus tard, au milieu d'octobre, le gouverneur du Chan-si adressa à la Cour un rapport où il demandait qu'une punition fût infligée au Dalai-Lama pour n'avoir pas su réprimer les excès de sa suite, mais naturellement aucune suite n'y fut donnée. Le Grand Lama s'arrêta assez longtemps au Wou-t'ai-chan, puis il descendit à Tcheng-ting-fou 正定府 où il prit le chemin de fer; il arriva à Pékin le 28 au matin. Tous les hauts fonctionnaires et les lamas de Pékin étaient à la gare pour le recevoir, et de nombreux détachements de troupes rendaient les honneurs. Le Grand Lama traversa toute la ville du Sud au Nord pour aller loger au Houang-sseu 黃寺, lamaserie située au Nord, en dehors de l'enceinte de la ville tartare. On annonçait que l'audience impériale lui serait accordée le 5; mais il se déclara si fatigué de son voyage qu'il demanda le rejet à une date ultérieure, et, le 2 octobre, elle était fixée au 6. Puis un nouveau retard se produisit : le ministère des Rites, chargé de fixer les cérémonies de l'audience, avait proposé un règlement assez semblable à celui de la réception du Dalai-Lama sous K'ien-long; mais l'Impératrice, qui voulait être présente, avait exigé des modifications, si bien qu'on dut remettre l'audience au 14 : cette fois, la date était définitive; c'est bien le 14 octobre qu'il fut reçu, au Palais d'Été, à la salle Jen-cheou 仁壽. Le 30, l'Impératrice douairière lui offrait un grand banquet auquel assistaient le prince K'ing, Tchang Tche-tong, Yuan Che-k'ai, Che-siu et Na-tong, ainsi que le ministre des Colonies; on y chanta des chansons tibétaines, mongoles et mandchoues, et à la fin du banquet, l'Empereur, par l'intermédiaire du prince K'ing, donna au Grand Lama quatre robes de soie jaune, brodées de dragons, quatre vases en or, quatre en argent, huit en porcelaine. Le 10 du 10^e mois (3 novembre), on ajoutait en tête de son titre chinois de « Buddha tout-puissant très excellent du Ciel occidental », *Si-l'ien ta-chan tseu-tsai Fo* 西天大善自在佛, celui de « Instructeur véridique, réformateur [du peuple] », *Tch'eng-hiun tsan-houa* 誠順贊化, et on lui accordait un traitement de 20.000 taëls par an, à fournir par le trésor public du Sseu-tch'ouan.

(1) Les dépenses pour l'entretien du Dalai-Lama et de sa suite pendant son séjour à Pékin s'élevaient à 13.000 taëls par jour.

La mort des souverains interrompit les fêtes. Mais le Régent lui marquait la même faveur : comme il était souffrant, les 21, 22 et 23 novembre, il lui envoya un des médecins de l'Empereur. Le Grand Lama du reste prenait part au deuil : tous les matins pendant les cent jours, 108 lamas allaient chanter les prières dans une pagode de nattes construite exprès au Nord-Est de la Ville impériale, derrière la Montagne de Charbon, et le 27 novembre, il alla en personne prier devant le cercueil de l'Impératrice.

Mais déjà on commençait à parler du départ prochain du Dalai Lama. C'est que sa suite coûtait fort cher à Pékin ; et de plus on réclamait sa présence au Tibet, où il y avait des troubles. En effet, l'*amban* chinois Tchao Eul-fong 道爾豐 avait voulu faire des réformes ; il avait essayé d'organiser l'enseignement ; mais comme il manquait d'argent, il en avait été réduit à désaffecter des lamaseries pour en faire des écoles, et les lamas excitaient la population déjà mécontente (septembre 1908). Tchao Eul-fong, avec le petit nombre de soldats chinois mal armés dont il disposait, réussissait encore à maintenir l'ordre autour de lui, à Lhassa et aux environs (1), mais à la frontière, dans cette région montagneuse, très difficile, du Haut Yangtseu, du Haut Mekhong et de l'Irawadi, administrativement partagée entre le Tibet et le Sseu-tch'ouan, ni lui, ni son frère, le vice-roi du Sseu-tch'ouan, n'étaient en état d'agir. Aussi les troubles devenaient-ils inquiétants. Dès les mois d'août et de septembre, il demandait le retour du Grand Lama aussitôt que possible, comme étant le seul moyen d'apaiser les esprits ; celui-ci, le 25 septembre, sur la demande du gouvernement chinois, envoyait au Tibet quelques hauts officiers de sa suite avec mission de calmer la population. On expédiait aussi de l'argent : le ministère des Finances ordonnait au vice-roi du Sseu-tch'ouan, Tchao Eul-siun 趙爾巽, d'envoyer d'urgence à son frère 500.000 taëls pris sur la contribution de sa province aux indemnités payées aux étrangers pour les événements de 1900, qui seraient remboursés par les Douanes (30 octobre). Mais toutes ces mesures étaient bien tardives, car, le 24 septembre, on annonçait des émeutes et des bagarres sanglantes dans la région de Batang et sur la frontière, par suite des excitations des lamas. Ordre fut donné aussitôt au vice-roi du Sseu-tch'ouan d'envoyer les troupes nécessaires (6 nov.) ; il fit monter quelques milliers d'hommes (les uns disent 2.000 et les autres 5.000) à Batang. Il n'était que temps, car les troubles augmentaient de façon inquiétante : le 8, le Haut Commissaire télégraphiait de nouveau que la plus grande partie de la population était en révolte et qu'il était incapable de maintenir l'ordre à moins d'envoi de soldats. Il ajoutait que les Tibétains étaient soutenus par les étrangers. Le gouvernement semble avoir eu un instant l'idée de rappeler Tchao Eul-fong, et le bruit de sa disgrâce courut quelque temps ; mais on comprit vite que, dans ces conjonctures, ce ne serait qu'augmenter la confusion, et le 12 novembre, on démentait la nouvelle dans tous les journaux. On se décidait à agir énergiquement, du moins autant qu'il était possible à cette distance : outre que le Dalai-Lama fut de nouveau prié d'envoyer des ordres à la population, ordres qui, après avoir été soumis à l'approbation du gouvernement, furent envoyés le 9 novembre, on ordonnait aux vice-rois du Chàn-kan et du Sseu-tch'ouan d'envoyer immédiatement des troupes à Batang et de les y laisser jusqu'à ce que l'organisation de l'armée indigène fût terminée ; enfin, le ministre des Finances décidait d'envoyer une grosse somme pour la solde des troupes à constituer au Tibet. Cette seconde série de mesures se trouva inutile : les troupes envoyées une semaine avant par Tchao Eul-siun avaient fait merveille ; en deux engagements elles avaient dispersé les émeutiers. Petit à petit, l'ordre revenait dans la région : le 10 décembre, le Haut Commissaire télégraphiait que, sauf dans la région de la Salouen 潞江, il ne restait plus nulle part de rebelles. Malgré ces nouvelles rassurantes, le gouvernement, qui voulait en finir, prit encore quelques mesures : le Régent, sur le conseil de Tchang Tche-tong, décida l'envoi du général Houang Tchong-kaou 黃中誥 pour organiser l'armée tibétaine, et

(1) Le 26 octobre, il télégraphiait qu'il avait réussi à organiser un corps de 6.000 hommes qui tenait garnison dans les villes principales du Tibet.

le ministère des Finances ordonna aux provinces d'envoyer 10.000 taëls au moins par an au Tibet. Aucune de ces décisions n'a du reste été exécutée jusqu'à ce jour.

Pendant que ces événements assez graves se passaient au Tibet, le gouvernement chinois s'efforçait de négocier avec le Dalai-Lama. Toute une série de questions importantes étaient à discuter. Le succès de l'expédition anglaise avait montré à la Chine le peu de stabilité de son autorité, et elle était décidée à la renforcer par tous les moyens possibles : augmentation de l'armée, réformes, transformation en province chinoise, chemin de fer, etc. Dès avant l'arrivée du Grand Lama, le 30 août, on annonçait que le ministre des Finances ouvrait un crédit de 700.000 taëls, qu'il se proposait d'envoyer en 4 fractions, réparties sur 4 ans, à partir de 1909, pour réorganiser l'armée chinoise au Tibet, et le 9 septembre on confirmait que le gouvernement avait promis 170.000 taëls par an pendant 4 ans au vice-roi du Sseu-tch'ouan (dont relève le Haut Commissaire du Tibet) ; quelques jours plus tard, on parlait d'envoyer le *Fong-chan* 統領 Fong-chan 鳳山 effectuer les réformes militaires. Vers la même époque, il était question d'étudier la construction d'un chemin de fer du Sseu-tch'ouan au Tibet, communiquant avec la future ligne de Han-k'oué à Tch'eng-tou et passant par Batang pour aller à Lhassa. On voulait même réduire le pays en province chinoise, et l'amban, qui y voyait sans doute une place de gouverneur à prendre, y engageait fort le gouvernement.

Le Dalai-Lama arrivait à Pékin assez bien disposé, semble-t-il. Il avait pris goût à la civilisation chinoise et décidait de s'attacher un lettré (fin octobre). Il prenait même l'initiative d'adresser par l'intermédiaire du ministre des Colonies un rapport au trône sur les réformes à exécuter au Tibet. Il y traitait de la réorganisation du cadre des fonctionnaires tibétains, du développement de l'industrie, des négociations avec les étrangers (où il demandait de mettre la plus grande circonspection), et déclarait qu'il était tout prêt à aider le gouvernement chinois dans ses tentatives réformatrices. Mais l'idée de la transformation du Tibet en province chinoise lui déplaisait : le gouvernement chinois ne cachait pas qu'il entendait lui retirer tout pouvoir politique et le réduire au rôle de chef religieux, ce qui, naturellement, n'était guère de son goût. Quand, vers le 15 octobre, le Grand Conseil avait commencé à le sonder à ce sujet, il avait répondu de façon vague ; et dans son rapport du 8 novembre, il demandait l'ajournement de cette mesure. On parlait à ce moment de former une vice-royauté avec deux provinces ; mais devant l'hostilité visible du Grand Lama, l'idée semble avoir été abandonnée. Satisfait sur ce point, celui-ci se montrait plus facile sur d'autres ; il promettait de supprimer toute différence entre Chinois et Tibétains. Il promettait aussi d'envoyer cent jeunes Tibétains à Pékin pour étudier le chinois et de laisser derrière lui quelques lamas pour organiser des cours de tibétain. Enfin on lui faisait accepter d'emmener avec lui quatre fonctionnaires chargés de réorganiser les finances, l'armée, la police et l'industrie du Tibet (20 décembre) (1). C'était la main-mise chinoise sur tous les services tibétains. Récemment un nouveau pas a été fait : on a télégraphié au Haut Commissaire d'établir le plus vite possible une école de chinois (官話學堂) à Lhassa (15 avril) (1).

Le Dalai-Lama partit le 21 décembre au matin, par train spécial : le 22 au soir, il était à Ho-nan-fou ; depuis ce jour, il se dirige à petites journées vers le Tibet, s'arrêtant longuement dans les nombreuses lamaseries qu'il rencontre sur sa route. Il serait arrivé tout récemment à Lhassa.

(1) Des intrigues étrangères semblent s'être déroulées autour du Dalai-Lama, malgré la surveillance hostile du gouvernement chinois. Les ministres de Russie et d'Angleterre sont allés lui rendre visite à plusieurs reprises, et les journaux chinois affirmaient qu'au moment de son départ, le premier lui avait offert un cadeau de 20.000 taëls.

JAPON

— Le trente-quatrième rapport annuel du ministère de l'Instruction publique portant sur l'année scolaire 1906-1907 a paru, avec un retard assez sérieux, au mois de mars dernier. Nous en extrayons les renseignements suivants. Le nombre total des écoles a été de 54.461, contre 52.989 pour l'année précédente : on a donc vu s'ouvrir environ 1.500 nouvelles écoles. L'ensemble se répartit en 27.269 écoles primaires, 281 écoles secondaires inférieures et 5 supérieures pour garçons, 114 écoles supérieures pour filles, 74 écoles normales tant de garçons que de filles, 4.557 écoles techniques, 2.095 de diverses dénominations. Le nombre total des élèves a été de 6.058.281, en augmentation de près de 250.000 sur l'année 1905-1906. Des statistiques concernant les écoles primaires, il ressort que celles-ci sont fréquentées par 96 % des enfants, soit approximativement 98 % des garçons et 95 % des filles. Ce résultat, dont tout pays aurait lieu d'être fier, a été atteint par un progrès continu, dont quelques chiffres donneront une idée. Le pourcentage des élèves fréquentant ces écoles était de 27 en 1875, de 51 en 1883, de 59 en 1895, époque à partir de laquelle il s'élève rapidement pour aboutir à 95 en 1905. La proportion des garçons et des filles est restée sensiblement la même pendant une vingtaine d'années. En 1875 on relève respectivement les pourcentages de 59,5 et de 15 ; en 1895, ils étaient de 76 et de 45. A partir de ce moment, celui des filles s'élève rapidement et tend à égaler celui des garçons ; il a atteint 50 contre 81 en 1897, 58 contre 84,7 en 1899 ; 70 contre 90 en 1901, 87 contre 96 en 1905.

Cette population scolaire est sous la direction de 159.561 professeurs. Ce nombre est d'ailleurs insuffisant, surtout en ce qui concerne les écoles primaires, dans lesquelles la moyenne des élèves est de 47, 51 par professeur. Elle est plus basse pourtant que celle de l'année précédente (48,63) ; et comparée à l'accroissement du nombre des élèves, cette diminution représente un effort sérieux. La question semble être d'ordre surtout budgétaire, car les candidats aux écoles normales surabondent : il y a eu en 1906-1907 plus de 20.000 demandes pour 4.350 places.

Pour cette même année, on relève 1.920 écoles libres contre 1.792 l'année précédente. L'augmentation porte surtout sur les écoles techniques et de diverses dénominations, qui sont au nombre de 1.554 ; la grande majorité ne sont d'ailleurs que de petits établissements sans importance. Les tendances du ministère de l'Instruction publique ne sont pas en général favorables aux écoles libres, surtout en ce qui regarde l'instruction primaire. Le rapport ne mentionne plus que 249 écoles primaires libres, et on s'efforce de les remplacer partout par des écoles d'État, dont elles ne peuvent supporter la concurrence.

— D'une enquête faite par un journal, il semble résulter que cette année les demandes d'admission aux diverses écoles supérieures de filles, qui précédemment déjà avaient légèrement fléchi, ont été notablement moins nombreuses cette année que les années précédentes. La diminution serait cette fois de 20 à 50 pour cent. Il y a là un phénomène digne d'attirer l'attention : l'instruction supérieure n'exerce plus sur les jeunes filles la même attraction qu'aparavant. On en a cherché la raison et proposé des explications variées, allant de la stagnation des affaires commerciales à l'instabilité de la mode. Il en est une fort claire et qui dispense d'en chercher d'autres. Depuis longtemps le nombre des candidates dépassant du double ou du triple celui des places vacantes, trop de jeunes filles se voyaient chaque année dans l'impossibilité d'atteindre le but en vue duquel elles avaient longtemps travaillé en s'imposant parfois de lourds sacrifices, et restaient ainsi assez désemparées. La constatation répétée de ce fait était de nature à décourager beaucoup d'ambitions ; de là, une moindre presse à la porte trop étroite de certaines écoles. Par contre, on a vu se multiplier les professeurs libres, enseignant à domicile. Il faut tenir compte aussi de ce fait qu'il ne s'agit, dans la statistique citée, que des écoles supérieures de Tōkyō ; si l'on remarque, par exemple, qu'une nouvelle Ecole normale supérieure de jeunes filles a été établie à Nara et a ouvert ses portes précisément au mois

d'avril dernier, la diminution du nombre des candidates à celle de Tōkyō perd beaucoup de la signification qu'on serait autrement tenté de lui attribuer.

-- Il s'est fait beaucoup de bruit autour de l'École supérieure de commerce de Tōkyō. *Kōtō shōgyō gakkō* 高等商業學校. Le ministère de l'Instruction publique avait résolu en principe de créer une faculté spéciale de commerce. On avait espéré, et on se croyait à peu près sûr d'obtenir, que la chose se ferait en transformant en faculté le cours de vétérans qui existait à cette école, cours qui valait aux élèves un diplôme spécial. Le ministère préféra créer de toutes pièces une faculté nouvelle à l'Université impériale. Dès lors le cours de vétérans n'avait plus de raison d'être; le diplôme qu'il confère perdait sa valeur du moment qu'un titre plus élevé serait conféré ailleurs; et ceux qui ambitionnaient ce nouveau titre étaient dans l'obligation de subir un nouvel examen pour être admis à l'Université. Les élèves se prétendirent lésés et résolurent de faire grève, tandis que quelques professeurs et le directeur de l'école, M. Matsuzaki Kuranosuke 松崎藏之助, donnaient leur démission. Ce dernier fut remplacé par M. Mano Bunji 門野文二. Grâce à ses efforts et à ceux de quelques autres personnalités importantes, l'agitation a fini par se calmer. Il a été décidé que les 50 premiers élèves de l'École supérieure seraient admis sans examen à l'Université. Cette concession, et les conseils qui leur étaient donnés de tous côtés, ont ramené les élèves à l'école, et les cours ont été repris.

— Cette année comme les précédentes, une fête solennelle a été célébrée en l'honneur de Confucius au Seidō 聖堂 (1). C'est dire qu'il est toujours l'objet d'une grande vénération de la part d'une importante fraction de la classe instruite. Cependant cette vénération n'exclut pas toute critique, et on en a eu un exemple remarquable. M. Nakajima 中島, dans un article du *Rikugo zasshi* 六合雜誌, se demande jusqu'à quel point Confucius et sa doctrine méritent la confiance des hommes d'aujourd'hui et quel degré d'influence il convient de leur laisser dans la société moderne. Tout en reconnaissant le mérite du célèbre moraliste et la valeur de l'idéal humain que son nom rappelle, l'auteur croit que le Confucius historique, tel qu'il se montre dans les écrits qui lui sont attribués et tel que l'ont décrit les historiens chinois, ne convient plus à l'époque actuelle, et il en donne cinq raisons principales: Confucius est par trop un adorateur du passé; ses tendances beaucoup trop conservatrices ne sauraient s'accorder avec celles du Japon moderne; il est aristocrate et vise en somme à créer une sorte d'aristocratie intellectuelle; il tend à détruire plutôt qu'à encourager l'esprit de recherche; il pèche enfin par excès d'altruisme, en soumettant toujours l'individu aux intérêts, aux volontés ou à l'autorité d'autrui. Cette appréciation ne serait peut-être pas acceptée unanimement dans toute sa rigueur; néanmoins, pour tous, le temps est bien passé où la parole du Maître s'imposait sans discussion.

— La Société de propagande de la jeunesse bouddhiste, *Bukkyō seinen dendōkwaï* 佛教青年傳道會, a reçu de l'Inde une statue du Buddha, dont elle a fait l'« objet de vénération principal », *honzon* 本尊, du temple qui lui est affecté dans le parc d'Asakusa à Tōkyō, le Dempō-in 傳法院. Haute de 5 pieds et demi (1 m 05) et large d'un pied 7 pouces (0 m 51) environ, elle représente le Buddha attestant la terre. C'est une pose que l'art japonais ne paraît guère avoir connue et qui, à ce titre, a particulièrement intéressé le public. Cette statue a sa légende: elle serait l'une de celles que le roi Açoka fit placer dans le grand stūpa élevé par son ordre à Bodhigāya. Ce stūpa eut beaucoup à souffrir des guerres qui désolèrent la région; les statues furent enfouies dans le sol par les fidèles. On les découvrit il y a une vingtaine d'années. Le gouvernement anglais voulut les

(1) Cf. *B. E. F. E. O.*, VII (1907), 201.

placer dans le stūpa d'Açoka qu'il faisait restaurer d'après la description qu'en a laissée Hiuan-tsang dans son *Si yu ki* 西域記. Mais aucune combinaison ne permit d'y trouver place pour toutes. Un certain nombre restèrent donc la propriété du Mahanta.

Les bouddhistes de Ceylan ont fait les plus vives instances pour que l'une de ces statues leur soit cédée ; ils n'ont pas réussi. Les Japonais ont été plus heureux. La statue, débarquée en grande pompe, a été conduite processionnellement à la maison de M. Ôtani Kahei 大谷嘉兵衛 à Yokohama, puis, quelques jours après, expédiée par chemin de fer à Tôkyô, avec une suite de dix bonzes. Plusieurs milliers de personnes l'attendaient à la gare. Elle a traversé toute la ville sur un brancard orné de fleurs de chrysanthèmes, porté par douze hommes ; elle était accompagnée des représentants de toutes les sectes en voiture et d'un cortège de bonzes et de fidèles portant des bannières et des banderoles, et où se faisaient particulièrement remarquer des moines de la secte Shingon 真言 en costumes de *yama-bushi* 山伏, la grande canne *kongō-zue* 金剛杖 à la main et sonnait de la conque. Partie de la gare un peu après une heure, ce n'est qu'à cinq heures qu'elle atteignit le Dempō-in. La foule était partout massée sur son passage des deux côtés de la rue, et nombreux étaient ceux qui roulaient dévotement leur rosaire entre leurs doigts et lançaient des pièces de monnaie sous les pieds des porteurs.

— Le célèbre monastère *Zōjō-ji* 増上寺, du quartier de Shiba à Tôkyô, a été de nouveau la proie des flammes dans la nuit du 50 mars au 1^{er} avril. Au commencement du XVII^e siècle, les shōgun Tokugawa avaient choisi ce monastère, dont la fondation remontait à 1395, pour lieu de leurs sépultures ; ils l'avaient agrandi, enrichi, reconstruit. Le temple principal (*honden* 本殿) fut brûlé en 1875 par des samurai de Tosa. Les travaux de reconstruction commencèrent en 1879 et ne furent terminés qu'il y a deux ans ; l'ornementation intérieure n'était pas achevée. Non seulement l'incendie a consumé ce nouvel édifice, mais par les couloirs couverts il a gagné les bâtiments voisins, les appartements du monastère (*hōjō* 方丈), le pavillon (*hiunkaku* 飛雲閣) qui leur faisait suite, et d'un autre côté la magnifique chapelle Gokokuden 護國殿, où était placée la célèbre statuette d'Amida attribuée à Eshin 惠心, dont Ieyasu ne se séparait jamais. Cette statuette, connue sous le nom de *Kurohonzon* 黒本尊, est l'objet d'une grande dévotion populaire. Elle a pu être sauvée, ainsi que quelques autres œuvres d'art ; mais le nombre de celles qui ont été détruites est considérable. La quantité de matières précieuses, or, argent, bronze, cuivre, etc., qu'on estimait mêlées aux décombres, était telle qu'un entrepreneur en a, dit-on, offert une somme de 100.000 yen. Le monastère a refusé. De l'ancien édifice il ne reste plus guère que la grande porte extérieure du monastère (*sammon* 山門), qui avait déjà échappé à l'incendie précédent.

On se propose de reconstruire le *honden* d'après les plans de l'édifice ancien : soit un bâtiment carré de 25 *ken* (45 mètres) de côté et de 112 pieds (33 m 60) de hauteur. Celui qui vient de brûler était de dimensions réduites, et n'avait que 18 *ken* (32 m 50) de côté. Rien n'est encore définitivement arrêté. Il y faut l'avis des divers conseils auxquels ressort l'administration de ce monastère, le plus important de la secte Jōdo 淨土 après le Chion-in 智恩院 de Kyōto, et ayant sous sa direction tous les monastères Jōdo depuis le Kwantō 關東 jusqu'au Nord du Japon. Il y a le Komon-kwai 顧問會, composé de quelques chefs de grands monastères, l'Issan-kwai 一山會, où sont représentés les 36 monastères dépendant directement du Zōjō-ji, le Danka-sōdai-kwai 壇家總代會, sorte de conseil de fabrique réunissant les représentants des administrateurs laïques, et le Mommatsu-kwai 門末會, formé de 40 délégués élus par les quelque deux mille monastères et temples du ressort du Zōjō-ji. On espère que ce Mommatsu-kwai assumera la charge de la moitié des frais de reconstruction, qu'on évalue à environ 1.500.000 yen. Quant au Gokoku-den, on ne décidera rien à son sujet qu'après entente avec la famille Tôkugawa, dont, à l'annonce du sinistre, les principaux membres, notamment le duc Iesato 家達, chef du nom, et le duc Keiki 慶喜, ancien shōgun, se sont empressés de faire une visite de condoléances à l'abbé.

— Le prince des Torgut vient de terminer avec succès ses études au *Shimbu gakkō* 振武學校 (1). Désireux d'instruire et de civiliser les populations qui lui obéissent et d'être lui-même leur guide, il était allé au Japon, il y a trois ans, et n'avait pas tardé même à y appeler la princesse sa femme. Tout jeune encore, estimé, dit-on, du gouvernement chinois, il aspire sans doute à jouer en Mongolie occidentale le rôle du prince des Karatchin en Mongolie orientale. Il a repris la route de son pays, en promettant de revenir.

(1) Ecole préparatoire militaire, où se trouvent quelques étrangers, même des Annamites.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

31 mars 1909

— Arrêté chargeant M. Noël PERI, pensionnaire, des fonctions de secrétaire-bibliothécaire pendant la durée de l'absence de M. MAYBON. (*J. O.*, 12 avril 1909, p. 561).

10 mai 1909

— Arrêté accordant une promotion de solde à M. Paul PELLIOT. (*J. O.*, 13 mai 1909, p. 715).

PERSONNEL

DE

L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTREME-ORIENT

LE 30 JUIN 1909

MM. Maître (CLAUDE-E.) \odot , ancien élève de l'École Normale supérieure, agrégé de l'Université, directeur ;

Finot (LOUIS), \otimes , ancien élève de l'École des Chartes, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, chargé de cours au Collège de France, ancien directeur et représentant de l'École en France ;

Pelliot (PAUL) \otimes , ancien élève diplômé de l'École des Langues orientales vivantes, licence es lettres, professeur de chinois ;

Parmenier (HENRI), ancien élève de l'École nationale des Beaux-Arts, architecte, diplômé chef de Service archéologique ;

Huber (HENRI), ancien élève diplômé de l'École des Langues orientales vivantes et de

l'École des Hautes-Études, chargé du cours de philologie indochinoise ;

MM. Maybon (CHARLES-B.) \odot , licence es lettres, ancien directeur de l'École, secrétaire, bibliothécaire, chargé du cours de chinois ;

Commairé (JER.) conservateur du groupe d'Asie ;

Perrière (JACQUES) pensionnaire ;

Maspero (HENRI), licence es lettres, diplômé de l'École des Hautes-Études, chargé de cours d'histoire et de géographie de l'École des Langues orientales vivantes, pensionnaire ;

Chassigneux (ALDOUS), chargé de l'enseignement de l'anglais ;

CORRESPONDANTS

MM. Beauvais (G.), capitaine de France, Canton

Bonifacy (A.), chef de bataillon, militaire colonial ;

Cadière (F.), missionnaire au Annam, correspondant délégué ;

Cheon (A.), administrateur des Services civils en retraite ;

Cordier (P.), amédéen de la classe des Troupes coloniales ;

Damrong-Rachanuphap (S.), A. R. le prince, ministre de l'Intérieur de S. M. le Roi de Siam ;

Durand (E.-M.), missionnaire au Annam, correspondant délégué ;

Duroiselle (G.), professeur de ballet au Collège de Rangoon ;

MM. Jorroz (A.), professeur de l'Université de Noy ;

Leclerc (G.), ancien capitaine, militaire colonial, ancien directeur ;

Leclerc de Beaulieu (J.), chef de bataillon, militaire colonial ;

Maspero (H.), administrateur des Services civils de l'Indochine, correspondant délégué ;

De Rijk, ingénieur des Chemins de fer aux Indes néerlandaises ;

Takétsu (G.), professeur de l'Université de Tokyo ;

Vogel (W.), ancien Secrétaire archéologique de l'Inde anglaise ;

BULLETIN

DE L'ECOLE FRANCAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient paraît tous les trois mois. Il est en vente à Hanoi, à l'Ecole française d'Extrême-Orient; à Paris, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte; à Leipzig, chez HARRASSOWITZ, Querstrasse, 14. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., celui du numéro simple à 5 fr.

Prière d'adresser toutes les communications, concernant la rédaction et l'administration, soit à M. le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à Hanoi, soit à M. L. FINOT, représentant de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 11, rue Poussin, à Paris.

T. I-VIII (Années 1901-1908), 8 vol. in-8°, chacun 20 francs

PUBLICATIONS

DE L'ECOLE FRANCAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

- I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DESJUS-JACROIX, capitaine d'artillerie de marine, Saigon, 1900. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 21 planches. *epuise*
- II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CIVILISATIONS ANCIENNES DU VIETNAM, par le membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1901. in-8°.
- III. — PHONETIQUE ANNAHITE DE LA PETITE-HAUT-ANNAO, par le capitaine de la Société des Étudiants étrangers, Paris, E. Leroux, 1901. in-8°.
- IV. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DES MONUMENTS DE LA PROVINCE ANNOUÛ, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1902. in-8°.
- V. — LA SCULPTURE BOUDDHISTE DU GRAND EST-VIETNAM, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1905. in-8°.
- VI. — LE MEME TITRE. *En préparation.*
- VII. — DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANNAHITE, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, E. Leroux, 1906. in-8°.
- VIII. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DES MONUMENTS DE LA PROVINCE ANNOUÛ, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1907. in-8°.
- IX. — LE MEME TITRE. *En préparation.*
- X. — REPERTOIRE D'INDIGÈNES VIETNAMIENS, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, E. Leroux, 1908. in-8°.
- XI. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DES MONUMENTS DE LA PROVINCE ANNOUÛ, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1909. in-8°.
- XII. — LE MEME TITRE. *En préparation.*
- XIII. — MISSION ARCHÉOLOGIQUE DANS LA RÉGION DU NORD, par le professeur au Collège de France, Paris, E. Leroux, 1910. in-8°.
- XIV. — ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DES MONUMENTS DU GRAND EST-VIETNAM, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1911. in-8°.

HIBRIDOLOGIE

DE L'ECOLE FRANCAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

- I. — ÉLÉMENTS DE SANSCRIT CLASSIQUE, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, E. Leroux, 1902. in-8°.
- II. — PRÉCIS DE GRAMMAIRE SANSKRITE, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, E. Leroux, 1903. in-8°.
- III. — MANUEL DE SANSKRIT CLASSIQUE, par le capitaine de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, E. Leroux, 1904. in-8°.